



Yverdon-les-Bains

2017

RAPPORT DE GESTION

de la Municipalité d'Yverdon-les-Bains
au Conseil communal

PR18.06PR vol.1

PR18.06PR

RAPPORT DE GESTION 2017

Rapport de la Municipalité au Conseil communal sur la gestion durant l'année 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux articles 4 et 93c de la loi du 28 février 1956 sur les communes vaudoises et aux articles 19 et 109 du règlement du Conseil communal, nous avons l'honneur de vous soumettre notre rapport de gestion pour l'année 2017.

TABLE DES MATIERES

CONSEIL COMMUNAL	1
BUREAU ELECTORAL.....	18
MUNICIPALITÉ.....	23
ADMINISTRATION GÉNÉRALE.....	47
SECRETARIAT GÉNÉRAL.....	49
SERVICE DES FINANCES	59
SERVICE DES SPORTS.....	67
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	83
SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21	89
SERVICE DES ÉNERGIES	107
SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE	121
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	151
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS	175
SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT.....	181
SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS	197

CONSEIL COMMUNAL

Législature 2016-2021

M. Stéphane BALET

Président jusqu'au 30 juin 2017

M. Pascal GAFNER

Président dès le 1^{er} juillet 2017

Mme Christine MORLEO

Secrétaire

Mme Anne LEUENBERGER

Secrétaire adjointe

Mme Sylvie HOFSTETTER

Secrétaire adjointe dès le 1^{er} septembre 2017

Mme Véronique FIVAZ SCHLUP

Huissière

M. Jean-Claude MONNEY

Huissier

Composition du Bureau

1^{ER} SEMESTRE :

BALET Stéphane (PS), président
 GAFNER Pascal (UDC), 1^{er} vice-président
 NOBS Sébastien (PLR-CD), 2^e vice-président
 FORESTIER Didier (PLR-CD), scrutateur

PILLADO Harmony (PS), scrutatrice
 LOOS Martin (Verts), scrutateur suppléant
 VASWANI Ramesh (PLR-CD), scrutateur suppléant.

2^E SEMESTRE :

GAFNER Pascal (UDC), président
 NOBS Sébastien (PLR-CD), 1^{er} vice-président
 WEILER Christian (PLR-CD), 2^e vice-président
 LOOS Martin (Verts), scrutateur

VASWANI Ramesh (PLR-CD), scrutateur
 CAND Jean-François, (PS), scrutateur suppléant
 DURUSSEL Nicolas (UDC), scrutateur suppléant.

Composition du Conseil communal

Répartition des sièges	Dès le 01.07.2017	Dès le 07.12.2017
Parti Libéral-Radical et Centre Droite (PLR-CD)	40	40
Parti Socialiste (PS)	30	29
Union Démocratique du Centre (UDC)	15	15
Les Verts (Verts)	15	15
Indépendant	--	1
	100	100

Membres du Conseil communal

PARTI LIBERAL-RADICAL ET CENTRE DROITE (PLR-CD) :

ALFONZO Giuseppe
 ARMADA François
 BERNHARD Maximilien
 BETTEX Joëlle
 BURNAND Nicolas
 CARP Catherine
 CHAPUIS Jean-David
 CHERBUIN Pierre
 CHEVALLEY Catherine
 COCHAND Daniel
 DYENS Jean-Claude
 FORESTIER Didier
 GABELLA Laurent
 GILLARDIN GRAF Anne
 GILLET François
 GILLIARD Laurent
 GILLIÉRON Anne-Louise
 GILLIÉRON Johann
 GONIN Denis
 GRANDJEAN David
 GRUET Philippe
 GUIGNARD Philippe
 INDULSI Nunzio
 JAQUIER Claude-Anne

JAQUIER Olivier
 LEVAILLANT Jacques
 NICODET Marc
 NOBS Sébastien
 OOSTERHOFF Brian
 PAVID Philippe
 PIDOUX Thierry
 ROQUIER Laurent
 ROULET-GRIN Pierrette
 SIMON-VERMOT Olivier
 TREYVAUD Paul-Arthur
 VASWANI Ramesh
 VUITHIER Laurent
 WEILER Christian
 WIND Bart

Mutations :

02.02.2017 : DÉRIAZ Patrick remplace MARTINEZ
 Cristina
 02.03.2017 : POMILIO LEUTHOLD Sébastien
 remplace BURNAND Nicolas
 07.09.2017 : GALLI RATANO Cinzia remplace
 CHERBUIN Pierre.

UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE (UDC) :

BAUDIN Eric
BRANCACCIO Michel
BRIAND Aude
BURDET Christophe
DI MARCO Nicola
DUBEY Michel
DURUSSEL Nicolas
GAFNER Pascal
GYGAX Roger
MIRANDA Antonio

RAMCHURN Ruben
TÜLLER Michaël
VILLARD Raluca
VILLARD Roland
WAGNIÈRE Emilienne

Mutation :
02.03.2017 : TULLER Maude remplace BAUDIN Eric.

LES VERTS (VERTS) :

BALET Morgane
BERNEY Marie-Christine
CZÁKA Véronique
DELISLE Robin
EHRWEIN NIHAN Céline
GIROUD Christian
HUNKELER Pierre
LOOS Martin
MARTIN Sophie
MONZIES Claire

PILLONEL Cédric
PITTET Sylvain
ROMANENS Léa
SPICHIGER Fanny
VENIZELOS Vassilis

Mutation :
01.06.2017 : BALET Khéna remplace PILLONEL Cédric.

PARTI SOCIALISTE (PS) :

ADEN Hiba
BALET Stéphane
BANDERET Mireille
BURDET Daniel
CAND Jean-François
CRETTENAND Colette
DALL'AGLIO Gildo
DUSHAJ Zamir
DUVOISIN Valérie
FIVAZ Jacques
GABERELL Thierry
GANDER Anne
HAJDARI Nuri
KENJAR Carole
KLAUS Jean-Louis
MAIBACH Olivier
MATHYS Mireille
MILLIOUD Marceline
PARDO Marisa
PERCEVAL Hélène
PILLADO Harmony

RIBEAUD EDDAHBI Natacha
RICHARD Claire-Lise
SCHOLDER Mireille
SHEU Ervin
TOBISH Fereshta
VALCESCHINI Giancarlo
VUAGNIAUX Thierry
VUAGNIAUX Yves
WICKI Julien

Mutations :
02.03.2017 : ARNABOLDI Peter remplace TOBISH Fereshta
01.06.2017 : PINTO Maketa Avelino remplace KENJAR Carole
07.09.2017 : JEYARATNAN Jeyashankar remplace RICHARD Claire-Lise
GUIGNARD Rosamonde remplace CRETTENAND Colette
07.12.2017 : DUSHAJ Zamir siège en indépendant.

Commissions de surveillance et thématiques

COMMISSION DE GESTION

Présidence : 1^{er} semestre COCHAND Daniel,
2^e semestre BETTEX Joëlle

Membres :

BAUDIN Eric (UDC)
BETTEX Joëlle (PLR-CD)
COCHAND Daniel (PLR-CD)
KLAUS Jean-Louis (PS)
ROMANENS Léa (Verts)
VUAGNIAUX Yves (PS)
WEILER Christian (PLR-CD)

Membres suppléants :

CAND Jean-François (PS)
EHRWEIN NIHAN Céline (Verts)
RAMCHURN Ruben (UDC)
CHERBUIN Pierre (PLR-CD)

Mutations :

02.03.2017 : RAMCHURN Ruben remplace BAUDIN Eric comme membre
BRIAND Aude remplace RAMCHURN Ruben comme membre suppléante
07.09.2017 : VASWANI Ramesh remplace CHERBUIN Pierre comme membre suppléant.

COMMISSION DES FINANCES

Présidence : HUNKELER Pierre

Membres :

CHERBUIN Pierre (PLR-CD)
 GABERELL Thierry (PS)
 HUNKELER Pierre (Verts)
 JAQUIER Olivier (PLR-CD)
 KENJAR Carole (PS)
 ROQUIER Laurent (PLR-CD)
 VILLARD Roland (UDC).

Membres suppléants :

DELISLE Robin (Verts)
 GUIGNARD Philippe (PLR-CD)
 GYGAX Roger (UDC)
 RIBEAUD EDDAHBI Natacha (PS)

Mutations :

01.06.2017 : SHEU Ervin remplace KENJAR Carole
 comme membre
 07.09.2017 : DYENS Jean-Claude remplace
 CHERBUIN Pierre comme membre.

COMMISSION DES AFFAIRES IMMOBILIERES

Présidence : DALL'AGLIO Gildo

Membres :

ARMADA François (PLR-CD)
 BRIAND Aude (UDC)
 GILLARDIN GRAF Anne (PLR-CD)
 DALL'AGLIO Gildo (PS)
 PAVID Philippe (PLR-CD)
 VALCESCHINI Giancarlo (PS)
 VENIZELOS Vassilis (Verts)

Membres suppléants :

BURDET Daniel (PS)
 CZÁKA Véronique (Verts)
 DUBEY Michel (UDC)
 NICODET Marc (PLR)

Mutation : aucune.

COMMISSION DE RECOURS

Présidence : GILLIARD Laurent

Membres :

BANDERET Mireille (PS)
 DELISLE Robin (Verts)
 DURUSSEL Nicolas (UDC)
 GILLIARD Laurent (PLR-CD)
 GILLIÉRON Anne-Louise (PLR-CD)
 MILLIOUD Marceline (PS)
 WIND Bart (PLR-CD)

Membres suppléants :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 CHEVALLEY Catherine (PLR)
 VILLARD Raluca (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

Mutation : aucune.

COMMISSION DES PETITIONS

Présidence : GILLIÉRON Johann

Membres :

BERNEY Marie-Christine (Verts)
 BURDET Daniel (PS)
 CHAPUIS Jean-David (PLR-CD)
 GILLIÉRON Johann (PLR-CD)
 ROULET-GRIN Pierrette (PLR-CD)
 TÛLLER Michaël (UDC)
 VUAGNIAUX Thierry (PS)

Membres suppléants :

GILLET François (PLR-CD)
 DELISLE Robin (Verts)
 DI MARCO Nicola (UDC)
 PILLADO Harmony (PS)

Mutation : aucune.

Séances du Conseil communal

Le Conseil communal a siégé 9 fois en 2017.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR16.24RA	Dépassement de crédit de CHF 1'930'000.- dans le cadre de la rénovation du Théâtre Benno Besson.	25.08.2016	02.02.2017
PR16.35RA	Octroi d'un crédit d'études de CHF 360'000.- pour le lancement des études d'avant-projet d'un Plan directeur des circulations.	09.11.2016	02.02.2017
PR16.37RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'351'000.- TTC pour la réalisation des travaux de protection contre les crues et de renaturation du ruisseau de Pomy.	15.12.2016	02.02.2017
PR16.38RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 770'000.- pour le remplacement de compteurs et la réalisation de petites extensions sur les réseaux eau, gaz, électricité et fibre optique.	22.12.2016	02.02.2017
PR16.39RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 900'000.- relative à la transformation et aux extensions du réseau électrique haute et moyenne tension 2016-2018.	22.12.2016	02.02.2017
PR16.36RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 930'000.- pour financer la part communale des travaux relatifs aux mesures de protection contre les crues et de la renaturation de la Thielle.	15.12.2016	02.03.2017
PR16.40RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'716'000.- pour le renouvellement des réseaux d'énergie et demande de crédit d'investissement de CHF 1'795'000.- pour la réfection des chaussées et canalisations relatives aux secteurs d'intervention du Service des énergies.	22.12.2016	02.03.2017
RA Pétition	Démolition du théâtre du Petit Globe.	02.02.2017	02.03.2017 Renvoi à la Municipalité
PR17.01RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour la mise en œuvre d'un programme d'actions d'efficacité énergétique pour les années 2017 et 2018.	21.02.2017	01.06.2017
PR17.02RA	Demande de crédit d'étude de CHF 300'000.- pour la rénovation et l'agrandissement du stade.	16.03.2017	01.06.2017
PR17.03RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 400'000.- pour la mise en conformité OIBT du parc immobilier propriété de la Ville pour la période courant de 2017 à 2020.	18.04.2017	01.06.2017
RA Postulat	Pour un vrai débat sur l'avenir du Petit Globe.	02.03.2017	01.06.2017 Retiré par le postulant
PR17.04RA	Comptes communaux de l'exercice 2016 d'Yverdon-les-Bains.	21.05.2017	15.06.2017
PR17.05RA	Demande d'autorisation de vente d'une surface d'environ 366 m ² à détacher de l'immeuble n° 2040 du cadastre d'Yverdon-les-Bains, surface correspondant à l'emprise des bâtiments ECA n ^{os} 247 et 4158 (rue de l'Ancienne-Poste 2), pour un montant de CHF 3'300'000.-	27.04.2017	15.06.2017
PR17.06RA	Adoption des Statuts et adhésion à la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois, dissolution de l'Organisation régionale de protection civile d'Yverdon ainsi que désignation d'un délégué et d'un suppléant au Conseil intercommunal de la nouvelle Association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.	11.05.2017	15.06.2017+A
PR17.08RA	1 ^{re} série de compléments au budget 2017.	18.05.2017	15.06.2017
PR17.10RA	Réponses de la Municipalité aux observations de la Commission chargée d'examiner la gestion des biens communaux en 2016.	22.05.2017	15.06.2017+A
PR17.07RA	Réhabilitation par gainage des collecteurs de concentration d'eaux usées des Rives du Lac, de la Thièle et dans le canal du Buron, pour un montant de CHF 1'055'000.-	11.05.2017	07.09.2017
PR17.09RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 925'000.- pour l'acquisition de véhicules, machines-outils et poids lourds pour la période 2018-2019.	18.05.2017	07.09.2017

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR17.12RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 633'000.- destiné à financer les prestations d'ingénieur pour l'étude de la « phase 1 » du projet de chauffage à distance CAD-STEP.	14.07.2017	07.09.2017+A
RA Postulat	Renforcer l'exemplarité des marchés publics pour lutter contre le travail au noir et les abus de la sous-traitance.	01.06.2017	05.10.2017+A Renvoi à la Municipalité
PR17.11RA	Réponses de la Municipalité aux observations de la Commission de gestion (COGE) sur la gestion 2015 maintenues par le Conseil communal en 2016.	20.07.2017	05.10.2017
PR17.13RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 710'000.- pour le renouvellement des postes de travail et du parc d'impression de l'administration communale.	20.07.2017	05.10.2017
PR17.15RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 3'680'000.- pour des travaux de rénovation-transformation du bâtiment sis rue du Four 1.	20.07.2017	05.10.2017
PR17.16RA	Arrêté d'imposition pour l'année 2018.	17.08.2017	05.10.2017
PR17.17RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'340'000.- pour financer la phase 1 du projet de mise en œuvre de systèmes de mesure intelligents (Smart Metering) et de l'adaptation des systèmes de comptage aux futures exigences de la loi sur l'approvisionnement en électricité.	17.08.2017	02.11.2017
PR17.18RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 1'698'000.- pour permettre l'amélioration du système d'information du Service des énergies.	17.08.2017	02.11.2017
PR17.19RA	Demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 44'900.- au crédit d'investissement de CHF 310'000.- accordé pour le changement de l'éclairage des terrains annexes du stade municipal.	08.09.2017	02.11.2017
PR17.14RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 900'000.- pour le réaménagement de la Salle des débats de l'Hôtel de Ville et réponse à la motion du 3 décembre 2015 de la Commission ad hoc chargée de l'examen du Préavis 15.27PR et de M. Yann Mamin « Pour un nouveau projet d'aménagement de la Salle des débats ».	20.07.2017	07.12.2017 Refusé Réponse motion acceptée
PR17.20RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 2'200'000.- TTC pour la réalisation des travaux de réhabilitation des drainages sur les parcelles agricoles communales n° 842 et 867 ainsi que l'aménagement d'un site d'escale pour les oiseaux migrateurs.	26.09.2017	07.12.2017
PR17.22RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 300'000.- pour l'assainissement de la carbonatation et de la toiture du Temple de Fontenay.	29.09.2017	07.12.2017
PR17.26RA	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 31'040'000.- pour la réalisation du projet d'ouvrage de réhabilitation de la station d'épuration (STEP) dont la charge nette pour la Commune d'Yverdon-les-Bains est de CHF 19'000'000.-	19.10.2017	07.12.2017
PR17.27RA	2 ^e série de compléments au budget 2017.	26.10.2017	14.12.2017
PR17.25RA	Adoption du budget pour l'année 2018.	04.10.2017	14.12.2017
PR17.21RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 360'000.- pour la création d'un trottoir mixte et pour la réfection du tronçon sommital du chemin de Calamin ainsi que l'adoption du projet en application de la loi du 10 décembre 1991 sur les routes (LRou) et de la loi sur l'expropriation du 25 novembre 1974.	29.09.2017	14.12.2017
PR17.23RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 500'000.- pour divers travaux d'assainissements au complexe de la Marive.	09.10.2017	14.12.2017
PR17.24RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 380'000.- pour les assainissements des installations de chauffage des collèges de Montagny et de Fontenay.	09.10.2017	14.12.2017
PR17.28RA	Demande de crédit d'investissement de CHF 800'000.- pour l'installation et le remplacement des compteurs, les modifications et petites extensions des réseaux prévisionnels pour l'année 2018.	26.10.2017	14.12.2017

N°	Objet	Date préavis	Approbation
PR17.29RA	Demande de crédit d'investissement additionnel de CHF 360'000.- au crédit d'investissement de CHF 1'670'000.- accordé dans le cadre du préavis PR 13.21PR concernant le plan d'aménagement de la fermeture définitive de la Place Pestalozzi au trafic individuel motorisé et de sa mesure d'accompagnement : « une zone 30 km/h dans le quartier Valentin-Jordils ».	26.10.2017	14.12.2017 Retiré par la Municipalité

+A = Avec amendement

PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET INTERPELLATIONS

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Postulat	Pascal GAFNER	Un centre-ville dynamique et réfléchi	02.02.2017	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
Question	Pierre HUNKELER	Aérodrome	02.02.2017	
Question	Christian GIROUD	Pollution atmosphérique	02.02.2017	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Coût recours Municipalité contre décision Conseil communal augmentation dotation de son secrétariat	02.02.2017	
Question	Aude BRIAND	PR15.04PR Retard travaux de réfection toiture patinoire, sécurité des utilisateurs	02.02.2017	
Question	Pierrette ROULET-GRIN	Conservation arrivées d'eau et d'énergies en place actuellement au Petit Globe pour l'éventuelle installation d'une scène estivale de plein air	02.02.2017	
Question	Maximilien BERNHARD	Orientation stratégique et développement futur d'Y-Parc SA	02.03.2017	
Question	Ruben RAMCHURN	Encadrement des élèves aux devoirs surveillés	02.03.2017	
Question	Christian GIROUD	Bien-fondé des chaufferettes	02.03.2017	
Question	Nicolas DURUSSEL	Deal de rue	02.03.2017	
Question	Emilienne WAGNIÈRE	Règlement de police	02.03.2017	
Question	Hélène PERCEVAL	Panneau informatif mises à l'enquête STE	02.03.2017	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	PR16.22PR Plan Directeur Sports : travaux interrompus de la commission	02.03.2017	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Budget/Comptes PNV à la Commission sécuritaire	02.03.2017	
Interpellation	Céline EHRWEIN NIHAN	Modification de la Loi sur la nationalité	02.03.2017	
Postulat	Vassilis VENIZELOS	Pour un vrai débat sur l'avenir du Petit Globe	02.03.2017	Renvoi à une commission
Vœu	Vassilis VENIZELOS	Mesures pour régler le deal de rue : entretien avec le Conseil d'Etat le 28.03.2017	02.03.2017	
Postulat	Julien WICKI	Renforcer l'exemplarité des marchés publics pour lutter contre le travail au noir et les abus de la sous-traitance	01.06.2017	Renvoi à une commission
Question	Didier FORESTIER	Plan de stationnement, places de parc réservées pour les services et soins à domicile	01.06.2017	
Interpellation	Morgane BALET	Motif de refus du projet "Les Incroyables Comestibles"	01.06.2017	Résolution adoptée
Question	Daniel COCHAND	Taille dans le plan des investissements. Où est passé le Passage St-Roch ?	01.06.2017	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Martin LOOS	Application nouvelle réglementation rues à sens unique et circulation des vélos en bidirectionnel lorsque la place le permet	01.06.2017	
Remerciements	Emilienne WAGNIÈRE	Démantèlement du trafic de drogue à Yverdon-les-Bains	01.06.2017	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Effet suspensif du recours bloquant les travaux de réalisation de la route de contournement	01.06.2017	
Question	Gildo DALL'AGLIO	Suite donnée à la résolution adoptée par le Cc le 06.10.2016 concernant l'amélioration des conditions de travail des Conseillers communaux	01.06.2017	
Question	Olivier JAQUIER	Recours données personnelles d'une naturalisation sur procès-verbal. Force de loi du Préposé à la protection des données par rapport au Conseil communal	01.06.2017	
Interpellation	Julien WICKI	Extension des horaires d'ouverture des magasins yverdonnois	15.06.2017	
Interpellation	Marceline MILLIoud	Signalétique en ville pour les personnes à faible capacité visuelle ou non-voyantes	15.06.2017	
Question	Ruben RAMCHURN	Suite question du 2 mars 2017 Encadrement des élèves aux devoirs surveillés	15.06.2017	
Question	Michel DUBEY	Séjour de la Municipalité à Collesano	15.06.2017	
Question	Giancarlo VALCESCHINI	Suite motion du 8 mars 2012 Pour un éclairage public économique, écologique, sans pollution lumineuse et conforme aux normes	15.06.2017	
Question	Ruben RAMCHURN	Règlement de police	15.06.2017	
Question	Ramesh VASWANI	Arrêt de bus du chemin de la Colline	07.09.2017	
Interpellation	Emilienne WAGNIÈRE	Bateau amarré dans la Thièle	07.09.2017	
Question	Nicolas DURUSSEL	Infractions cyclistes	07.09.2017	
Postulat	Ruben RAMCHURN	Un marché nocturne pour dynamiser notre centre-ville	07.09.2017	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
Question	Stéphane BALET	Arrêté d'imposition 2018	07.09.2017	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Sécurité des piétons au croisement rue de Graveline et avenue des Trois-Lacs	07.09.2017	
Question	Ruben RAMCHURN	Commission des naturalisations	07.09.2017	
Question	Olivier JAQUIER	Organisation des rendez-vous de la Place par l'association « Castrum & Cie »	07.09.2017	
Projet	Giancarlo VALCESCHINI	Modification du règlement du Conseil communal, à l'article 40 al. b et 49b	05.10.2017	Prise en considération et renvoi à la Municipalité
Motion	Aude BRIAND	Pour une politique en matière de gestion du patrimoine immobilier de la commune	05.10.2017	Renvoi à une commission
Question	Christian GIROUD	Politique phytosanitaire de la commune et suite du Postulat Michaud du 3 mars 2016 "Objectif zéro pesticide - Biodiversity"	05.10.2017	
Postulat	Fanny SPICHIGER	Pour une réflexion autour de la création d'un espace de consommation sécurisé et supervisé	05.10.2017	Renvoi à une commission
Question	Roland VILLARD	Conditions de travail des policiers	05.10.2017	
Question	Didier FORESTIER	Le bruit use	02.11.2017	

Objet	Auteur	Sujet	Date	Remarque
Question	Martin LOOS	Déplacement et agrandissement de la vélo-station de la gare	02.11.2017	
Postulat	Vassilis VENIZELOS	Besoins en équipements et en infrastructures : il faut trouver de nouvelles sources de financement	02.11.2017	Renvoi à une commission
Interpellation	Ruben RAMCHRUM	Non à la ségrégation des automobilistes	02.11.2017	
Question	Olivier MAIBACH	Transmission du budget 2018 au Conseil communal	02.11.2017	
Vœu	Céline EHRWEIN NIHAN	Propos à connotation raciste	02.11.2017	
Question	Ervin SHEU	Heure de gratuité pour les transports publics	02.11.2017	
Question	Didier FORESTIER	Pont CFF-TRAVYS au-dessus de la Thièle	07.12.2017	
Interpellation	Maximilien BERNHARD	Conditions de travail des Conseillers communaux	07.12.2017	Résolution adoptée
Question	Julien WICKI	Continuité Postulat 06.10.2016 Développer la carteCulture, adhésion nouvelles institutions sportives	07.12.2017	
Question	Céline EHRWEIN NIHAN	Plans directeurs mobilité douce et circulations, aménagements pour personnes à mobilité réduite	07.12.2017	
Interpellation	Stéphane BALET	Statut des policiers PNV	07.12.2017	Résolution adoptée
Vœu	Pierrette ROULET-GRIN	Nouveau lieu d'assemblée pour le Conseil communal	07.12.2017	
Question	Ervin SHEU	Abribus des transports publics de la Ville	14.12.2017	

Observations de la Commission de gestion

OBSERVATION SUR GESTION 2014 MAINTENUE PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2015 ET 2016

Observation 1.2 Commission Urbanisme et Mobilité

Remarque de la Commission de gestion : la commission Urbanisme et Mobilité s'est réunie le 12 novembre 2015, mais à début mai 2016, soit presque 6 mois après, rien n'a encore été fixé pour une nouvelle rencontre, ce qui est inquiétant pour une commission qui devrait se réunir plusieurs fois par année et qui ne s'est réunie en fait que deux fois en deux ans !

Réponse :

La Commission urbanisme et mobilité se réunit désormais régulièrement ; elle est convoquée en fonction de l'avancement des dossiers qu'elle définit.

27 septembre 2016 : L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil des membres et tour de table
- Présentation des objectifs et de la composition de la Commission
- Présentation des filières « Urbanisme » et « Mobilité »
- Présentation des projets de développement et d'aménagement le long de l'avenue Haldimand, entre la rue St-Roch et l'avenue des 4-Marronniers

- Organisation des prochaines séances
- Questions et discussions.

27 mars 2017 : L'ordre du jour a été établi sur la base des demandes émises par ses membres, il comprenait les points suivants :

- Coordination des études mobilités et leur articulation dans le plan des investissements :
Mesures mobilité douces d'AggloY
Plan de la mobilité douce (MD)
Plan des circulations (PCIR)
Stratégie des zones 30
- Etude d'assainissement du bruit routier.

La séance prévue le 20 juin 2017 a dû être annulée, en raison de l'indisponibilité de dernière minute des deux présidentes. La prochaine séance se tiendra le 3 octobre 2017. L'ordre du jour n'a pas été encore établi.

La Municipalité estime que cette commission fonctionne désormais à satisfaction.

OBSERVATIONS SUR GESTION 2015 MAINTENUES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2016**Observation 1.1.1. Comptabilité indépendante pour les associations intercommunales**

La COGE demande à la Municipalité de faire respecter l'article 125 al. 1 de la loi sur les communes qui précise que « l'association tient une comptabilité indépendante soumise aux règles de la comptabilité communale ».

Réponse :

Comme la Municipalité l'avait déjà indiqué en 2016, la comptabilité du SDIS est indépendante de la comptabilité communale, dans le sens qu'elle fonctionne en tant que mandant à part entière, ce qui n'est pas le cas de PNV. La comptabilité de PNV est en revanche intégrée dans la comptabilité communale, par la création d'un dicastère propre intitulé : 611 coût de la Police régionale, qui fait partie du Service de la sécurité publique. Il n'est pas rare dans le paysage des collectivités communales vaudoises de voir une association intercommunale être intégrée dans la comptabilité de la commune-siège, spécialement lorsque celle-ci absorbe plus de 83% des coûts nets de l'association, en gère les ressources humaines et agit en tant que commune boursière. Sur un plan pratique, si la comptabilité de PNV venait à devenir indépendante, sa gestion ne serait plus assurée par le Service des finances mais par l'administration de l'association, comme c'est le cas pour le SDIS. Les imputations internes entre la Ville et l'association seraient supprimées au profit d'un système de facturation directe entre les deux entités, ce qui pourrait conduire à des charges supplémentaires pour PNV dans sa gestion.

La Municipalité considère dès lors que les règles découlant de la loi sur les communes sont respectées et que la solution retenue est efficiente, dans la mesure où elle évite de devoir créer une administration propre à l'association qui ferait partiellement doublon avec celle de la Ville.

Observation 1.1.2. Comptes et rapports des entités intercommunales

La COGE demande à la Municipalité de faire en sorte que comptes, budgets, rapport de gestion et rapport de la commission de gestion des entités intercommunales soient rapidement et facilement accessibles (art. 9 de la loi sur l'information).

Réponse :

Comme la Municipalité l'avait relevé en 2016, les documents tels que comptes, budgets, rapport de gestion et rapports de commission des entités intercommunales sont des documents qui ne lui appartiennent pas, mais qui ressortissent aux compétences des entités intercommunales considérées (associations de communes), qui disposent d'une personnalité juridique propre, de droit public. Tout intéressé peut donc s'adresser directement aux organes de ces entités pour obtenir copie de tels documents, dans les limites des dispositions légales applicables. De même, il appartient à l'association intercommunale considérée de déterminer si elle entend ou non rendre de tels documents accessibles à quiconque, par exemple sur un site internet, ou si elle entend en

restreindre la consultation dans la limite des dispositions légales applicables. A l'instar des documents émanant d'autres communes, il ne revient dès lors pas à la Municipalité d'Yverdon-les-Bains de les publier, ni de les fournir à des tiers ou de les rendre accessibles.

Observation 1.1.3. Facturation des prestations de la ville-centre

La Municipalité est invitée à s'assurer que toutes les prestations fournies par la Ville aux entités intercommunales soient dûment facturées.

Réponse :

Le Service des finances veille à ce que l'ensemble des prestations fournies par la Ville aux entités intercommunales soient refacturées correctement et proportionnellement à l'effort fourni. Pour PNV, il faut rappeler que la Commune facture un montant non négligeable de CHF 40'000.- à l'association pour sa gestion ; pour ce qui est du SDIS, la Commune facture un montant de CHF 10'000.- Ces montants comprennent l'effort du Service des ressources humaines de la Ville. De plus, l'opportunité de gérer les RH de PNV permet à la Ville de conserver une certaine maîtrise sur les effectifs de l'association, au vu de son importante participation financière.

La Municipalité continuera quoi qu'il en soit de veiller à ce que les prestations effectuées pour le compte des entités intercommunales soient dûment facturées, comme cela est déjà le cas.

Observation 1.3 Contrat de prestation avec TRAVYS

La COGE demande à la Municipalité de finaliser rapidement le contrat de prestation avec TRAVYS.

Réponse :

Comme la Municipalité l'a relevé dans son préavis PR17.10PR du 22 mai 2017, travailler avec TRAVYS sur la base d'un contrat de prestations est l'objectif de la Ville. Pour ce faire, celle-ci travaille actuellement sur la définition d'un cahier des charges des prestations attendues de TRAVYS et sa quantification. La société TRAVYS s'est engagée à fournir pour le mois d'octobre 2017 une estimation de ces prestations qui puisse être discutée avec une délégation de la Municipalité lors d'une séance commune en novembre 2017, en vue de définir un contrat-cadre qui sera présenté à la Municipalité au printemps 2018. Ce contrat-cadre devra également être accepté par les Communes de Cheseaux-Noréaz et Montagny-près-Yverdon.

Au vu des démarches en cours, la Municipalité estime réaliste de considérer qu'un tel mandat de prestation pourra être finalisé en vue de sa mise en application pour l'exercice 2019.

Observation 2.2. Accès internet dans les locaux scolaires

La COGE demande à la Municipalité de prendre de toute urgence les mesures indispensables pour achever la connexion informatique des locaux scolaires, vu la nécessité d'un accès internet performant dans l'enseignement actuel.

Réponse :

De manière générale, l'évolution des moyens de communication et d'enseignement au cours des dernières années a été fortement impactée par l'arrivée de nouvelles technologies. La Municipalité est pleinement en accord sur le principe d'une adaptation du réseau informatique dans l'ensemble des bâtiments scolaires afin de répondre au mieux aux nouveaux besoins en matière informatique induits par les nombreuses mutations de l'école vaudoise. La Municipalité relève cependant que des différences importantes de prise en charge existent à ce sujet entre les communes. De plus l'accord financier de 2013 entre les communes et l'Etat prévoyait la mise en œuvre d'une nouvelle convention Canton-communes au sens de l'article 27 LEO, dont l'objectif est de traiter des normes en matière de constructions et d'équipements scolaires. Les travaux de réflexion sur le plan politique ont démarré en mai 2016 entre les représentants de l'UCV et l'Etat.

Lors de l'assemblée générale de l'Union des communes vaudoises qui s'est tenue le 10 juin 2017 à Chamblon, le Conseil d'Etat a à nouveau été interpellé sur ce point. Les communes insistent en effet sur le point que le dossier avance désormais et que les règles applicables soient définies de manière claire.

Si des travaux relatifs à des connexions informatiques devaient être décidés et entrepris par la Ville pour l'ensemble des locaux scolaires sans attendre le résultat de ces négociations, il est peu probable que le Canton entre ultérieurement en matière pour une prise en charge rétroactive de ces investissements. Au vu de la situation financière de la Commune, la Municipalité estime donc qu'il est judicieux d'attendre les résultats découlant des négociations en matière de répartition des charges entre les communes et l'Etat pour les équipements scolaires avant d'entreprendre de lourds investissements qui, le cas échéant, pourraient devoir être pris en charge par l'Etat, en tout ou partie. On rappellera toutefois qu'à l'occasion de la construction du collège des Rives, ainsi que pour l'extension du collège de la Villette, la Municipalité a fait exception à ce principe en optant pour l'achat de tableaux interactifs. Il n'y avait en effet pas de sens à acheter des tableaux noirs, qui ont un coût relativement important, alors que ceux-ci ne sont plus adaptés aux besoins actuels de l'enseignement et qu'il faudrait les remplacer une fois que les résultats des négociations en matière de répartition des charges entre les communes et l'Etat seront connus.

Observation 6.1 Coûts de la Police Nord vaudois

La COGE demande à la Municipalité d'entamer d'urgence une réflexion sur les coûts de la Police régionale pour la Ville d'Yverdon-les-Bains.

Réponse :

La Municipalité relève que les coûts de Police Nord vaudois ont, dès l'époque de sa création, été maîtrisés. Par ses représentants au Comité de direction de PNV, la Municipalité, met un point d'honneur à faire en sorte que l'enveloppe budgétaire votée chaque année dans le cadre du Conseil intercommunal, et dont la part communale est portée au budget de la Ville, soit respectée. Les coûts pour la Ville sont donc connus et maîtrisés. Sur ce point, la Municipalité n'a pas de complément à apporter à sa réponse.

Observation 8.1 Déchets sauvages : traitement des dénonciations

La COGE demande à la Municipalité d'assurer que les sanctions frappant les contrevenants au règlement sur les déchets soient rendues publiques, pour renforcer la dissuasion.

Réponse :

Les dénonciations pour des infractions liées aux déchets sont transmises à la Commission de police, qui dépend du Service de la sécurité publique (SSP), pour instruction et le cas échéant sanction.

La législation en matière de protection des données personnelles ne permet pas de publier les prononcés de sanctions, ni de transmettre des informations qui permettraient de reconnaître ou d'identifier les contrevenants. Il s'agit en effet de données sensibles au sens de la loi. Dans la mesure où la sanction prononcée dépend, dans une large mesure, de la situation de fait concrète ou de la situation personnelle du dénoncé, de telles informations ne peuvent dès lors pas être rendues publiques.

Cela étant, la Commission de police a reçu, pour l'année 2016, 215 dénonciations concernant des infractions au règlement en matière de déchets. Le nombre de dénonciations est en forte hausse depuis le début de l'année 2017, puisque 221 dénonciations ont déjà été effectuées à ce jour, uniquement pour des infractions en matière de déchets.

La Commission de police transmettra désormais à la Municipalité et au Service des travaux et de l'environnement (STE) une statistique trimestrielle comprenant le nombre de sanctions envoyées, le nombre de sanctions payées et le nombre de sanctions en cours d'instruction.

Observation 9.2 Nouveau Collège des Rives

La COGE demande à la Municipalité de tout mettre en œuvre pour réduire les retards pris pour la construction du nouveau collège des Rives et assurer sa mise à disposition en début juin 2019 au plus tard.

Réponse :

La Municipalité ainsi que le Service de l'urbanisme et des bâtiments (URBAT) se sont pleinement engagés pour faire en sorte que le Collège des Rives ouvre ses portes à la rentrée scolaire 2019.

Le terrain a été affecté en zone d'utilité publique le 20 septembre 2016, le permis de construire a été obtenu le 1^{er} novembre 2016 et le préavis relatif au crédit de construction a été accepté par le Conseil communal le 1^{er} décembre 2016.

Les travaux de construction du nouveau Collège des Rives ont été adjugés à l'entreprise générale Implenia au printemps 2017 et les travaux ont débuté dans la foulée.

A ce jour, les travaux d'excavation sont terminés et il n'existe aucune raison de penser que les délais annoncés ne puissent être tenus. En l'état de la situation, tout laisse penser que la rentrée scolaire 2019 pourra avoir lieu dans le nouveau collège.

Observation 9.5 Dépassement de crédit rénovation TBB – La Grange

La COGE invite la Municipalité à soumettre immédiatement à l'approbation du Conseil, selon l'art. 99 du règlement, les dépenses supplémentaires liées aux travaux de rénovation du Théâtre Benno Besson et du restaurant La Grange.

Réponse :

Le dépassement du crédit de construction relatif à la rénovation du Théâtre Benno-Besson (TBB) a fait l'objet d'un préavis qui a été rédigé dès que l'entier des coûts a été connu par la Municipalité. Ce préavis a fait l'objet de quatre séances de la Commission ad hoc du Conseil communal et a été accepté en date du 2 février 2017 par le Conseil communal.

La Municipalité a ainsi donné suite à cette observation.

OBSERVATIONS SUR GESTION 2016

1. MUNICIPALITE

1.3 TRAVYS

Observation 1.3.1 Lettre de mission TRAVYS

La COGE demande instamment à la Municipalité de fournir à sa représentante au sein de TRAVYS une lettre de mission claire l'incitant à défendre les intérêts d'YLB.

Réponse :

Voir réponse à l'observation 1.3.2.

Observation 1.3.2 Contrat de prestation avec TRAVYS

La COGE invite la Municipalité à se donner les moyens, que ce soit au travers de sa filière Mobilité

ou sous une autre forme, en vue d'obtenir un contrat de prestation entre TRAVYS et la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Réponse :

Collaborer avec TRAVYS sur la base d'un contrat de prestations est l'objectif de la Ville. Pour ce faire, cette dernière travaille sur la définition d'un cahier des charges des prestations attendues de TRAVYS et sur leur quantification. Ce cahier des charges permettra à la Ville de négocier un forfait avec TRAVYS.

2. ADMINISTRATION GENERALE

2.1 SECRETARIAT GENERAL

Observation 2.1 Cahiers de charges

La COGE demande à la Municipalité de faire établir des cahiers des charges des diverses commissions extraparlimentaires avec missions, objectifs et nombre probable de séances par année. Les listes des commissaires devraient figurer dans le rapport de gestion et également sur le site de la Ville pour que les citoyens sachent à qui s'adresser.

Réponse :

La Municipalité comprend cette remarque. Pour ce qui est des listes des commissaires, le Secrétariat général a accompli au début de la législature un grand travail de mise à jour, afin de disposer d'une base de données claire et actuelle. Ces listes figurent dans le rapport de gestion et elles sont donc accessibles aux personnes intéressées. A terme, on peut imaginer qu'elles figurent sur le site Internet de la Ville, actuellement en cours de refonte.

L'ampleur des activités de chaque commission est variable. Le point commun de toutes ces commissions consiste en leur rôle consultatif, dès lors que toute décision relève de la Municipalité ou

des services à qui cette compétence a été déléguée conformément à la loi sur les communes. Certaines commissions disposent déjà formellement d'un cahier des charges. Pour les autres, la Municipalité veillera à formaliser le cadre dans lequel elles travaillent, soit sous forme de cahier des charges, soit sous une autre forme appropriée.

Observation 2.2 Accès télévisuel

La COGE invite la Municipalité à proposer un accès télévisuel facile à toute personne désireuse de suivre le Conseil Communal, en fonction de son fournisseur de service.

Réponse :

Aujourd'hui, tous les abonnés d'UPC et de VO Energies ont accès à « Vivre », le canal d'information de la Ville. Des négociations sont en cours avec Swisscom aux fins d'inclure ce canal dans l'offre de cette société, mais Swisscom ne retient actuellement plus que des chaînes de télévision diffusant un programme varié 24h/24. Une issue favorable des négociations n'est donc pas garantie.

2.3 SERVICE DES SPORTS

Observation 2.3 Plan directeur des Sports

La COGE invite la Municipalité à finaliser le plan directeur des Sports afin d'optimiser les synergies et la cohérence notamment dans le projet Gare-Lac.

Réponse :

Le Service des sports a soumis un projet de plan directeur du sport à la Municipalité le 10 mai 2017. La Municipalité a pris acte de l'observation de la Commission de gestion et ne manquera pas de communiquer à ce sujet dans les meilleurs délais.

2.4 RH RESSOURCES HUMAINES

Observation 2.4 Révision du règlement du personnel

La COGE, constatant que des problèmes de gestion du personnel sont liés à un règlement dépassé, demande à la Municipalité de mettre une priorité pour que la révision du règlement du personnel aille régulièrement de l'avant et que les RH mettent tous les atouts de leur côté pour assurer la réussite de ce projet.

Cependant, la complexité du sujet et les nombreuses parties impliquées nécessitent de mettre un accent particulier sur la forme du projet, afin de se donner un maximum de chances de réussite. L'année 2017 devrait permettre au projet d'entrer dans une phase opérationnelle. Notons toutefois que le Statut actuel ne crée pas en tant que tel de problèmes dans la gestion du personnel communal, bien qu'il mérite une révision afin d'être en phase avec la réalité d'une administration moderne.

Réponse :

La réflexion sur le projet de révision du Statut du personnel a été lancée au niveau du service RH.

3. SERVICE DE LA CULTURE

Observation 3.1 Secrétariat de la culture

La COGE demande à la Municipalité d'examiner le fonctionnement et les moyens du secrétariat de la Culture.

Réponse :

Le Service de la culture travaille en étroite collaboration avec les Services SPORTS, JECOS, SSP et URBAT pour définir un cadre d'animation dynamique, respectant la typologie actuelle et future du Parc. Ces réflexions sont menées en relation avec la Commission événementielle et en adéquation avec le Plan directeur des Rives, conduit par URBAT. Pour l'été 2017, la Municipalité a validé un programme d'animations (culture et loisirs) regroupant des acteurs locaux, sous l'égide d'une association coordonnatrice.

Réponse :

Le Service de la culture connaît une période très intense. En plus de l'intégration de l'Agenda 21 et de la location des salles, qui a nécessité une réorganisation très rapide et une phase d'adaptation, le service est en charge de la coordination de quatre événements venant augmenter la charge habituelle de travail : il s'agit de la Schubertiade d'Espace 2, du 1^{er} août à la Plage, de la relance des Jeux du Castrum et de la nouvelle formule d'animations aux Rives du lac. Dans ce contexte exceptionnel, il est difficile d'évaluer les moyens à disposition pour un fonctionnement ordinaire. Un point de situation sera fait en fin d'année 2017 par le service et, le cas échéant, une proposition sera faite à la Municipalité dans la perspective du budget 2019.

Observation 3.3 Tribunes de l'hippodrome

La COGE demande à la Municipalité de réaffecter les locaux des Tribunes de l'hippodrome pour répondre aux nombreux besoins exprimés depuis 2014.

Réponse :

L'affectation de cet espace sous les tribunes est actuellement en réflexion et pourrait prendre la forme d'un lieu polyvalent d'animation et de rencontre. Une utilisation par les écoles est envisageable en journée, par exemple pour les élèves du futur collège des Rives. Hors des périodes scolaires (soirs, week-end et vacances), l'espace pourrait bénéficier aux sociétés locales et aux animations du Parc des Rives.

3.2 Observation Parc des Rives

La COGE prie la Municipalité de renseigner le Conseil communal sur sa vision de l'ensemble des activités culturelles, sportives et autres qui se dérouleront sur l'ensemble du Parc des Rives et des alentours.

4. ENERGIES / SEY

Observation 4.1 Plan directeur du gaz

La COGE invite la Municipalité à finaliser le plan directeur du gaz.

d'élaboration et d'optimisation du modèle de données, qui constitue l'étape 1 de la réalisation du plan directeur du gaz. Les étapes suivantes – diagnostic du réseau existant, prévision d'évolution du réseau et optimisation du réseau de distribution – seront engagées dès la fin des travaux de modélisation des données, et suite à l'engagement, en cours, d'un nouveau chef de section eau et gaz.

Réponse :

La Municipalité dispose, pour le Plan directeur du gaz, d'un budget de CHF 100'000.-. A ce jour, CHF 69'584.40 ont été engagés, essentiellement pour des travaux d'inventaire des données,

Observation 4.2 Facturation

La COGE invite la Municipalité à améliorer les processus de facturation.

Réponse :

Une étude menée en 2015 a débouché sur une amélioration de la trésorerie d'un million de francs en 2016.

En 2017, le SEY est sur le point de lancer un appel d'offres visant la refonte du processus de facturation afin de réagir aux évolutions du marché de l'énergie (refoulement / autoconsommation / libéralisation). Il prévoit également d'offrir aux clients un guichet virtuel afin de les fidéliser en vue d'une possible libéralisation du marché.

5. JECOS SERVICE JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Observation 5.1 Sécurité colonies

La COGE demande au service responsable des colonies de résoudre sans délai les problèmes liés à la sécurité (barrières et échelles) et à veiller au respect des normes (cuisine).

Réponse :

Concernant la sécurisation des garde-corps et barrières des colonies, la Municipalité est dans l'attente de devis demandés par l'intermédiaire du responsable des colonies.

Pour ce qui est de la colonie de Jolie Brise, il a été constaté qu'un élément du garde-corps de la terrasse, sur une longueur d'environ 80 cm, était non conforme aux prescriptions applicables, puisqu'il avait une hauteur de 74 cm. De plus, la totalité du garde-corps a une hauteur de 90 cm au lieu des 100 cm requis par la réglementation actuelle; ce garde-corps est toutefois conforme à la réglementation applicable à l'époque.

Lors d'un contrôle à la colonie de Mauborget, le Service URBAT a également pris note que la sécurisation des portillons donnant accès à l'échelle de secours en façade aval doit être améliorée. Cette prestation a également été demandée aux serruriers chargés de remettre une offre pour les barrières de la colonie de Jolie Brise.

Ces éléments seront mis en conformité dans les semaines à venir.

S'agissant de la mise aux normes des cuisines, le propriétaire n'en a pas l'obligation, en l'absence de travaux importants nécessitant le dépôt d'une mise à l'enquête publique. Actuellement, seules les interventions d'urgence sont traitées, par exemple le changement du lave-vaisselle de Jolie Brise, lequel a été remplacé en 2016.

En cas d'urgence, elles peuvent être réalisées de suite et financées soit par une demande de crédit complémentaire soit, pour des montants de faible importance, prises sur le budget de l'année en cours. L'exemple du beamer mentionné dans le rapport est l'exemple type d'une demande qui n'a pas pu être prise en charge sur les budgets de l'année et qui, après discussion avec JECOS, a été prise en charge par ce dernier.

Observation 5.3 Mission des colonies

La COGE suggère à la Municipalité de conduire une réflexion d'ensemble au sujet des missions de ces deux colonies et de leur avenir et de se pencher sur la promotion qui peut être améliorée. Il serait bien de savoir ce qu'il faut investir et comment.

Réponse :

Il faut tout d'abord préciser que la gestion des colonies est répartie sur trois services de la Ville :

- le Service de l'urbanisme et des bâtiments, pour la gestion des bâtiments et infrastructures,
- le Service de la culture, pour la gestion des locations, et
- le Service de la jeunesse et de la cohésion sociale en tant qu'utilisateur des deux colonies pour les colonies organisées par la Commune et les écoles (école à la montagne et camps de ski).

Au vu de cette situation et afin de pouvoir répondre aux observations 5.3 et 5.4 de la COGE, la Municipalité a mandaté le Service JECOS pour créer un groupe de travail transversal réunissant des représentants des trois services et, si nécessaire, le Service des finances, afin de mener une réflexion globale au sujet de l'avenir de ces deux colonies (y compris les aspects liés aux charges et à la refacturation interne).

Observation 5.2 Entretien colonies

En lien avec l'observation 1, la COGE invite le service à effectuer quelques interventions peu coûteuses (beamer par ex.) mais qui sont de nature à améliorer les prestations offertes.

Réponse :

Les améliorations aux bâtiments sont prises en compte en début de chaque année, sur la base des demandes faites par les usagers des bâtiments. Ces demandes sont estimées et mises au budget de l'année suivante, pour autant que l'enveloppe globale allouée à l'entretien des bâtiments le permette.

Observation 5.4 Coût des colonies

La COGE invite la Municipalité à faire une étude des coûts réels et totaux des deux colonies et du prix de revient d'une nuitée en colonie (comparatif avec d'autres modes d'hébergement). La COGE demande à la Municipalité de rendre plus compréhensibles les imputations internes liées aux colonies de manière à obtenir des prix réalistes de nuitées.

Réponse :

Voir réponse 5.3.

6. SECURITE PUBLIQUE

6.1 MOBILITE

Observation 6.1 Mobilité au Collège des Rives

La COGE invite la Municipalité à développer l'étude de la mobilité en rapport avec l'impact du Collège des Rives sur l'ensemble de la zone.

Réponse :

Le bureau Christe et Gygax est déjà mandaté à cet effet. Le pilotage de l'étude est assuré par la filière Mobilité, en coordination avec le Service URBAT. Les premiers résultats de cette étude sont attendus pour juillet 2017.

8. STE / TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Observation 8.1 Liste d'attente aux Plantages

La COGE invite la Municipalité à étudier des mesures pour mieux répondre à la demande.

Réponse :

Un travail de mise à jour de cette liste d'attente a récemment été entrepris (contrôle si

déménagement, demande si l'intérêt est toujours présent), réduisant quelque peu le volume des demandes. Pour la suite, la commission des plantages et STE vont suivre cette problématique et voir comment améliorer l'offre en la matière.

10. DIVERS

Observation 10.1 Préavis remis en question

La COGE invite la Municipalité à développer une procédure permettant la remise en question d'un préavis adopté par le CC mais dont tout ou partie est devenu irréalisable.

Réponse :

La loi sur les communes ne prévoit aucune procédure spécifique qui permette de remettre en

cause un préavis au motif qui apparaîtrait être devenu en tout ou partie irréaliste, impossible à réaliser ou qui ne correspondrait plus aux nouvelles orientations politiques de la Commune. En pareil cas, il appartient soit à la Municipalité de présenter un nouveau préavis, dont le dispositif corrige les effets indésirables du premier, soit au Conseil communal de voter une motion qui aurait été déposée dans ce sens.

OBSERVATIONS SUR GESTION 2016 MAINTENUES PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN 2017

Observation 1.3.1 Lettre de mission TRAVYS

La COGE demande instamment à la Municipalité de fournir à sa représentante au sein de TRAVYS une lettre de mission claire l'incitant à défendre les intérêts d'YLB.

Réponse :

La question des lettres de mission à adresser aux représentants de la Municipalité dans les organes dirigeants de sociétés s'est posée à la plupart des Villes vaudoises. Toutefois, en raison de sa complexité, cette démarche n'a généralement pas abouti. A Yverdon-les-Bains toutefois, la Municipalité a établi des lettres de mission à ses représentants dans diverses sociétés (voir Préavis PR 11.24PR du 22 août 2011). Tel n'a cependant pas été le cas à l'époque pour la société TRAVYS SA. Avec le changement de législature et, dans plusieurs cas, de représentant au sein de plusieurs de sociétés considérées, il n'est toutefois pas possible de reprendre purement et simplement, sans autre analyse, le canevas établi à l'époque. La Municipalité a donc décidé de revoir, respectivement d'élaborer, toutes les lettres de mission données à ses représentants dans des sociétés commerciales d'une certaine importance. La société TRAVYS en fait bien entendu partie.

Il s'agit d'un travail d'analyse conséquent, qui devrait cependant être terminé au cours du premier semestre 2018.

Observation 1.3.2 Contrat de prestation avec TRAVYS

La COGE invite la Municipalité à se donner les moyens, que ce soit au travers de sa filière Mobilité ou sous une autre forme, en vue d'obtenir un contrat de prestation entre TRAVYS et la Commune d'Yverdon-les-Bains.

Réponse :

Les trois axes actuellement en cours de discussion sont :

- qui fixe le niveau de qualité ? (tolérance au retard, par exemple)
- qui fixe le niveau de prestations attendues ?
- qui prend les risques ? Ce point nécessite par ailleurs d'identifier les risques en question.

Le projet de contrat-cadre TRAVYS n'a pas pu être finalisé pour mars 2018. Selon PV de la Municipalité du 28 mars 2018, le projet de contrat cadre devra être finalisé d'ici l'été 2019.

Vœux de la Commission de gestion

VCEUX 2017 SUR GESTION 2016

5. JECOS / SERVICE JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Vœu 5.1 Accueil pré et parascolaire

La COGE souhaite que l'effort dans le domaine de l'accueil pré-scolaire et para-scolaire se poursuive.

Réponse :

Le JECOS a prévu dans le cadre de son budget 2017 une mise à jour de l'étude démographique réalisée en 2009 pour la planification scolaire. En plus de la planification scolaire, il est prévu d'étendre ce travail aux besoins pré- et parascolaires. Sur cette base, les autorités communales pourront se positionner en toute connaissance de cause par rapport aux

besoins potentiels en terme d'infrastructures scolaires et aux développements nécessaires en termes d'accueil de jour des enfants. Il faut préciser qu'en l'état actuel, rien n'est prévu au plan des investissements.

Vœu 5.2 Planification constructions scolaires

La COGE invite la Municipalité à poursuivre la planification tant territoriale que financière de la construction de bâtiments scolaires.

Réponse : Voir réponse au vœu 5.1.

6. SECURITE PUBLIQUE

Vœu 6.1 Politique de communication

La COGE invite la Municipalité à mettre en place une politique de communication liée à la mobilité, destinée au CC.

Réponse :

La communication de la Mobilité passe par la commission Urbanisme et Mobilité. Tous les partis y sont représentés et peuvent ainsi faire le lien avec leur groupe respectif pour donner un retour des sujets abordés au sein de cette commission.

8. STE / TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT

Vœu 8.1 Lingettes et huiles

La COGE a été étonnée par l'importance des déchets (lingettes) et le rôle des huiles dans les odeurs de la STEP et souhaite qu'une action d'information générale soit donnée sur ces sujets.

Réponse :

Une campagne auprès d'un public cible a été faite en 2016, la commune d'Essertines a également relayé le message auprès du hameau d'Epautheyres. D'autres campagnes suivront.

Vœu 8.3 Procédure Plantages

La COGE souhaite que les procédures visant certains réfractaires soient conduites jusqu'au bout.

Réponse :

Cela sera fait en accord avec la commission.

Vœu 8.2 Mise en valeur STEP

La COGE souhaite que le travail prospectif de la STEP soit encore mieux mis en valeur.

Réponse :

Une plaquette Stripping et plusieurs présentations dans les associations professionnelles ont été faites et seront encore proposées.

Vœu 8.4 Alimentation en eau Plantages

La COGE souhaite que le problème de l'alimentation en eau fasse l'objet d'une étude afin d'assurer à la majorité des utilisateurs une pression d'eau suffisante pour les arrosages.

Réponse :

Une étude réalisée il y a une dizaine d'années arrivait à un montant de plusieurs centaines de milliers de francs. Aucun montant n'est inscrit au plan des investissements. Il faudrait plutôt valoriser la récupération de l'eau de toiture, éviter les arrosages intensifs et l'usage de l'eau pour réfrigérer les boissons.

10. DIVERS

Vœu 10.1 Imputations internes :

La COGE invite la Municipalité à donner, au moment des comptes, une information particulière aux commissions de surveillance sur les imputations internes.

Réponse :

De manière générale une imputation interne est une facturation, au prix de revient ou à un prix d'échange convenu, de prestations effectuées entre services administratifs.

Les imputations internes ont diminué de plus de 33 % entre les exercices comptables 2015 et 2016, qui se montaient respectivement à CHF 40,69 millions et CHF 27,26 millions. Cette grande différence résulte principalement d'un changement de mode de comptabilisation des charges sociales qui depuis l'exercice 2016 sont comptabilisées sur une base effective.

La typologie des différentes imputations internes des comptes 2016 est présentée de la manière suivante :

- 3902/4902 : prestations internes
- 3904/4904 : loyers/locations internes
- 3905/4905 : entretien interne pour bâtiments
- 3908/4908 : répartition des charges indirectes du SEY
- 3909/4909 : intérêts sur investissements

Le service des finances possède des imputations internes relatives au coût de la dette réparties sur les immobilisations de l'ensemble des services de la ville pour un montant total de CHF 4'946'577.- en 2016. Le taux d'emprunt moyen est pris pour base de référence, il était de 2% en 2016.

BUREAU ELECTORAL

L'année 2017 a vu se dérouler 4 scrutins.

VOTATIONS FEDERALE ET CANTONALE DU 12 FEVRIER 2017

Electeurs : 15'135 Participation : 43.48%

Objets :

- CH1 Naturalisation facilitée des étrangers de la troisième génération
- CH2 Création d'un fonds pour les routes nationales et pour le trafic d'agglomération
- CH3 Amélioration des conditions fiscales en vue de renforcer la compétitivité du site entrepreneurial suisse
- VD1 Loi sur la préservation et la promotion du parc locatif

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 71.16%	accepté par 72.83%	accepté par 60.4%
CH2	accepté à 71.53%	accepté par 74.26%	accepté par 61.9%
CH3	rejeté à 55.71%	accepté par 51.31%	rejeté à 59.1%
VD1	accepté à 62.09%	accepté par 55.50%	

VOTATION FEDERALE DU 21 MAI 2017

Electeurs : 15'225 Participation : 39.68%

Objet :

- CH1 Loi sur l'énergie

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 76.60%	accepté par 73.52%	accepté par 58.2%

VOTATION FEDERALE DU 24 SEPTEMBRE 2017

Electeurs : 15'274 Participation : 41.96%

Objets :

- CH 1 Pour la sécurité alimentaire
- CH 2 Financement additionnel de l'AVS
- CH 3 Prévoyance vieillesse 2020

Objet	Résultats YLB	Résultats VD	Résultats CH
CH1	accepté à 90.64%	accepté par 92.03%	accepté par 78.7%
CH2	accepté à 51.49%	accepté par 52.06%	rejeté à 50.05%
CH3	rejeté à 53.06%	rejeté par 50.89%	rejeté à 52.7%

ELECTIONS CANTONALES DU 30 MARS 2017

Renouvellement du Grand Conseil (système proportionnel)

Electeurs : 15'213 Participation : 36.22%

Election de 15 Députés au Grand Conseil (sous-arrondissement électoral d'Yverdon)
7 listes officielles furent déposées.

Les listes suivantes ont déposé une déclaration d'apparementement :

Parti socialiste et Les Verts

Union démocratique du centre et Parti Libéral Radical

Alliance du Centre et Vert'libéraux

N° liste	Dénomination	Abréviation	Nombre de candidats	Sièges obtenus
01	Parti socialiste	PS	15	4
02	Union démocratique du centre	UDC	15	3
03	Parti Nationaliste Suisse	PNS	1	0
04	Alliance du Centre	AdC	12	0
05	PLR Les Libéraux-Radicaux	PLR	15	6
06	Vert'libéraux	Vert'lib	11	0
07	Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	Les Verts	15	2
Total sous-arrondissement d'Yverdon			84	15

Sont élus pour le sous-arrondissement électoral d'Yverdon :

Liste	Dénomination	Suffrages
PLR	JAQUIER Rémy	8'569
PLR	BROULIS Pascal	8'173
PLR	CARRARD Jean-Daniel	7'012
PS	AMARELLE Cesla	6'697
PLR	ROULET-GRIN Pierrette	6'562
PLR	SCHELKER Carole	6'561
PLR	SIMONIN Patrick	6'392
PS	GANDER Hugues	5'571
PS	DESSEMONTET Pierre	5'397
PS	BALET Stéphane	5'075
UDC	GUIGNARD Pierre	4'621
UDC	PAHUD Yvan	4'295
UDC	DURUSSEL José	4'239
Les Verts	VENIZELOS Vassilis	3'399
Les Verts	GLAUSER KRUG Sabine	3'378

Renouvellement du Conseil d'Etat, 1^{er} tour (système majoritaire)

Electeurs : 15'213 Participation : 36.88%

Election de 7 Conseillers d'Etat

8 listes officielles totalisant 15 candidats furent déposées.

Liste	Abréviation	Candidats
vert*libéraux	PVL	POINTET François
Alliance du Centre	AdC	VILLA Sylvie MELLY Serge
Centre-droite, UDC Vaud-PLR.Les Libéraux-Radicaux	UDC	NICOLET Jacques DE QUATTRO Jacqueline BROULIS Pascal LEUBA Philippe
Parti socialiste vaudois	PSV	MAILLARD Pierre-Yves GORRITE Nuria AMARELLE Cesla METRAUX Béatrice
Parti de Rien	PdR	MORAND Guillaume Toto
Centre-droite, PLR.Les Libéraux-Radicaux/UDC Vaud-	PLR	BROULIS Pascal DE QUATTRO Jacqueline LEUBA Philippe NICOLET Jacques
Ensemble à Gauche	EàG	BUCLIN Hadrien MISIEGO Céline LUCCARINI Yvan
Les Verts. Mouvement écologiste vaudois	Verts	METRAUX Béatrice MAILLARD Pierre-Yves GORRITE Nuria AMARELLE Cesla

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %
PSV	MAILLARD Pierre-Yves	3'551	64.19%
PSV	GORRITE Nuria	3'288	59.44%
Verts	MÉTRAUX Béatrice	2'968	53.65%
PSV	AMARELLE Cesla	2'954	53.40%
PLR	BROULIS Pascal	2'941	53.16%
PLR	DE QUATTRO Jacqueline	2'670	48.26%
PLR	LEUBA Philippe	2'634	47.61%
UDC	NICOLET Jacques	1'908	34.49%
AdC	VILLA Sylvie	440	7.95%
PdR	MORAND Guillaume Toto	368	6.65%
PVL	POINTET François	365	6.60%
EàG	MISIEGO Céline	299	5.40%
EàG	BUCLIN Hadrien	285	5.15%
EàG	LUCCARINI Yvan	277	5.01%
AdC	MELLY Serge	221	3.99%

Au niveau cantonal, 5 candidats ont obtenu la majorité absolue et sont élus au 1^{er} tour.

ELECTION CANTONALE DU 21 MAI 2017

Renouvellement du Conseil d'Etat, 2^e tour (majorité relative)

Electeurs : 15'220 Participation : 35.64%

Election de 2 Conseillers d'Etat

7 listes officielles totalisant 6 candidats furent déposées.

Dénomination	Abréviation	Nom des candidats
Centre-droite, PLR.Les Libéraux-Radicaux / UDC Vaud	PLR	NICOLET Jacques CHEVALLEY Isabelle
Parti de Rien	PdR	MORAND Guillaume Toto
Centre-droite, UDC Vaud-PLR.Les Libéraux-Radicaux	UDC	NICOLET Jacques CHEVALLEY Isabelle
Alliance du Centre	AdC	VILLA Sylvie
Parti socialiste vaudois	PSV	AMARELLE Cesla METRAUX Béatrice
Les Verts.Mouvement écologiste vaudois	Verts	METRAUX Béatrice AMARELLE Cesla
Vert'libéraux	PVL	CHEVALLEY Isabelle NICOLET Jacques

Résultats d'Yverdon-les-Bains :

Parti	Nom des candidats	Suffrages obtenus	En %
Verts	MÉTRAUX Béatrice	3'117	57.95%
PSV	AMARELLE Cesla	2'946	54.77%
UDC	NICOLET Jacques	1'769	32.89%
PVL	CHEVALLEY Isabelle	1'684	31.31%
PdR	MORAND Guillaume Toto	342	6.36%
AdC	VILLA Sylvie	342	6.36%

Au niveau cantonal, 2 candidats sont élus au second tour, complétant ainsi le Conseil d'Etat.

MUNICIPALITÉ



MUNICIPALITÉ 2016-2021



Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Police, Incendie et Secours,
Mobilité-Stationnement

Gloria Capt
Municipale
Urbanisme
et Bâtiments

Marc-André Burkhard,
Vice-Syndic
Travaux
et Environnement

Jean-Daniel Carrard
Syndic
Administration générale, RH,
Finances, Sports, Tourisme

Carmen Tanner
Municipale
Culture
et Agenda 21

Jean-Claude Ruchet
Municipal
Jeunesse
et Cohésion Sociale

Pierre Dessemontet
Municipal
Energies

La Municipalité dans sa composition à partir du 1^{er} juillet 2016

Membres, partis et services au 31 décembre 2017

- **M. Jean-Daniel Carrard (PLR),**
Suppléant : M. Marc-André Burkhard
Syndic
Secrétariat général
Service des finances
Service des ressources humaines
Service des sports
- **M. Marc-André Burkhard (PLR),**
Suppléant : M. Jean-Claude Ruchet
Vice-Syndic, Municipal
Service des travaux et de l'environnement
Jumelages
Tourisme
- **Mme Gloria Capt (PLR),**
Suppléante : Mme Valérie Jaggi Wepf
Municipale
Service de l'urbanisme et des bâtiments
- **M. Pierre Dessemontet (PS),**
Suppléante : Mme Gloria Capt
Municipal
Service des énergies
- **Mme Valérie Jaggi Wepf (PLR),**
Suppléant : M. Pierre Dessemontet
Municipale
Service de la sécurité publique
Police Nord vaudois
SDIS régional
Mobilité
- **M. Jean-Claude Ruchet (PS),**
Suppléante : Mme Carmen Tanner
Municipal
Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
- **Mme Carmen Tanner (Les Verts),**
Suppléant : M. Jean-Daniel Carrard
Municipale
Service de la culture
Agenda 21

Activités de la municipalité

La Municipalité constituée le 1^{er} juillet 2016 a vécu sa première année complète en 2017. Afin de faire connaître ses intentions pour la Ville d'Yverdon-les-Bains, elle a publié son Programme de législature, qui s'impose comme une série d'objectifs à atteindre au fil de la législature. Ce document guidera le travail de la Municipalité et de l'entier des collaborateurs de la commune jusqu'en 2021.

Le dicastère du Tourisme, qui avait été attribué depuis le début de la législature au syndic Jean-Daniel Carrard, a été affilié au vice-syndic Marc-André Burkhard au 1^{er} octobre 2017. Afin d'assurer une transition efficiente, le syndic restera le délégué de la Ville au Conseil d'administration de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat SA (LNM) jusqu'à sa prochaine assemblée générale ordinaire, prévue en juin 2018. Par ailleurs, le syndic continuera à représenter la Ville auprès de la Coordination des Villes de Suisse Romande (CVSR), dès lors que cette représentation est en général assurée par le président de l'exécutif.

Pour répondre de manière efficiente aux nombreux défis urbanistiques et immobiliers qui attendent Yverdon-les-Bains, la Municipalité a décidé de faire évoluer l'organisation d'URBAT et de proposer une

nouvelle structure composée d'un Service de l'urbanisme, piloté par le chef de l'ancien service URBAT Markus Bärtschi, ainsi qu'un Service des bâtiments. Un nouveau chef de service en la personne de Thomas Czaka, ancien responsable de la Section information du territoire (SIT) au Service des finances de la Ville d'Yverdon-les-Bains, est entré en fonction le 1^{er} janvier 2018.

En 2017, les citoyens vaudois ont été appelés à élire le Grand Conseil et le Conseil d'Etat vaudois pour la législature courant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. Jean-Daniel Carrard et Pierre Dessemontet ont été élus à la députation et représentent désormais le district au Grand Conseil. Madame Cesla Amarelle ayant accédé au Conseil d'Etat, la Municipalité a organisé une réception en son honneur au Théâtre Benno Besson.

La Municipalité a effectué sa sortie de législature à Collesano, en Sicile. Une charte d'amitié lie les deux villes depuis 2004 seulement, bien que l'histoire commune remonte à l'après-guerre, lorsque de nombreux Siciliens sont venus travailler dans la région. Les autorités du lieu et de la province de Palerme ont ainsi inauguré une « Piazzetta Yverdon » en présence de la Municipalité.

Priorités municipales

Les projets de longue haleine définis comme prioritaires se sont poursuivis en 2017 : le réaménagement de la Place d'Armes, le quartier Gare-Lac, la route de contournement, la stratégie de libéralisation du marché des énergies, le déploiement de la fibre optique, la modernisation de la STEP, la maîtrise du niveau d'endettement, la lutte contre le deal de rue, l'actualisation des lignes directrices pour la mobilité et le stationnement ou encore les manifestations culturelles à fort rayonnement.

De nombreux autres projets se sont ajoutés au cours de l'année. Ainsi, le parking souterrain de la Place d'Armes a été adjugé au groupe Marti/Amag. Sur la base d'un partenariat public-privé, la conception de ce parking souterrain permettra d'accueillir environ mille places de parc à proximité immédiate de la gare et du centre historique. S'agissant du Collège des Rives, dont l'ouverture est prévue à la rentrée d'août 2019, la première pierre a symboliquement été posée. La cérémonie officielle s'est tenue en présence notamment de conseillers communaux, représentants de la direction des écoles au niveau communal et cantonal, ainsi que des architectes et ingénieurs impliqués dans le chantier. La Ville a validé l'étude sur l'extension et la rénovation du stade municipal. Tout le secteur ouest sera ainsi aménagé pour des infrastructures modernes et adaptées aux besoins des sportifs. Ce projet sera développé en lien étroit avec l'évolution de la parcelle de Sports 5 pour créer des synergies fortes entre les activités sportives et culturelles des deux sites. La Ville a également inauguré l'installation de la 1000^e lampe LED dynamique. Elle a saisi l'occasion de ce cap symbolique pour présenter le

développement de son projet d'éclairage public «à la demande».

Le parc technologique Y-Parc s'est fortement développé en 2017. Ainsi, Incyte SA, société biopharmaceutique internationale spécialisée dans la découverte, le développement et la commercialisation de nouveaux médicaments, prévoit d'y construire une usine afin de poursuivre le développement général de ses produits en Europe. La société espère pouvoir employer quelque 70 personnes, avant la réalisation du nouveau bâtiment. Y-Parc accueillera également le nouveau centre de formation de l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA). A terme, quelque 1000 apprentis et étudiants fréquenteront le futur bâtiment construit sur mesure. Enfin, la demande de permis de construire de Sylvac SA, entreprise spécialisée dans la production d'instruments de mesure de précision, a été déposée en 2017. Sylvac SA déplacera durant le second semestre 2019 son siège ainsi que plusieurs de ses départements à Y-Parc. Ce fort développement a coïncidé avec l'entrée en fonction au 1^{er} septembre 2017 d'une nouvelle directrice, Madame Juliana Pantet.

L'été 2017 a vu se déployer à Yverdon-les-Bains un nombre sans précédent d'événements culturels différents. La Ville a profité de cette grande quantité d'événements pour mettre en place une campagne de communication dans toute la Suisse romande sous forme de programme estival : « Les étés d'Yverdon-les-Bains ». Les trois objectifs de cette campagne ont été atteints: mettre en avant la diversité et la quantité de l'offre culturelle estivale, fédérer les différents acteurs en créant une communication commune sur un même support et

amplifier leur communication respective. Les trois manifestations d'envergure de ce programme estival (Jeux du Castrum, Numerik Games et Schubertiade d'Espace 2), outre leur importante fréquentation (elles représentent 34'000 visiteurs à elles seules) ont participé à dessiner Yverdon-les-Bains d'un trait nouveau dans toute la Suisse romande, notamment grâce à leur importante présence dans les médias suprarégionaux (RTS, presse romande, etc). Elles ont permis à l'ensemble du programme estival de gagner en visibilité, tout en présentant Yverdon-les-Bains comme lieu incontournable de la vie culturelle romande. Les événements à plus fort ancrage local (RDV de la Place, 1^{er} août à la Plage, Antidote festival et Fête des patoisants) ont pu dès lors profiter d'une promotion accrue, aussi bien dans la région qu'à Yverdon même. Ils ont tous atteint ou dépassé leurs objectifs de fréquentation, prouvant l'importance capitale d'une offre culturelle locale et variée à laquelle puisse s'identifier la population yverdonnoise. Cet attachement est encore renforcé par la belle réussite de deux nouveaux projets, tous deux portés par des jeunes, La Dérivée et le festival AlternatYv, qui vivaient respectivement leur première et leur deuxième édition. Dans les deux cas, la capacité créatrice et fédératrice des organisateurs leur a assuré un bon écho parmi les visiteurs ainsi qu'une bonne couverture médiatique locale. Ils rappellent l'importance pour une ville d'être à l'écoute de ses jeunes citoyens en encourageant une culture en constante évolution.

Co-organisée en étroite collaboration entre la RTS et la ville, la Schubertiade d'Espace 2, cette grande manifestation romande de musique classique populaire vivait cette année sa 20^{ème} édition, près de quarante ans après sa première édition à Champvent. Elle a représenté une belle opportunité pour Yverdon-les-Bains de mettre en avant ses atouts d'organisateur de grande manifestation tout en fédérant les différents acteurs culturels, sociaux et économiques autour d'un seul et même événement d'importance nationale. Plus de 13'000 personnes se sont ainsi rendues à la Schubertiade durant le week-end, pour assister aux 150 concerts qui ont presque tous affiché complet.

Du 2 au 24 décembre, les habitants et visiteurs ont été invités à découvrir « Hiver'don », le nouveau marché de Noël d'Yverdon-les-Bains. Mandatée par la Ville, la société régionale Art Show Communication a réalisé cette édition 2017 de concert avec les commerçants, artisans et partenaires locaux avec comme objectifs de créer de nombreuses occasions de se retrouver entre amis, collègues ou en famille ainsi que de permettre aux artisans et commerçants locaux d'exposer leur savoir-faire dans les traditionnels petits chalets.

De nombreuses dates sportives ont également jalonné l'année 2017. La Ville d'Yverdon-les-Bains a accueilli pour la première fois l'ultime étape de l'Urban Project Tour 2017 au Parc des Rives du Lac, événement qui a pour objectif de mettre en valeur auprès d'un large public les sports et expressions

artistiques de la rue. Dans un autre registre, la première conférence « Activité physique – Innovation – Santé », organisée en partenariat avec la HEIG-VD, a réuni plus de 130 professionnels de la santé, du sport et de l'innovation notamment. Placée sous le thème de « l'urbanisme au service de la santé durable », cette conférence a eu pour objectif d'alimenter la réflexion sur les enjeux liés à la santé publique et de créer des synergies entre les différents domaines concernés. Un nouveau Plan directeur des sports a été mis en consultation auprès des milieux intéressés (partis politiques, sociétés sportives yverdonnoises, partenaires du domaine sportif etc.). Avec cinq axes stratégiques de développement, la Ville vise à travers ce programme à répondre à sa mission de service public par une implantation durable, novatrice, formatrice et axée sur le bien-être, devenant ainsi un acteur clé capable d'apporter des propositions concrètes et pragmatiques face aux grands enjeux d'aujourd'hui et de demain. Enfin, la Ville a créé un Club sportif à l'attention des employés de l'administration, dont les objectifs sont d'encourager les employés communaux à pratiquer une activité sportive régulière encadrés par des professionnels durant les heures de loisirs ; de permettre aux personnes plus sédentaires de reprendre une activité sportive en douceur et aux autres de se retrouver pour une pratique en groupe et conviviale, ainsi que de pratiquer une activité physique encadrée à des conditions financières plus basses que celles du marché.

Afin de promouvoir les grands projets et événements de la Ville, celle-ci a mis en place de nouveaux supports de communication. Rive Sud, la nouvelle référence en matière de présentation de ses actualités, est déclinée sur trois supports différents. Avec une page dédiée dans le journal La Région, une newsletter format papier envoyée chez les habitants de la commune et une newsletter digitale, la Ville souhaite informer de ses activités plus souvent et selon les habitudes de tout type de lecteur. Vivre, Canal info Yverdon-les-Bains s'est développé. Le canal télévisuel d'information propose maintenant des reportages sur la vie locale, des informations pratiques telles que les activités des services de la Commune, l'agenda des manifestations, des bulletins météo et tout autre renseignement utile aux citoyens sous forme de pages tournantes ; l'émission « Archives » met en lumière les meilleurs moments du téléjournal de Canal NV.

Les commerces d'Yverdon-les-Bains peuvent désormais rester ouverts une heure de plus le samedi en fin de journée pour être au plus proche des besoins de la clientèle et arborer une position compétitive par rapport aux centres commerciaux situés à l'extérieur de la ville. En compensation, les points de vente ferment une heure plus tôt le vendredi. La Municipalité souhaite ainsi renforcer l'attractivité des magasins du centre-ville.

Actes signés par la Municipalité

VENTES ET PACTES D'EMPTION

- Promesse de vente à Sylvac SA d'un bien-fonds de 4550 mètres carrés à détacher de la parcelle 6443 (PST).
- Promesse de vente à Incyte Biosciences Technical Operations Sàrl d'un bien-fonds à de 20'562 m² à détacher de la parcelle 3016 (PST).
- Promesse de vente à l'Union professionnelle suisse de l'autoroute (UPSA VD) d'un bien-fonds de 8000 mètres carrés à détacher de la parcelle 6443 (PST)
- 3 prorogations de la promesse de vente de la parcelle 5303.
- Vente à terme et conditionnelle d'une surface d'environ 366 mètres carrés à détacher de la parcelle 2040 (rue de l'Ancienne Poste).

SERVITUDES ET CHARGES FONCIERES

- Constitution d'une servitude personnelle en faveur d'Yverdon-les-Bains pour le passage d'une canalisation d'eau de source sur des parcelles des communes de Chamblon et Montagny-près-Yverdon.
- Constitution d'une servitude personnelle en faveur d'Yverdon-les-Bains concernant la création d'un passage public à pied sur les parcelles 1456 et 6450 pour les constructions en cours sur ces parcelles.

STATUTS

- Statuts de l'association intercommunale de l'organisation régionale de la protection civile du district Jura-Nord vaudois.

CONVENTIONS

- Convention pour le déplacement de la station de détente gaz proche de la grande salle de Pomy.
- Convention pour la publication d'une page "Bonjour" dans le tout-ménage du journal La Région.
- Convention avec les Chemins de fer fédéraux suisses (CFF) concernant l'encadrement des mairaines et parrains de gare dans la gare d'Yverdon-les-Bains.
- Convention pour la numérisation des organes de presse du Nord vaudois.
- Convention pour le service de ramonage.
- Convention pour l'entretien des espaces autour du CPNV.
- Convention pour l'octroi d'une subvention pour les travaux communaux sur les routes cantonales en traversée de localité.
- Convention pour la fixation de poutrelles en acier contre l'ouvrage CFF du Pont sur le Buron afin de soutenir le chemin à mobilité.
- Convention avec l'Association des habitants du quartier Isles-Valentin Sud concernant la route de contournement.
- Convention relative à la mise en conformité, à la rénovation du platelage, à la propriété et la conservation du passage à niveau situé au km 3.856 à Yverdon-les-Bains dit "PN de Grand Chau".
- Convention concernant l'octroi de l'aide à fonds perdu pour le fonctionnement des bureaux d'agglomération en 2018-2020.
- Convention pour le maintien de l'ordre et de la sécurité de la gare des CFF et ses abords sur le territoire de la ville d'Yverdon-les-Bains.
- Convention concernant le contrat de bail et les travaux sur les locaux loués à la Rue du Four 1.
- Convention cadre pour la mise en œuvre de programmes d'occupation.
- Convention cadre pour la mise en œuvre de programmes d'occupation.
- Convention de collaboration pour l'édition 2017 du Baleinev.
- Convention de collaboration pour la fourniture de prestation dans les domaines de l'informatique et des télécommunications à la commune de Grandson.
- Convention de collaboration entre la commune et l'association des Cartons et Jardins du cœur.
- Convention de collaboration avec la Fondation du Musée d'Yverdon pour la gestion de l'informatique du Musée d'Yverdon et région.
- Convention de collaboration avec l'association Promotion Santé Vaud dans le cadre du programme cantonal "Ca marche! Bouger plus, manger mieux".
- Convention de partenariat pour l'organisation de cours Urban Training à YLB.
- Convention de partenariat pour la prévention et promotion de la santé à YLB.
- Convention de partenariat entre le Réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et environs (RéAjy) et l'association L'Arche de Noé.
- Convention de collaboration pour offrir des logements de transition à des personnes domiciliées à d'Yverdon-les-Bains.
- Convention de subventionnement concernant la participation financière de la mesure d'aménagement d'infrastructure en faveur des deux-roues non motorisés "Aménagement stationnement cycles, 1ère phase".
- Annexe à la convention entre la Municipalité d'Yverdon-les-Bains et l'Etablissement vaudois

- d'accueil des migrants (EVAM) pour la mise en œuvre du programme d'occupation "Police-cimetière".
- Avenant au contrat relatif au raccordement au chauffage à distance LOTUS avec Grand Hôtel des Bains SA.

- Avenant au contrat relatif au raccordement au chauffage à distance LOTUS avec Cité des Bains SA.

CONTRAT DE COLLABORATION

- Contrat relatif aux prestations de l'architecte pour le projet de parking-silo mutualisé sur le PST.
- Contrat entre La Coccinelle Verte II SA et UAPE LA CROQUETTE pour des repas.
- Contrat entre SEY et EWZ (Elektrizitätswerk der Stadt Zürich) concernant la fourniture d'énergie électrique sous forme d'énergie prévisionnelle.
- Contrat de bail avec Swisscom (Suisse) SA.
- Contrat avec l'Association intercommunale d'épuration de la région Grandson (AIERG) pour le traitement des eaux usées des 9 communes de l'AIERG.
- Contrat pour la mise à disposition du domaine CFF pour le passage de conduites d'électricité traversant sous les voies.
- Contrat d'entreprise pour la réalisation de l'Installation photovoltaïque sur la toiture du collège de la Villette.
- Contrat d'entreprise pour des travaux de génie civil à la Rue du Midi.
- Contrat d'entretien du réseau d'eau potable de la Commune de Chamblon.
- Contrat de subventionnement entre Yverdon-les-Bains et Castrum & Cie pour les années 2017-2019.

REGLEMENT

- Règlement du Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains

Commissions et délégations

Commissions extraparlimentaires

Commission de jumelage		
	Nom	Prénom
Président	Burkhard	Marc-André
Secrétaire hors commission	Gudit	Sindy
Délégation politique		
VERTS	En attente de candidature	
UDC	Wagnière	Emilienne
PSY	Mathys	Mireille
PSY	Tessa	Josy
PLR	Carp	Catherine
PLR	Imsand	Erna
PLR	Riedo	Pierre-Jean
Délégation administrative		
SPORTS	Jobin	Laetitia
JECOS	Junod	Pierre-André
SCU	Kummer	Raphaël
USLY	Jaccaud	Daniel

Commission des naturalisations		
	Nom	Prénom
PSY	Perceval	Hélène
PSY (suppl.)	Hajdari	Nuri
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR (suppl.)	Grandjean	David
VERTS	Delisle	Robin
VERTS (suppl.)	Monzies	Claire
UDC	Wagnière	Emilienne
UDC (suppl.)	Villard	Raluca

Commission Urbanisme & Mobilité		
	Nom	Prénom
Présidentes	Capt	Gloria
	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Tournus assuré par URBAT & SSP/Mobilité	
Délégation politique		
VERTS	Pilllonel	Cédric
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Blum	Pascal
PSY	Perey	Jean-Claude
PLR	de Montmollin	Gilles
PLR	Nicodet	Marc
PLR	Vuithier	Laurent
Délégation technique		
SSP/PNV	Pittet	Pascal
URBAT	Bärtschi	Markus
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna
URBAT	Malignac	Charlotte
Invités		
ATE	Pilllonel	Jean-François
PRO VELO	Guillard	Benoist
TCS	Roulet	Pierrette
STOP aux BOUCHONS	Cochand	Daniel
PROCAP	Québatte	Michel

Commission des plantages		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Willenegger	Jacques
VERTS	Giroud	Christian
UDC	Dubey	Michel
PSY	Banderet	Mireille
PSY	Weissbrodt	Françoise
PLR	Pasteur	Jean-Noël
PLR	Zaretti	Gianfranco
PLR	Forestier	Didier
Délégation technique		
Surveillant	Grandguillaume-Perrenoud	Philippe
Responsable	Willenegger	Jacques
Représentant STE hors com.	Burkhard	Marc-André
Directeur STE hors com.	Rosselet-Christ	Sandro

Commission des Sports		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Aubry	Léona
VERTS	Michaud	Florent
UDC	Durussel	Nicolas
PSY	Vuagniaux	Yves
PSY	Valceschini	Giancarlo
PLR	Gentizon	Eric
PLR	Cerruela	Avelino
PLR	Zbinden	Loïc

Commission Patinoire-Piscines		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Cachin	Virginie
HCY	Morel	Claude
CPAY patinage artistique	Battistolo	Karine
CNY	Zbinden	Gilles
TRIATHLON	de Pury	Renaud
URBAT	Burnod	Eric
ÉCOLES	Meier	Françoise
Intendant	Bättig	Alain

Commission salle omnisport des Isles		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Cheffe du Service des Sports	Dysli-Jeanneret	Ophélie
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Cachin	Virginie
Intendant	Fardel	José
FSG Amis-Gym	Cochand	Quentin
CPNV	Dreosti	Philippe
Unihockey Club YLB	Marendaz	Denis
Volleyball Club Yverdon	Harnischberg	Kevin
USY Handball	Pfister	Yves
Club de basket	Schott	Olivier
URBAT	Gilliéron	David
Écoles	Meier	Françoise

Commission stade et terrains de sports		
	Nom	Prénom
Président	Carrard	Jean-Daniel
Spécialiste des sports	Camps	Pedro
Secrétaire hors commission	Cachin	Virginie
STE	Bossy	Gilbert
Intendant	Girard	Louis
FC Azzurri	Melfi	Liberato
FC Bosna Yverdon	Alic	Nijaz
AFC Yverdon Ducs	Parente	José
Rugby Club Yverdon	Piguet	Vincent
URBAT	Sutterlet	Jean-François
FC Yverdon Sport	Tétaz	Jean-Claude
FC Yverdon Féminin	Vialatte	Linda
Assoc. Yverdon sport junior	Willommet	Alain

Commission du Stand		
	Nom	Prénom
Municipal	Jaggi Wepf	Valérie
Secrétaire hors commission	Collet	Olivier
VERTS	Pittet	Sylvain
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Gaberell	Thierry
PLR	Richard	Yves
PLR	Zaretti	Gianfranco
PLR	Roquier	Laurent
Délégation technique		
SSP/Police administrative	Audemars	Vincent
SSP/PNV	Pittet	Pascal
Intendant stand	Monnin	Eric
Riverains	Givel	Jean-Claude
Tireurs	Regamey	Michel
	Cuendet	Marc-Henri

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
	Nom	Prénom
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-Président Danses folkloriques portugaises	Gaudêncio Das Neves	Manuel
Secrétaire hors commission	Dolci Gindroz	Marie-Christine
Coordinatrice	Blanc	Katja
VERTS	Ehrwein-Nihan	Céline
UDC	Villard	Raluca
PSY	Palany	Kassim
PLR	Terêncio Jacinto	Antonio
Association Erythréenne Suisse Yverdon	Abraha	Daniel
Association des Somaliens du Nord Vaudois	Aden	Hiba
Association des Africains du Nord Vaudois	Agostinho	Agostinho
p.a. Association ProChine	Angéloz	Suek Mooi
Association Oasis du Nord Vaudois	Aroub	Leila
GAMYR	Aubert	Thérèse
GAMYR	Böhi	Frédérique
Association du Souvenir Français	Brisse	Roland
Centre culturel kosovar	Bruti	Behajdin
Association Cores do Brasil	Burdet	Cleide
JECOS	Da Silva	Sonia
Association Inspiration brésilienne	De Oliveira	Samuel
Chambre cantonale consultative des Immigrés	De Souza Kohbrenner	Regula
Oasis du Nord Vaudois	Dhahri	Sonia
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Diomandé Gouesse	Gondo
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Doll	Alain
Association du Souvenir Français	Dos Santos	Christiane
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Doua	Roger
Association Suisse - Kurdistan	Efelti	Suzan
EVAM - Secteurs Nord & Ouest	Foretia	Carine
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Grand	Hélène
Caritas Vaud	Grosjean Dia	Sarah
Bureau Cantonal de l'intégration	Gutmann	Marina
Centre culturel kosovar	Hajdari	Nuri
Coordination Asile Migration Nord Vaudois	Heller	Pierre-Olivier
JECOS	Junod	Pierre-André
Convention des organisations de la PSYiété civile ivoirienne	Gasparini	Salimata

Commission Consultative Suisse-Immigrés		
Association Solidarité et Ecologie	Mamin	Yann
p.a. Cartons / Jardins du Cœur	Masclet	Jean-Pierre
Association Oasis du Nord Vaudois	Mermet	Zahra
Association Lire et Ecrire	Meuwly Schenk	Michèle
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Miteva-Gutknecht	Jasmina
JECOS – Espace Trait d'union	Muller	Johanne
Association AMEX VD-NE Mexique	Leon Näscher	Terisita
Association Afrique Paix et Développement	Ndiaye	Abdoulaye
Association Afrique Paix et Développement	Niang	Moussa
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama	Elodie
JECOS FemmesTische	Pardo	Marisa
Caritas Vaud	Peneveyre	Virginie
Contrôle des habitants	Petit	Claude
Association po-ruski-Y (russe)	Plygunov	Yuliya
Conseil des Seniors	Poulin	Jean-Marc
Allemagne	Reiter	Alfons
Amicale française d'Yverdon-les-Bains	Schlegel	Mia
Association ligue des enseignants et parents albanais (LEPA)	Sheu	Ervin
Association Appartenances	Simeone	Magali
Association Lire et Ecrire	Soleymani	Sarah
Association inspiration brésilienne	Stebler	Patrick
Association Tamil Mandram	Subramaniam	Gnanaseelan
Association macédonienne Aleksandar Makedonski	Trajcevski	Branislav
Association des Camerounais de Suisse	Ntsama Essono Valet	Charlotte
Association Pro Chine	Wang	Guodong
Association des Ivoiriens d'Yverdon et province	Yao	Samuel
SSP/PNV	Zanchi	Pierre-Gilbert

Fondation yverdonnoise pour le logement		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Municipal membre	Ruchet	Jean-Claude
Secrétaire hors commission	Ozeley	Delphine
CS	Baertschi	Markus
CS	Weber	Fabrice
CS	Junod	Pierre-André
URBAT	Wymann	Anne-Florence
JECOS	Zorzi	Damien
Membre externe	Jaquier	Rémy
Architecte conseil	Jimenez	Santiago

Conseil de Fondation Petitmaître		
	Nom	Prénom
Président	Weiler	Christian
Municipale	Capt	Gloria
Municipal	Ruchet	Jean-Claude
Caissier	Raymondaz	Jean-Luc
Secrétaire	Carp	Catherine
Médecin conseil	Kernen	Yann
Membre	Lefébure	Jean
Membre de droit	Petitmaître	Corinne
Délégation politique		
VERTS	Delisle	Robin
UDC	Ramchurn	Ruben
PSY	Dall'Aglio	Gildo
PSY	Gander	Anne
PLR	Lovey	Serge
PLR	Armada	Francisco German
PLR	Gilliéron	Johann-David

Comité de gérance des Fondations Petitmaître		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Mahler	Alice
Caissier	Jaquier	Olivier
Membre	Perret	Adine
Membre	Gaberell	Thierry
Représentante de la famille	Petitmaître	Corinne

Commission consultative des énergies		
	Nom	Prénom
Président	Dessemontet	Pierre
Secrétaire hors commission	Thuillard	Stéphane
FIN	Weber	Fabrice
SIC	Gabella	Laurent
CPNV	Loup	Frédéric
ADER	Marquart	Isabelle
HEIG	Gaille	Charles
SEY	Gendret	Philippe
URBAT	Bärtschi	Markus
STE	Pürro	Marcel
UDC	Tüller	Michael
VERTS	Guerra	Emanuele
PSY	Sheu	Ervin
PSY	Millioud	Marceline
PLR	Bréguet	Jacques
PLR	Pomilio Leuthold	Sebastiano
PLR	Nicodet	Marc

Conseil d'établissement		
	Nom	Prénom
Représentants des autorités communales		
Président	Ruchet	Jean-Claude
Vice-présidente	Di Dario	Sylvie
Secrétaire	Viret	Chloé
VERTS	Martin	Sophie
PLR	Galli Ratano	Cinzia
UDC	Villard	Raluca
Représentant de Ursins et Valeyres s/Ursins	Cruchet	Jean-Yves
Représentante de Chamblon et Champvent	Pinard	Eliane
Représentante de Method, Suscévaz et Treycovagnes	Henny	Sandra
Représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements		
Fondation Petitmaître	Berger	Marc
Médecin scolaire	Carp	Peter
Office orientation scolaire et professionnelle OSP Nord	Marmy	Sylvain
UPP	Zanchi	Pierre-Gilbert
Chef de service JECOS	Junod	Pierre-André
Responsable enfance JECOS	Argenziano	Clélia
Représentante du Conseil des Jeunes	Härginen	Jelena
Bibliothèque publique et scolaire	Meier	Marie-Laure
Représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires		
Directrice	Cantamessa	Magali
Enseignant	Piot	David
Directrice	Meier	Françoise
Enseignante	Martin	Fabrine
Directrice	Blanc-Dely	Martine
Enseignante	Winderickx	Ornella
Directeur	Berney	Georges
Enseignante	Majola	Claire-Lise

Conseil d'établissement		
Représentants des parents d'élèves		
Parent d'élève	Warnery-Hertzeisen	Axelle
Parent d'élève	Rottermann	Guy
Parent d'élève	Mwabana	Bibi
Parent d'élève	Van Mullem	Marie-Pierre
Parent d'élève	Luiselli	Steve
Parent d'élève	Hengrave	Catherine
Parent d'élève	Beutler Gaberell	Stefania
Parent d'élève	Guisolan	Géraldine

Commission culturelle		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Pantet	Sandie
Délégation politique		
VERTS	Romanens	Léa
UDC	Villard	Roland
PSY	Pittori	Patrice
PSY	Perceval	Hélène
PLR	Grandjean	David
PLR	Jaquier	Claude-Anne
PLR	Meystre	Pierre-Henry
Délégation artistique		
Amalgame	Potin	Grégoire
Directeur Maison d'ailleurs	Atallah	Marc
Directeur TBB	Grbic	Georges
Directrice Théâtre Echandole	Mayor	Sophie
Directrice Bibliothèque publique	Meier	Marie-Laure
Dir. Musée d'Yverdon & Région	Terrier-Triscornia	France
Dir. Centre d'art contemporain	Tissot	Karine

Commission Agenda21		
	Nom	Prénom
Présidente	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Mona	Silli
HEIG-VD	Jenny	Clotilde
STRID	Schindelholz	Jean-Paul
Association de la Grande Cariçaie	Le Nédic	Christophe
Office tourisme YLB	Faesch	Dominique
Membre	DuPasquier	Anne
ATE	Chamot	Marie-Claire
Centre Pro Natura Champittet	Pellet	Thierry

Commission d'éligibilité du Parc Scientifique et Technologique		
	Nom	Prénom
URBAT	Bärtschi	Markus
Directrice Y-Parc	Pantet	Juliana
HEIG VD	Liley	Martha

Commission des constructions		
	Nom	Prénom
Présidente	Capt	Gloria
Secrétaire hors commission	Tissot	Joanne
Coordinateur hors commission	Dal Pont	Raphaël
Ingénieur civil	Martin	David
Architecte	Lardieri	Michel
Ingénieur mobilité	Christe	Pascal
Architecte paysagiste	Monnier	Maxime
SDIS	Stehle	Serge
SDIS (suppl.)	Masson	Christophe
SSP/PNV	Audemars	Vincent
URBAT	Bärtschi	Markus
SEY	Brasey	Odile
STE	Anguita	Conception
SSP/Mobilité	Stankovic	Vesna

Commission de salubrité		
	Nom	Prénom
URBAT en alternance	Ghalouni	Stéphanie
URBAT en alternance	Tissot	Joanne
STE	Anguita	Conception
SDIS	Stehle	Serge
SSP/PolCom	Champion	Amaëlle
Médecin	Chausse	Nicole

Commission d'achat des œuvres d'art		
	Nom	Prénom
Municipale	Tanner	Carmen
Secrétaire hors commission	Tissot	Karine
Journaliste et critique d'art	Jaunin	Françoise
Artiste	Porret	Gilles
URBAT	Jobin	Jean-Jacques

Commission Consultative Intercommunale AggloY		
	Nom	Prénom
PLR	Gilliéron	Johann
PLR	Galli Ratano	Cinzia
PLR	Vaswani	Ramesh
PSY	Balet	Stéphane
PSY	Cand	Jean-François
UDC	Ramchurn	Ruben
VERTS	Venizelos	Vassilis

Commission sécuritaire PNV		
	Nom	Prénom
PLR	Gilliéron	Anne-Louise
PLR	Gruet	Philippe
PLR	Vaswani	Ramesh
PSY	Maibach	Olivier
PSY	Valceschini	Giancarlo
UDC	Burdet	Christophe
VERTS	Spichiger	Fanny

Fondation de la Maison d'Ailleurs		
	Nom	Prénom
Président	Gabella	Laurent
Vice-président	Millasson	Gustave
Municipale	Capt	Gloria
Municipale	Tanner	Carmen
Membre	Hirsch	Catherine
Membre	Chaperon	Danièle

Délégations municipales

Jean-Daniel Carrard
Association intercommunale AggloY
Y-PARC SA – Conseil d'administration
Comité des syndics du district
Commission de la Paroisse catholique d'Yverdon
Groupement informatique intercommunal – G21
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Association des responsables communaux des services des sports de Suisse romande et du Tessin
Comité directeur EHNV

Marc-André Burkhard
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
Association médicale du Centre thermal
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Copropriété du Parc Scientifique et Technologique (PST)
Syndicat AF d'autoroutes n°28 & n°47 (Cuarny)
Syndicat AF Chamblon-Treycovagnes
Syndicat AF divers
STRID SA
CRIDEC SA
ORPCI
Conférence TransJurassienne
Réseau des Villes de l'Arc Jurassien
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Commission Tourisme de l'Association de développement du Nord vaudois (ADNV)
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région

Valérie Jaggi Wepf
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Association intercommunale du Centre de Collecte des Sous-Produits Animaux (CCSPA)
OUESTRAIL
TRAVYS SA
Société Industrielle et Commerciale (SIC) - Groupe commerce
Conseil de direction de l'Académie de police de Savatan
Conférence des directeurs des Polices municipales et vaudoises
Organisme de sauvetage des Iris
ORPCI
Groupe de contact EVAM

Gloria Capt
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association intercommunale AggloY
Grand Hôtel des Bains SA & Cité des Bains SA (en liquidation)
Association pour la restauration du Château (ARCHY)
Présidente du Conseil de la Fondation yverdonnoise pour le logement (FYL)
Conseil d'administration de Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Conseil de fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)
Présidente du Comité de gérance des Fondations Petitmaître
Présidente du Syndicat AF Coteau-Est
Présidente du Syndicat AF Clendy-Dessous
Association médicale du Centre thermal

Carmen Tanner
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Office du tourisme et du thermalisme d'Yverdon-les-Bains et environs
Association des communes ARAS - JUNOVA
Fondation du Centre de recherche et de documentation Pestalozzi
Association des Conférences du Château
Fondation du Fonds ancien de la Bibliothèque (FFABPY)
Fondation vaudoise pour le patrimoine scolaire
Fondation du Conservatoire de Musique du Nord Vaudois (CMNV)
Société de Musique L'Avenir, Yverdon-les-Bains
Conseil de fondation du Musée d'Yverdon et région
Fondation de la Maison d'Ailleurs
Conseil de la Fondation pour l'enseignement de la musique (FEM)
Réseau Santé Nord-Broye (RSNB)

Jean-Claude Ruchet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
Association médicale du Centre thermal
Centre Professionnel du Nord Vaudois (CPNV)
PERFORM
AJYR
Parlement des Jeunes
Centre de Rencontre et d'Animation (CRA)
Piscine couverte d'Yverdon-les-Bains SA
Fondation Francioli
Fondation David Bourgeois
Groupe de contact EVAM
Association Yverdonnoise pour l'Accueil de la Petite Enfance (AYAPE)
Fondation AYAPE
Fondation L'Arche des Enfants
Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile de la zone sanitaire VI/Vla (ASPMAD)
Société coopérative d'habitation « LA THIELE »
Ludothèque L'Escargot
Association des communes ARAS - JUNOVA
Conseil de Fondation Petitmaître (Maison d'accueil)

Pierre Dessemontet
Association intercommunale PNV
Association intercommunale SDIS
ORPCI
Société Anonyme de Gestion des Eaux du Nord Vaudois (SAGENORD)
Energies naturelles Mollendruz SA

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

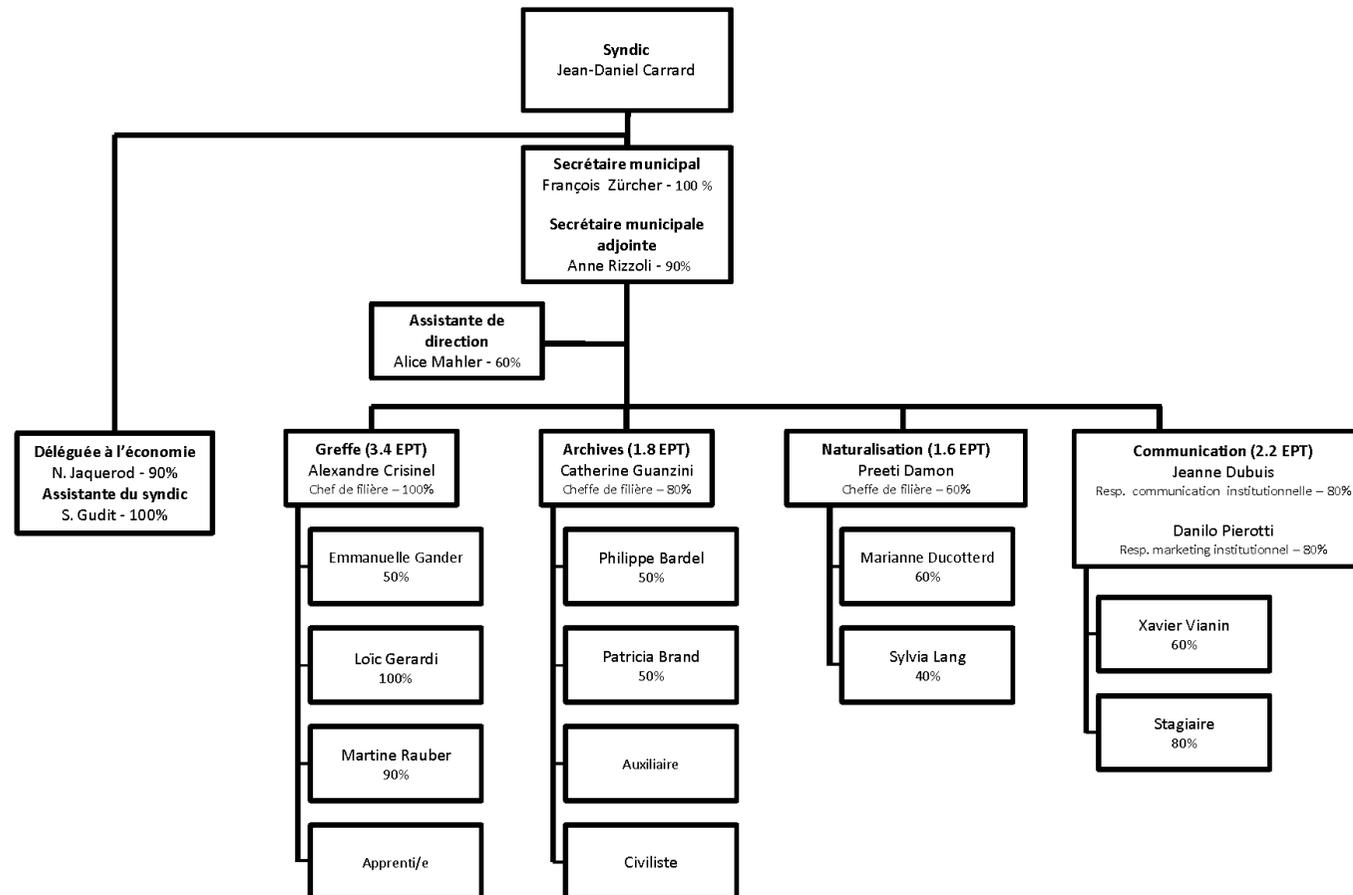
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur François Zürcher
Secrétaire municipal

Madame Anne Rizzoli
Secrétaire municipale adjointe

SECRETARIAT GÉNÉRAL



Nombre de postes: 13.4 EPT

Nombre de personnes : 18

Nombre d'auxiliaires, de civilistes, d'apprentis et de stagiaires : 4

Situation au 31.12.2017

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Missions et prestations

- Accompagner sur un plan administratif et juridique la Municipalité dans le mandat qui lui a été confié par la population
- Traiter l'information et les décisions : transmettre, relayer, analyser. S'assurer de la circulation de l'information au sein de l'administration, entre l'organe délibérant et la Municipalité, entre l'administration et la population
- Analyser les dossiers d'intérêt général (participation auprès des personnes morales, gouvernance, etc.)
- Assurer un appui aux services (questions juridiques, archivistiques, communicationnelles, etc.)
- Apporter son expertise à la Municipalité et à l'ensemble des services dans le domaine de la communication institutionnelle, notamment par l'apport de contenus rédactionnels et multimédias, ainsi que par le choix des supports et canaux de distribution
- Fournir à la Municipalité et aux services l'expertise nécessaire en matière économique et coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique
- Mettre en œuvre une politique archivistique cohérente, fondée sur la législation cantonale et les normes professionnelles, pour l'ensemble de l'administration en garantissant les principes de conservation, de classification, d'élimination et d'accès aux fonds d'archives.
- Organiser les votations et les élections jusqu'à la veille de l'échéance électorale
- Organiser les manifestations protocolaires
- Assurer la réception centrale de l'administration communale
- Assumer l'ensemble des tâches d'accueil, d'information et de traitement des demandes de naturalisation.

Points forts 2017

- **Stabilisation dans la conduite du service** : après les nombreux changements intervenus en 2016 (nouveaux secrétaire municipal, secrétaire municipale adjointe, responsable de la communication et responsable du greffe), l'année 2017 a été synonyme de stabilisation dans la conduite du service et dans la clarification des tâches des différentes filières. Ainsi, des objectifs opérationnels ont été définis pour chaque filière, les cahiers des charges (descriptifs de poste) des cadres ont été revus et des échanges d'informations réguliers ont été institutionnalisés au sein du service : deux séances plénières par an, des échanges mensuels entre cadres et un retour hebdomadaire des séances de Municipalité.
- **Nouvelle déléguée à l'économie** : en vue d'intensifier encore les relations de la Ville avec le tissu économique régional et cantonal, un poste de délégué/e à l'économie a été mis au concours. Mme Nathalie Jaquerod a pris ses fonctions au 1^{er} mars 2017.
- **Nouvelle responsable de la filière Naturalisation** : Mme Preeti Damon a pris ses fonctions au 1^{er} juillet 2017, en remplacement de Mme Noëlle Vuillemin, qui a fait valoir son droit à la retraite.
- **Elections cantonales** : en 2017, les citoyens vaudois ont été appelés à élire le Grand Conseil et le Conseil d'Etat vaudois pour la législature courant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2022. L'élection du Grand Conseil a eu lieu le 30 avril, ainsi que le premier tour de l'élection du Conseil d'Etat. Le second tour s'est déroulé le 21 mai 2017.
- **Réception officielle en l'honneur de l'accession de Madame Cesla Amarelle au Conseil d'Etat** : en collaboration avec les autres services de la Ville, le Secrétariat général a organisé la réception en l'honneur de Madame la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle. Cette manifestation, qui a connu un grand succès, s'est déroulée le mardi 19 septembre 2017 au Théâtre Benno Besson en présence d'environ 500 personnes dont le Conseil d'Etat in corpore. Elle comprenait une partie officielle suivie d'un cocktail dînatoire dans les jardins du casino. L'ensemble des habitants de la Commune étaient invités à cette deuxième partie.

Résumé des activités du Secrétariat général

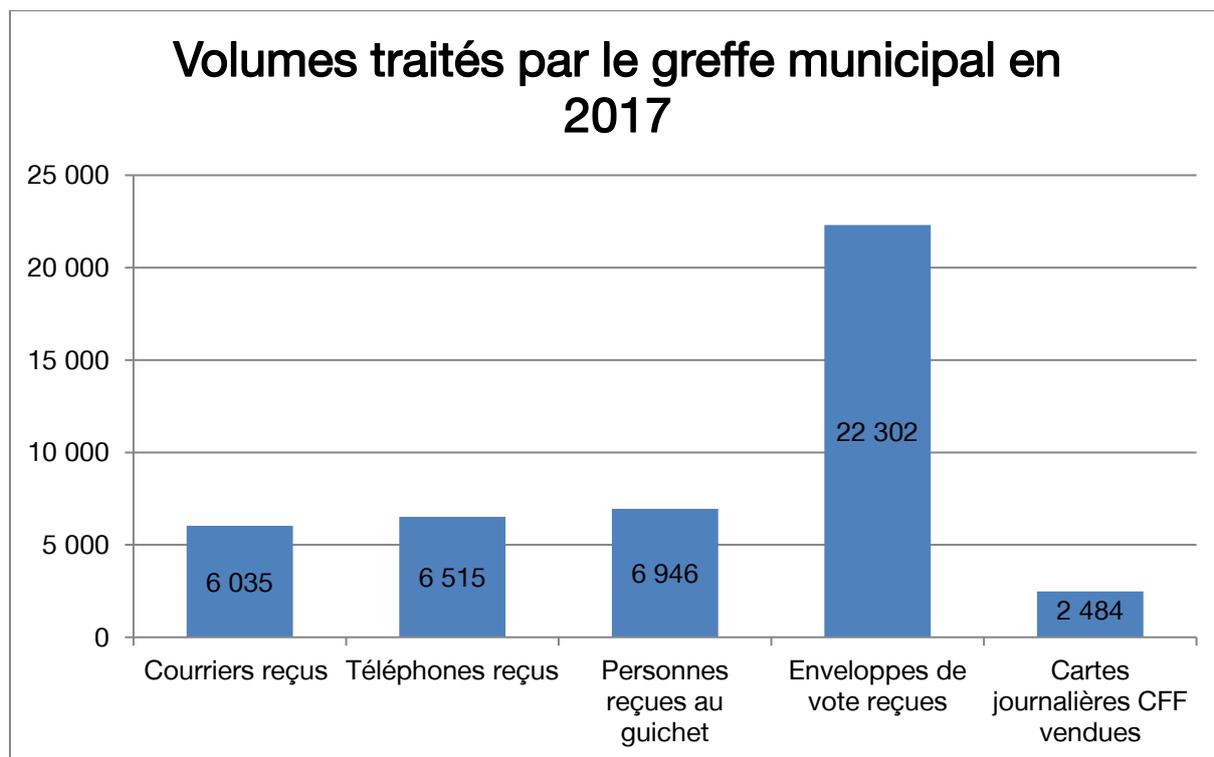
GREFFE

Un grand travail de mise à jour des processus et des instructions a commencé avec, dans un premier temps, une relecture de l'entier des documents existants, afin de vérifier leur degré d'actualité et, dans un second temps, la création des supports manquants. Ce travail va se poursuivre tout au long de l'année 2018.

Afin de fluidifier le nombre important de courrier reçu au greffe en 2017, une optimisation du traitement de ce dernier a permis de pouvoir transmettre les informations aux services et les courriers adressés à la Municipalité dans les temps.

Une mise au concours pour la retransmission des séances du Conseil communal a été faite. Cette dernière a été remportée par un nouveau prestataire, ce qui a eu pour conséquence la mise en place de nouvelles méthodes de travail et certaines adaptations, notamment en matière d'archivage et de suivi technique.

Un tableau de bord à l'attention de la direction du service et de la Municipalité, permettant d'avoir une vision claire et précise des volumes traités quotidiennement a été établi, en vue de proposer des améliorations et des optimisations pour l'année 2018.



ARCHIVES

ARCHIVAGE

Jumelages et cadeaux protocolaires

La Municipalité reçoit de nombreux cadeaux, en particulier dans le cadre de ses échanges avec les villes auxquelles elle est liée par une charte de jumelage ou d'amitié. Les premiers cadeaux remontent au début des années 60 et une vue d'ensemble de cette collection devenait nécessaire, entre autres dans la perspective de leur mise en valeur.

Les Archives ont conçu une marche à suivre pour la description et le suivi de ces pièces, puis inventorié rétroactivement toute la collection, qui compte plus de 200 entrées. Chaque objet a été photographié, étiqueté, rangé dans des armoires dédiées. Dans la mesure du possible, l'historique de chaque cadeau est aussi consigné dans l'inventaire. Celui-ci sera

dorénavant tenu à jour en collaboration avec le secrétariat de la Commission des jumelages.

L'archivage des dossiers, y compris les photographies, portant sur les jumelages a été mené en parallèle afin d'utiliser directement les informations pour l'identification et la datation des cadeaux protocolaires.

Expositions de la Galerie de l'hôtel de Ville

La Galerie de l'hôtel de ville a présenté près de 200 expositions entre 1980 et 2013 avant de céder la place au CACY. L'ensemble des dossiers a été trié, inventorié et archivé. Le conditionnement des affiches est en cours. L'archivage de cette série offre dorénavant une bonne vue d'ensemble sur les activités proposées par la Galerie pendant trois décennies.

VALORISATION

Portraits des syndicats

Pour faire suite à la présentation publique de la galerie des portraits des syndicats, un dépliant reproduit tous les portraits complétés d'informations sur la fonction et ses représentants yverdonnois et d'un historique de la galerie. Ce document est mis à disposition du public dans la salle des Pas perdus de l'hôtel de ville.

Numérisation de la presse

A la suite de contacts pris dès 2015, le projet de numérisation et de mise en ligne de la presse yverdonnoise sur le portail internet <http://scriptorium.bcu-lausanne.ch>, développé par la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne (BCU), est entré dans sa phase de réalisation en 2017.

Il a nécessité un important travail de préparation pour identifier les volumes, disponibles dans plusieurs lieux et institutions (Bibliothèque cantonale et universitaire BCU, Archives de la Ville et

Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains, Musée d'Yverdon et région, Bibliothèque nationale), les plus aptes à supporter la numérisation selon leur état de conservation et la qualité de leur reliure. Pour ce faire, plusieurs rencontres avec les responsables de l'entreprise de numérisation et le chef de projet de la BCU ont été nécessaires.

La numérisation a débuté en août 2017 et à la fin de l'année, 323'473 pages (sur un total estimé à 510'000) étaient traitées, notamment au moyen d'un logiciel de reconnaissance de caractères.

La presse yverdonnoise qui sera accessible en ligne dès juin 2018 comprend sept titres, de la Feuille d'Avis d'Yverdon dont la parution remonte à 1776 à La Région Nord vaudois de 2016, en passant par Yverdon Revue, qui sort pour la première fois en 1935. En rejoignant la plateforme du Scriptorium, elle renouvelle et étend sa visibilité auprès d'un public qui ne sera plus obligé de se déplacer pour la consulter.

RESTAURATIONS

- Plan de la Cité des Bains, 1926, présenté à l'occasion de l'assemblée générale de Patrimoine suisse, section Vaud

- Plan Treytorrens, 1737, 1 feuillet (108 x 154 cm), dont une reproduction numérique a été réalisée avant sa mise sous verre
- Registre de la Municipalité de Gressy, 1830-1840.

GESTION DOCUMENTAIRE

En 2017, des actions ont eu lieu avec plusieurs services (Energies, Jeunesse et cohésion sociale, Police, Ressources humaines, Secrétariat général, Sports, Urbanisme et bâtiments, Travaux et environnement) pour répondre à des demandes

spécifiques de gestion documentaire (établissement de bordereaux de versement et d'élimination, calendrier de conservation, décisions de conservation argumentées, prise en charge d'archives).

DEPOT – SECURITE, MAINTENANCE

A la suite d'une visite du dépôt de biens culturels et du rapport émis par le responsable Sécurité et santé au travail, quelques adaptations sont nécessaires du côté de la signalisation et des ouvertures-fermetures des issues de secours. Les modifications sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, une panne du système de climatisation durant les fortes chaleurs de juillet a incité les utilisateurs des trois entités (Archives, Musée

d'Yverdon et région et Maison d'Ailleurs) à préciser avec le responsable des bâtiments communaux la répartition des tâches de maintenance des installations techniques. Dans le cadre de ces échanges, les utilisateurs ont convenu que chacun acquerra les connaissances minimales concernant le fonctionnement et la maintenance de ces installations afin de pouvoir répartir des tâches assumées surtout par l'équipe des Archives.

LES ARCHIVES EN CHIFFRES

Réponses aux usagers – consultations en salle de travail – prêts

Les particuliers sont invités à consulter les dossiers sur place mais pour quelques demandes de

l'étranger, les recherches sont effectuées par le personnel des Archives et les résultats communiqués par courriel.

	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Demandes	73	87	115	80	107	114	101	117	106	107	111
dont internes	12	23	34	22	41	46	23	45	42	45	48
Usagers	70	78	89	72	75	99	91	100	85	100	95
dont internes	11	17	18	17	18	33	16	31	25	38	32
Consultations	34	63	31	32	62	37	33	33	81	283	124
PdC demandes				65	68	106	83	73	68	74	66
PdC prêt dossiers				218	169	250	166	178*	149	165	134
PdC retour dossiers				--	153	230	132	171*	144	125	97

PdC : Police des constructions

Personnel : ressources complémentaires

Les avancées dans l'archivage n'auraient pu se faire sans le travail du personnel auxiliaire et des civilistes.

Les compétences pointues de ces derniers sont utilisées au mieux pour progresser dans les rattrapages indispensables.

Catégorie (journées de travail)	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Auxiliaires, archives papier	100	110	140	78	74	29	--	88
Auxiliaires, archives audiovisuelles	--	--	--	110	96	74	62	
Civilistes, archives papier	26	75	102	146	116	64	193	157
Total journées de travail	126	185	242	334	286	167	255	210

Versements, archivage terminé, inventaire

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Versements administratifs (nombre)	6	10	9	10	8	11	11	16	11
Versements privés (nombre)	12	11	13	3	6	3	5	3	8
Longueur versements (mètres linéaires)	29	100	90	49	113	39	70.5	31.0	44.0
Affiches							110 pc	--	--
Longueur archivée (mètres linéaires)	16	39	51	27	13	14	9.5	47.5	20.0
Fiches d'inventaire disponibles	12'25 0	12'50 0	13'40 0	13'85 0	14'18 6	14'75 7	15'19 1	16'12 5	17'31 0

Archives audiovisuelles, mise en ligne et visites <http://www.dartfish.tv/yverdon>

		Visites cumulées à fin 2017
Nombre vidéos séances Conseil communal, 2000 à 2017	163	4'745
Nombre vidéos émissions Canal NV, 1996 à 2009	836	9'411
Total vidéos (accessibles au public)	999	
Total séquences	7'588	
Total visites depuis 2015 (ouverture), hors administration chaîne		14'156

NATURALISATION

PERSONNEL

La filière naturalisation a vu son année marquée par le départ à la retraite de la cheffe de filière, Mme Noëlle Vuillemin à la mi-année, remplacée par Mme Preeti Damon. Le remplacement s'est fait poste pour

poste, au même pourcentage (60%) et avec le même cahier des charges. L'équipe est formée également de deux collaboratrices, l'une à 40% dès 2015 et l'autre à 60% depuis mars 2016.

ACTIVITES

Intensification de l'activité régulière

Si la dynamique des six premiers mois de l'année 2017 a été comparable à celle de l'année précédente, la fin de l'été et l'automne ont été marqués par une hausse importante des dépôts de dossiers, qui s'est répercutée sur tous les aspects de l'activité de la filière. 350 dossiers ont été déposés (et donc jugés recevables) en 2017, ce qui représente une forte augmentation par rapport aux 250 dossiers de 2016, augmentation qui s'est surtout observée les deux derniers mois de l'année. Le nombre de guichets a également augmenté de manière très significative à l'approche de la fin de l'année et du changement de loi (2100 prestations au guichet en 2017 contre 1570 en 2016), amenant les collaboratrices de la filière à renforcer leur fonction de conseil et d'accompagnement, tout comme à refuser de prendre en compte un nombre important de demandes, ces dernières étant non recevables. En effet, l'on a également observé une forte complexification des cas présentés par les candidats à la naturalisation, ce qui a nécessité plus de temps consacré à l'analyse ainsi qu'à la rédaction de rapports spécifiques à destination de la Municipalité. Ces tendances s'expliquent par la perspective du changement de législation au 1^{er} janvier 2018, qui resserre étroitement les critères d'accès à la procédure de naturalisation.

Auditions

Dans la logique de la hausse des demandes observées depuis deux ans, les auditions ont également pris une place importante dans l'année de

la filière. Au total, 24 séances d'auditions ont été tenues, ce qui équivaut à environ 190 candidats reçus. En plus du support de formation fourni par la Commune, les candidats qui le souhaitent ont par ailleurs pu bénéficier des cours de soutien de Caritas qui a tenu quatre ateliers de naturalisation, réunissant au total 55 participants. La grande majorité des candidats a réussi l'audition lors du premier passage, le taux d'échec étant très faible.

Préparation du passage à la nouvelle législation

Une part croissante de l'activité de la filière tout au long de l'année a été dévolue aux préparatifs des changements législatifs tant nationaux que cantonaux à venir en 2018. Il s'agissait en premier lieu de s'informer de manière continue sur les débats en cours et d'amorcer une réflexion sur la manière d'implémenter ces futurs changements à Yverdon-les-Bains. Pour ce faire, une approche critique de la procédure actuelle a été mise en place, afin d'identifier les éléments à conserver ou au contraire à modifier, en incluant quand cela était possible des partenaires communaux. Diverses actions ont également été menées afin d'assurer l'information de la population et des candidats sur l'imminence des changements et assurer aux candidats concernés la possibilité de déposer leur dossier dans les délais impartis. La cheffe de filière a également été conviée à participer à l'un des groupes de travail mis en place par le Canton sur la nouvelle procédure, groupe dont l'activité s'est étalée sur l'automne 2017.

COMMUNICATION

Au 31 décembre 2017, la filière communication était composée d'une responsable de la communication institutionnelle, d'un responsable du marketing institutionnel et d'un webmaster. Une stagiaire a rejoint l'équipe entre mars et décembre 2017. Les missions principales de la filière communication consistent à développer et mettre en œuvre des stratégies de communication et de promotion de la Ville, à assurer la cohérence des contenus et de la ligne graphique de la Ville, à superviser ou générer la création de supports de communication ainsi qu'à les faire évoluer, à gérer et coordonner les aspects relatifs à l'événementiel, ainsi qu'à soutenir et accompagner la Municipalité et l'ensemble des services dans la valorisation des réalisations et des projets. Elle épaula l'ensemble de l'administration dans la gestion de la relation aux médias et en cas de communication de crise.

Durant 2017, la filière communication a participé à l'organisation et à la coordination de différents événements. La tenue de la 20^e édition de la Schubertiade d'Espace 2 constitue l'événement phare de l'année. La filière communication s'est attelée notamment à la réalisation de l'ensemble de la signalétique et du concept de « l'expérience visiteur » de la manifestation. La deuxième édition du festival Numerik Games a nécessité une forte implication du responsable du marketing institutionnel afin d'accompagner les organisateurs dans la mise en œuvre de ce festival, de coordonner les besoins avec les différents services et partenaires de la Ville ainsi que dans la gestion du déroulement de celle-ci. L'année thématique « Roméo & Juliette » a généré un important travail de coordination entre les différents acteurs culturels et la réalisation d'un plan de communication global. La conception et la mise sur pied du Nouvel-An sur la place Pestalozzi ont occupé la filière communication

jusqu'aux dernières secondes de l'année 2017 et dès les premières de l'année 2018.

La filière communication a apporté tout au long de l'année un soutien assidu à la Municipalité dans ses besoins en communication et développé une collaboration étroite avec le Syndic. Elle a accompagné les services dans les demandes d'élaboration de contenu, de réalisation graphique, d'organisation de conférences et manifestations. Ainsi, 90 communiqués de presse ont été rédigés et quelque 60 éditoriaux et programmes écrits. Une dizaine de conférences, cérémonies officielles et inaugurations ont été mises sur pied ou encadrées, comme par exemple la réception en l'honneur de l'accession au Conseil d'Etat de Madame Cesla Amarelle, la pose de la première pierre du Collège des Rives ou la cérémonie de présentation du programme de législation. Une plaquette de présentation de la Ville a été réalisée, constituant un objet de référence que la Municipalité et les chefs de service peuvent remettre à leurs invités. De nombreux travaux liés au site Internet de la Commune ont été réalisés par le webmaster à la demande des différents services. Outre le traitement de demandes de modifications, développements et formations, le webmaster s'est notamment investi dans la réalisation du site de la Course de la Bonne Résolution, de la Conférence Activité Physique – Innovation – Santé du Service des sports, du projet « Les 7 merveilles d'Yverdon-les-Bains » de la

Bibliothèque publique et scolaire, site interactif qui a permis de présenter en direct les illustrations réalisées autour de la ville d'Yverdon-les-Bains, ainsi que dans la création d'une page dédiée pour la présentation du programme de législation, ou d'une page pour *Rive Sud*, le nouveau label de l'actualité de la Ville.

La filière communication a travaillé au développement de nouveaux supports de présentation des actualités de la Municipalité et des services. Regroupées sous le nom *Rive Sud*, une page dédiée dans le journal La Région et une newsletter papier envoyée à l'ensemble des foyers yverdonnois ont en effet été réalisés. Une newsletter digitale sera lancée en 2018 sur la base de la maquette conceptualisée en 2017. En parallèle, la filière communication s'est attelée au projet de refonte totale du site Internet de la Ville. Des ateliers à l'interne, une enquête auprès de la population et une analyse complète des besoins ont été réalisés afin de présenter en fin d'année une première idée de l'arborescence du futur site. Enfin, le lancement de *Vivre, canal info Yverdon-les-Bains* a réuni l'ensemble des collaborateurs de la filière communication. Il a été question de développer le canal de télévision utilisé pour la diffusion des séances du Conseil communal et d'y proposer des reportages sur les grands événements et la vie locale, ainsi que des pages d'information tournantes sur les activités des services.

ECONOMIE

La déléguée à l'économie est entrée en fonction le 1^{er} mars 2017. Ses missions sont variées. Elles consistent à fournir à la Municipalité et aux services de l'administration l'expertise nécessaire en matière économique ainsi qu'à coordonner le traitement des demandes des entreprises et des instances actives dans le domaine du développement économique afin de valoriser les actifs de la Ville. Les actions de la déléguée à l'économie s'appliquent tant aux entreprises, déjà présentes sur le territoire communal que désireuses de s'y installer qu'aux commerçants, petits et grands à la recherche de solutions face à la mutation du commerce de détail. Comme pour toute nouvelle activité, l'implication de la déléguée à l'économie est appelée à évoluer en fonction de l'actualité économique et des priorités fixées par la Municipalité.

Porte d'entrée de la Ville, elle agit en tant que courroie de transmission entre les acteurs économiques et les services de l'administration et s'attache à répondre aux sollicitations en trouvant des solutions concrètes et rapides, en travaillant en bonne intelligence avec les divers acteurs de la promotion économique régionale et cantonale.

La déléguée à l'économie a ainsi participé activement aux négociations ayant abouti à la signature de plusieurs promesses de vente et d'achat sur le Parc Scientifique et Technologique Y-Parc. Les installations prochaines des sociétés Incyte Biosciences International Sàrl et Sylvac SA,

ainsi que du centre de formation de l'Union professionnelle suisse de l'automobile, section Vaud (UPSA) sont autant de succès résultant d'un long processus qui a impliqué les organismes cantonaux comme le SPECO et le DEV et régionaux comme l'ADNV ainsi que d'une étroite collaboration avec la nouvelle directrice du Parc. Dernier maillon de la chaîne promotionnelle, la déléguée à l'économie s'est chargée de la coordination des demandes des maîtres d'ouvrage et des solutions techniques proposées par les services communaux dans le but de faciliter la délivrance des permis de construire, élément clé de la concrétisation des projets.

La déléguée à l'économie s'est également investie dans la recherche de solutions liées au financement du projet de centre ludo-scientifique Kindercity qui a abouti, en date du 17 janvier 2018 à la décision du Conseil d'Etat vaudois de lui accorder un prêt d'aide au développement économique.

Au-delà du développement d'Y-Parc, la déléguée à l'économie a également participé régulièrement à des groupes de travail pluridisciplinaires et transversaux afin d'intégrer la dimension économique dans les réflexions relatives aux grands projets que la Ville développe actuellement ainsi qu'aux futurs plans de quartier. A ce sujet, citons notamment le développement du Front Gare dont les enjeux s'inscrivent dans le cadre plus large de la redynamisation du centre-ville.

La déléguée à l'économie a également offert une écoute attentive aux commerçants. Elle a participé activement aux séances du Groupe Commerce géré par la Société Industrielle et Commerciale (SIC), elle a pris la température de leurs préoccupations et tenté d'y répondre par des mesures concrètes. Elle participe étroitement au développement du concept des « Vitrites d'Yverdon-les-Bains » résultat des états généraux du commerce mis sur pied par la SIC qui ont révélé la nécessité pour les commerçants de se fédérer par ce biais pour gagner en efficacité. Cette démarche qui débutera formellement au cours du premier trimestre 2018 sera également l'occasion

de constituer un inventaire des surfaces commerciales de la Ville.

Enfin l'animation du centre-ville œuvre naturellement à sa redynamisation. C'est dans ce cadre-là que la déléguée à l'économie a été en charge de la coordination du marché de Noël dans sa nouvelle formule. Impliquée tant dans le choix du mandataire, la société Art Show Communication Sàrl, que dans l'accompagnement et la supervision de cette manifestation, elle a veillé à la mise à disposition des conditions cadres utiles au succès de l'édition 2017 qui a réjoui les visiteurs et fait la part belle aux commerçants, partenaires et exposants locaux.

AggloY

PROJET D'AGGLOMERATION

Le projet AggloY a pu bénéficier de CHF 17 et 11 millions octroyés dans le cadre respectif des dépôts des deux précédents projets d'agglomération. Cette source de financement permet de cofinancer la réalisation des mesures identifiées sur tout le territoire d'agglomération d'ici à 2027, date à laquelle se termine le Fonds d'investissement des infrastructures.

La Confédération, l'Etat de Vaud et les communes de l'agglomération ont signé les accords définissant les engagements respectifs des partenaires en vue de la mise en œuvre des mesures de transport et d'urbanisation.

Fin 2014, les communes de l'agglomération ont accepté un nouveau crédit-cadre de CHF 525'000.-. Les études de faisabilité et d'avant-projet se sont poursuivies afin d'initier la mise en œuvre des mesures du Projet d'agglomération de 2^e génération.

Les huit communes de l'agglomération, souhaitant se focaliser sur la mise en œuvre des mesures, ont renoncé, en accord avec les autorités cantonales, au dépôt d'un projet de 3^e génération, mais ont posé les bases d'une réflexion pour l'établissement d'un Plan d'agglomération de quatrième génération (PA4).

PLANIFICATION CANTONALE ET REGIONALE

L'Etat de Vaud a entamé un important travail de mise en conformité du Plan directeur avec la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire, entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014. Les communes de l'agglomération ont poursuivi un travail de recensement des réserves actuelles et futures dans la zone à bâtir afin de s'assurer de la conformité du potentiel d'accueil du territoire d'urbanisation d'AggloY avec les nouvelles exigences de la LAT. Une procédure similaire a été entamée au niveau des zones destinées à accueillir des activités économiques, avec comme objectif à terme la mise en place d'un système de gestion à

l'échelle du district, qui devrait assurer une utilisation efficace de ces terrains.

La collaboration avec l'Association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV) s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'élaboration du Plan directeur régional, pour laquelle le Bureau d'agglomération fournit un important appui technique. A fin 2017, le document complet a été transmis aux services de l'Etat pour examen préalable.

MOBILITE DOUCE

Le projet d'agglomération identifie la présence de cours d'eau et de canaux comme un atout à favoriser notamment dans le cadre de la réalisation de nouveaux itinéraires piétons et vélos. La mise en œuvre des mesures englobant ces aménagements a débuté dans le courant de l'année. Du côté de la commune de Pomy, les études en vue de l'aménagement d'un itinéraire piéton-vélo entre le carrefour de l'ORIF et le centre du village ont également démarré. Par ailleurs, l'aménagement de nouvelles places de stationnement deux-roues se poursuit. Les secteurs du Collège des Rives à Yverdon-les-Bains ainsi que de la Grande salle de Pomy se verront dotés de nouveaux abris deux-roues.

Les études de requalifications de l'ensemble du bourg des Tuileries ont été menées de manière coordonnée avec le projet de renaturation du cours d'eau de la Brinaz et du dossier du PPA Fiez-Pittet.

Après 15 mois de travaux, les réaménagements des rues Haute et Jean-Lecomte à Grandson sont désormais achevés. L'objectif réalisé : moderniser et améliorer les infrastructures souterraines, sécuriser les espaces réservés aux piétons, permettre le passage des bus régionaux, tout en préservant le caractère architectural du centre historique.

TRANSPORTS PUBLICS

Véritable nœud de correspondances pour les transports publics de l'agglomération yverdonnoise et de la région, l'interface de la gare atteint désormais sa capacité maximale. Il est nécessaire de repenser sa configuration afin de répondre aux

besoins futurs des utilisateurs. Dans ce contexte, un groupe de travail a été constitué en vue de réaliser une étude de réaménagement en coordination avec les projets en cours du secteur de la gare, tels que Front-Gare et Place d'Armes.

TRAFIC MOTORISE ET STATIONNEMENT

Les travaux de réfection de la rue du Midi ont démarré. Les réaménagements prévoient la requalification de la rue avec la création d'un

itinéraire vélo et piéton attrayant, tout en assurant la fluidité du trafic.

PLANIFICATIONS TERRITORIALES EN COURS

Plusieurs projets se sont développés en matière d'urbanisation :

Grandson

- Le plan de quartier (PQ) Fiez-Pittet a été déposé à l'enquête publique ;
- Le Plan partiel d'affectation (PPA) Borné-Nau a été transmis aux services de l'Etat pour examen préalable ;
- La révision du Plan général d'affectation (PGA) se poursuit ;
- Les PPA Derrière-les-Remparts, de la Vieille Ville, du Bas-Grandsonnet et du Repuis sont en cours d'élaboration.

Montagny-près-Yverdon

- Le nouveau bâtiment hospitalier construit dans le périmètre du PQ La Brine a été inauguré.

Pomy

- Le PGA a été déposé à l'enquête publique ;
- Le PPA Longemale a été déposé à l'enquête publique et adopté par le Conseil général.

Treycovagnes

- Le PGA a été déposé à l'enquête publique et adopté par le Conseil communal ;
- L'élaboration du PPA Sous-les-Pins est en cours.

Valeyres-sous-Montagny

- Le dossier de révision du PGA a été déposé à l'enquête publique et adopté par le Conseil général ;
- L'élaboration du PPA La Combe est en cours.

Yverdon-les-Bains

- Le Plan directeur communal et le PGA sont en cours de révision ;
- Les PPA Coteau-Est et Aux Parties ont été transmis aux services de l'Etat pour examen préalable.

POLES DE DEVELOPPEMENT

- Gare-Lac : l'élaboration des différents plans de quartiers est en cours ;
- Chamard : les quatre communes partenaires (Grandson, Montagny-près-Yverdon, Valeyres-sous-Montagny, Yverdon-les-Bains) et l'Etat de Vaud poursuivent l'élaboration du Plan directeur localisé de Chamard. La commune de Montagny poursuit la révision du plan partiel d'affectation couvrant le secteur commercial ;

- Y-Parc : l'affectation du site correspond à la destination du point de vue de la stratégie d'aménagement du Projet d'agglomération. La coordination des différents projets est assurée par les services de la ville ;
- Poissine : le rapport d'examen préalable du projet de PPA a été remis à la Commune. Les demandes de modifications et de compléments sont en cours de traitement.

COMMUNICATION

La stratégie de communication établie pour les années 2016-2017 s'est poursuivie notamment avec la création de matériel de communication en lien avec la nouvelle ligne graphique. La communication au travers des infolettres s'est renforcée avec sept parutions en 2017. AggloY a désormais ses pages dédiées sur Wikipedia et LinkedIn. La présence sur Facebook est maintenue.

En 2017, AggloY a reconduit sa conférence d'agglomération sur le thème « Vivre dans l'agglomération ». Elle s'est déroulée le mercredi 8

novembre 2017 à Y-Parc et a réuni, en présence de Mme la conseillère d'Etat Nuria Gorrite, de nombreux membres des exécutifs et législatifs de l'agglomération, les partenaires d'AggloY, les acteurs économiques et de nombreux invités de la région.

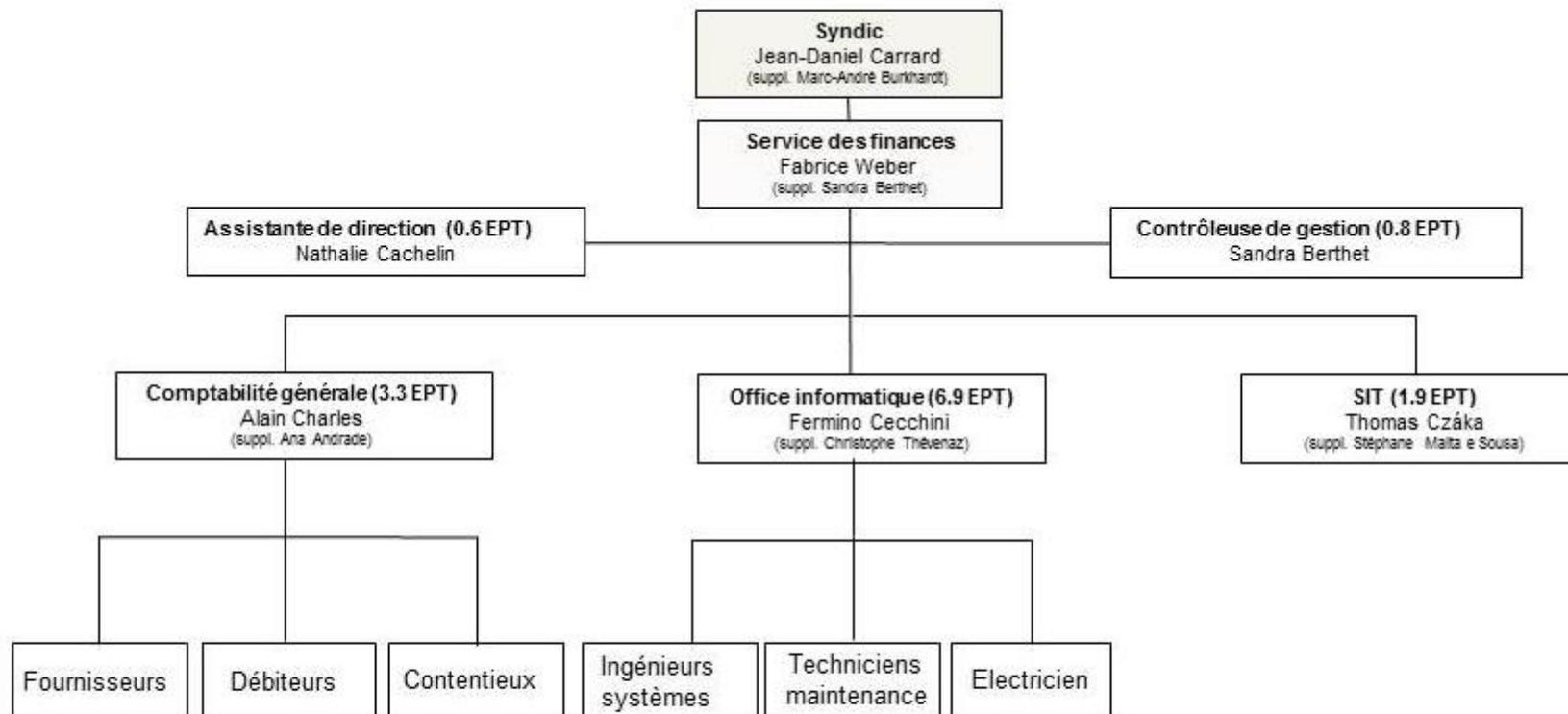
Par ailleurs, AggloY a participé à la Semaine de la Mobilité avec une présence sur stand le samedi 16 septembre 2017. Ce fut l'occasion de présenter les nombreux projets de l'agglomération à la population.

SERVICE DES FINANCES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Fabrice Weber
Chef de service

SERVICE DES FINANCES



Nombre de postes : 14.4 EPT
 Nombre de personnes : 17
 Nombre d'apprentis et de stagiaires : 2

Situation au 31 décembre 2017

SERVICE DES FINANCES

Le Service des finances comprend les domaines liés à la comptabilité générale, au contrôle de gestion, à

l'informatique et au système d'information du territoire (SIT).

Missions financières

- Synthétiser les informations budgétaires transmises par les services communaux et les présenter à la Municipalité
 - Préparer les budgets, contrôler leur respect et en analyser les écarts
 - Etablir les comptes selon les normes légales en vigueur et préparer le processus de révision
 - Planifier les investissements, gérer les immobilisations des patrimoines administratifs et financiers et établir le plan des investissements
 - Gérer la trésorerie, optimiser les flux financiers et gérer les risques en relation avec les engagements financiers, rechercher les modes de financements nécessaires aux projets d'investissements communaux
 - Planifier et gérer le plafond d'endettement et les risques de cautionnement
 - Gérer la comptabilité générale, assurer l'exactitude et la transparence conformément aux procédures et prescriptions légales en vigueur, analyser et commenter les comptes
 - Gérer les rappels et les sommations envoyés aux débiteurs
 - Gérer le contentieux, les mises en poursuite, assurer le suivi des dossiers jusqu'à l'acte de défaut de biens et suivre les actes de défaut de biens
 - Gérer la comptabilité fournisseurs
 - Assurer le suivi du portefeuille des assurances
 - Agir en tant que conseiller, proposer et établir des règles de gestion et processus financiers, des crédits complémentaires, des préavis et participer activement aux projets transversaux touchant les activités du service
 - Assurer le suivi du maintien du système de contrôle interne dans les services
 - Agir dans le respect du cadre légal (Code des obligations, loi sur les communes, sur la comptabilité des communes, sur les impôts communaux, sur les participations) et les recommandations de la fiduciaire
 - Représenter le service dans différents groupes de travail, au sein du collège des chefs de service, auprès des autorités politiques et des divers partenaires
 - Etre le garant de la bonne image et réputation du service dans le public et à l'intérieur de l'administration
 - Etablir toutes les relations transversales utiles avec les services communaux et cantonaux, ainsi qu'avec les partenaires privés et publics
 - Gérer les activités financières d'autres institutions telles que l'Entente scolaire intercommunale d'Yverdon-les-Bains et région, l'Association de la Police du Nord Vaudois et l'Association intercommunale SDIS régional du Nord Vaudois.
- Comme chaque année, le résultat financier des comptes de l'exercice 2017 est commenté dans le résumé des comptes, ceci dans une brochure séparée qui est établie une fois les comptes bouclés.

Points forts 2017 du service

L'année 2017 est caractérisée par la poursuite du paramétrage du nouveau logiciel de comptabilité pour la Ville, dont la mise en œuvre déploiera pleinement ses effets à partir de mi-2018, une fois le 1^{er} bouclage de l'exercice 2017 effectué sur le logiciel. Ce changement a pour conséquence de modifier la présentation des états financiers, en renforçant le respect des principes comptables, et de revoir l'ensemble des procédures comptables et financières. La mise en conformité du logiciel, notamment sur les aspects liés à la facturation, à la TVA et aux divers modules financiers se poursuit en vue d'une optimisation des activités opérationnelles. Sur le plan du personnel, l'année 2017 a été consacrée à la recherche d'un nouveau responsable de la comptabilité de la ville, dont l'actuel titulaire partira en retraite début 2018 après 33 ans de service. Le poste de responsable de la comptabilité de la ville sera repris par l'actuelle collaboratrice du contentieux, ce qui a impliqué la mise au concours de son poste qui sera pourvu par une collaboratrice au 1^{er} février 2018.

Le SIT, entité devenue indépendante de l'office informatique en 2016, continue d'entreprendre ses activités dans le domaine de l'intercommunalité, en offrant ses prestations de géoportail aux communes avoisinantes (Grandson, Concise et Yvonand), moyennant une contribution financière de leurs parts. Cette politique d'appui est également en cours dans le domaine informatique avec la commune de Grandson. Suite au transfert le 1^{er} janvier 2018 du responsable du SIT en tant que futur chef de service des bâtiments, une recherche active a eu lieu en automne 2017 pour trouver son successeur.

Sur le plan des assurances, cette année a été consacrée aux renouvellements, par appel d'offres, de la couverture de nos diverses assurances, à l'exemple de l'assurance responsabilité civile de la ville, de l'assurance chose commerce et de l'assurance flotte pour les véhicules.

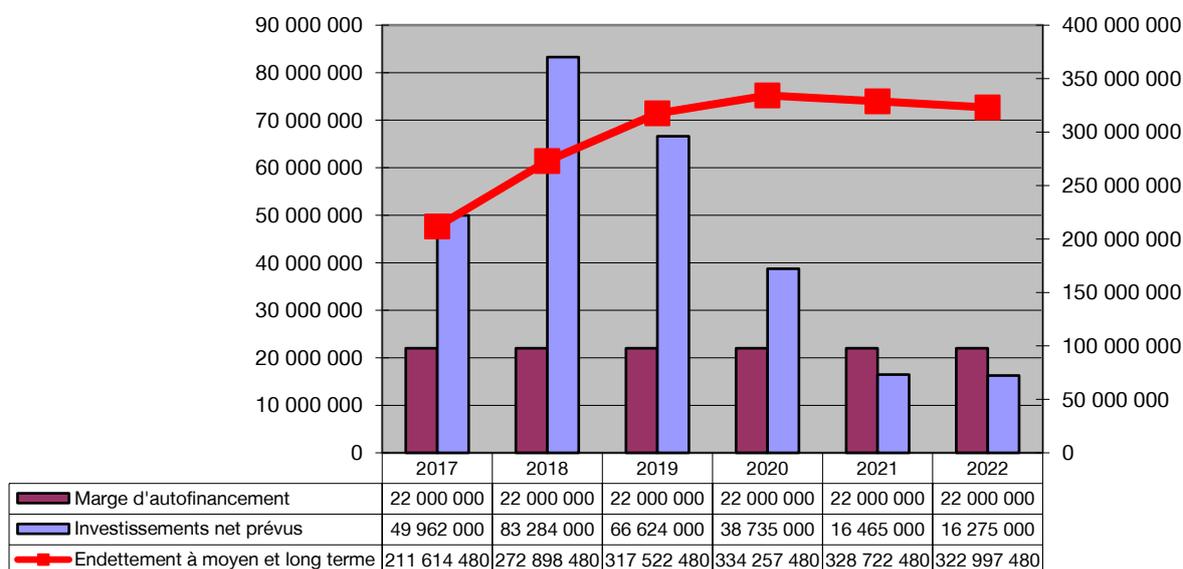
En 2016, un plan des investissements a été réalisé pour un montant de CHF 286.7 mios. La Municipalité, en collaboration avec l'ensemble des services, a procédé à une nouvelle révision approfondie et complète de l'ensemble des investissements pour définir un inventaire des besoins financièrement plus acceptable. Ce plan présente des actifs, à savoir des terrains et des bâtiments communaux, pouvant être réalisables et n'étant pas considérés comme stratégiques pour la ville.

Ainsi, le total des crédits d'investissement à voter du nouveau plan des investissements 2017-2026 se monte à CHF 169.5 mios, comprenant des actifs réalisables pour plus de CHF 100 mios. Le plan des

investissements proposés reste axé sur des priorités politiques répondant à des besoins avérés pour la population (ex. route de contournement, collège des Rives, parkings, STEP, etc) ainsi qu'au respect des obligations légales. Pour financer certains projets, la Municipalité entend également renforcer le développement des partenariats « public privé », voir la possibilité d'externaliser une partie des activités de la commune, à l'image des énergies renouvelables.

Une planification financière quinquennale 2017-2022 a été revue dans le but de veiller à respecter les limites du plafond d'endettement fixé à CHF 383 mios pour la législature 2016-2021, les cautionnements se montant à CHF 50 mios.

Planification financière 2017 - 2022



Le Service des finances a finalement apporté son appui technique à divers dossiers impactant la ville et son administration, à l'exemple du parking silo mutualisé au PST, du modèle de financement de la

CIP, de Sports 5, du projet Front gare, de la liquidation du dossier du Grand Hôtel des Bains SA et de Cité des Bains SA, et autres investissements dont les enjeux financiers sont importants.

Préavis

En 2017, le conseil communal a voté des crédits d'investissements pour une valeur de CHF 54.3 millions. Parmi les montants importants, on peut citer la réhabilitation de la station d'épuration (STEP), la renaturation du ruisseau de Pomy, la rénovation

du bâtiment rue du Four 1, le renouvellement des réseaux et réfections des chaussées, le smart metering, le dépassement du crédit de rénovation du TBB, et comme recette d'investissement la vente de l'immeuble à l'Ancienne-Poste 2 pour CHF 3.3 mios.

Perspectives 2018

Pour l'année 2018, le service des finances prévoit de mener à bien les projets suivants :

- Suite du paramétrage et de la mise en place du nouveau progiciel comptable de gestion intégré, nommé Abacus/Nest
- Mise en place d'un plan de financement, en vue de faire face aux investissements conséquents
- Renforcement des couvertures d'assurances de la ville

- Assurer un suivi efficient du système de contrôle interne
- Amélioration du suivi des investissements
- Assurer un suivi des dossiers financiers Etat/Communes (RIE III / PF 17, équipements scolaires, péréquation, réforme policière, etc)

Budget 2018

Le budget soumis au conseil communal et accepté par celui-ci présente un excédent de charges de CHF 2.23 millions et une marge d'autofinancement de CHF 16.79 millions. Cette marge d'autofinancement, supérieure à l'année précédente, ne permettra pas de couvrir l'entier des

dépenses d'investissements qui ont été estimées à CHF 83.28 millions, année record. Bien que les montants investis soient en général inférieurs aux prévisions, il est à relever que la commune devra, sous toute réserve, avoir recours à l'emprunt en 2018 pour y faire face.

OFFICE INFORMATIQUE

Missions

L'informatique gère l'ensemble des systèmes d'information et de télécommunication de l'administration communale, y compris l'informatique de structures régionales comme la Police Nord Vaudois (PNV), le Service Défense Incendie et Secours (SDIS), etc. Il a pour mission de fournir aux utilisateurs et services de l'administration

communale des outils informatiques performants, d'assurer la disponibilité de tous les systèmes sous sa responsabilité, d'assister les utilisateurs en cas de problèmes, de garantir la sauvegarde des données et de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions répondant à leurs besoins.

Points forts 2017

Cette année nous avons continué nos efforts pour la modernisation des infrastructures de l'informatique communale. Nous avons initié la mise en place d'un nouveau concept d'interconnexion réseau entre les divers bâtiments et équipements de la ville. Nous avons travaillé avec Swisscom pour garantir le passage au « tout numérique (All-IP) » des communications téléphoniques. La salle de la Marive a été équipée d'un Wi-Fi performant et qui permet de garantir une bonne connexion aux centaines de personnes présentent lors de forums ou événements spécifiques.

La mise en production du nouvel ERP financier a demandé un gros suivi car les processus financiers ont été fortement modifiés ainsi que les interactions entre les diverses applications métier et l'ERP financier. La mise en place de l'harmonisation de l'échange électronique des paiements ISO 20022 par Postfinance nous a obligés à trouver des solutions afin de garantir le bon fonctionnement des anciens logiciels encore en production.

L'installation du logiciel pour la gestion des amendes d'ordres et des procédures de police administrative a aussi demandé un gros suivi. Toutes les procédures ont dû être décrites et mise en place dans le logiciel.

Nous avons effectué un appel d'offre en vue du remplacement des systèmes d'impression.

Diverses entités régionales nous ont approchés afin d'évaluer la possibilité de leur fournir des prestations

dans les domaines de l'informatique et des télécommunications. La mutualisation des ressources informatiques et de télécommunication IT devrait déboucher sur des économies d'échelles ainsi que garantir un bon niveau de sécurité et de fiabilité à tous les partenaires. Des conventions de gestion opérationnelle de l'informatique ont été signées avec la Fondation du Musée d'Yverdon et la commune de Grandson. Une telle convention est en cours d'étude avec l'Association des Commandants de Police Municipales Vaudoises (ACPMV) pour son bureau d'Yverdon ainsi qu'avec Yverdon Région (Tourisme) sur la base de la convention déjà en cours avec l'office du tourisme d'Yverdon.

Chiffres clés :

- 355 ordinateurs personnels (PC), 37 stations de travail (WorkStation), 110 portables (Notebook)
- 2476 groupes de sécurité
- 700 comptes informatiques
- 102 serveurs tous virtualisés
- 100 applications ou logiciels
- 115 éléments réseau (Switch)
- 358 téléphones fixes VoIP, 580 numéros mobiles (téléphones, compteurs, smartphones)
- 153 systèmes d'impression dont 28 Multifonctions A3 et 75 A4 (Multifonctions et simples), 3 traceurs, 3 traceurs numériseurs de plans
- 18 Teraoctet de données, soit l'équivalent de plus de 10 mio de livres de 300 pages

Perspectives 2018

La sécurisation des accès et des données sera un axe fort de cette année. L'éditeur de notre logiciel de gérance communale a indiqué que celui-ci ne serait plus mis à jour; une nouvelle version ayant été publiée. Nous devons organiser l'étude d'une solution de remplacement ou la migration de celui-ci, garantir la reprise des données et l'interface avec

le nouvel ERP. Le déploiement du cœur de réseau ainsi que la distribution vers les différents bâtiments sera terminé et de nouveaux composants seront installés pour la connexion des postes de travail. Tous les systèmes d'impression A4 et A3 seront remplacés d'ici à fin mars.

SYSTEME D'INFORMATION DU TERRITOIRE (SIT)

Missions

La section a pour principale mission de gérer l'infrastructure communale de données géographiques, en particulier le système d'information du territoire (SIT) et le géoportail intercommunal mapnv.ch. Elle assure un support aux services communaux dans les domaines de la géomatique et des géodonnées ainsi qu'un point de

contact pour les services cantonaux et les partenaires extérieurs. Il s'agit également de maintenir le Registre cantonal des bâtiments et certaines données du territoire nécessaires aux tâches d'harmonisation des registres. Le SIT fonctionne aussi comme bureau technique pour les services ne disposant pas de ressources en interne.

Point forts 2017

Les données communales ont été intégrées au nouveau système de référence national MN95. Cela a impliqué une transformation de coordonnées de toutes les géodonnées stockées dans les diverses bases de données et dans de nombreux fichiers. Les outils métiers et le géoportail ont également dû être adaptés.

Le géoportail intercommunal, qui a subi une mise à jour importante, a accueilli de nouvelles géodonnées dont celles de la commune d'Yvonand.

Plusieurs thématiques métiers sont désormais gérées dans l'outil open source QGIS épargnant ainsi l'achat de nouvelles licences logicielles.

CHIFFRES CLES

Sont gérés entre autres dans le SIT :

- 99 km de réseau routier
- 250 km de conduites d'eau potable
- 249 km de conduites de gaz
- 402 km de conduites d'assainissement
- 513 km de câbles électriques
- 684 km de tubes électriques
- 3'740 signaux routiers

DETAIL DES ACTIVITES

Géoportail et intercommunalité

- Ajout de données des communes de Grandson, Concise et Yvonand
- Amélioration de l'échange de fichiers entre les communes partenaires
- Migration du géoportail à la version GeoMapFish 2.1
- Changement d'hébergeur et suivi des dernières recommandations de sécurité web (chiffrement TLS)
- Intégration des données LIDAR au géoportail
- Mise en place d'une thématique cadastre souterrain simplifié pour les partenaires
- Mise en production d'un serveur de géodonnées pour la commune de Grandson en collaboration avec l'Office informatique.

- Migration sur QGIS de thématiques liées au stationnement, aux transports publics, à l'urbanisme, à la culture, et aux énergies
- Accompagnement d'Yverdon Énergies dans la densification du réseau de gaz
- Saisie systématique des métadonnées dans le géocatalogue de l'ASITVD.

Commission de coordination technique interservices CCTech

- Conduite de la CCTech et animation des séances du CODIR
- Mise en exploitation d'un tableau de bord des chantiers pour la CCTech
- Intégration des données de l'AggloY à l'outil de priorisation des chantiers.

Géodonnées et outils métiers

- Maintenances de l'infrastructure communale de géodonnées et des applications métiers
- Génération de géodonnées pour l'établissement des plans directeurs de l'eau et du gaz
- Changement de cadre de référence MN95
- Déplacement de l'outil signalez-nous sur le serveur du géoportail
- Suivi des espaces verts et des abattages avec indicateurs automatisés
- Mise à jour de la cartographie, parallèlement au déploiement de la fibre optique.
- Relevé des câbles aériens de la place Pestalozzi
- Intégration de nouvelles géodonnées d'URBAT

Administration et divers

- Recrutement nouveau responsable SIT
- Entretien des données du Registre cantonal des bâtiments et de données de la statistique des constructions
- Réalisation de plans pour divers événements (Triathlon, Schubertiade, courses populaires, marché de Noël)
- Mises à jour de différents plans de ville touristiques.
- Appui à la comptabilité pour l'import de données dans ABACUS
- Appui à l'Office informatique pour la gestion automatisée des droits d'accès
- Mise en service et support du nouveau GPS pour Yverdon Énergies.

Perspectives 2018

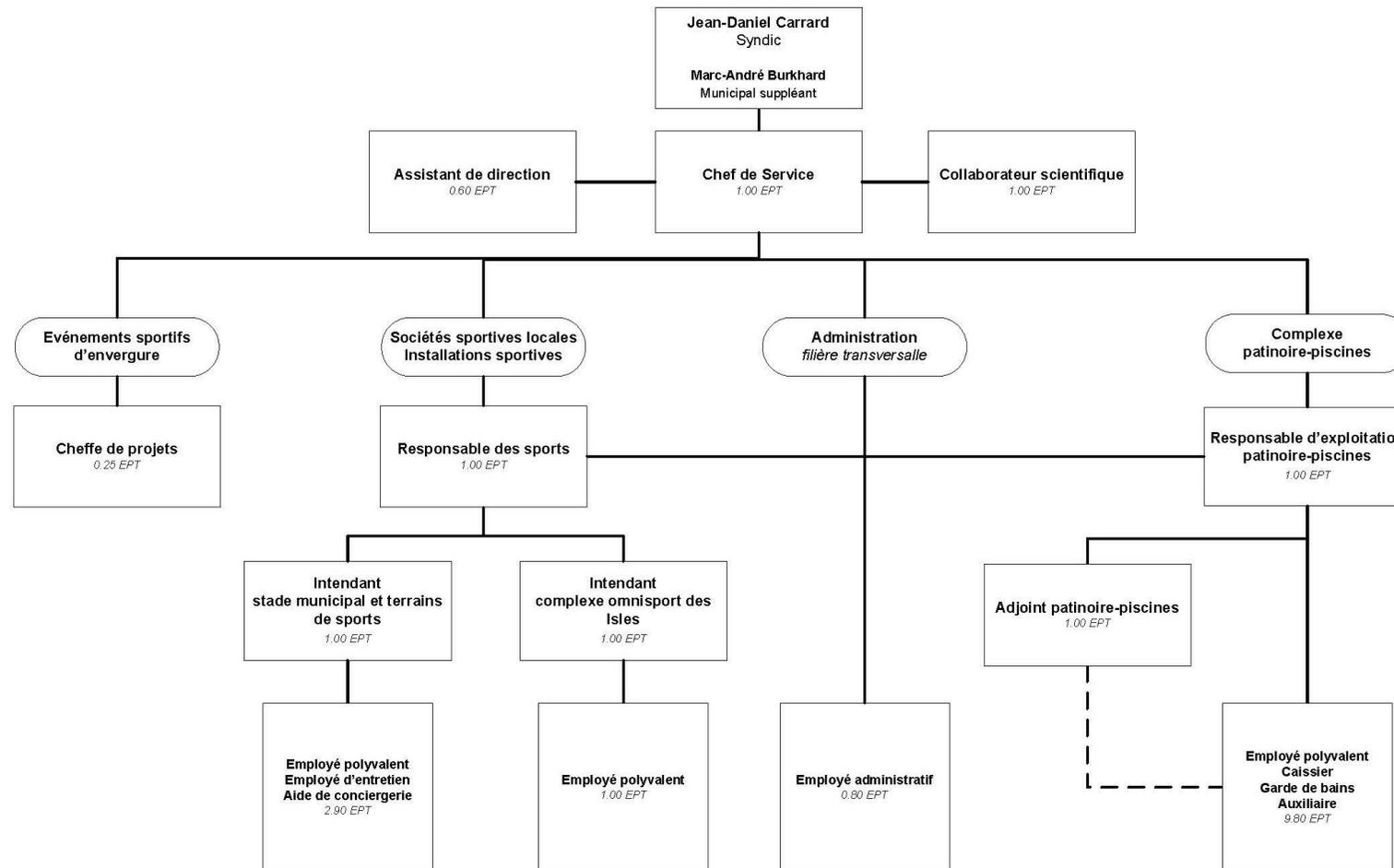
- Engagement d'un nouveau responsable SIT dès le 1^{er} mars
- Poursuite du déploiement de l'outil open source QGIS comme outil de SIT bureautique
- Migration vers la dernière version du logiciel GEONIS permettant une gestion améliorée des réseaux souterrains
- Intégration de nouvelles géodonnées des communes partenaires, en particulier celles d'Yvonand.

SERVICE DES SPORTS

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Madame Ophélie Dysli-Jeanneret
Cheffe de service

SERVICE DES SPORTS



SERVICE DES SPORTS

Missions

L'année 2017 a vu naître le plan directeur du sport et de l'activité physique comme outil de pilotage de la gouvernance du Service des sports. Ce dernier est

composé de vision, mission et valeurs comme ancrage de départ à la suite du développement des axes stratégiques.

VISION

Dans son plan directeur du sport et de l'activité physique, la Ville d'Yverdon-les-Bains se positionne de façon innovante comme pôle du sport et de

l'activité physique au service de la formation des jeunes, du bien-être et de la santé durable.

MISSION

Le plan directeur du sport et de l'activité physique met en œuvre la politique municipale en matière de sport et d'activité physique en lien avec le réseau communal, le canton et la Confédération. Son action porte sur :

- le soutien aux sociétés et plus particulièrement à celles actives dans la formation des jeunes ;

- la promotion de la relève et le sport d'élite ;
- l'organisation de manifestations sportives ;
- la pratique du sport et de l'activité physique libre ;
- la planification et la gestion des infrastructures.

VALEURS

Le plan directeur du sport et de l'activité physique se base sur les valeurs faisant vivre les atouts yverdonnois et régionaux :

- formation
- santé durable
- innovation

- bien-être
- éthique

Le plan directeur du sport et de l'activité physique est réparti en cinq axes stratégiques basés sur une analyse de la situation en 2017 et des propositions.

1. SPORT ASSOCIATIF

Situation actuelle

En 2017, Yverdon-les-Bains compte plus de 100 sociétés sportives dans 67 sports différents, qui représentent environ 5'500 membres. Les soutiens logistiques et financiers apportés par la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives reposent sur la réponse apportée par la collectivité à des besoins qui se sont progressivement développés ces dernières décennies. Le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives doit se poursuivre dans le cadre d'un dialogue permanent avec ses dirigeants, et davantage se formaliser. L'objectif est de s'assurer que les soutiens apportés permettent de répondre aux attentes par la collectivité, notamment en termes de formation des jeunes.

Propositions

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux sociétés sportives, en particulier pour leur action de formation des jeunes, par :

- la formalisation et la mise à jour d'un règlement du subventionnement qui tienne compte des efforts des sociétés sportives en matière de formation et de qualité d'encadrement des jeunes, d'intégration du sport de masse et du sport de compétition, etc., par la récolte systématique de données sur la pratique sportive ;
- la mise en place d'un programme de soutien au développement des sociétés sportives (ex. communication) ;
- digitalisation qui permette de valoriser l'engagement bénévole et de renforcer la professionnalisation et la durabilité de leur gestion (cf. focus) ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux sociétés sportives de se développer, d'innover et d'évoluer dans un contexte éthiquement reconnu.

2. RELEVÉ ET SPORT D'ÉLITE

Situation actuelle

En 2017, Yverdon-les-Bains possède des talents et des sportifs d'élite reconnus en sport individuel (athlétisme, badminton, judo, motocyclisme, etc.), et une longue tradition d'excellence dans les sports d'équipe (football, handball, basketball, hockey sur glace, rugby, etc.). Le soutien apporté par la Ville d'Yverdon-les-Bains à la promotion de la relève et à l'élite repose sur des aides ponctuelles pour les sportifs individuels, et sur des soutiens indirects pour les équipes à travers la mise à disposition d'infrastructures et le subventionnement des clubs. La Ville d'Yverdon-les-Bains doit poursuivre le soutien apporté aux talents, sportifs et équipes de l'élite en renforçant la cohérence de son action avec les politiques mises en place au niveau national par Swiss Olympic, l'organe faîtière du sport suisse, pour le soutien à la relève et au sport d'élite.

Propositions

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux talents, sportifs et équipes de l'élite par :

- un soutien financier plus systématique aux sportifs individuels qui résident dans la Commune ou sont membres d'un club sportif d'Yverdon-les-Bains, accompagné d'un suivi personnalisé, en se basant sur les critères fixés par la formalisation et la mise à jour du règlement de subventionnement ;
- le renforcement des conditions cadres favorables au développement des équipes de l'élite dans les sports collectifs, notamment par la construction ou la rénovation des infrastructures ;
- le renforcement, en collaboration avec le Canton de Vaud, des dispositifs sport-études à Yverdon-les-Bains et l'accueil d'un centre national de performance ;
- la sensibilisation à un accès à la formation professionnelle compatible avec le sport d'élite ;
- la mise en réseau d'acteurs locaux et nationaux permettant aux athlètes de développer une carrière à long terme (pré- et post-carrière), d'agir dans des conditions à la pointe de la technologie dans le respect de leurs individualités et de la charte éthique.

3. MANIFESTATIONS

Situation actuelle

En 2017, Yverdon-les-Bains accueille 99 manifestations sportives ponctuelles dans 46 sports grâce à l'engagement de 47 organisateurs dont le Service des sports de la Ville. Cette offre très riche concerne tant le sport amateur que le sport d'élite, avec des manifestations au rayonnement tant local, régional, national qu'international. L'inventaire des manifestations yverdonnoises fait néanmoins apparaître une concentration saisonnière de ses événements phares et le manque d'une ou plusieurs manifestations emblématiques qui permettent de mobiliser la population locale et de contribuer au rayonnement de la Ville.

Propositions

Développer le calendrier des manifestations sportives d'Yverdon-les-Bains, organisées par le Service des sports et les sociétés sportives, par :

- la mise en place d'une planification pluriannuelle des manifestations en veillant à leur répartition dans l'année et à leur cohérence avec la priorisation des axes stratégiques prévue dans le plan d'action ;
- la création de nouvelles manifestations au sein du Service des sports (ex. Course de la Bonne Résolution, le Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique, etc.) ;
- l'appui (ex. communication) aux manifestations à fort potentiel déjà organisées par les sociétés sportives (ex. Lovats Handball Cup, Tournoi LNA/Season Opening Basketball, etc.) ;
- l'accueil d'un événement ponctuel d'envergure chaque année (ex. Conférence Activité Physique - Innovation - Santé, Tour de Romandie, manifestation sport-handicap, événement en lien avec les JOJ 2020, etc.) ;
- la prise en considération des atouts régionaux et des valeurs du plan directeur, notamment en termes de durabilité.

4. SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE LIBRE

Situation actuelle

En 2017, Yverdon-les-Bains s'engage dans plusieurs programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique tels que « Urban Training », « Les Programmes de la Forme », et « Pas de retraite pour ma santé » destinés à un large public. L'engagement de la Ville d'Yverdon-les-Bains en direction de ces nouvelles formes de pratique du sport et de l'activité physique reste limité, à l'image de la plupart des collectivités publiques en Suisse. Le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains à la pratique libre du sport et de l'activité physique doit être renforcé, tout en veillant à sa complémentarité avec l'offre des sociétés sportives et à établir une relation contractuelle appropriée avec des entités qui poursuivent parfois un but lucratif.

Propositions

Poursuivre et renforcer le soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains aux programmes de pratique libre du sport et de l'activité physique par :

- l'appui au développement d'une offre en matière d'activité physique complémentaire à celle des sociétés sportives, avec un accès facilité pour tous les publics : seniors, enfants (éveil sportif), actifs, sédentaires, femmes, collaborateurs des entreprises, etc. ;
- la promotion auprès de la population de l'activité physique comme élément en faveur de la santé des individus (dimensions physique, psychique, sociale et d'intégration), de prévention en faveur d'une vie saine, et de traitement annexe de maladies chroniques ;
- l'utilisation des atouts régionaux afin de créer les conditions favorables à l'activité physique dans le respect de la santé durable des individus, en leur permettant de se former aux techniques innovantes afin de bouger dans un contexte favorisant le bien-être et l'éthique.

5. INFRASTRUCTURES

Situation actuelle

En 2017, Yverdon-les-Bains dispose d'une cinquantaine d'installations sportives publiques et privées, avec plusieurs points forts dont la zone sportive des rives du lac (patinoire, piscines couverte et plein air, skatepark, stade municipal, stade d'athlétisme, tennis, zones multisports), la salle omnisports des Isles, le centre hippique et le centre de badminton. La Ville d'Yverdon-les-Bains exploite et entretient l'essentiel des installations sportives, en offrant la gratuité en semaine de leur utilisation aux sociétés sportives. Cela en fait un véritable atout pour la pratique du sport dans la Commune. Plusieurs installations sportives doivent néanmoins être progressivement rénovées. La mise en œuvre d'un programme de développement et de rénovation des infrastructures sportives est un élément central de la politique communale en matière de sport et d'activité physique.

Propositions

Poursuivre et renforcer la planification, la réalisation et la rénovation des infrastructures sportives de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :

- la réalisation à court terme des projets de rénovation du stade municipal et de développement de l'activité nautique sur les rives du lac et à la plage (paddle, pédalos, etc.) ;
- la réalisation à moyen terme des projets de rénovation de la patinoire municipale, de l'aménagement de la zone sportive des Vuagères et des rives du lac (éventuel déplacement du stade d'athlétisme et construction d'un port, création d'un fitness extérieur ou de mobilier sportif urbain, d'un parcours mesuré, de nouveaux terrains de beach sports, etc.) ;
- un développement urbanistique favorable à la mise en œuvre d'une stratégie de santé durable pour Yverdon-les-Bains ;
- une gestion durable des équipements sportifs en optimisant leur utilisation et en respectant les normes environnementales dans les nouvelles constructions ;
- l'intégration des sociétés sportives concernées dans les projets mis en œuvre.

Points forts 2017

1. SPORT ASSOCIATIF

- 102 sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports
- 79 subsides communaux accordés pas le Service des sports
- 21 soutiens financiers accordés par la commission des sports durant ses 3 séances annuelles
- 27 mars 2017 séance annuelle des sociétés sportives

2. RELEVÉ ET SPORT D'ÉLITE

- 9 subsides communaux accordés aux mouvements juniors
- 13 soutiens financiers accordés par la commission des sports aux mouvements juniors
- 7 subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite

3. MANIFESTATIONS

Manifestations organisées par le Service des sports :

- 10-14 mai 2017 : Yverdon bouge !
- 11 juin 2017 : 35^e Rallye Cyclo Touriste
- 20 août 2017 : Urban Project
- 3 septembre 2017 : 7^e Triathlon d'Yverdon-les-Bains
- 27 novembre 2017 : 1^{ère} Conférence « Activité Physique - Innovation – Santé » sur le thème « l'urbanisme au service de la santé durable »

4. SPORT ET ACTIVITÉ PHYSIQUE LIBRE

- 146 inscrits au 12^e Festival Sportif Yverdonnois et 330 personnes sur les 10 activités
- 449 participants aux 36 cours de l'Urban Training
- 85 inscriptions aux Programmes de la Forme pour plus de 1'000 séances encadrées
- 1 conférence santé ayant accueilli 60 personnes, 1 journée découverte avec 140 participants et 52 personnes aux rencontres actives pour le programme « pas de retraite pour ma santé »
- 60 membres au Club sportif dédié aux collaborateurs de la Ville créé le 25 septembre 2017

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- Grande majorité des demandes de location satisfaites par des réservations ou l'octroi de subventions
- Renforcement des dialogues et de la collaboration entre les utilisateurs afin d'optimiser les locations
- 77% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en été
- 84% d'utilisation des salles de gymnastique/rythmique durant la semaine en hiver
- 67% d'utilisation moyenne durant les week-end sur la salle omnisports des Isles

Exploitation

- 43'104 entrées (public, écoles et clubs) à la piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA
- 77'102 entrées payantes (70'267 public et 6'835 écoles) à la piscine plein air
- 25'620 entrées (public et écoles) à la patinoire
- 1'824 paires de patins louées durant la 9^e année d'ouverture de la patinoire mobile
- 5 clubs résidents au stade municipal
- 1 match international de football au stade municipal
- 1 match international de rugby au stade municipal
- 2 clubs résidents locataires au terrain des Isles
- 2 clubs résidents au terrain des Vuagères
- 3 manifestations organisées au Skatepark d'Yverdon-les-Bains

Détail des activités

1. SPORT ASSOCIATIF

Soutiens financiers

	2017	2016	2015	2014
Nombre de subsides communaux accordés pas le Service des sports	79	69	61	54
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports	21	22	25	23
Nombre total de sociétés sportives inscrites et enregistrées au Service des sports	102	99	99	101

Le nombre de subsides a augmenté en 2017 étant donné l'augmentation budgétaire de l'enveloppe destinée aux sociétés sportives. La nature des

soutiens accordés et leur répartition est expliquée dans la figure 1 ci-dessous :

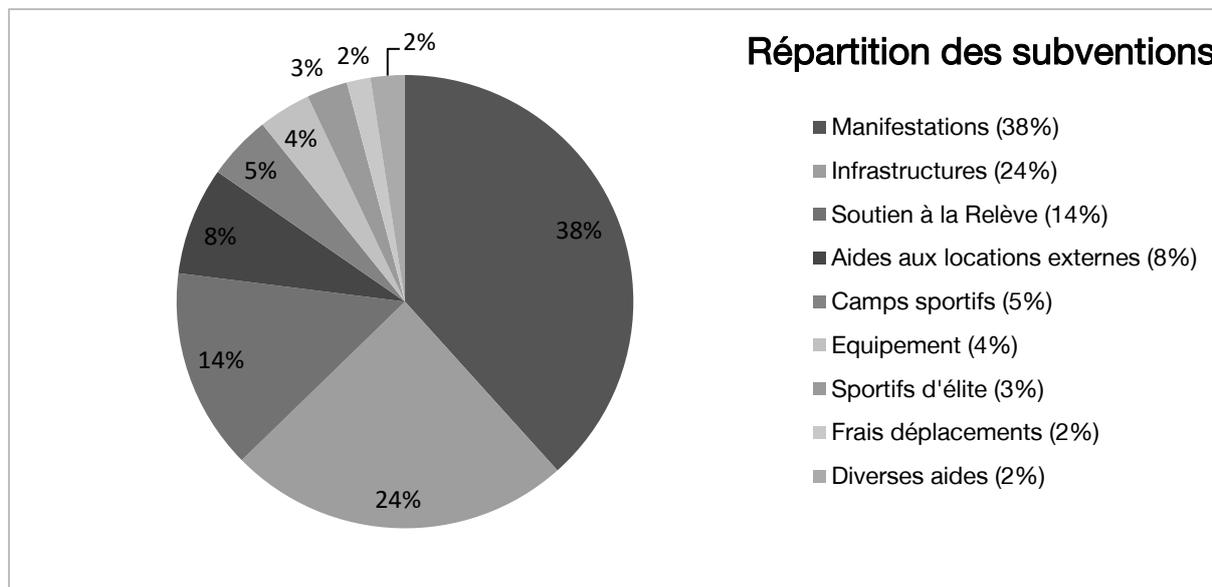


Figure 1: répartition des subventions communales

Les différents bénéficiaires des subsides sont les suivants en 2017 :

- 39 associations ou clubs sportifs
- 7 sportifs d'élite
- 9 organisateurs de manifestations sportives

Liste des événements sportifs yverdonnois soutenus en 2017 :

- Archers Club - Tournoi Indoor 2017
- Association Boule Yverdon - Anniversaire bouledrome
- Badminton Club Yverdon - Finale play-off
- Centre équestre Yverdon - Concours hippiques 2017
- Club Boxing Champion – 3^e Cup d'Yverdon
- Club de Badminton - Tournoi national
- Club de Marche Yverdon – 34^e Coupe de Noël
- Club de Marche Yverdon - Championnat Suisse en Côte
- Club de Marche Yverdon - Championnat vaudois
- Fauteuil Roulant Club Yverdon - Tournoi Handi-basket
- ACVHG - Festyvhokey
- FSG Amis-gymnastes - Coupe des bains
- Fyne Terra Marathon 2017
- Handynamique
- HC Yverdon - Hockey Cup
- La Favorite 2017
- Rugby Club Yverdon - Match de coupe d'Europe Suisse-Hollande
- Société Pistolets-Carabiniers Yverdon - Coupe Noël
- Tennis Club - Tournoi Swissloc
- Unihockey Club Yverdon - Challenge des bains 2017
- USY Basketball – 43^e tournoi LNA

- USY Handball - Lovats cup 2017
- VBC Yverdon – Tournoi
- Welsch Master Team - World gym challenge 2017 (athlètes yverdonnois)

Commission des sports

Cette commission, composée d'élus politiques et présidée par Monsieur Jean-Daniel Carrard, Syndic, s'est réunie à trois reprises en 2017. Lors de ces séances, la commission des sports a attribué des soutiens financiers aux sociétés locales pour l'acquisition de matériel ou d'équipement ainsi que l'organisation de camp d'entraînement. Elle a également accordé cinq coups de cœur à des sociétés/associations pour leur investissement dans la formation des jeunes ou encore leur 100^e anniversaire.

Séance des sociétés sportives

106 sociétés ont été convoquées pour la rencontre annuelle durant laquelle le Service des sports transmet différentes informations et durant laquelle les sociétés peuvent assister à des présentations. Les 45 sociétés ayant répondu présentes ont participé à cette rencontre le 27 mars 2017 avec l'ordre du jour suivant :

- Stratégie du Service des sports
- Calendrier des manifestations 2017
- Soutien aux sociétés sportives : interventions de conférenciers externes du domaine sportif (Espace nutrition, VO2sport, HEIG-VD, Vistawell, MIRA, Fonds du sport vaudois)
- Prestation du Service des sports auprès des sociétés sportives
- Perspectives
- Divers et questions

2. RELEVÉ ET SPORT D'ÉLITE

Soutien de la relève

Le Service des sports a soutenu au total 9 mouvements juniors dans leur activité annuelle 2017. Les différents sports soutenus sont le football, le badminton, le basket-ball et le rugby.

La commission a également soutenu 9 camps sportifs juniors et 4 entités formatrices à travers ses coups de cœurs.

	2017	2016	2015	2014
Nombre de subsides communaux accordés aux mouvements juniors	9	8	5	5
Nombre de soutiens financiers accordés par la commission des sports (camps, coups de cœurs) aux mouvements juniors	13	12	11	14

Soutien au sport d'élite

Sept sportifs d'élite ou jeunes sportifs d'élite ont été soutenus durant l'année 2017. Certains ont obtenu le soutien du Service à travers des demandes d'aide aux jeunes sportifs et d'autre en raison de leur

classement au sein de Swiss Olympic et de leur participation à la stratégie de communication du Service. Ces athlètes sont actifs dans les clubs de triathlon, BMX et d'athlétisme présents sur la Commune.

	2017	2016	2015	2014
Nombre de subsides communaux accordés aux sportifs/jeunes sportifs d'élite	7	6	1	4

3. MANIFESTATIONS

Yverdon bouge !

La Commune d'Yverdon-les-Bains a souhaité prendre part à la manifestation nationale « La Suisse bouge ! », organisée du 10 au 14 mai 2017.

Cette manifestation a été développée par l'OFSP (Office Fédéral du Sport) et Promotion Santé Suisse afin de promouvoir l'activité physique et l'alimentation équilibrée dans les Communes. Ce programme, largement soutenu par la Confédération, permet de faire découvrir de nouvelles activités ou celles existantes sur la Commune à sa population et les inciter à avoir une activité plus régulière durant l'année.

La manifestation de « La Suisse bouge ! » est divisée en deux parties ; le Duel intercommunal Coop et le Record suisse.

Le Duel intercommunal Coop auquel Yverdon-les-Bains a pris part peut opposer de façon amicale des catégories de gens au sein de la même Commune ou alors opposer deux Communes voisines. Dans cette compétition, l'idée est de voir quel concurrent cumule le plus de temps d'activité sportive sur la durée impartie. Ainsi, Yverdon-les-Bains a été amicalement défiée par la ville de Nyon qui a finalement remporté le duel à l'issue d'une semaine riche en activités dédiées au plus grand nombre :

- Mercredi 10 mai 2017 matin : Les écoliers yverdonnois bougent !
Activités sportives pour les classes des écoles primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains.
- Jeudi 11 mai 2017 18h00 : Urban Training, Je cours pour ma forme, Pas de retraite pour ma santé
Organisation des 3 programmes en collaboration avec les prestataires de la forme.
- Vendredi 12 mai 2017 de 17h à 22h : Les entreprises yverdonnoises bougent !
Tournoi inter-entreprises de football 6 contre 6.

- Samedi 13 mai de 10h à 17h et dimanche 14 mai 2017 de 10h à 16h : Les clubs sportifs yverdonnois bougent !

Initiations sportives à destination de la population – sans inscription préalable. Le but était d'offrir aux sociétés sportives yverdonnoises la possibilité de promouvoir leurs activités et à la population de découvrir de nouveaux sports. Faute d'un engagement suffisant de la part des sociétés locales, le Service des sports a mandaté quelques prestataires privés (Zumba, slack line, Me Mover, châteaux gonflables, grimpe, etc.) afin de compléter l'offre des sociétés sportives.

- Samedi 13 mai 2017 soir : Les ados yverdonnois bougent !
Mise en lumière du programme Midnight Sports supervisé tout au long de l'année par JECOS.

Une météo capricieuse ainsi qu'un programme chargé en terme de manifestations publiques sur le territoire communale n'ont pas permis d'atteindre la participation escomptée. Toutefois, cette manifestation a confirmé la volonté du Service des sports de développer et promouvoir l'accès à l'activité physique pour toutes et tous.

Rallye Cyclo Touriste

Le Rallye Cyclo Touriste d'Yverdon-les-Bains a eu lieu le dimanche 11 juin 2017.

Cette 35^e édition s'est déroulée dans d'excellentes conditions grâce à la participation de 302 cyclistes âgés de 6 à 90 ans, à l'implication et à la disponibilité du personnel engagé pour cette manifestation ainsi qu'au 29°C et au soleil de plomb qui avaient répondu présent.

Les participants ont roulé sur les trois parcours qui offrent une balade longeant le lac de Neuchâtel pour le parcours de 11 km et qui passe à travers vignes, champs et forêts pour les parcours de 24 et 30 km.

Sur les parcours, des postes de ravitaillement ont permis aux cyclistes de se rafraîchir avant de reprendre la route et donner encore quelques coups de pédale.

A l'arrivée, les cyclistes ont reçu un prix souvenir et ont pu se restaurer grâce à des food-trucks installés sur le parking de la patinoire. Les participants ont également pu profiter de la piscine plein air d'Yverdon-les-Bains dont l'entrée était offerte pour toute inscription au Rallye Cyclo Touriste.

Urban Project

Souhaitant mettre en lumière le site des Rives du Lac et plus particulièrement le Skate Park, le Service des sports s'est associé à l'Association Urban Project afin d'accueillir le 20 août, l'une des 3 étapes du Tour 2017.

Le but de cette manifestation est d'assurer la promotion, la défense et le développement des cultures et sports urbains en Suisse.

Ainsi, grâce à une étroite collaboration avec des acteurs locaux, cette première édition yverdonnoise qui venait clôturer le Tour 2017 a proposé le programme suivant :

- Tournoi amateur de Basket 3 contre 3 et Finale suisse de Basket 3 contre 3 (réunissant les meilleurs joueurs du pays et qualificative pour le World Tour qui s'est déroulé la semaine suivante à Lausanne). Organisation : USY Basket avec le soutien de Swiss Basket ;
- Initiations et Contest de Skate. Organisation : Riders in Paradise ;
- Contest de Breakdance enfants et adultes avec la présence de danseurs et juges internationaux. Organisation : Ecole de danse d'Artur Libanio.

Parallèlement à ce programme de compétitions, une offre d'animations dédiées à toutes et tous a été mise sur pied telles que de la slack line, un château gonflable ou encore un atelier de dessin pour les plus jeunes.

Tout au long de la journée de jeunes graffeurs ont pu présenter leurs créations sur des modules en bois spécialement montés pour l'occasion.

Une belle collaboration avec le Service JECOS a permis d'impliquer les coaches du programme Midnight Sports dans la sécurité du château gonflable ainsi que la gestion de l'une des buvettes. En outre, des jeunes chanteurs et DJs encadrés par des animateurs et éducateurs ont assuré l'animation musicale de la journée.

Grâce à une magnifique météo cette première édition a rencontré un immense succès populaire avec plus de 3'000 personnes de passage sur la journée.

Triathlon d'Yverdon-les-Bains

La 7^e édition du Triathlon d'Yverdon-les-Bains s'est tenue le 3 septembre 2017, dans un cadre magnifique et une météo incroyable, avec plus de 850 concurrents inscrits, venus de Suisse, mais également de l'étranger. Grâce au réaménagement de la zone de change, il a été possible de satisfaire l'entier des inscriptions.

Fidèle au calendrier sportif communal, le Triathlon d'Yverdon-les-Bains a proposé des parcours adaptés aux athlètes populaires tout comme à ceux plus aguerris, représentants de toutes les catégories d'âge. Ainsi Swiss Triathlon a également confié aux organisateurs l'accueil des leagues professionnelles, juniors et jeunesse sur distance sprint.

Compte tenu de son succès, le départ « Distance Olympique » comportant 1,5 km de natation, environ 40 km de vélo et 10 km de course à pied, tant chez les hommes que chez les femmes, fait dorénavant partie intégrante de cette journée.

Cette manifestation, menée par un comité de 16 personnes, n'aurait pu voir le jour sans le concours de quelque 150 bénévoles, 150 miliciens de la protection civile, 12 représentants du Sauvetage des Iris, 6 motards et 5 samaritains venus renforcer les agents de la Police Nord vaudois qui assurent plus particulièrement la sécurité du parcours vélo entièrement fermé à la circulation, fait relativement exceptionnel dans notre pays.

Du point de vue financier, grâce au soutien de la Ville d'Yverdon-les-Bains, du fonds du sport et des différents partenaires, la manifestation se solde par des comptes équilibrés.

Conférence « Activité Physique – Innovation – Santé »

Le Service des sports de la Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD ont organisé la 1^{ère} Conférence « Activité Physique – Innovation – Santé ».

Cette conférence est destinée à toutes les institutions publiques ou privées, ainsi qu'aux personnes intéressées par le développement d'une ville active. Les défis en termes de santé durable sont transversaux et la thématique a visé, cette année, à définir cet enjeu sociétal tout en échangeant sur les possibilités d'encourager la population à l'activité physique et à la mobilité au travers du développement d'une ville.

Cette première rencontre a également eu pour objectif de démontrer une volonté politique forte de mettre en place un système de gouvernance pluridisciplinaire à Yverdon-les-Bains et région et de traiter au niveau local, national ou international des enjeux liés au sport et à l'activité physique.

Des intervenants de haut vol ont permis à la Ville d'accueillir pour cette première édition pas moins de 145 participants provenant de toute la Suisse romande afin de réfléchir et débattre ensemble aux solutions de demain en matière de ville active pour la population tant d'un point de vue de santé publique que de rayonnement territorial.

4. SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE LIBRE

Festival Sportif Yverdonnois

Dix épreuves sportives ont été proposées à la population d'Yverdon-les-Bains et des environs entre le 8 février et le 1^{er} novembre 2017. Cette 12^e édition a compté 146 inscrits et a vu bouger pas moins de 330 personnes de tout âge sur les différentes activités proposées, toujours sans compétition ni chronomètre mais en toute convivialité. Il s'agissait de la dernière édition du Festival Sportif Yverdonnois ; le Service des sports souhaitant proposer de nouveaux programmes pour la découverte du sport et de l'activité physique qui seront davantage en adéquation avec les attentes actuelles de la population ainsi que la pratique du mouvement au quotidien.

Urban Training

Organisé pour la 8^e année consécutive, la Ville d'Yverdon-les-Bains a offert une double session à sa population du programme Urban Training tous les lundis du 8 mai au 25 septembre 2017 de 18h00 à 19h00 et de 19h00 à 20h00.

Encadré par des coaches professionnels, Urban Training propose un parcours sportif de 1 heure en ville et dans ses magnifiques parcs aux personnes désireuses de bouger, de tonifier leur silhouette ou de retrouver le plaisir du sport. Ceci gratuitement grâce à la Ville d'Yverdon-les-Bains et des partenaires.

A l'aide du mobilier urbain, les 449 participants aux 36 cours ont fait des exercices de gym en plein air, dans une ambiance dynamique et ludique. Le but est avant tout de sortir du cadre fermé d'une salle de gym traditionnelle pour faire du sport.

Programmes de la Forme

85 inscriptions aux Programmes de la Forme à Yverdon-les-Bains en 2017 pour plus de 1'000 séances encadrées.

Les Programmes de la Forme permettent à des personnes sédentaires ou peu sportives d'être encadrées pour pratiquer une activité physique.

Ces programmes accompagnés par des animateurs formés sont progressifs et évolutifs et permettent aux participants de respecter leur propre rythme.

D'une durée moyenne de 12 semaines, ils se caractérisent par leur convivialité et leur accessibilité.

En 2017, différentes activités étaient proposées à la population d'Yverdon-les-Bains :

- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs débutant ;
- Je Cours Pour Ma Forme pour coureurs confirmés ;
- Je Marche pour ma Forme ;

- Je Bouge pour ma Forme ;
- En Forme avec mon Surpoids.

Pas de retraite pour ma santé

Pas de retraite pour ma santé est une activité sur le mouvement et l'alimentation favorables à la santé dédié aux seniors et piloté par le Service jeunesse et cohésion sociale. En 2017, ce programme a organisé une conférence santé ayant accueilli 60 personnes ainsi qu'une journée découverte avec 140 participants. 52 personnes ont pris part aux rencontres actives durant l'année.

Sport en entreprise

Il est prouvé qu'un environnement professionnel offrant certaines sources de motivation accroît la fidélité de l'employé à son employeur, diminue son taux d'absentéisme et augmente sa productivité. Le sport étant une excellente source de motivation, mais également un très bon outil permettant d'accroître le team building au sein et entre les services, le Service des sports a monté un Club sportif dédié aux collaborateurs de la Ville. Ce dernier est entré en vigueur le 25 septembre 2017 et offre les prestations suivantes :

- tarifs préférentiels sur les abonnements annuels et saison aux piscines couverte et plein air ainsi qu'à la patinoire ;
- cours de course à pied tous niveaux ;
- cours de Pilates ;
- cours de Me-Mover (trotinette à 3 roues activée par un système de stepper) ;
- cours de sports collectifs et renforcement musculaire.

Les cours se déroulent par session de 10 séances. La finance d'inscription aux cours est couverte à 70% par le collaborateur et 30% par la Ville.

Les objectifs liés à la création de ce Club sont :

- Encourager les employés communaux à pratiquer une activité sportive régulière encadrés par des professionnels durant les heures de loisirs ;
- permettre aux personnes plus sédentaires de reprendre une activité sportive en douceur et aux autres de se retrouver pour une pratique en groupe et conviviale ;
- pratiquer une activité physique encadrée à des conditions financières plus basses que celles du marché.

La première session a enregistré la participation d'une soixantaine de collaborateurs.

5. INFRASTRUCTURES

Réservation des infrastructures sportives

Le Service des sports s'occupe de mettre à disposition des sociétés locales l'ensemble des salles et infrastructures sportives. Entre l'utilisation par les écoles, le sport scolaire facultatif et les sociétés sportives, les salles de gymnastique et de rythmique sont exploitées au maximum de leur possibilité ; seules quelques plages horaires sont encore libres.

Durant la semaine, les salles sont mises à disposition des sociétés sportives de 17h00/17h30 à 22h30, à l'exception du mercredi durant lequel l'après-midi est également disponible, dans certaines salles. La priorité est donnée aux entités yverdonnoises à but non-lucratif et la répartition se fait en fonction des besoins. En 2017, 44 sociétés sportives différentes, sans compter les fondations et autres institutions, ont utilisé les salles de gymnastique et de rythmique.

Utilisation durant la semaine	Eté	Hiver
Isles 1	93%	96%
Isles 2	86%	96%
Isles 3	86%	96%
Léon-Michaud 1	87%	87%
Léon-Michaud 2	83%	83%
Léon-Michaud 3	83%	83%
Marive Nord	85%	91%
Marive Sud	89%	88%
4 Marronniers	90%	72%
Cheminet gymnastique	87%	80%
Cheminet rythmique	75%	83%
Fontenay 1	50%	76%
Fontenay 2	68%	75%
Montagny	58%	72%
Passerelle gymnastique	83%	83%
Passerelle rythmique	67%	71%
Villette	52%	96%
Place d'Armes	72%	88%
Moyenne	77%	84%

Les week-ends sont également très demandés, les salles triples sont particulièrement prisées alors que les autres salles sont attribuées en fonction des demandes ponctuelles.

Utilisation de la salle omnisports des Isles durant les week-ends :

	Samedi	Dimanche
Janvier	100%	80%
Février	75%	50%
Mars	100%	75%
Avril	80%	40%
Mai	75%	50%
Juin	50%	50%
Juillet	20%	20%
Août	50%	75%
Septembre	80%	75%
Octobre	100%	80%
Novembre	100%	100%
Décembre	60%	60%

Piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains SA

La piscine couverte régionale d'Yverdon-les-Bains a été ouverte toute l'année au public du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00 ainsi que le samedi et le dimanche de 9h00 à 19h00. Ceci à l'exception des nettoyages et révisions obligatoires chaque semestre, soit du 27 février au 10 mars et du 15 juillet au 11 août 2017. Le 11 février (1/2 jour) interclubs de natation, le 30 septembre meeting des Rives du Lac de natation et 2 jours fériés (25 décembre et 1^{er} janvier).

Les clubs résidents sont le Cercle des Nageurs d'Yverdon-les-Bains et le Club de Triathlon d'Yverdon.

Trois lignes d'eau sont en permanence mises à disposition du public. Les trois autres lignes d'eau du grand bassin ainsi que les 2/3 du bassin d'apprentissage sont utilisées le matin et l'après-midi jusqu'à 16h00 par les écoles et la Fondation Verdeil. Le soir et le samedi ces lignes sont utilisées par des moniteurs qui donnent des cours dans les différents clubs locaux ainsi que par d'autres sociétés telles que le groupe sclérose en plaque, la Société de sauvetage, les Fondations USCADE et PluSport ainsi que l'Espace prévention.

Quelques 43'104 entrées (public, écoles et clubs) ont été enregistrées en 2017 soit une diminution d'environ 4.02% par rapport à 2016 (1'805 entrées).

Piscine plein air

La piscine plein air a été ouverte du 13 mai au 10 septembre 2017, ce qui représente 121 jours d'exploitation. Durant cette période, il y a eu 63 jours de beau, 44 jours couverts ainsi que 14 jours de pluie.

77'102 entrées payantes (70'267 public et 6'835 écoles) ont été enregistrées, ce qui représente une augmentation d'environ 10.2 % par rapport à 2016 (7'863 entrées).

Patinoire

La patinoire a été ouverte du 2 janvier au 26 mars puis du 6 septembre au 31 décembre 2017.

La mise en glace s'est effectuée dès le 17 juillet afin d'accueillir les Festyv'hockey du 23 juillet au 3 septembre avec comme point d'orgue la Coupe des Bains du 29 août au 2 septembre 2017.

Les clubs résidents sont le HCY et le CPAY. En dehors des heures d'utilisation de la glace réservées par ces deux clubs, des heures sont réservées au public (le mercredi de 13h30 à 16h30, le samedi de 14h00 à 17h00 et le dimanche de 9h30 à 11h45 et de 14h00 à 17h00) et aux écoles (du lundi au vendredi de 8h00 à 11h45 et de 13h30 à 16h30).

La patinoire a pu être louée de manière sporadique à d'autres utilisateurs tels que le HC Vallorbe, HC Husky Yverdon, HC La gendarmerie.

Quelques 25'620 entrées (public et écoles) ont été enregistrées durant la période d'exploitation, soit une diminution d'environ 5.08 % par rapport à 2016 (1'304 entrées).

Patinoire mobile

La patinoire mobile a été ouverte du 2 janvier au 8 janvier 2017 puis du 25 novembre au 31 décembre 2017.

Pour la 9^e année consécutive, le public de la capitale du Nord vaudois et de ses environs a eu le loisir de patiner gratuitement durant 39 jours sur la patinoire mobile installée sur la place Pestalozzi.

1'824 paires de patins ont été louées durant cette période, soit une diminution de 30.3 % par rapport à 2016 (554 paires). Cette baisse de location s'explique en partie par des mauvaises conditions météorologiques. A noter que la tenue du chalet et la location des patins soit 1'474 paires ont été assurées par le club de patinage artistique durant le marché de Noël du 2 décembre au 24 décembre 2017.

Stade municipal

Les clubs résidents au stade municipal sont le FC Yverdon Sport SA composé de 2 équipes d'actifs et de 6 équipes juniors. Le FC Yverdon Féminin composé de 2 équipes d'actives et de 2 équipes juniors. L'association Yverdon-Sport Juniors composée de 9 équipes. Le FC Azzurri Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. L'école de foot les P'tits footeux.

La coordination pour l'utilisation des terrains et des vestiaires est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien des terrains est effectué par le département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Un match international de football Bilbao-Fenerbahçe a été organisé le 17 juillet 2017.

Le stade municipal a également accueilli comme chaque année en juin, le tournoi de l'école de rugby. Un match international de rugby s'est également déroulé le 18 novembre 2017 entre la Suisse et la Hollande.

Terrain des Isles

9 équipes yverdonnoises sont locataires du terrain des Isles : le FC Bosna Yverdon composé de 2 équipes d'actifs et de 5 équipes juniors ainsi que le FC Centre Portugais Yverdon composé de 2 équipes d'actifs. Durant la journée le terrain des Isles est utilisé par les écoles et par le public le reste du temps.

La coordination des plannings d'utilisation du terrain est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade. Les vestiaires sont à la charge du Service de l'urbanisme et des bâtiments.

Terrain des Vuagères

Le Rugby Club Yverdon et le football américain Les Ducs se partagent l'installation sportive des Vuagères.

La coordination des plannings d'utilisation est faite par le Service des sports via l'intendant du stade. L'entretien du terrain est sous la responsabilité du département des jardins et des espaces verts du Service des travaux et de l'environnement en collaboration avec le Service des sports via l'intendant du stade.

Skatepark

Nous constatons toujours une magnifique affluence sur cette installation où se côtoient petits et grands. La qualité de l'installation fait la joie de l'association Riders in paradise et attire des adeptes de toute la Suisse mais également hors de nos frontières.

Son accès est libre au public avec la possibilité de pratiquer ce sport jusqu'à tard dans la nuit, ceci grâce à l'installation de projecteurs LED.

Tant les débutants que les plus aguerris y trouvent leur plaisir avec les différentes difficultés des modules proposés au sein du Skatepark d'Yverdon-les-Bains.

Perspectives 2018

Au niveau des perspectives 2018 en matière de gouvernance, l'objectif est de poursuivre et renforcer la gouvernance de la politique sportive de la Ville d'Yverdon-les-Bains par :

- l'adaptation progressive des ressources du Service des sports (RH, finances, communication, systèmes d'information, etc.) pour le doter des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs définis dans le cadre de la politique communale ;
- la création d'un comité stratégique comprenant les acteurs clés de la région (HEIG-VD, Y-Parc, ADNV, AggloY, communes partenaires, etc.), et des représentants de la Ville (Syndic, délégué à l'économie, cellule communication, etc.) pour aider à la gouvernance des thématiques liées au sport et à l'activité physique régionale (ex. infrastructures, événements, fond de soutien, etc.) ;

- le renforcement des partenariats avec les fédérations sportives nationales, les associations cantonales, les clubs, les organisateurs et les partenaires privés (prestataires, sponsors, médias) actifs dans le domaine du sport et de l'activité physique ;
- l'engagement de la Ville d'Yverdon-les-Bains en vue de constituer un réseau d'acteurs publics et privés pour le sport et l'activité physique à Yverdon-les-Bains.

A côté du développement de la gouvernance, le Service des sports souhaite développer des perspectives par axes qui s'inscrivent dans un plan d'action 2017-2021 qui sera finalisé pour juin 2018. La figure ci-dessous (cf. figure 2) permet d'avoir une vision globale des potentielles actions.

Les perspectives 2018 s'inscrivent directement dans le plan d'action général.

Plan d'action 2017-2021

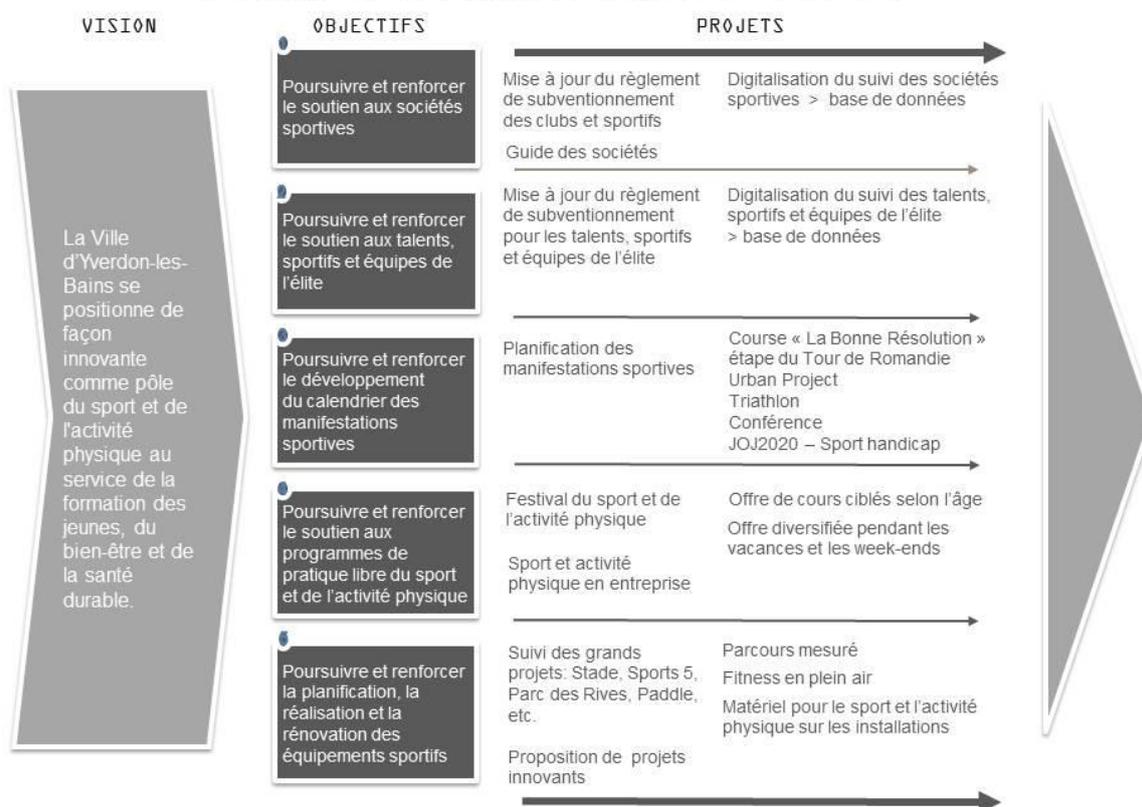


Figure 2 : exemple de plan d'action 2017-2021

De manière plus précise, les éléments clés qui seront développés par axe en 2018 sont les suivants :

1. SPORT ASSOCIATIF

- Mise à jour du règlement de subventionnement des clubs
- Début d'élaboration du guide des sociétés sportives

- Réflexion quant à la digitalisation du suivi des sociétés sportives

2. RELEVÉ ET SPORT D'ÉLITE

- Mise à jour du règlement de subventionnement pour les talents, sportifs et équipes d'élite

- Réflexion quant à la digitalisation du suivi des talents, sportifs et équipes d'élite

3. MANIFESTATIONS

- 26 avril 2018 : arrivée d'étape du Tour de Romandie
- 16 mai 2018 : accueil de la Torche de l'Espoir « Special Olympics Switzerland » et « Special Olympics Run »
- 2 juin 2018 : 1^{er} Festival yverdonnois du sport et de l'activité physique

- 10 juin 2018 : 36^e Rallye Cyclo Touriste
- 2 septembre 2018 : Urban Project
- 9 septembre 2018 : Triathlon d'Yverdon-les-Bains
- 29 novembre 2018 : Conférence « Activité Physique - Innovation - Santé »

4. SPORT ET ACTIVITE PHYSIQUE LIBRE

- Projets de développement de cours ciblés selon l'âge
- Projets de diversification des offres pendant les vacances et les week-ends
- Développement du projet de sport en entreprise
- Développement des Programmes de la Forme avec « En Forme avec mon Âge » pour les seniors et « En Forme pour ma Santé » pour les patients atteints d'affections longues durées
- Reprise du lead sur le programme « Pas de retraite pour ma santé »

5. INFRASTRUCTURES

Réservations

- Projet de digitalisation des réservations

Exploitation

- Optimiser l'exploitation de l'ensemble des installations sportives

Développement

- Mise à l'enquête des projets de rénovation du stade municipal et Sports 5
- Collaboration dans les différents projets de salles de gymnastique (Collège des Rives, Collège Pestalozzi)

- Soutiens apportés aux différents Services concernés par la mise en place de mobiliers urbains destinés à la pratique de l'activité sportive :
 - parc des Rives
 - aménagement d'un espace slacklines aux abords de la plage
 - place multisports de la Marive
 - place multisports des Moulins
 - voie de mobilité douce de Clendy
 - création d'un parcours santé à proximité du lac
- Réflexions concernant l'aménagement des sites des Vuagères, des Isles ainsi que de l'anneau d'athlétisme

COMMUNICATION/DIGITALISATION/PROMOTION

Uniformisation de la communication du Service

Le Service des sports a commencé à unifier ses supports de communication afin de créer une réelle identité visuelle qui reste toutefois cohérente avec les directives imposées par la cellule de communication. Le noir-blanc avec une écriture verte ont donc été adoptés pour les visuels « corporatifs ». Les manifestations organisées par le Service bénéficieront chacune de leur propre identité. De plus, tous les supports proposés par la cellule communication, tels que Rive Sud dans ses différentes déclinaisons, le Canal Info Vivre et le site internet seront utilisés au mieux par le Service.

Digitalisation du Service

Notre Service compte faire évoluer ses supports de travail en digitalisant certains processus et en créant de nouvelles plateformes permettant des échanges avec tous les partenaires sportifs de la Ville (camps, manifestations, clubs, etc.). L'objectif de ces différentes plateformes est de pouvoir toucher plus directement les différentes populations-cibles selon leurs centres d'intérêts et ainsi promouvoir le sport à travers la Ville.

Depuis avril 2017, le Service des sports dispose de sa propre page Facebook. Celle-ci permet de relayer les informations liées aux sociétés sportives comme par exemple les annonces de compétition ainsi que les résultats. Elle permet également de mettre en valeur ses partenaires et de promouvoir ses propres manifestations ainsi que celles organisées par des tiers dans la région. A l'heure actuelle, 483 personnes suivent la page et certaines vidéos des manifestations organisées par le Service ont été visionnées plus de 9'000 fois.

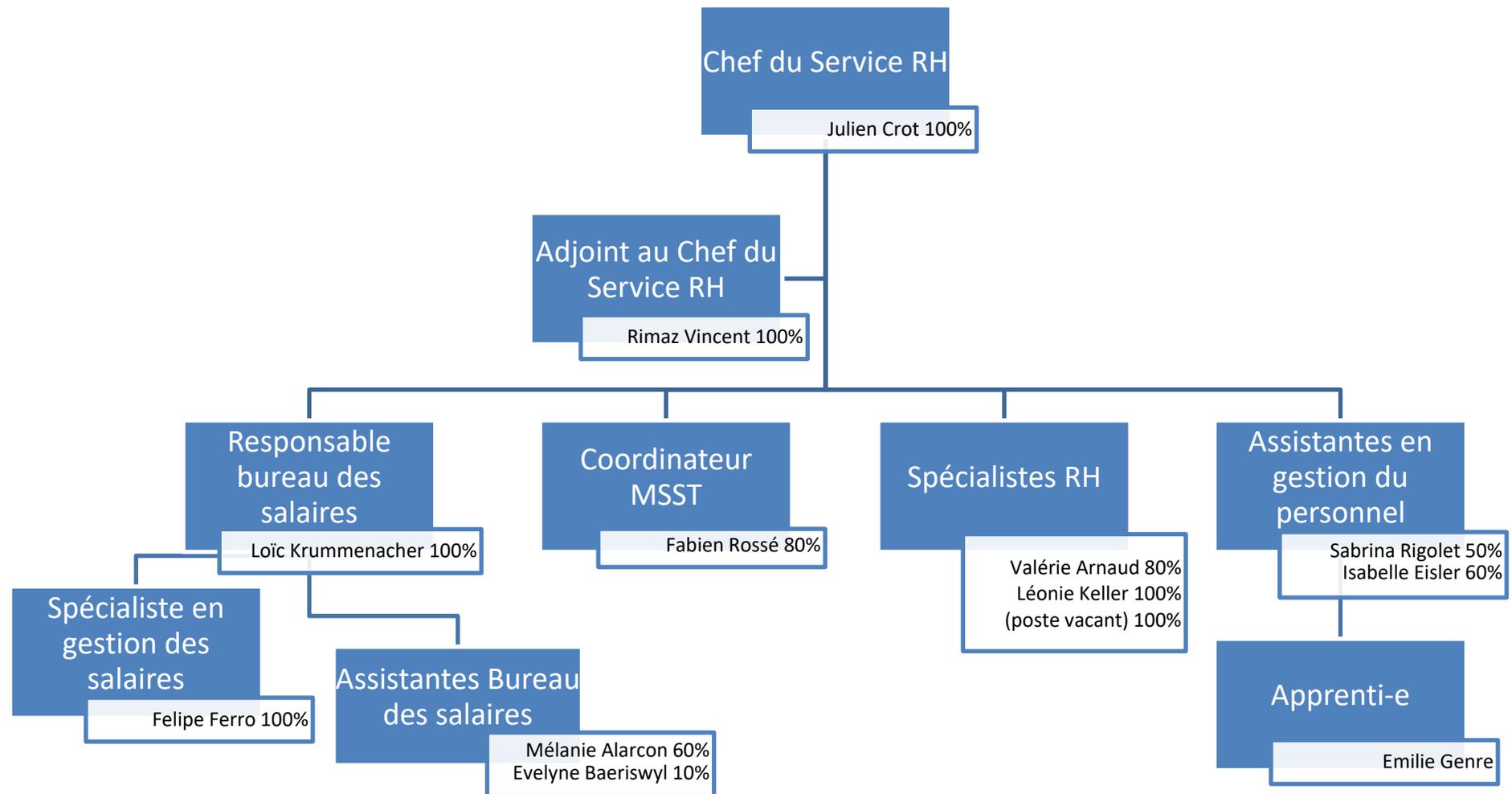
En 2018, les perspectives en termes de digitalisation sont réjouissantes. En effet, il est prévu durant l'année de revoir tout le processus de réservation des salles de sport afin de le moderniser ainsi que la création d'une plateforme d'inscription pour diverses activités et manifestations sportives. Ceci a pour but d'automatiser certaines tâches et ainsi faciliter nettement le travail qui est accompli par les différents collaborateurs. Le nouveau site internet sera également un relais de communication très important pour notre Service. Ce dernier sera utilisé comme outil de promotion permettant de faire des liens avec les réseaux sociaux.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Monsieur Jean-Daniel Carrard
Syndic

Monsieur Julien Crot
Chef de service

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES



SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Missions

Les Ressources Humaines doivent assumer une double mission en concevant et mettant en œuvre des processus de Gestion des Ressources Humaines (GRH) efficaces et efficients : assurer la productivité du personnel dans le cadre des missions, prestations et projets que la Ville doit fournir et veiller à la satisfaction et à la motivation du

personnel, dans le cadre des projets professionnels et personnels de chacune et chacun. Ce défi nécessite donc une forte implication dans la connaissance de l'administration, dans l'élaboration des stratégies et développements, ainsi que dans la capacité à entrer en relation avec chaque individu la composant.

Points forts 2017

L'activité du Service RH a été marquée par les principaux faits suivants :

- Arrivée au 1^{er} janvier 2017 du nouveau Coordinateur Santé et Sécurité au Travail, Monsieur Fabien Rossé, qui a remplacé Monsieur Yves Rousselot parti le 31 août 2016.
- Arrivée d'une nouvelle Spécialiste RH, Madame Léonie Keller, et mise en œuvre d'une nouvelle organisation du travail des trois Spécialistes RH.
- Mise en œuvre d'un règlement d'application pour l'article 55 du statut du personnel lié à la fin du droit au traitement.
- Premier audit SUVA du concept MSST et création et parution des indicateurs SST de l'administration communale.
- Mise en place d'une nouvelle méthodologie dans le cadre des entretiens de départ des collaborateurs

Effectif

Nombre de collaborateurs et ETP (équivalent plein temps) par service

Services	01.01.2017		31.12.2017	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Secrétariat général	35	15.23	38	17.54
Ressources Humaines	11	9.3	11	9.3
Sports	43	24.47	43	24.2
Finances	19	16.5	19	16.5
Urbanisme et bâtiments	105	61.39	106	64.15
Travaux et environnement	99	92.81	99	93.01
Jeunesse et cohésion sociale	197	66.25	201	66.99
Sécurité publique	152	120.7	158	123.83
Défense et incendie	10	8.85	10	8.6
Culture	95	38.08	105	39.5
Energies	72	69.1	76	72.3
Divers	13	8.01	14	9.3
Total	851	530.69	880	545.22

Nombre de collaborateurs et ETP par type de contrats au 31 décembre

Types de contrat	2014		2015		2016		2017	
	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP	Pers.	ETP
Fonctionnaires (droit public)	436	384.36	457	400.52	479	417.61	492	427.79
Droits privés à durée indéterminée	176	32.30	194	35.61	207	41.89	200	40.74
Droits privés à durée déterminée	140	36.29	104	33.32	125	34.48	150	42.32
Apprentis	30	30.00	29	29.00	30	30.00	25	25.00
Emplois d'intégration	7	5.75	8	6.25	5	3.75	6	4.75
Municipalité	7	4.60	7	4.50	7	4.60	7	4.6
Totaux	796	493.3	799	509.20	853	532.34	880	545.20

Détail des activités

ENGAGEMENT DU PERSONNEL

Malgré une légère baisse par rapport à 2016, 76 mises au concours ont été réalisées en 2017. Ce nombre important est dû aux départs naturels, ainsi qu'aux nouveaux postes acceptés au budget 2017. Notons que le nombre de dossiers reçus a augmenté de manière très significative ces dernières années, de même que le nombre d'entretiens de recrutement

réalisés. L'augmentation du nombre d'entretiens est principalement dû au nombre de postes recrutés. En ce qui concerne le nombre de dossiers, deux phénomènes peuvent l'expliquer : d'une part le nombre de postes mis au concours et d'autre part la gestion numérique des candidatures, qui amène un flux important de dossiers.

	Nombre de mises au concours	Nombre de dossiers réceptionnés	Nombre de personnes reçues en entretien
2011	38	1419	172
2012	53	1839	167
2013	63	1729	228
2014	58	2221	278
2015	80	3685	371
2016	85	4287	419
2017	76	3722	367

MANAGEMENT DES PERFORMANCES

Le Service RH donne une importance particulière à la conduite de l'entretien annuel de collaboration entre le cadre et son collaborateur. Chaque année, les cadres de l'administration doivent réaliser l'exercice, qui est une méthode efficace pour la gestion de la performance, ainsi que pour obtenir des indications sur le climat et l'ambiance de travail

au sein des équipes. Le Service RH effectue le suivi des données et procède, dans certaines situations, à des accompagnements spécifiques pour répondre aux problématiques identifiées. De plus, les résultats du bilan de satisfaction des collaborateurs sont consolidés sous forme d'indicateurs reflétant le climat social de l'entreprise.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Le Service RH a proposé jusqu'à l'année 2016, des formations sur mesure pour l'ensemble des cadres de l'administration. Le cursus proposé a permis d'aborder les thèmes génériques suivants :

- Fixer des objectifs
- Gérer son temps et ses priorités
- Mener un entretien de collaboration
- Gérer les résistances au changement
- Motiver son équipe et ses collaborateurs
- La gestion du stress
- Divers ateliers pratiques de management

Pour l'année 2016, il avait été décidé de marquer une pause pour les formations institutionnelles destinées aux cadres de notre administration. Durant l'année 2017, le Service RH a proposé deux formations à choix. Ces formations ont été choisies afin de mettre l'accent sur deux domaines distincts importants

pour un management de qualité : le recrutement et la gestion des entretiens délicats.

En parallèle, le Service RH a répondu à des besoins spécifiques en offrant des accompagnements individualisés de coaching et en organisant une formation interservices sur la gestion de projets. L'administration communale soutient également quelques collaborateurs dans le cadre de formations continues de plus grande envergure, telles que des brevets fédéraux, Master ou CAS.

Comme chaque année, tous les collaborateurs de l'administration ont eu l'opportunité de faire des demandes pour parfaire et développer leurs compétences. Toutes les demandes de formation individuelle ont été validées par le service concerné et par le service RH avant inscription, ceci afin de garantir la cohérence par rapport aux besoins, aux dispositions régissant les facilités accordées par l'employeur ou le bon choix en fonction des objectifs visés.

Répartition des frais de formation

• Formations "maison" pour les services :	23.8%
• Formations CEP (Centre d'éducation permanente) :	22.2%
• Formations individuelles hors CEP :	20.2%
• Cours interentreprises apprentis :	14.1%
• Cours cadres et collaborateurs + séminaires « maisons » :	12.4%
• Mesures de coaching :	7.3%

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (SST)

L'année 2017 fut axée sur le bilan des démarches entreprises par le passé ainsi que sur le renforcement et l'implémentation du concept SST communal. Dans cette optique, le premier audit du concept a été réalisé par un expert SUVA à la demande du coordinateur SST. Cet audit a permis de mettre en exergue les points forts et les potentiels d'amélioration en la matière.

Les principales mesures SST engagées en 2017 sont : Audit SST de la majorité des postes de travail,

campagne mensuelle de sensibilisation/information SST à tous les collaborateurs, aide et support SST aux services communaux, audits SST des chantiers communaux, réalisation des indicateurs SST 2016, analyses et formations ergonomiques aux postes de travail, mise en place de la procédure d'accueil SST des nouveaux collaborateurs communaux, suivi des vaccinations communales, formations et informations diverses au personnel communal.

BUREAU DES SALAIRES

Le bureau des salaires gère l'ensemble des tâches liées à la rémunération des collaborateurs, de la paie aux assurances sociales, en passant par l'administration du logiciel de gestion des temps, le conseil personnalisé aux collaborateurs ou encore la gestion, le contrôle et le suivi de l'ensemble des absences du personnel. L'élaboration du budget des salaires et la bonne tenue de la comptabilité salariale sont également des tâches qui lui sont dévolues.

Son action fait partie intégrante des Ressources Humaines, et sa collaboration est très étroite avec le Service des Finances.

En 2017, la masse salariale totale a été de CHF 48'330'418.30 répartis sur 1235 employés (tous contrats confondus), 214 conseillers communaux ou membres de commissions et 58 retraités.

Le bureau des salaires compte 4 collaborateurs se partageant 2.7 EPT.

APPRENTISSAGES ET STAGES

25 places d'apprentissage sur 28 disponibles étaient repourvues au 31 décembre 2017.

Places d'apprentissage pourvues pour les années 2016-2017 et celles prévues pour la rentrée 2018

Métiers d'apprentissage	Places pourvues au 31.12.2016	Places pourvues au 31.12.2017	Prévision rentrée 2018
Employé-e de commerce	11	10	11
Floriculteur-trice	3	2	3
Paysagiste	1	1	1
Agent-e en information documentaire (AID)	2	2	2
Assistant-e socio-éducatif-ve (ASE)	5	3	4
Agent-e d'exploitation	1	1	1
Electricien-ne de réseau	2	2	2
Mécanicien-ne en maintenance automobile	1	1	1
Informaticien-ne	1	1	1
Menuisier	1	0	1
Techniscéniste	1	1	1
Agent-e de propreté	1	1	1
Total	30	25	29
MPC (maturité professionnelle commerciale)	1	2	2
Total	31	27	31

En 2017, plus d'une trentaine de personnes ont bénéficié d'un stage non-rémunéré au sein de l'administration communale. Leur provenance était diverse (école obligatoire, gymnase, Orif, le Repuis, SEMO, Caritas, Oséo, office AI). La durée des stages varie d'un jour pour les stages d'orientation à plusieurs mois pour les stages de réinsertion.

Une dizaine de personnes ont bénéficié d'un stage rémunéré en 2017 au sein de notre administration. Il s'agit principalement de stages préalables à une formation ou d'une première expérience professionnelle.

EVÉNEMENTS

Les collaborateurs, arrivés à l'âge de la retraite en 2016, ont été invités le lundi 13 mars 2017 par les Municipaux et Chefs de Services pour un apéritif, puis un repas dans un établissement de la place. Comme le veut la coutume pour les années impaires, chaque dicastère ou service a organisé son propre

repas de fin d'année pour ses collaborateurs. La Municipalité a également convié l'ensemble des collaborateurs de l'administration pour un apéritif de fin d'année au foyer de l'Aula Magna du Château le vendredi 24 novembre 2017.

Perspectives 2018

Le Service RH va continuer à traiter et à mener les projets prioritaires définis dans le cadre du plan de législature, c'est-à-dire :

- Entamer la phase opérationnelle de la refonte du statut du personnel communal
- Clarifier les critères d'évaluation des fonctions et les mettre à jour en accord avec la grille salariale

- Développer le processus d'accueil des nouveaux collaborateurs

- Optimiser le système de paie

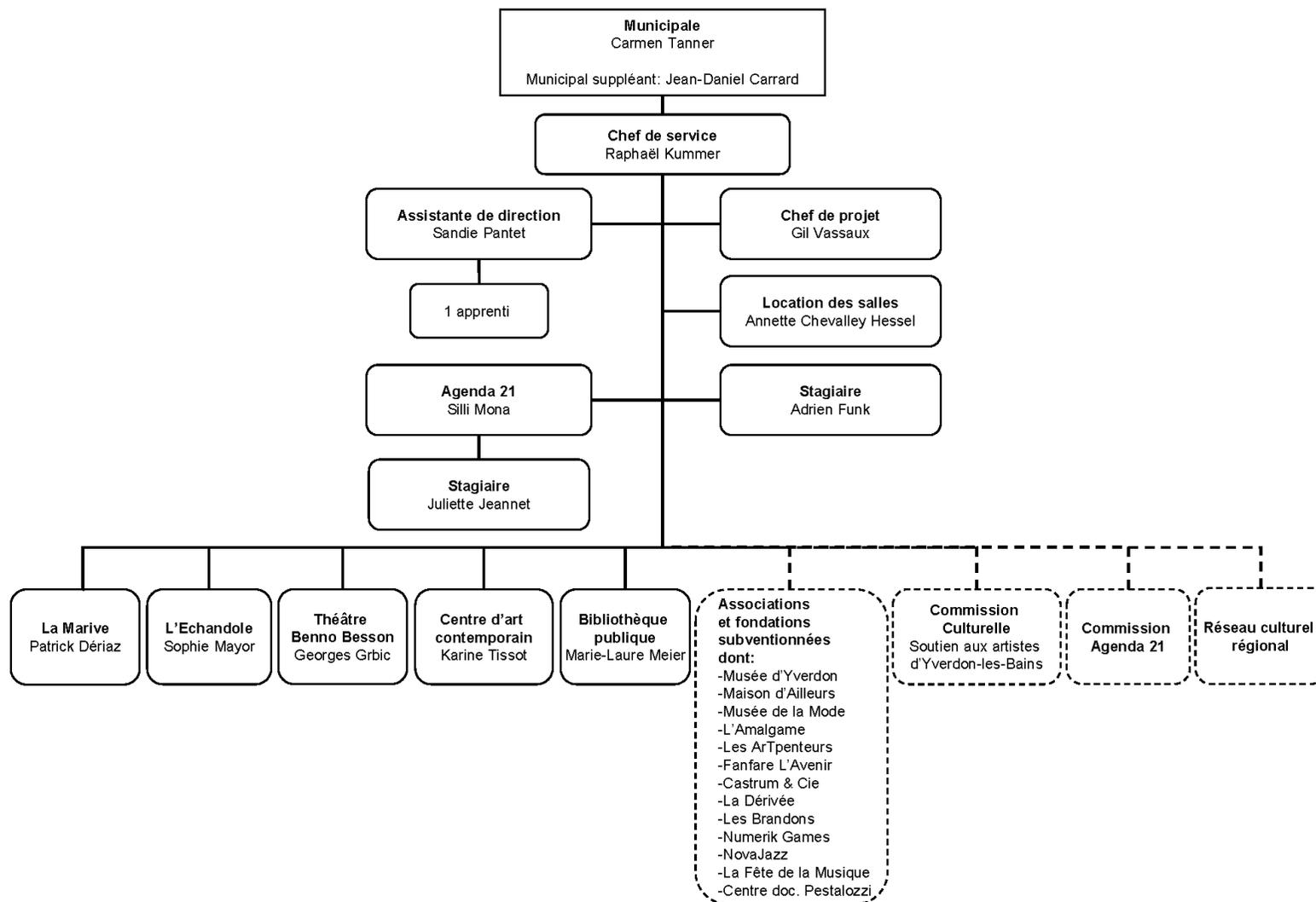
Il proposera et mettra en œuvre différentes politiques ou directives de la GRH, selon les besoins et attentes du personnel de notre administration, des différents services ainsi que de la Municipalité.

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

Madame Carmen Tanner
Municipale

Monsieur Raphaël Kummer
Chef de Service

SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21



SERVICE DE LA CULTURE ET AGENDA 21

EFFECTIF DU PERSONNEL

Unité administrative	1 ^{er} janvier 2017				31 décembre 2017			
	Collaborateurs fixes		Auxiliaires		Collaborateurs fixes		Auxiliaires	
	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre	EPT	Nombre
Direction	3.2 + 1	4 + 1 apprentie	0.5	1	3.2 + 1	4 + 1 apprenti	1	1
Agenda 21	0.8	1	-	-	0.8	1	0.6	1
Théâtre Benno Besson	3.75 + 1	5 + 1 apprentie	0.29	20	3.75 + 1	5 + 1 apprenti	1.82	26
L'Echandole	3.1	5	0.58	12	3.1	5	0.79	13
Administration des théâtres	2.45	4	0.3	3	2.45	4	0.2	3
Centre d'art contemporain	1.5	2	0.61	4	1.5	2	0.9	4
Bibliothèque publique	10.45 + 2	15 + 2 apprenties	0.485	8	10.45 + 2	15 + 2 apprenties	0.985	7
La Marive	3	3	2.1	12	3	3	0.235	14
Total service	28.25 + 4	39 + 4 apprentis	4.865	60	28.25 + 4	39 + 4 apprentis	6.53	69

Missions

4 axes :

- Participer à la qualité de vie et au rayonnement de la ville d'Yverdon-les-Bains
- Soutenir la création et l'innovation
- Encourager l'accessibilité et la médiation culturelle
- Développer un réseau culturel régional et inscrire la politique culturelle dans la région et le canton

Missions :

- Appliquer et mettre à jour la politique culturelle de la Ville
- Administrer les entités culturelles communales : le Théâtre Benno Besson, L'Echandole, la

Bibliothèque Publique et scolaire, le Centre d'art contemporain et La Marive

- Gérer les subventions, accompagner et superviser les entités culturelles indépendantes : le Musée d'Yverdon et région, la Maison d'Ailleurs, le Musée de la Mode, les Artpenteurs, les Jeux du Castrum, la Fête de la Musique, l'Amalgame,...
- Accueillir, conseiller et accompagner les projets des acteurs culturels
- Coordonner et promouvoir l'offre culturelle de la Ville et de la région
- Assurer la location des salles communales
- Réaliser les objectifs poursuivis par l'Agenda 21

Points forts

L'année 2017, et plus particulièrement son été, a vu se déployer à Yverdon-les-Bains un nombre sans précédent d'événements culturels différents : pas moins de 9 manifestations dont 3 premières éditions. Ce rassemblement unique représente ainsi le point d'orgue du travail effectué ces dernières années, aussi bien par les acteurs culturels locaux que par le Service de la culture créé en 2012. Les chiffres de fréquentation de l'ensemble des événements organisés par tous les acteurs culturels à l'année le montrent bien : là où les événements culturels totalisaient 303'067 visiteurs pendant l'année 2016, les événements de 2017 ont attirés 381'823 visiteurs preuve du dynamisme et de la diversité de l'offre yverdonnoise.

Afin de mettre en avant la diversité de cette offre culturelle estivale, de fédérer les différents acteurs et

d'amplifier leur communication le Service de la culture a mis en place une campagne de communication en Suisse romande comprenant la diffusion d'affiches et d'un programme estival : « Les étés d'Yverdon-les-Bains ». Ce sont plus de 61'000 personnes qui se sont déplacées à Yverdon cet été. La réussite de l'ensemble de ces manifestations met particulièrement en valeur la multiplicité des collaborations créées par les organisateurs, qui ont contribué à fédérer l'ensemble des acteurs culturels, associatifs et économiques.

L'événement phare de l'année fut la 20^{ème} Schubertiade d'Espace2 co-organisée avec la RTS. Cet événement tant attendu par la population d'Yverdon et de sa région a été un succès, du côté de la RTS tout autant que du côté de la ville qui a mis un accent particulier sur l'accueil du public. Entre la

manifestation et les 11 événements de la programmation « En attendant Schubert », ce sont plus de 17'000 visiteurs qui ont profité d'écouter les 1'500 musiciens et 150 concerts et performances proposés grâce à l'engagement sans faille de 300 bénévoles et la précieuse collaboration de 40 restaurateurs.

Parallèlement à cette manifestation unique, trois nouveaux événements ont vu le jour. : La Dérivée, les RDV de la Place (anciennement « Festyvétés ») et les Jeux du Castrum (nouvelle formule). Le Service de la culture a mandaté l'association Ici afin d'animer le Parc des Rives. Intitulé « La Dérivée », cet espace éphémère a accueilli 130 activités gratuites, intergénérationnelles, culturelles et sportives, rassemblant plus de 6'000 personnes de juin à septembre le long du Quai de Nogent. Suite à la mise au concours de l'organisation des Jeux du Castrum et des « Festyvétés » en 2016, les organisateurs ont renommé les Festyvétés en «les RDV de la Place ». Onze événements ont accueilli plus de 6'000 personnes les jeudis soirs et samedis matins de juillet et août sur la Place Pestalozzi. Dans le cahier des charges, l'association « Castrum & Cie » a été chargée également de réaliser les « Jeux du Castrum ». Les nouveautés de cette re-dynamisation sont l'annualisation de la manifestation, l'intégration des RDV de la Place ainsi que l'accent mis sur la programmation artistique pluridisciplinaire. Cette édition a d'ores et déjà marqué les esprits par la reproduction participative en carton de la tour de la Rue de la Plaine.

Concernant les institutions communales, à noter premièrement le changement de direction au Théâtre Benno Besson. Monsieur Thierry Luisier, directeur depuis février 2012 a laissé sa place au 1^{er} septembre à Monsieur Georges Grbic. La 2^{ème} édition de « Et Patati », festival tout public co-organisé par le Théâtre Benno Besson et L'Echandole a réuni six institutions culturelles pendant les vacances d'octobre. En collaboration avec le Centre d'Art Contemporain et grâce au pourcent culturel, le Théâtre Benno Besson s'est doté d'un nouveau lustre : *La Grande Jongleuse* de Camille Scherrer. Le Centre d'Art Contemporain a monté l'exposition « From here to ear » de Céleste Boursier-Mougenot. Une

expérience aux frontières de l'exposition, du concert, de l'installation et de la promenade en forêt mêlant 88 diamants mandarins, 25 m³ de sable, 13 guitares et 4 basses offrant ainsi une véritable immersion dans une volière amplifiée pour les quelques 10'000 visiteurs, un record de fréquentation pour une seule exposition ! Du côté des nouveautés de la Bibliothèque publique et scolaire, la grainothèque réalisée en collaboration avec l'Agenda 21 et le mini cinéma « l'entracte », fruit d'une collaboration avec Base-Court et le CPNV, sont très appréciés des usagers. Autre point important, le développement du Salon du livre Jeunesse porté par la librairie Payot Yverdon, l'ISJM et la Bibliothèque publique et scolaire.

Autres faits significatifs, la direction du Service de la culture a accompagné et collaboré aux projets suivants :

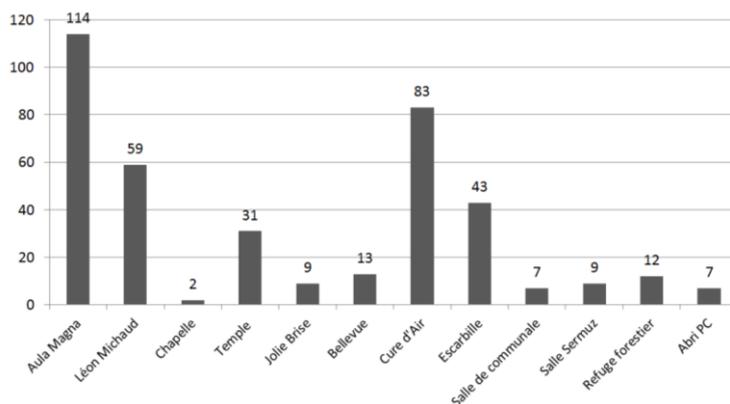
- Organisation de la Nuit des Musées
- Organisation du « 1^{er} août à la Plage »
- Participation aux « Jeux du Castrum » via le comité de pilotage
- Participation à « Numerik Games » via le comité de liaison
- Accompagnement du Festival Antidote
- Accompagnement de la Fête du patois
- Accompagnement du spectacle pour le 300^{ème} anniversaire de la naissance de Haldimand en 2018
- Réflexion au sujet du nouveau projet du MuMode et nouveaux locaux provisoires – comité scientifique
- Réflexion au sujet du Musée d'Yverdon et région – nouveaux locaux et développement d'une vision partagée entre le conseil de fondation et la Ville
- Réflexion sur les perspectives de développement de La Marive
- Réflexion autour de l'animation du Parc des Rives
- Organisation du troisième Prix culturel régional à Romainmôtier
- Développement du Réseau culturel régional
- Développement du projet de Bâtiment multifonctionnel – bibliothèque cinémas et MuMode en vue de la mise au concours
- Développement du projet sport et culture dans la zone Sports5 en collaboration avec les Services des sports et BAT

LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES

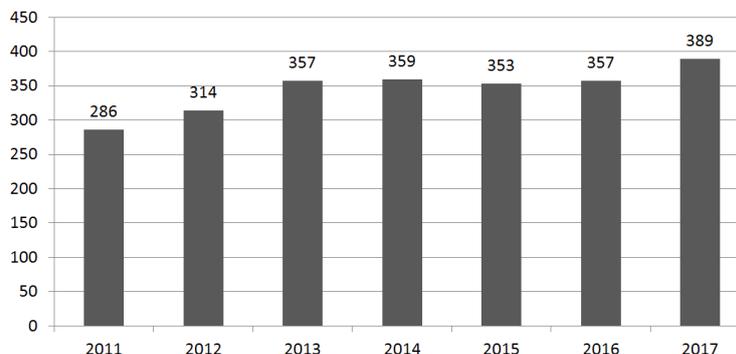
Le nombre des locations des salles communales, des refuges et des colonies sont en légère

augmentation en 2017. Les recettes des locations sont toujours comptabilisées à URBAT.

Nombre de locations en 2017 (par salle)



Nombre total de locations (toutes salles confondues)



L'AGENDA 21

L'Agenda 21 est un programme d'actions visant à mettre en œuvre le développement durable de manière concrète au niveau de la ville d'Yverdon-les-Bains. Depuis 2007, les trois axes principaux sont la mobilité durable, la consommation responsable et une administration communale exemplaire.

Mission

- Appliquer et mettre à jour la politique en matière de développement durable
- Bourse Agenda 21
- Bouquet de subventions pour les Yverdonnois
- Bouquet de subventions pour les entreprises

Points forts

Depuis le début des années 2000, la Ville d'Yverdon-les-Bains s'est dotée d'un programme d'actions pour concrétiser le développement durable : l'Agenda 21, un programme pour le XXI^e siècle. Depuis 2015, les contextes international et national, avec l'adoption des objectifs mondiaux d'un Agenda 2030 pour le développement durable, invitent à poser des nouvelles perspectives. En 2017, la Ville a débuté son processus de mise à jour de son Agenda 21 afin de répondre au mieux aux nouveaux

objectifs de durabilité tout en continuant à fournir les prestations usuelles.

Bilan par type d'activités

Mise à jour de l'Agenda 21

En collaboration avec les différents services de la Ville, une évaluation du développement durable d'Yverdon-les-Bains a été réalisée afin d'identifier collectivement les forces et les faiblesses de la Ville ainsi qu'amorcer des nouvelles perspectives, lesquelles seront alimentées et affinées en 2018 grâce à une démarche participative auprès des partenaires et de la population.

Relevé des indicateurs

La Ville fait partie du Cercle Indicateurs conduit par l'Office fédéral du développement territorial, lui-même accompagné par l'Office fédéral de la statistique. La fonction principale des indicateurs est d'évaluer l'état actuel du développement durable et son évolution au cours du temps. Sur une base volontaire, les cantons et les villes participent aux relevés de ces indicateurs tous les deux ou quatre ans. En 2017, l'Agenda 21 a participé à ce relevé pour la troisième fois en disposant ainsi d'une

troisième pierre pour un monitoring du développement durable.

Campagne « C'est dans une boîte qu'on emballa »

À la rentrée, l'Agenda 21 a lancé une invitation à privilégier le réutilisable pour les repas à l'emporter avec la campagne « C'est dans une boîte qu'on emballa ». Tant les clients que les restaurateurs sont de plus en plus sensibles au gaspillage de ressources et recherchent des solutions. Dans le but de renforcer cette motivation à agir, la Ville, au travers de son Agenda 21, se positionne comme un acteur central du cercle vertueux. Les restaurateurs sont invités à proposer des contenants réutilisables et les consommateurs à les privilégier grâce à une campagne d'affichage, des vidéos et des actions de rue ludiques. En tant qu'administration exemplaire, la Ville facilite la participation de ses collaborateurs en mettant à disposition des boîtes réutilisables. En collaboration avec la COSEDEC (Coopérative romande de sensibilisation à la gestion des déchets), des actions sont menées dans les principales écoles yverdonnoises. Les restaurateurs peuvent en tout temps participer à cette action.

Achats responsables

En matière d'achats responsables, les collectivités publiques (et les entreprises) ont un rôle à jouer. Les achats professionnels représentent chaque année plusieurs dizaines de milliards de francs. À l'échelle de la Ville, il est important de prendre en compte non seulement des critères économiques mais également sociaux et environnementaux. L'office informatique est exemplaire. Lors du renouvellement du parc d'imprimantes de l'administration, il a inclus dans le cahier des charges des critères environnementaux comme par exemple la consommation de l'appareil en mode veille, l'obtention du label Ange Bleu ainsi que des critères sociaux, comme les codes de conduite avec référence aux conventions de l'OIT.

Grainothèque : un système d'échange de graines

En collaboration avec la Bibliothèque publique et scolaire, une grainothèque est désormais à disposition des yverdonnois. Ce système d'échange de graines permet de disposer librement de semences de cultures biologiques et de découvrir des variétés anciennes. De plus, plusieurs informations et ouvrages sont à disposition tant pour les apprentis jardiniers que les plus expérimentés. La grainothèque yverdonnoise a été vernie en avril avec une table ronde sur le thème « Biodiversité et alimentation, entre initiatives locales et dynamiques

globales ». Facilement transportable, la grainothèque a été présente lors de plusieurs événements, à l'instar du festival AlternatYv.

Un guide pour des manifestations durables

Les événements, culturels ou sportifs, de grande ou petite envergure, mobilisent une quantité importante de ressources naturelles et humaines. Afin de favoriser des manifestations ayant un impact positif tant sur l'environnement que sur la région qui les accueille, un guide a été édité. Il propose des pistes d'idées dans des domaines tels que l'organisation, les finances, la gestion des déchets, le transport, l'alimentation, la participation des acteurs locaux et l'intégration des différents publics. Une check-list permet de repérer facilement le potentiel d'amélioration.

Nouveautés dans le bouquet de subventions

Depuis 2009, les yverdonnois peuvent bénéficier de subventions pour adopter des comportements responsables en matière de mobilité durable. Afin d' étoffer ces offres, des nouvelles subventions sont proposées, comme le Kit40 de vaisselle réutilisable, les puces Trakyv ainsi que des charrettes et des cargos à vélo. Ces subventions sont toujours bien appréciées.

Les entreprises sont aussi invitées à mettre en œuvre le développement durable grâce à des aides financières à leur disposition. Pour faire écho à la campagne « C'est dans une boîte qu'on emballa », la nouveauté est le soutien à la réduction des déchets grâce à l'utilisation de boîtes réutilisables.

Bourse aux projets

La bourse Agenda 21 soutient tout-e yverdonnois-e souhaitant promouvoir une société plus équitable, un environnement mieux préservé et une économie plus efficiente. Onze projets ont été validés pour un soutien financier, à l'instar du jardin en permaculture du CPNV.

Perspectives

L'essence même d'un Agenda 21 prévoit une large participation de la société civile. En effet, les collectivités locales se doivent d'instaurer un dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin de construire un programme de développement durable. L'année 2018 se caractérisera par une démarche participative auprès des partenaires et plus largement de la population afin d'élaborer ensemble le nouveau programme de développement durable pour Yverdon-les-Bains.

LA COMMISSION CULTURELLE

Depuis 2005, la Commission culturelle attribue des subventions à des artistes en lien avec la proche région d'Yverdon-les-Bains. Les domaines touchés sont ceux des arts plastiques et visuels (hors achats d'œuvres), de la musique et des arts scéniques. En 2017, 17 demandes pour un montant total de Frs. 62'301.40 ont été traitées par la Commission culturelle, qui s'est réunie à 4 reprises. Les

Frs. 40'000.- de l'enveloppe annuelle ont été répartis parmi 12 projets. Cette année, 1 artiste yverdonnois désigné par la Commission culturelle, a bénéficié d'une résidence à l'étranger. Ainsi, Basile Despland s'est rendu à Buenos Aires du 1^{er} juillet au 30 décembre 2017 (www.skk-cvc.ch/fr/Info/Ateliers), et a bénéficié également d'une bourse mensuelle de Frs. 1'333.-.

L'ECHANDOLE

L'Echandole est un théâtre communal qui a pour mission de proposer une programmation pluridisciplinaire pour chaque saison théâtrale (septembre à juin) s'adressant à un public le plus large possible dans un esprit de service public. Ses domaines d'activité principaux sont les arts vivants et les arts scéniques. L'Echandole se situe dans les caves du Château; son bureau et sa billetterie se situent quant à eux à la Rue du Casino 9.

Points forts

- Participation à l'année thématique Roméo & Juliette avec le spectacle des arTpenteurs, l'organisation du bal de Juliette sur la place Pestalozzi ainsi qu'un important volet de médiation avec les écoles.
- Participation aux Jeux du Castrum (Participation au comité de pilotage et co-programmation d'événements pendant le festival ainsi que pendant les RDV de la Place)
- La 8ème édition du festival d'improvisation Shiiink!, qui s'est agrandi et a notamment reçu cette année Cesla Amarelle et Vincent Veillon en VIP sur le sofa au TBB.

Quelques chiffres

- Nombre de spectacles publics programmés : 67 spectacles pour 97 représentations pour un total de 7'970 spectateurs.
- Nombre de spectacles scolaires programmés : 10 spectacles pour 66 représentations pour un total de 6'957 spectateurs.

LE THEATRE BENNO BESSON

Le Théâtre Benno Besson (TBB) est un théâtre municipal à l'italienne de 460 places, situé au centre de la ville, dans le Casino style 1900. Il est un théâtre dit "d'accueil" et propose une programmation variée de vingt-cinq à trente spectacles par saison, qui sont choisis librement par la direction en fonction de leur qualité, de leur intérêt culturel, éducatif ou divertissant, en tenant compte d'une variété de genres, de sensibilités et d'origines, auxquels viennent s'ajouter des manifestations ponctuelles. Il dispose d'un budget annuel de 1.5 mio. Il est également soutenu pour la création théâtrale par le Canton de Vaud à hauteur de Frs 96'000.-.

Points forts

- La création du spectacle « Au théâtre ce soir » par la compagnie en résidence Un Air de Rien.
- Les deux soirées organisées en l'honneur de Michel Bühler, qui a été ovationné pour son talent, son engagement social, ainsi que pour sa carrière artistique exceptionnelle.
- La mise en place de bords de scène, qui ont permis au public de dialoguer en direct avec les artistes du spectacle, comme à l'issue du spectacle « Pop Corn » mis en scène par Julien Schmutz, ou « Falaises de V. » de Laurent Bazin (en lien avec le Programme Réciprocité en collaboration avec la Maison d'Ailleurs).

- Nombre de billets vendus : 6'382 billets vendus (+ 1'589 billets à 0 frs/invitations, spectacles gratuits).
- Nombre total de spectateurs (payants + chapeau + spectacles gratuits + scolaires) : 14'927.

Situation RH

- L'Echandole compte 5 collaborateurs fixes pour 3,1 EPT au 31.12.2017. 0,2 EPT ont été transférés de l'administration/production à la communication. A ces chiffres viennent encore s'ajouter 4 collaborateurs fixes pour 2,45 EPT à l'Administration des théâtres, dont les tâches sont réparties entre le Théâtre Benno Besson et L'Echandole.
- L'Echandole compte 13 collaborateurs auxiliaires (technique et bar) pour 0,79 EPT.
- L'Echandole compte 2 collaborateurs bénévoles (1 photographe et 1 assistant programmeur jeune public).

Perspectives

L'Echandole envisage de :

- Diminuer le nombre de spectacles programmés et de collaborations pour mieux respecter le budget suite à des dépassements en 2017 et décharger les équipes très sollicitées.
- Développer les projets dans les caves en lien avec le bar en vue d'une plus grande ouverture, d'une meilleure animation nocturne du centre-ville et d'augmenter les recettes du bar.
- Développer une plus étroite collaboration avec le gymnase d'Yverdon.

- La mise en place de billets suspendus, qui a permis grâce à la générosité du public d'offrir des places de spectacle à des institutions s'occupant de personnes en fragilité sociale : cet hiver ce sont plus d'une dizaine de billets qui ont été attribués aux Cartons du Cœur d'Yverdon-les-Bains.
- Le changement de direction du TBB, suite à la démission de Monsieur Luisier au 30 août 2017.
- La nomination à la direction du TBB de Monsieur Georges Grbic en date du 1^{er} septembre 2017.

Situation RH

Le théâtre Benno Besson compte 5 collaborateurs fixes plus une apprentie, pour un total de 4.75 EPT. Il compte également 20 collaborateurs auxiliaires pour un total de 0.29 EPT. A ces chiffres viennent encore s'ajouter 4 collaborateurs fixes pour 2.45 EPT à l'Administration des théâtres, dont les tâches sont réparties entre le Théâtre Benno Besson et L'Echandole.

Fréquentation par type d'activités

Durant l'année civile 2017, le TBB a présenté 22 spectacles de saison, 10 coproductions vaudoises et 6 concerts, pour un total de 75 représentations. Celles-ci ont généré 12'963 entrées payantes, auxquelles s'ajoutent 4'168 élèves, et 1'746 invitations pour un total de 18'877 spectateurs. Le

nombre de cartes Privilège (dès l'achat de 6 places) s'élève à 657.

Le tableau de l'origine des spectateurs se présente ainsi : 29 % Yverdon-les-Bains, 6 % de l'agglomération, 50 % du reste du canton, et 15% d'autres cantons et de France.

Perspectives

Le TBB souhaite consolider son équipe administrative pour permettre le maintien des activités qui n'ont cessé de se développer ces dernières années. Il ne semble guère possible d'augmenter le nombre d'événements dans le théâtre, mais, tout en augmentant la fidélisation du public actuel, il s'agira d'aller au-devant de nouveaux publics en améliorant et en facilitant l'accessibilité aux arts de la scène.

Pour ce faire, le TBB souhaiterait pouvoir engager un collaborateur exclusivement pour la promotion du théâtre, afin d'améliorer sa présence sur les réseaux sociaux ainsi que dans les médias en général.

Un travail de médiation en profondeur doit également être mis en place avec une approche structurée pour atteindre des publics diversifiés de tous âges, et issus de toutes les couches sociales de la population.

Il reste également nécessaire de repenser la répartition des locaux administratifs des théâtres et d'en envisager une extension afin d'offrir des conditions de travail réglementaires aux équipes des deux théâtres et notamment de véritables postes de travail aux directions techniques.

LE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN

Le Centre d'art contemporain (CACY) est une jeune institution ayant ouvert le 1^{er} juin 2013, qui rend compte de la diversité des pratiques de l'art contemporain aujourd'hui. Sa programmation prévoit une moyenne de 4 expositions par année, qui se démultiplient en dehors de ses murs en fonction du nombre de partenariats mis sur pied avec des institutions d'ici et d'ailleurs. La médiation culturelle est un pan important du projet du CACY, permettant de dresser des ponts entre le public et les contenus des expositions d'art contemporain et d'assurer un accueil chaleureux et instructif pour les visiteurs. Enfin, le CACY gère la collection du Fonds d'arts visuels (FAV) de la ville.

Points forts

L'année 2017 permet de vérifier que l'intention de croiser les publics (nouveau, fidélisé et spécialisé) est réussie. Par la nature même de ses expositions qui abordent la question de l'art contemporain par des biais très différents, en renouvelant également les partenariats scientifiques et culturels, le CACY n'a de cesse de rencontrer de nouveaux publics tout en fidélisant celui qui est acquis à la cause.

- Succès des 3 expositions montées au sein du CACY : Franziska Furter (« Liquids Days ») ; A Normal Working Day (« Some Days ») ; Céleste Boursier-Mougenot (« from here to ear, v. 22 »), première exposition d'un artiste de renommée internationale.
- Succès des expositions importantes portées hors les murs du CACY (sans compter les occurrences habituelles dans les théâtres municipaux) : « Incertains Lieux », monté en 2014 au CACY et repris en 2017 à la Villa dei Cedri de Bellinzona durant 6 mois ; « Jeunes Pousses », exposition collective avec 27 artistes dont des artistes de la région du Nord vaudois au Château de Vullierens, dans la grange et les jardins ; « Ex machina », exposition personnelle de Sébastien Mettraux dans la Gare de Vallorbe.
- Succès à nouveau de la 4^e édition du Calendrier de l'Avent en décembre.

Fréquentation par type d'activités

L'exposition « Liquid days – Franziska Furter » a attiré 2'711 visiteurs, l'exposition « Some Days – A Normal Working Day » en a attiré 1'928, et enfin l'exposition « Céleste Boursier-Mougenot – From Here to ear, V.22 » en a attiré 9'625, véritable record pour le CACY. Ainsi, le nombre total des visiteurs comptabilisés en 2017 entre les 3 expositions est de 14'274, alors qu'en comptant les événements hors les murs (17) et les événements divers (près de 200) ce nombre s'élève à environ 34'000.

Situation RH

Le bureau du CACY est constitué d'un poste de direction ainsi que d'un poste d'administration, pour un total de 1.5 EPT. Cette équipe est renforcée de plusieurs postes auxiliaires (médiation, accueil et assistantat scientifique) pour un total de 0.9 EPT. Néanmoins, les postes d'auxiliaires restent précaires: il y a trop de roulement de personnel faute d'évolution professionnelle possible au sein de l'institution pour stabiliser la situation.

F.A.V.

Depuis 2014, il a été décidé qu'une année sur deux un récolement de la collection serait engendré et une année sur deux l'exposition à l'interne des œuvres qui sont mises à la disposition des collaborateurs serait organisée. 2017 a été l'année de l'exposition des œuvres.

La commission d'achat d'œuvres du FAV a changé de présidence en la personne de Carmen Tanner, Municipale. Gilles Porret est l'artiste qui a remplacé Richard Aeschlimann. La commission a fait l'acquisition en 2017 de 2 nouvelles œuvres. Aucune œuvre n'a par contre été donnée au FAV cette année.

Perspectives

Le CACY a besoin de locaux administratifs. L'unique espace fait office de dépôt de matériel et de bureau pour l'ensemble de l'équipe. Ceci au détriment de la qualité des conditions de travail et de la sécurité des œuvres entreposées.

LA BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE ET SCOLAIRE

La mission générale de la Bibliothèque publique et scolaire d'Yverdon-les-Bains (BPY) est d'une part, la mise à disposition d'une collection documentaire sélectionnée et sa médiation et, d'autre part, la conservation et la restauration de sa collection patrimoniale. Créée en 1761, la bibliothèque est l'institution culturelle yverdonnoise la plus ancienne. Initialement bibliothèque de travail pour les membres de la Société économique, elle est devenue bibliothèque de lecture publique pour tous, proposant des services diversifiés correspondant aux besoins du public : prêt de documents, animations pédagogiques, places de travail, accès Internet, espace de visionnage de courts-métrages, système d'échange de graines, programme culturel, 7 boîtes Biblio Troc, etc.

Points forts

L'année 2017 a été marquée par la mise en place de 2 nouveaux services : « La grainothèque » d'une part, un système d'échange de graines mis à disposition du public dans une armoire en libre-accès, ainsi que « l'entracte », mini-salle de cinéma diffusant à la demande deux courts-métrages différents chaque mois. Les animations pour les enfants et les jeunes ont également eu un beau succès, puisque certains ateliers ont dû être doublés afin de satisfaire la demande. Le nombre de collaborations mis en place a également été augmenté cette année, notamment car de nombreuses propositions sont désormais faites à la BPY. Dans ce cadre, il est important de relever la durabilité de certaines de ces collaborations (Appartenance, Base-courts) qui durent depuis plusieurs années.

Quelques chiffres

110 événements ont été organisés en 2017 dont, entre autres, 7 expositions, 15 ateliers auxquels ont pris part 226 personnes, 30 rencontres entre lecteurs (Biblioclub, Rencontres des lecteurs, Lettres frontière) avec 227 participants, 29 activités pour les plus jeunes avec 543 participants (Art de voir, art de

lire, L'heure du conte, Né pour lire), 4 conférences ou discussions (70 participants), 2 rencontres littéraires (8 participants), 4 projections de films (66 spectateurs). En lien avec ces activités et le développement de nouvelles prestations, de nombreuses collaborations ont été générées.

4'900 personnes sont venues au moins une fois dans l'année emprunter un document. 15 documents de la collection patrimoniale ont fait l'objet d'une consultation. 7'512 acquisitions ont été effectuées en 2017, dont 2'938 par la bibliothèque scolaire. 163'062 prêts (y compris prêts numériques) ont été enregistrés. Tous les chiffres en lien avec le prêt et les acquisitions sont en augmentation cette année.

Situation RH

15 collaborateurs fixes (10,45 EPT), 7 collaborateurs auxiliaires (0,985 EPT) et 2 apprenties composent l'équipe de la BPY. Des réflexions ont été menées afin de répartir différemment certaines tâches bibliothéconomiques au sein de l'équipe afin de libérer du temps pour la communication et la valorisation du fonds ancien dès 2018. L'accroissement de la fréquentation de la bibliothèque ainsi que les absences à répétition ont entraîné une surcharge de travail pour l'équipe présente. Une augmentation des EPT d'agent en information documentaire permettrait d'améliorer la situation.

Perspectives

La mise à disposition de nouveaux logiciels de recherche n'ayant pas été effectuée en 2017, elle le sera en 2018. Les espaces seront également réaménagés afin de pouvoir accueillir les classes dans de meilleures conditions en Espace jeunesse et aérer la collection. Idéalement, des espaces de travail supplémentaires devraient être créés au sein de la collection. La politique de communication sera finalisée et une politique documentaire rédigée. La politique tarifaire fera également l'objet d'une réflexion.

LA MARIVE

La Marive, en exploitation depuis mai 1994, est une salle de spectacles et de congrès pouvant accueillir jusqu'à 1'100 personnes. Elle accueille principalement des sociétés locales pour leurs grandes manifestations, les entreprises privées pour l'organisation d'assemblées, de congrès, d'expositions ou de spectacles, ainsi que la Ville et les écoles à l'occasion d'événements officiels.

Points forts

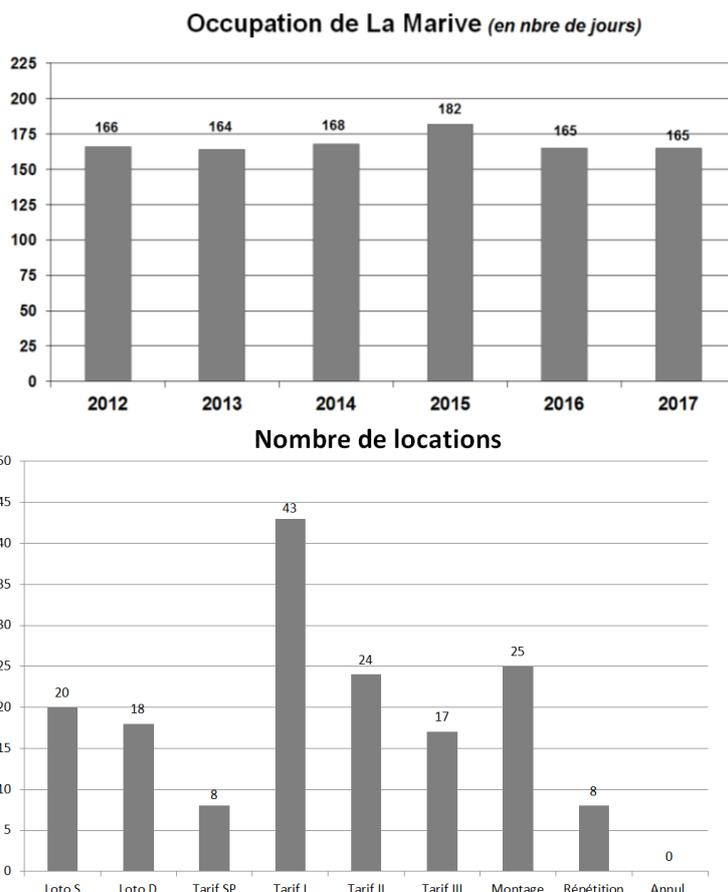
En 2017, la Marive a accueilli, entre autres, une manifestation d'intérêt national, 7 séminaires d'entreprises suisses et romandes, 4 assemblées générales d'entreprises romandes ainsi que le forum économique Romand. La salle a également accueilli les traditionnelles promotions de l'HEIG-VD, HEIG-VD MPC, du CPNV, du gymnase, des écoles,

du Repuis et celle des troupes d'infanterie de Chamblon. Plusieurs soirées de sociétés locales y ont également été organisées : celles de la Fanfare de l'Avenir, de l'Aurore et des Amis Gymnastes. Des repas de soutien du FC Yverdon-Sport, du FC Bosna et du HCY, 2 repas d'entreprise ainsi que 3 fêtes portugaises dont 1 fête de Noël s'y sont également déroulés.

En terme d'offre culturelle, la Marive a accueilli 3 festivals, le Porte Bonheur, Antidote et la Schubertiade d'Espace 2, ainsi que 7 spectacles (Michel Leeb, Tap Factory, Belcanto, Fahrenheit 451, Cendrillon, Golden Voice of Gospel et le concert de Noël d'Alain Morisod).

Diverses manifestations communales s'y sont également tenues : l'accueil des nouveaux citoyens et le 40^{ème} anniversaire de la CCSI.

Fréquentation et quelques chiffres clefs (arrondis):



Situation RH

La Marive emploie 3 collaborateurs fixes à 100%

(3 EPT) et 14 auxiliaires à temps partiel variant de 10 à 25%, pour un total de 2,35 EPT.

LE MUSEE D'YVERDON ET REGION

Le Musée d'Yverdon et Région (MY), dont le statut légal est une fondation de droit privé, a trois missions principales : Conservatoire de la mémoire matérielle d'Yverdon et de sa région ; Centre de recherches et de documentation sur le passé du Nord Vaudois ; Plateforme de communication de l'histoire et du patrimoine de la région, via des expositions et animations à but pédagogique. Les domaines d'activités principaux du musée sont la conservation, la recherche, l'exposition et la médiation.

Points forts

- En 2017, la première étape de bilan et diagnostic du Projet Scientifique et Culturel (PSC) du musée a été réalisée. Les locaux de conservation des collections ont été équipés, les pièces rapatriées ainsi que les inventaires déjà effectués.
- Le Musée a fait l'acquisition de 2 pièces à caractère exceptionnel : Une aquarelle de B. de Hennezel et un fac-similé d'une urne de scrutin à ballotte.
- L'exposition de l'artiste yverdonnoise « Lac sensible, photographies de Sarah Carp » s'est tenue du 19 mars au 1^{er} octobre.

Fréquentation par type d'activités

7'594 usagers (visiteurs et personnes ayant participé à une autre activité proposée par le MY) ont été comptabilisés pour 2017, dont 3'512 entrées payantes, soit 46,25%.

En 2017, le MY a présenté une exposition du Musée du Léman, « Lac sensible, photographies de Sarah Carp », du 19 mars au 1^{er} octobre. Celle-ci a été très appréciée et a été prolongée par de multiples activités et propositions de médiation, telles que, entre autres, projections-conférences, moments musicaux, visites guidées sur le thème de l'eau.

Une rétrospective de photographies d'Alfons Reiter a été présentée lors des Journées internationales des musées (JIM), du 14 mai au 5 juin, en collaboration avec la CCSI.

La vitrine consacrée aux « Actualités » a été organisée sur le thème « L'eau dans tous ses états », qui a fait le lien avec une exposition présentée du 9 au 18 juin, en collaboration avec les classes HP d'Yverdon-les-Bains.

De nouvelles visites guidées thématiques ont également été mises sur pied, sur les thèmes de « L'eau dans tous ses états », « Militaires, religieux, agricoles, des sites romains du Nord vaudois se dévoilent » et « Les quatre temps de l'Yverdon ».

antique ». Toutes visent à mieux faire connaître les collections du MY, certaines sorties des réserves spécialement pour l'occasion, ou encore à faire découvrir le château d'Yverdon sous un autre angle. Le jeune public était également à l'honneur cette année, avec, en plus des expositions réalisées en collaboration avec les classes, 10 séances du *P'tit Ciné du MY*, pour les classes d'Yverdon et désormais tout public, 6 séances de contes par les conteuses et conteurs de L'oreille qui parle, ainsi que deux après-midi d'activités avec projection de film en collaboration avec l'Association PâkoMuzé. L'ensemble de ces activités repose sur de multiples collaborations, notamment avec les écoles d'Yverdon-les-Bains, la Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Yverdon-les-Bains pour l'organisation de la Journée internationale des musées, l'association PâkoMuzé, le Passeport-vacances, le festival « & Patati », l'Université de Neuchâtel et enfin l'Association des Musées Suisses (AMS).

Situation RH

Le MY compte un total de 3.8 EPT, en diminution de 0,1 EPT par rapport à 2016. Aucun collaborateur

auxiliaire n'a été engagé pendant l'année, mais de nombreux travaux ont été externalisés.

Dans l'ensemble, le musée fait face à un sous-effectif provoquant un retard chronique de certaines tâches ainsi qu'un trop grand nombre d'heures supplémentaires pour la directrice-conservatrice. De plus, la gestion des équipes a évolué et demande un encadrement plus important. Une médiation a également été mise en place entre l'ancien technicien et la directrice-conservatrice.

Perspectives

Le MY souhaite redéfinir ses objectifs et ses missions dans le cadre du PSC pour développer une véritable politique d'expositions temporaires, et une politique de médiation. Il souhaite également intensifier les échanges et les partenariats avec les sites patrimoniaux du Nord vaudois, les universités et les hautes écoles.

En terme de communication, une plus grande visibilité et un rayonnement du MY au-delà de la région, en particulier en Suisse alémanique et à l'étranger, est l'un des objectifs des années à venir.

Le MY souhaite également augmenter ses effectifs afin de remplir correctement les missions de l'institution.

LA MAISON D'AILLEURS

La Maison d'Ailleurs est un musée qui présente deux expositions temporaires par année sur des thématiques proches de l'imaginaire des sciences, des technologies et des sociétés alternatives; c'est aussi un centre de recherche possédant plus de 120'000 objets de collection, archivés et indexés dans une base de données conçue par le musée lui-même.

Points forts

- 3 expositions temporaires se sont succédées à la Maison d'Ailleurs en 2017 : « Pop Art, mon Amour » (25.09.2016 -30.04.2017), qui étudiait les rapports entre la culture artistique japonaise et les mangas de Science-fiction, « Corps-concept » (20.05.2017-19.11.2017), qui analysait les représentations du corps et de l'humain sous-tendant le transhumanisme et « Je suis ton père » (10.12.17-14.10.2018), qui traitait des mythes modernes, et plus particulièrement de Star Wars.
- Sept expositions hors les murs, dont une rétrospective de l'ensemble des expositions organisées dans l'institution depuis 2012, montée dans le cadre du Comptoir du Nord Vaudois où la Maison d'Ailleurs était invitée d'honneur, ainsi que plusieurs événements réalisés en Suisse allemande (exposition « Alphabrick » exposée à Fantasy Basel) et en France ont été réalisés en 2017.
- La tenue de près de 70 événements spéciaux intra-muros et près d'une trentaine d'événements spéciaux extra-muros.

Fréquentation par type d'activités

L'année 2017 se termine avec une fréquentation un peu moins élevée que d'habitude (16'710 visiteurs en 2017 contre 23'194 visiteurs par année en

moyenne sur la période 2014-2017). Néanmoins, cette baisse s'explique par la volonté du musée de présenter volontairement deux expositions plus spécifiques et moins grand public (« Pop-Art, mon Amour » et « Corps-concept »).

Expositions :

- 5'270 visiteurs sur les quatre derniers mois de « Pop Art, mon Amour »
- 8'859 visiteurs sur « Corps-Concept »
- 2'251 visiteurs sur le premier mois de « Je suis ton père ! »

Ateliers :

- Entre 4 et 12 enfants par atelier. A noter que 80% des ateliers étaient complets.

Visites guidées :

- Entre 10 et 30 personnes par visites guidées.

Evénements et autres activités :

- Entre 20 et 150 personnes par événements ; 300 personnes pour le vernissage de « Pop Art, mon Amour », 250 pour « Corps-concept » et 550 pour « Je suis ton père ! ».

Situation RH

En 2017, l'équipe de la Maison d'Ailleurs a vécu une année de transition, qui lui a permis de remplacer des profils « premier emploi » par des profils « Senior » : quatre collaborateurs ont quitté l'équipe du musée et trois postes ont été repourvus (Médiation culturelle, Technique, Communication & Marketing). L'équipe est maintenant pleinement opérationnelle, ce qui permet d'envisager les années 2018 et 2019 avec sérénité et professionnalisme.

Perspectives

- Développer une offre de médiation culturelle en trois langues afin de diversifier les publics.
- Accroître la notoriété du musée, par exemple en Suisse allemande.
- Développer de nouveaux partenariats et faire la promotion des produits du musée auprès des publics cibles visés par ceux-ci.

- Trouver de nouveaux financements afin de diminuer la dépendance du budget de fonctionnement aux produits du musée (billetterie, sponsoring).
- Travailler à faire du musée un lieu d'expertise artistique, scientifique et de médiation culturelle.

LES ARTPEPTEURS

Les arTpepteurs forment une compagnie professionnelle de théâtre itinérant basée à Yverdon-les-Bains. Le théâtre rejoint les gens là où ils vivent, dans un acte d'hospitalité réciproque où se rencontrent art, réflexion et plaisir. Si le chapiteau permet aux arTpepteurs de créer et diffuser leurs spectacles, il est aussi l'outil idéal pour développer un travail de médiation culturelle avec les populations et les acteurs locaux. Depuis 2010, la compagnie est conventionnée par l'Etat de Vaud et la Ville d'Yverdon-les-Bains pour leur projet de théâtre itinérant (convention tripartite).

Points forts

- Participation à l'année thématique de la Ville d'Yverdon-les-Bains : « Roméo et Juliette » avec la création du spectacle sous chapiteau : « Roméo et Juliette » (10 acteurs et musiciens, 56 représentations sur 6 villes et 2 cantons).
- Création à La Marive du spectacle « Histoires d'intégration » à l'occasion des « 40 ans de la CCSI » d'Yverdon-les-bains avec les membres de la CCSI en collaboration avec le JECOS, le 4 février 2017.
- Création et mise en ligne d'un nouveau site web pour la compagnie (www.lesartpepteurs.ch) ainsi que d'un compte Instagram.

Fréquentation par type d'activités

- 11'415 personnes ont été concernées par les différentes activités de la compagnie.
- 5'508 spectateurs pour « Roméo et Juliette » dont 1'256 personnes à Yverdon (464 pour les représentations publiques : 347 payantes, 117 gratuites ; 792 élèves et accompagnants pour les représentations scolaires).
- 4'681 spectateurs pour « Pourquoi j'ai mangé mon père ».
- 102 spectateurs pour « les Carnets de route et Latulu ».
- 126 pour les médiations publiques (sans compter les rencontres organisées avec le public à l'issue des représentations).

- 989 pour les médiations scolaires.
- 9 pour la formation.

Situation RH

7 personnes travaillent en fixe pour les arTpepteurs : 2 postes pour la direction à 50%, 1 pour l'administration à 50%, un pour la direction technique à 20%, un responsable diffusion à 20%, un responsable médiation à 20% ainsi qu'un responsable projets internationaux à 10% dès le 1^{er} septembre, le tout pour un total de 3.47 EPT.

24 collaborateurs auxiliaires travaillent pour la compagnie pour un total de 3,68 EPT.

Plus de 20 bénévoles oeuvrent à la mise sous pli, la billetterie, la buvette, la cuisine, l'accueil public, la peinture des caravanes, les parades avec les musiciens du PhilHarmonique. La plupart des bénévoles font partie de l'AAA, l'Association des Amis des ArTpepteurs.

Perspectives

L'année 2018 verra le démarrage d'un nouveau cycle thématique pour les arTpepteurs, avec la création du 1^{er} chapitre d'un cycle de trois ans autour de l'Odyssée : « Odyssée Fantasy », en partenariat avec L'Echandole.

Une formule Tout Terrain de Roméo et Juliette, à 3 acteurs, sera également diffusée pendant l'année.

La compagnie souhaite également renforcer son lien avec l'international (et notamment avec PLOVIV-Capitale Européenne de la Culture en 2019, ville avec laquelle des contrats ont été signés pour la venue de la compagnie en 2019.).

La préparation de l'évènement 2020 au Parc des Rives pour les 20 ans des arTpepteurs sera également l'un des grands objectifs pour cette année 2018.

D'autre part, la résidence prévue de la compagnie dans le complexe de l'Avenue des Sports 5 devrait permettre de palier au problème actuel de manque de place de stockage.

L'AMALGAME

L'Amalgame est une salle de concert administrée par l'association G.A.M.E., dont la mission principale est de défendre, valoriser et promouvoir les musiques actuelles ainsi que faire découvrir des artistes au public tout en favorisant la cohésion sociale au sein de la cité. L'activité majeure de l'association G.A.M.E est l'organisation et la production de concerts et d'événements liés aux musiques actuelles, indépendantes et émergentes. L'association est active depuis 1994.

Points forts

- De nombreux investissements dans de nouvelles infrastructures ont été effectués en 2017, permettant à l'association d'acquérir un nouveau sol, un nouveau bar ainsi qu'une nouvelle régie, augmentant ainsi la qualité d'accueil à la fois pour les artistes, les bénévoles et les spectateurs.
- L'engagement d'un responsable technique à 20% a également permis d'améliorer la qualité d'accueil technique de la salle.
- Dans la continuité de ce qui avait été entrepris les dernières années, le processus de professionnalisation de la salle s'est poursuivi : une rémunération de la totalité du staff entrée et bar pour les soirées DJs a été mis en place avec succès, permettant ainsi de soulager les membres de comité sans pour autant perdre la motivation des bénévoles travaillant lors des soirées concerts.
- L'année 2017 a été source de nouveau partenariat sponsoring, avec notamment la signature d'un contrat pour trois ans avec la Raiffeisen, ainsi que l'obtention d'une subvention de la part du Pourcent culturel Migros pour la promotion des artistes suisses.
- L'année 2017 a aussi vu une très forte fréquentation de la salle ainsi qu'une fidélité sans faille du public et des bénévoles.

Fréquentation par type d'activités

Durant l'année 2017, l'Amalgame a accueilli et participé à l'organisation de 62 événements, répartis comme suit :

- 21 soirées concerts
- 21 soirées DJs

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU NORD VAUDOIS

Le Conservatoire de Musique du Nord Vaudois propose et assure une formation musicale instrumentale et théorique de qualité aux enfants, adolescents et adultes, jusqu'au niveau du certificat de fin d'études non professionnelles AVCEM-FEM et du certificat supérieur non professionnel, en conformité avec la loi cantonale pour les écoles de musique (LEM). Membre de l'Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique (AVCEM) ainsi que de l'Association Suisse des Ecoles de Musique, il est reconnu pleinement et entièrement par la Fondation pour l'Enseignement de la Musique (FEM). Outre les diverses auditions de classes, examens de certificats et concerts annuels, le CMNV participe également à l'organisation et à la

- 8 soirées en co-production
- 3 événements hors-les-murs
- 5 mises à disposition de la salle
- 4 événements-concepts (notamment les Puces de l'Amalgame et la participation à la journée de portes ouvertes des clubs suisses.)

Au total, ce sont 15'141 spectateurs qui ont profité de ces différents événements, soit en moyenne 245 spectateurs par événement. Lors des soirées concerts, cette moyenne est de 181 personnes par événements, alors que lors des soirées DJs elle est de 326 personnes par soirées.

Situation RH

Le bureau de l'Amalgame est constitué de 7 collaborateurs fixes pour l'administration (65%), la programmation (60%), la coordination (45%), la communication (30%) et la technique (20%), pour un total de 3,2 EPT (y compris 2 stagiaires, l'un en production et l'autre en communication, pour 1 EPT en tout). Viennent ensuite s'ajouter 1,3 EPT de collaborateurs auxiliaires (ingénieurs sons et lumières, graphiste, nettoyeur, collaborateurs bar et billetterie lors des soirées DJs, agents de sécurité), ainsi que 79 bénévoles pour un total de 5'000 heures annuelles.

Il est à noter que l'année 2017 a vu une baisse du pourcentage de travail ainsi que de masse salariale pour les postes fixes du bureau suite à l'arrêt de l'organisation du 1^{er} août à la Plage, permettant entre autre la création d'un poste de responsable technique à 20% pour la salle.

Perspectives

- Entretenir une ligne artistique ambitieuse et forte en faisant la part belle aux découvertes nationales tout en collaborant régulièrement avec des artistes internationaux.
- Continuer les collaborations avec les partenaires culturels de la ville (théâtres, festivals, musées) afin de croiser les publics et de présenter des événements de qualité dans des lieux insolites.
- Assoir la visibilité de l'Amalgame auprès des acteurs du secteur musical local et national.

production de divers événements musicaux et culturels tout au long de l'année.

Points forts

Pendant l'année 2017, plusieurs événements particulièrement marquants ont rythmés la vie du CMNV. La journée Portes ouvertes du conservatoire, organisée le 6 mai dernier dans le bâtiment de la rue des Cygnes, a notamment permis de présenter les missions du CMNV au plus grand nombre en en faisant découvrir les activités. De plus, plusieurs représentants du CMNV se sont produits lors de la Schubertiade d'Espace 2, permettant ainsi de mettre en avant la qualité des élèves tout autant que de l'enseignement musical prodigué tout au long de l'année. L'organisation du Palmarès le 24 juin, ainsi

que de la soirée des Bourses d'études le vendredi 15 décembre, a également permis d'augmenter le rayonnement du conservatoire en mettant en avant le talent des élèves.

Quelques chiffres

Au total, ce sont 530 élèves qui participent annuellement aux différents cours individuels et collectifs, ateliers et chœurs organisés par le Conservatoire, représentant 93 communes. 24 instruments sont enseignés, pour un total de 16'185 minutes d'enseignement individuel et de 12'300 minutes d'enseignement collectif par semaine.

LES BRANDONS

Les Brandons d'Yverdon ont pour but d'organiser chaque année une fête d'adieu à l'hiver. L'occasion de réunir la population yverdonnoise et de la région autour de différentes animations : concert, guggenmusiks, cortèges, etc. La fête a lieu sur un week-end, du vendredi au dimanche, et se déroule dans plusieurs lieux du centre-ville. Suite au déficit cumulé des années 2015 et 2016 par l'Association des Brandons, la Municipalité a chargé le Service de la culture d'encadrer celle-ci jusqu'à la signature d'une convention. Le SCU accompagne donc l'association dans ses décisions et dans l'organisation de ses événements.

Points forts

- Le concert du Beau Lac de Bâle le vendredi soir, suivi d'un karaoké géant sous la cantine ;
- Le traditionnel lâché de ballons des enfants sur la place Pestalozzi samedi après-midi, qui a réuni plus de 1'500 personnes ;
- Le grand cortège du dimanche après-midi. Ce sont 14 classes de la ville, une dizaine de chars et groupes ainsi que 9 guggenmusiks qui ont défilé dans les rues de la ville pour le plus grand bonheur des spectateurs.
- Le partenariat avec la Maison d'Ailleurs pour la thématique « Brandons Manga », qui a permis aux organisateurs d'accéder à de nouvelles sources de financement, de sponsoring, ainsi que d'améliorer leur communication, en profitant de l'expertise.

LE MUSÉE SUISSE DE LA MODE

Le Musée suisse de la Mode (MuMode) est une association créée à Yverdon-les-Bains en 1982. Sa mission principale est de sauvegarder, communiquer et mettre en valeur un patrimoine vestimentaire légué à l'association. La collection comporte plus de 8'000 vêtements et accessoires allant du XVIII^{ème} siècle à nos jours, dont les archives du couturier yverdonnois Robert Piguet (composées de plus 3'000 croquis originaux, de photographies et de documents d'époque), un ensemble de vêtements provenant de la maison Grieder à Zurich,

Situation RH

Un directeur à 70% ainsi qu'une secrétaire à 36% sont engagés à l'année pour permettre le bon fonctionnement de l'institution, pour un total de 1,06 EPT. Viennent ensuite s'ajouter 41 professeurs, pour un total de 11,62 EPT.

Perspectives

Le Conservatoire souhaite pouvoir continuer à proposer un enseignement de qualité et continuer à encourager l'accession à l'enseignement musical, tout en visant une stabilité dans les écolages.

Fréquentation par type d'activités

La fréquentation d'une telle manifestation est très difficile à évaluer, puisque la fête a lieu sur plusieurs sites et durant plusieurs jours, sans entrée/sortie qui permettrait de comptabiliser le nombre de visiteurs. Quelques chiffres de fréquentation sont néanmoins disponibles pour chacun des trois jours de la manifestation :

- Vendredi : sous la cantine, environ 1'300 personnes ;
- Samedi : 6'000 personnes sur l'ensemble de la journée sur la Place Pestalozzi, et entre 3'000 et 4'000 personnes sur l'ensemble de la journée à la cantine.
- Dimanche : 2'000 personnes à l'apéro-concert, entre 15'000 et 20'000 personnes au cortège de l'après-midi et 1'500 personnes sous la cantine après le cortège.

Situation RH

L'association est scindée en deux comités (Comité directeur et Comité général) et fonctionne entièrement de manière bénévole.

Perspectives

Pour 2018, un groupe de travail a été créé avec les principaux partenaires de la manifestation : services communaux, SIC et l'Office du tourisme, visant à ancrer davantage les Brandons dans le tissu yverdonnois, à élaborer de nouvelles activités ainsi qu'à améliorer le sponsoring. L'association est également toujours à la recherche de locaux fixes pour le stockage et la réalisation des décors de la manifestation.

une garde-robe haute couture de 400 pièces des années 1950 à nos jours, et un ensemble de pièces de grand intérêt au niveau sociologique et ethnographique.

Le MuMode expose dans la Salle temporaire du Château d'Yverdon-les-Bains, lors d'expositions temporaires, et ouvre les portes de ses collections pour des visites guidées.

Points forts

- L'organisation d'une exposition pour les 35 ans du MuMode, intitulée « Ceci n'est pas un musée », du 10 novembre 2017 au 15 avril 2018
- La réussite de la soirée de gala du 30 novembre 2017 organisée pour les 35 ans du Musée. (380 personnes)
- La création d'un nouveau site internet pour le musée.

Fréquentation par type d'activités

En dehors de l'exposition anniversaire « Ceci n'est pas un musée » organisée dans les salles du Musée d'Yverdon, le MuMode a participé à la Nuit des Musées, a organisé et co-organisé cinq expositions différentes hors-les-murs, notamment à la Bibliothèque publique d'Yverdon-les-Bains au château de Prangins et au château d'Avenches. De nombreuses collaborations ont également été mises en place avec plusieurs acteurs culturels pour des événements ponctuels, dont l'ERACOM, HEAD-Genève, la fondation Bolle et le Zonta club d'Yverdon.

Le nombre d'entrées réalisées correspond au entrées du Musée d'Yverdon et Région.

Situation RH

- 2 collaborateurs fixes (0,9 EPT)
- 3 collaborateurs auxiliaires : 1 stagiaire, 1 collaborateur (conservation), 1 trésorier (1,5 EPT)
- 12 collaborateurs bénévoles (Comité)

Perspectives

- Volonté de compléter l'équipe en intégrant une secrétaire à 50% et une personne en charge de la communication à 20%.
- Finaliser une plaquette pour présenter le MuMode et chercher des fonds.
- Consolider les rapports avec les nouveaux soutiens du MuMode (suite à la Soirée de gala).
- Développer les collaborations avec les écoles (notamment celles d'Yverdon-les-Bains).
- Trouver de nouveaux locaux afin d'organiser des workshops, de conditionner les pièces de la collection, d'accueillir plus de public et d'installer un studio photo.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE RECHERCHE PESTALOZZI D'YVERDON

La mission principale du Centre de documentation et de recherche Pestalozzi (CDRPY) est de susciter et maintenir l'intérêt public pour Pestalozzi et son œuvre, promouvoir et animer la discussion scientifique sur sa vie, et enrichir et diffuser en langue française le savoir sur la vie et l'œuvre de Pestalozzi. Créé en 1977 et situé au Château d'Yverdon, le CDRPY est constitué en fondation et soutenu par une association des amis.

Points forts

- Mise en œuvre de la modernisation des moyens et de la communication du Centre (notamment le site internet).
- Edition des Actes du Colloque international *La pédagogie à l'épreuve de la question sociale* des 27 et 28 octobre 2016.
- Participation à la réalisation de l'itinéraire culturel de l'Europe *Héloïse, les grands pédagogues européens*.

Activités

L'association des amis a organisé la commémoration du 272^{ème} anniversaire de Pestalozzi. Elle a également participé à l'édition 2017 de la Nuit des Musées d'Yverdon. Le Centre propose également des visites libres de la salle Pestalozzi, ainsi que des présentations de la vie et de l'œuvre de Pestalozzi individuelles ou en groupes données par des membres du CDRPY.

Situation RH

Les membres du Conseil de Fondation et du Conseil scientifique effectuent leurs activités à titre bénévole. Ce sont au total 17 collaborateurs qui se répartissent des groupes de travail créés en fonction de leurs compétences et leur formation.

Perspectives

Le CDRPY souhaite adapter sa communication aux appareils du 21^{ème} siècle. Un autre projet est en cours, déjà débuté en 2017, la labellisation de l'itinéraire *Héloïse, Les grands pédagogues européens*. Le dossier du projet devrait pouvoir être soumis à l'*Institut Européen des itinéraires culturels* d'ici la fin de l'année 2018.

LA FANFARE L'AVENIR

L'Avenir d'Yverdon-les-Bains a été fondée en 1919 sous le patronyme de "Fanfare Ouvrière L'Avenir". Dès le 11 mars 2008, elle prend le titre de L'Avenir d'Yverdon-les-Bains. La fanfare, la seule de la cité thermale, forte actuellement de 60 membres actifs, est dirigée par M. Mathieu Dormia et présidée par Mme Marianne Perret. Elle a pour mission de promouvoir la musique dite "populaire" dans la cité et au-delà. Les concerts organisés par L'Avenir permettent de choisir un programme adapté aux compétences de l'ensemble. La fanfare l'Avenir

participe aux concours régionaux, cantonaux et fédéraux et à des projets culturels avec d'autres acteurs.

L'Ecole de Musique (EMAY) forme des élèves selon la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique et est présidée par M. Joseph Krummenacher.

Points forts

- Participation au voyage de la Municipalité à Collesano du 25 au 28 mai 2017.
- Participation au bal des débutants à l'occasion de « l'anniversaire de Juliette » le 10 juin 2017 dans le cadre de l'année thématique de la ville « Roméo et Juliette ».
- La tenue du concert du 9 décembre 2017 avec la participation de 3 musiciens en provenance de Collesano.

Activités

La fanfare a participé au rapport de l'ORPC, à la revue du SDIS, au Giron des musiques du Nord vaudois à Baulmes, au Bal des débutants (R & J), à la Fête de la Musique, la Fête nationale, à divers

concerts (5), à l'Abbaye, à un camp de musique, à la remise des diplômes aux Députés, ainsi qu'à la réception de la conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

Perspectives

Afin de maintenir le niveau actuel des musiciens et d'assurer une progression, des répétitions régulières seront organisées durant l'année 2018. Une recherche de musiciens pour équilibrer certains registres et compléter la formation « harmonie » sera également effectuée. D'autre part, la participation à la Fête cantonale à La Vallée de Joux du 2 juin 2018 ainsi que l'organisation du 100ème anniversaire de la Fanfare font partie des projets d'importance pour 2018.

LES CYGNES CREATION

L'association Les Cygnes Créations fondée en 2014 est actuellement forte de 33 membres. Elle soutient les activités de NOVAJAZZ grâce à une cotisation annuelle de Frs. 50.-. Elle organise le NOVA JAZZ festival ainsi qu'une saison de concerts et a pour but la promotion du jazz actuel dans le Nord vaudois. Deux objectifs principaux sont visés : Proposer une saison de concerts et un festival de qualité tout en encourageant la formation musicale dans la région en organisant des workshops.

Points forts

- Organisation, du 2 au 3 février, du NOVA JAZZ festival autour du thème Nordic Vibes.
- Organisation d'un concert du Colin Vallon Trio au CMNV le 4 mars qui a fait salle comble.
- Organisation du concert-événement du pianiste Tigran Hamasyan au temple le 28 octobre.

Quelques chiffres

NOVA JAZZ en 2017, ce sont 21 concerts, 10 soirées, 2 jours de festival, 1 brunch de soutien, 2 groupes locaux, 7 groupes suisses, 12 groupes internationaux, 1 concert au Temple ainsi que 2 concerts hors-saison. 594 entrées payantes ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année, et 150 entrées ont été offertes aux différents partenaires. Un sondage sera mis en place durant l'année 2018 afin de pouvoir récolter des informations sur la provenance du public.

Perspectives

La gestion des tâches administratives devient de plus en plus lourde à porter pour les bénévoles du fait de l'agrandissement du champ d'action de l'association, d'autant qu'une offre renforcée est prévue pour l'édition 2018 du festival. La professionnalisation d'au moins une partie des postes administratifs est donc prévue pour 2018, de même qu'une hausse du budget, grâce notamment à une recherche accrue de fonds privés.

CASTRUM & CIE

L'association Castrum & Cie a pour but la création, l'organisation et la promotion d'événements de nature culturelle ou festive, principalement à Yverdon-les-Bains et dans sa région. Depuis 2017, l'association est l'organisatrice des RDV de la Place (ex-Festiv'étés) ainsi que des Jeux du Castrum, suite à un appel à projets lancé par le Service de la culture en vue de la revitalisation de ces deux manifestations.

Points forts

La redynamisation à la fois des Jeux du Castrum ainsi que des RDV de la Place sont un des grands points forts de cette année 2017 pour l'association. Plusieurs événements lors des Jeux du Castrum ont particulièrement marqué les esprits, dont la construction et la destruction participative de la reproduction en carton de la tour de la Plaine, projet gigantesque qui s'est déroulé sur le samedi et le dimanche du festival, ainsi que le projet « Rêveries », concert de 8h sur une nuit entière de Colin Vallon et Sara Oswald ou les participants étaient invités à

dormir sur place. Cette création du festival a d'ailleurs depuis été reprise à Sion ainsi que sur les ondes d'Espace 2, marquant ainsi le fort intérêt du public pour ces événements atypiques. Les Jeux du Castrum ont ainsi fait un retour très remarqué sur la scène des manifestations culturelles romandes.

Fréquentation par type d'activités

RDV de la Place : 6'000 spectateurs sur 5 week-ends.
Jeux du Castrum : 7'000 spectateurs sur les 3 jours du festival.

Situation RH

L'association compte trois employés fixes à temps partiels pour les postes de l'administration (20%), de la programmation (20%) ainsi que de la direction artistique (80%), pour un total de 1,2 EPT en 2017. L'équipe est complétée par de nombreux mandats auxiliaires durant le déroulement des 2 manifestations.

Perspectives

Après la réussite de la nouvelle formule adoptée en 2017, l'association souhaite se concentrer sur plusieurs points essentiels pour les prochaines éditions :

- Renforcer les postes existants et accorder le budget en cohérence, notamment en ce qui concerne les mandats nécessaires à la bonne tenue du festival (infrastructure, logistique, etc.).
- Suite au succès rencontré lors de l'édition 2017 avec la création de plusieurs projets artistiques uniques, l'équipe souhaite pouvoir continuer à faire des Jeux du Castrum un festival permettant l'accompagnement des artistes lors de la création de nouveaux projets.

- Les organisateurs souhaitent augmenter le périmètre géographique du festival afin de proposer un nouveau rapport et une nouvelle vision de la ville, tout en augmentant également le caractère participatif de la manifestation, qui a fait sa force pour l'édition 2017.
- L'équipe souhaite également pouvoir renforcer les partenariats du festival, notamment en ce qui concerne le sponsoring. De nouvelles recherches sont donc en cours afin d'en augmenter le nombre.
- Renforcer l'identité du festival et augmenter son potentiel de rayonnement en continuité avec ce qui a été commencé en 2017.

LA FETE DE LA MUSIQUE

Après une première édition organisée dans le cadre d'Expo 02, la Fête de la Musique s'installe définitivement à Yverdon-les-Bains dès 2004. Depuis, le 21 juin de chaque année, elle offre aux yverdonnois une fête populaire, ouverte aux jeunes artistes. Elle offre également une grande place aux créations originales locales, qui sont chaque année au centre de l'organisation de LaFMY.

Points forts

La fréquentation de l'édition 2017 a été particulièrement forte, malgré la tenue de la fête un mercredi, jour de semaine. Ce sont donc près de 70 groupes et artistes qui se sont relayés sur les 10

scènes de la fête. Les quatre créations de l'édition 2017 ont également été une belle réussite.

Fréquentation par type d'activités

12'000 personnes ont profité cette année des concerts.

Perspectives

Les organisateurs souhaitent augmenter la communication faite autour des projets de création, afin d'améliorer le choix de la programmation en augmentant le nombre de projets reçus. Ils souhaitent également orienter l'ensemble de la communication vers les réseaux sociaux.

LA DERIVEE

La « Dérivée », est un projet de l'association yverdonnoise « Ici ». Suite à l'obtention d'un mandat de la part du Service de la culture d'animer le Parc des Rives, l'association a investi le quai de Nogent pour offrir 14 semaines d'animations culturelles, participatives, durables et multi-générationnelles à la population ainsi qu'aux utilisateurs du parc. Grâce à la collaboration et la participation de plus de 70 groupes et associations locales, Ici a pu organiser plus de 130 activités socio-culturelles pour tout public durant sa première édition, de juin à septembre.

Points forts

Pour sa première saison d'activités, la Dérivée a permis la mise en place de plus de 70 partenariats avec des groupes et associations locales. Le principe participatif a ainsi été un immense succès, puisque plusieurs partenariats ont dû être refusés, faute de temps et de ressources. L'important engagement bénévole de l'association et de ses partenaires a également permis la bonne tenue de cette édition, puisque ce sont au total près de 7'250

heures de bénévolat qui ont été nécessaires à la réalisation de cette première édition. De plus, la bonne fréquentation de cette première édition montre l'importance d'un tel projet dans l'offre culturelle yverdonnoise.

Fréquentation par type d'activités

6'000 personnes réparties sur les 14 semaines d'activités regroupant en tout 130 événements ont pu profiter du projet de La Dérivée.

Perspectives

Pour l'édition 2018, l'association souhaite mettre l'accent sur la communication afin de permettre au public le plus large et le plus multi-générationnel possible de profiter des activités proposées. Une recherche de sponsors sera également entreprise, afin de pouvoir fournir une véritable structure de ressources humaines à l'association et d'éviter l'épuisement des membres. De plus, la création du programme et des partenariats sera entreprise plus tôt afin de faciliter l'organisation et la coordination de l'ensemble du programme.

NUMERIK GAMES

Le Numerik Games Festival est un festival dédié à la culture numérique, dont la programmation et l'administration sont confiés à la Maison d'Ailleurs. Le festival aspire à valoriser le digital à travers les différents champs qu'il peut couvrir : économique, musical, culturel, artistique, patrimonial, académique et associatif.

Points forts

Pour cette deuxième édition le centre de la manifestation a été déplacé à Y-Parc avec succès, puisque le public s'est bien mobilisé. Les partenariats avec de grandes sociétés tels que

Nintendo ont également été une plus-value pour le festival.

Fréquentation par type d'activités

6'500 entrées payantes ont été enregistrées à Y-Parc et 10'000 visiteurs en tout se sont rendus entre Y-Parc et la Place Pestalozzi.

Perspectives

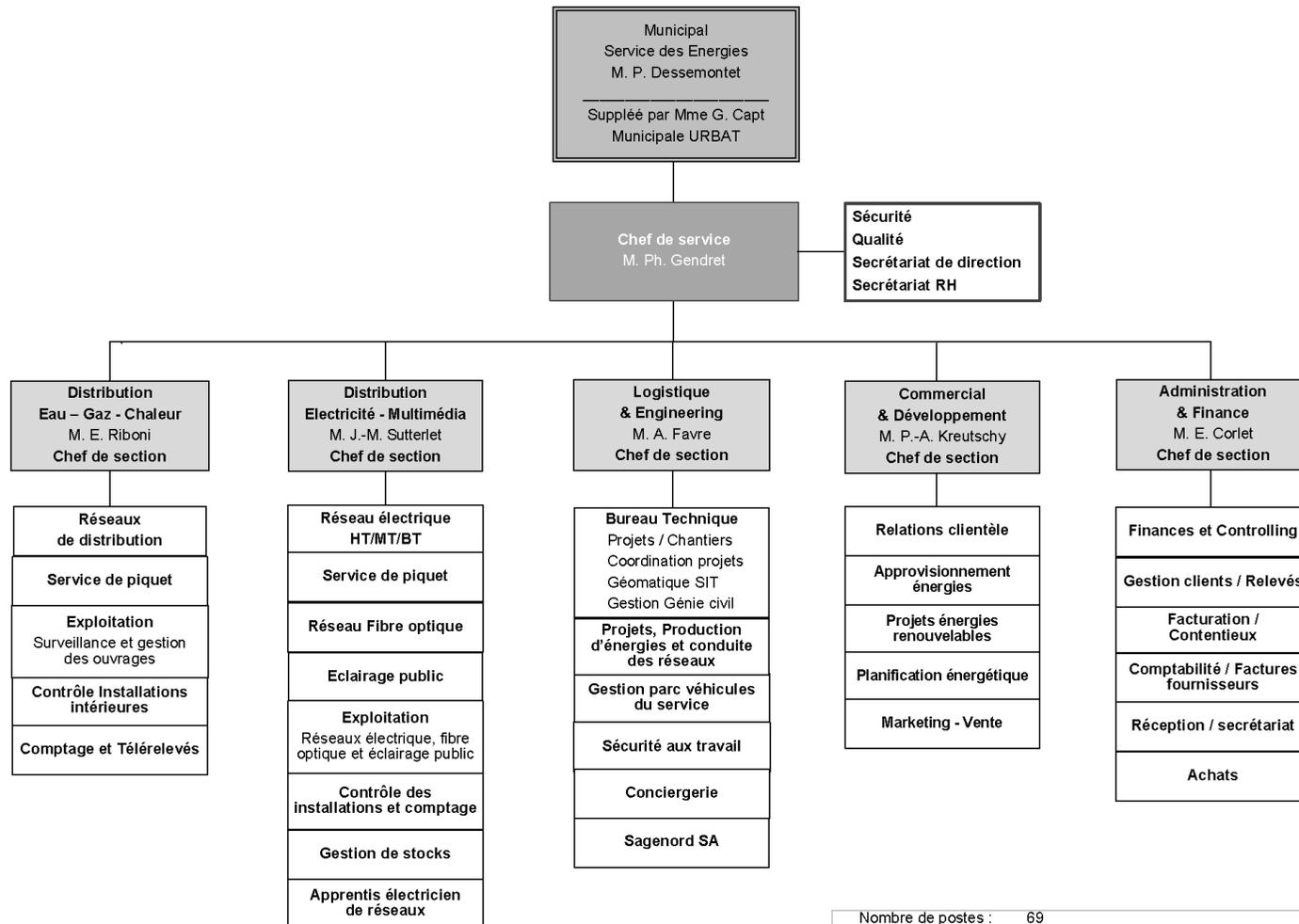
Le Numerik Games Festival compte encore affiner son projet pour l'édition 2018, en donnant beaucoup plus de places aux performances artistiques, aux projets créatifs ainsi qu'à la musique.

SERVICE DES ÉNERGIES

Monsieur Pierre Dessemontet
Municipal

Monsieur Philippe Gendret
Chef de Service

SERVICE DES ÉNERGIES



Nombre de postes : 69
 Nombre de personnes : 73 apprentis non compris
 Nombre d'apprentis : 2 apprentis électriciens de réseaux

SERVICE DES ÉNERGIES

Missions

Le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains (SEY) assure la distribution de l'eau, du gaz naturel et de l'électricité de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il fournit également l'eau potable et le gaz naturel à certains villages voisins. Il gère l'éclairage public de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Il développe, en partenariat avec les câblo-opérateurs, une offre de services via un réseau de fibre optique. Il exploite un réseau de chauffage à distance et développe plusieurs nouveaux projets. Parallèlement à sa mission de distribution, il développe une production d'énergie renouvelable via l'éolien, le photovoltaïque, la géothermie et la biomasse.

Portefeuille clients au 31.12.2017

- 3'343 clients eau.
- 18'676 clients électricité.
- 3'179 clients gaz (Yverdon-les-Bains, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Grandson, Method, Montagny-près-Yverdon, Pomy, Treycovagnes, Valeyres-sous-Montagny, Vuiteboeuf).
- 109 PME fibre optique Yverdon (internet, extranet, multimédia)

Points forts 2017

VENTES

- Eau : Nous enregistrons une augmentation du volume facturé de 1.2%, pour un prix de vente stable.
- Gaz naturel : 2017 enregistre une hausse des volumes vendus de 2.8%, et une augmentation du chiffre d'affaires de 1.72% pour 2017 comparé à 2016.
- Electricité :
 - Réseau-acheminement : le volume distribué est en baisse de 2.5% comparé à 2016, le chiffre d'affaires ayant augmenté de 4.9% en raison d'une augmentation des tarifs d'acheminement. A noter l'augmentation de 15.4% de la taxe RPC (Rétribution à Prix Coûtant) fédérale (passée de 1.3 à 1.5 ct./kWh HTVA).
 - Energie : baisse de 4.7% du volume commercialisé en raison notamment de la perte de clients éligibles, tandis que le chiffre d'affaires a diminué de 12.8% en raison d'une diminution des tarifs 2017 versus 2016.
- Fibre optique : près de 1'900 bâtiments sont raccordés à fin 2017 au réseau de fibre optique communal, soit une progression de 46%, pour un chiffre d'affaires externe de 88 kCHF, stable par rapport à 2016.

ACHATS D'ENERGIES

- Electricité : L'année 2017 a été caractérisée par une stabilisation des prix de l'énergie sur les marchés internationaux. Le SEY a poursuivi ses achats segmentés par appel d'offres pour anticiper sur les achats 2018 à 2020. Le contrat d'approvisionnement électrique n'a pas été renouvelé et s'est éteint le 31.12.2017. Pour 2018, les achats d'électricité s'effectuent via la société Enerdis Approvisionnement SA (EASA) basée à Nyon, dont la ville d'Yverdon-les-Bains est devenue actionnaire pour une part de capital de 12,5% pour une valeur de CHF 30'000.- dès le 19 mars 2018.
- Gaz naturel : En 2017, la stabilisation des prix sur les marchés a permis un prix d'achat moyen proche de la valeur moyenne 2016.

RESEAUX

Eau

Le Plan Directeur Distribution de l'Eau (PDDE) est en cours de réalisation. Des priorités de travaux ont été définies en fonction non seulement de l'état des conduites d'eau mais aussi des diamètres nécessaires pour optimiser les capacités hydrauliques du réseau. Des mesures concrètes ont été prises pour limiter la corrosion des conduites d'eau.

Gaz

Les travaux de modélisation numérique du réseau ont été entrepris de manière analogue à ce qui a été réalisé pour le réseau d'eau. Des priorités ont été fixées pour les travaux de renouvellement du réseau gaz. Plusieurs chantiers gaz et eau ont été ouverts en 2017, mais ne seront terminés qu'en 2018. Les longueurs de renouvellement des réseaux de ces chantiers seront inscrites dans le rapport 2018, année de mise en service de ces conduites.

Electricité

Une partie du réseau basse tension (BT) a été renouvelé en 2017 lors de travaux de renouvellement de rues. Il est à noter que si le réseau moyenne tension (MT) est récent, avec un âge moyen de 15 ans, le réseau BT primaire vieillit dangereusement, avec un âge moyen de 30 ans.

Le renouvellement de l'éclairage public par un éclairage dynamique à LED se poursuit. A fin 2017, 1'300 points lumineux (sur 3'500) sont équipés,

permettant une économie de 25% de l'énergie d'éclairage par rapport à 2010.

Télécom/Fibre optique

Le réseau primaire communal reliant les stations électriques de quartier est en service. Il sert les besoins communaux et est également commercialisé et mis à disposition d'entreprises privées. Le réseau fibre optique (FTTH), construit par Swisscom et financé en partie par la ville, alimente ~12'000 ménages depuis fin 2017.

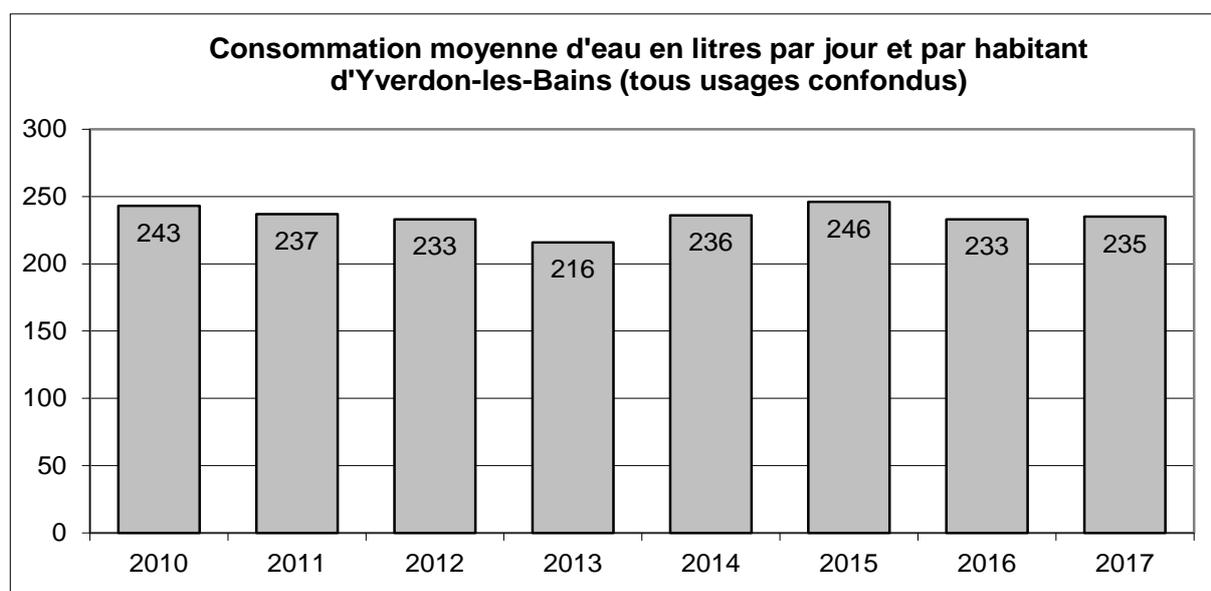
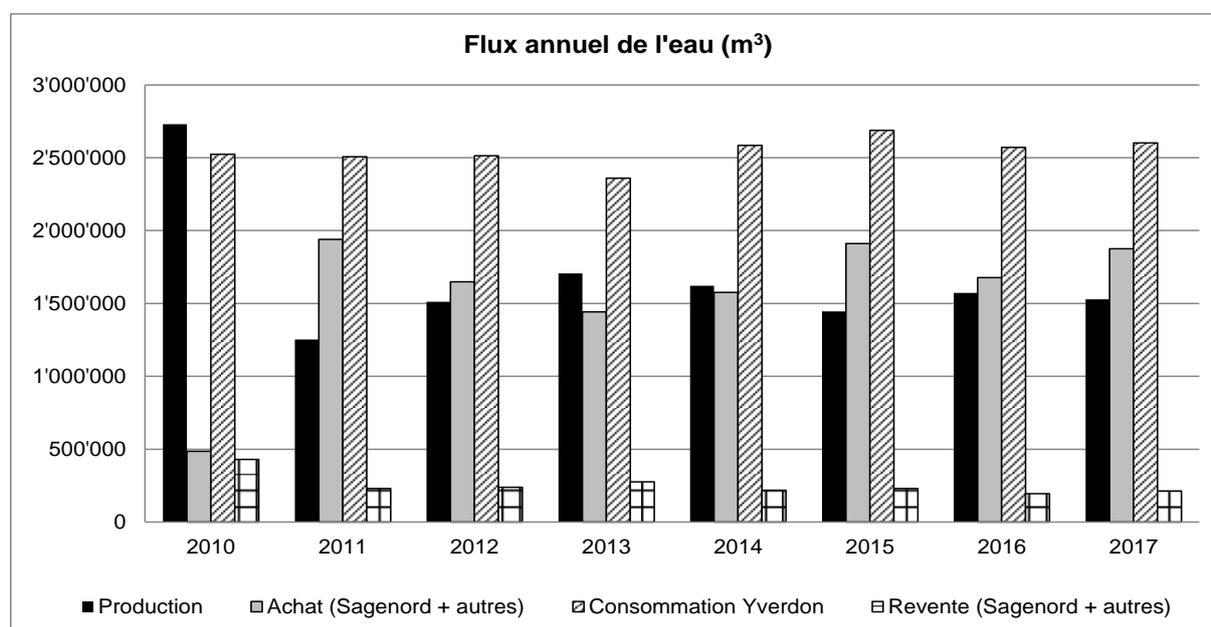
ADMINISTRATION

52 rapports et 24 notes, ainsi que 13 rapports de la Commission Consultative des Énergies (CCE), ont

été adressés à la Municipalité par le Service des Énergies.

Energies

EAU



Moyenne annuelle suisse : 307 litres

Eau	2017		2016		2015	
Renouvellement du réseau	220	m	975	m	810	m
Extension du réseau durant l'année	55	m	220	m	0	m
Taux de renouvellement annuel	0.18	%	0.63	%	0.63	%
Nombre de fuites réparées	42		38		31	
Nombre de nouveaux branchements réalisés	11		12		13	
Nombre de compteurs	3'396		3'382		3'364	

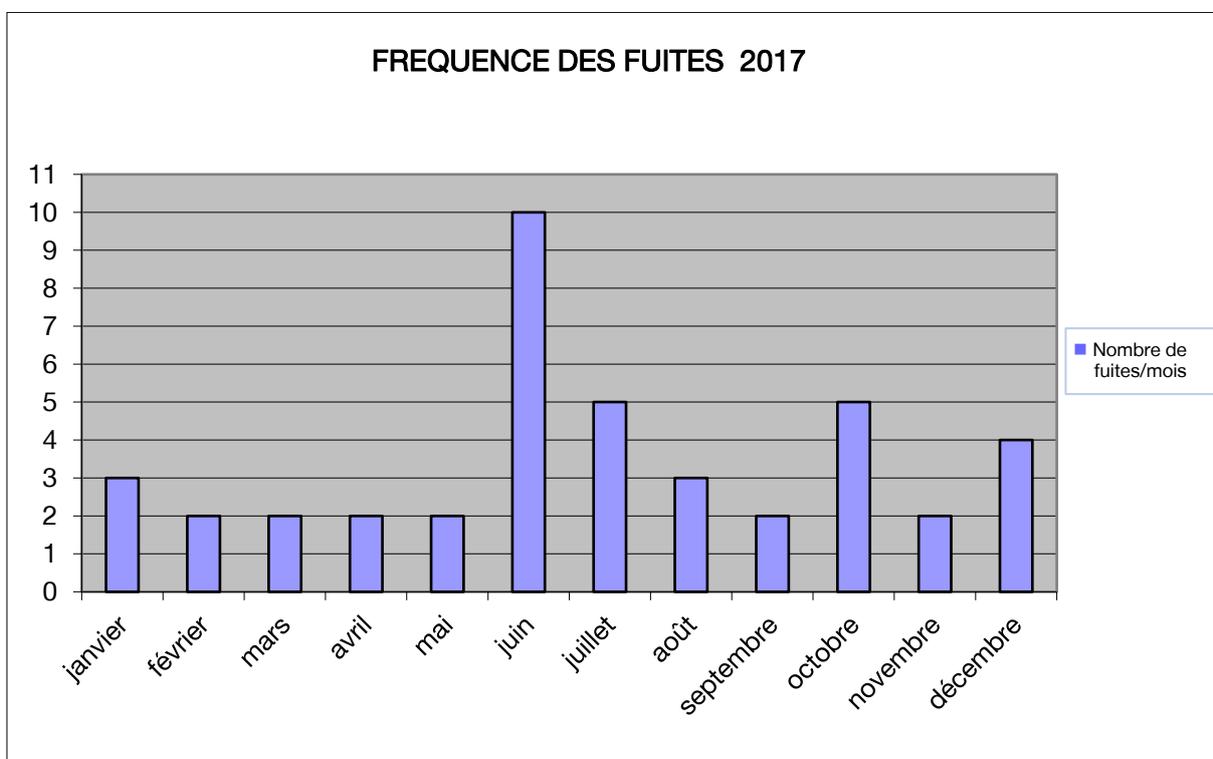
Eau vente

Les ventes d'eau et la consommation par habitant sur la Commune d'Yverdon-les-Bains ont augmenté de 1.17% par rapport à 2016.

Eau réseau

En 2017, l'entreprise de génie civil a été appelée à intervenir 55 fois, dont 42 fois sur des fuites d'eau. Les interventions hors fuites ont été motivées par les :

- Changements et/ou arrachages de bornes de défense incendie ;
- Poses de branchements.



Eau exploitation

L'approvisionnement a été assuré à hauteur de 41% par les sources du Cossaux et 59% par Sagenord SA.

Qualité de l'eau potable en 2017

Conformément à l'article 5 de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable, l'eau de source et l'eau minérale du 23 novembre 2005, et en qualité de distributeur d'eau, le Service des Énergies est tenu d'informer les consommateurs au moins une fois par année au sujet de la qualité de l'eau potable.

Provenance

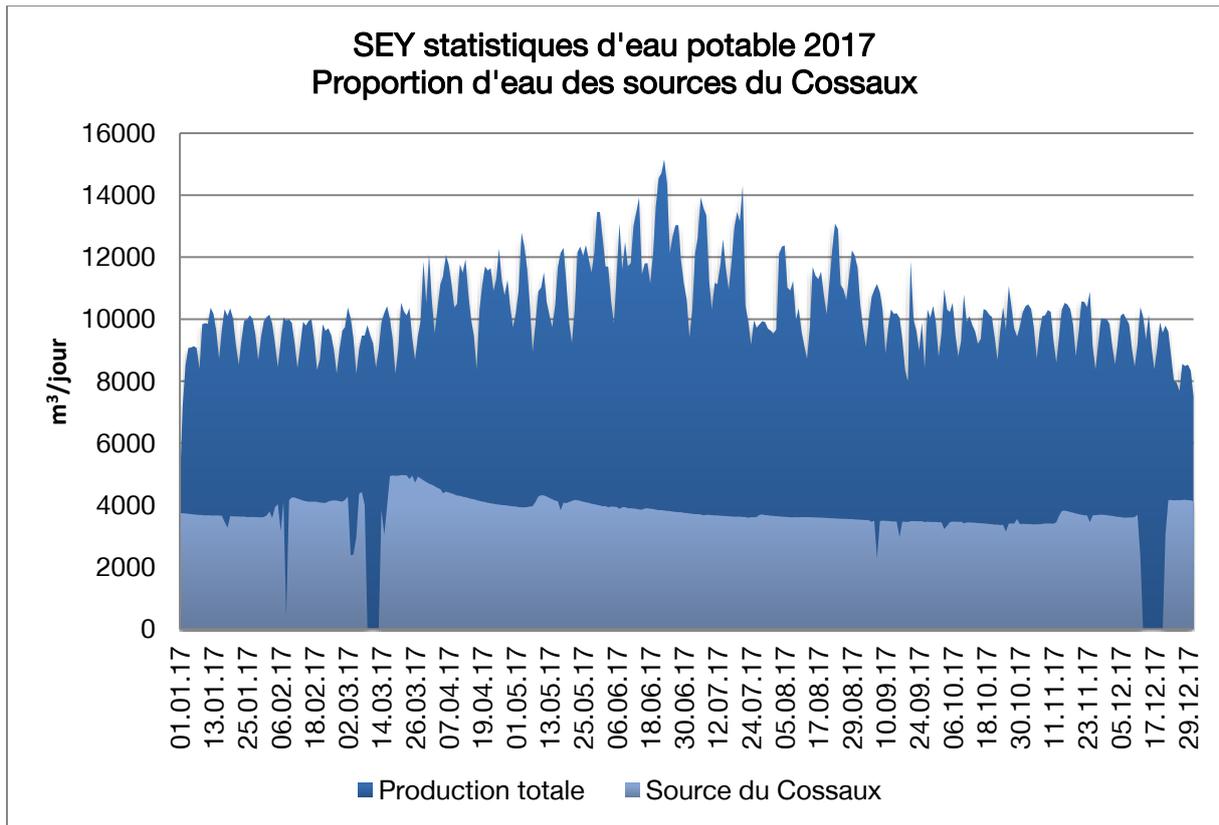
- 52 % Association à buts multiples des Communes de la Région de Grandson (ACRG), eau de nappe

phréatique des puits d'Onnens (chlorée pour la protection du réseau).

- 6 % SEY, eau du lac (filtration et désinfection par chloration).
- 41 % SEY, eau des sources du Cossaux (désinfection par chloration).
- 1 % l'Association intercommunale pour l'alimentation en eau potable des communes vaudoises et fribourgeoises de la région des Tunnels des Arrissoules et des Bruyères (Arribru) et la Menthue

Désinfection

Par chloration : en moyenne 0.01 mg/l de chlore aux robinets des consommateurs (valeur de tolérance : 0.1 mg/l chez le consommateur).



Contrôles sanitaires

27 séries de 11 à 16 échantillons répartis sur 53 points de prélèvements totalisant 175 échantillons.

Les prélèvements se répartissent de la manière suivante :

- 9 prélèvements effectués par le SEY pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 65 prélèvements effectués par le SEY pour le suivi des installations de traitement.
- 24 prélèvements effectués par SAGENORD SA pour le suivi de la qualité de l'eau brute.
- 24 prélèvements effectués par SAGENORD SA pour le suivi des installations de traitement.
- 175 prélèvements effectués par le SEY sur des points de consommation représentatifs du réseau de distribution d'Yverdon-les-Bains.

Température moyenne	14.8°C
Calcium	47.1 - 72.8 mg/l
Magnésium	6 - 16 mg/l
Sodium	1.6 - 7.6 mg/l
Potassium	0.62 - 3.9 mg/l

L'eau ne contient que très peu de nitrates, 5.79 mg/l en moyenne, le seuil de tolérance étant de 40 mg/l.

Conclusions

L'eau d'Yverdon-les-Bains correspondait parfaitement aux normes d'eau de boisson en 2017.

Bactériologie

Dans l'ensemble du réseau, l'eau d'Yverdon-les-Bains était de très bonne qualité bactériologique en 2017. Aux points de consommation représentatifs, sur les 175 échantillons, aucun dépassement des normes en vigueur n'a été décelé. La valeur moyenne annuelle pour l'ensemble des analyses des germes aérobies mésophiles est de 29 UFC/ml ; le seuil de tolérance en réseau étant de 300 UFC/ml.

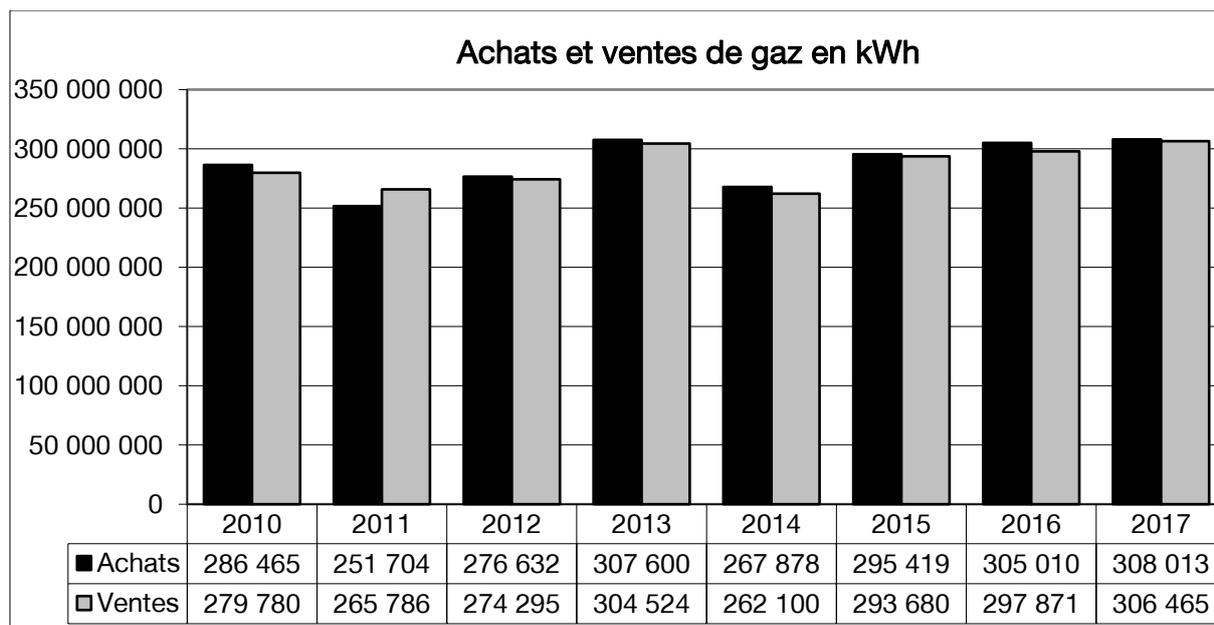
Paramètres physiques et chimiques

Dureté totale : minimum 14.3 °f, maximum 24.2 °f et en moyenne 20.2 °f (degrés français), soit une eau moyennement dure.

pH	7.26 - 8.46
Chlorures	3.6 - 17.9 mg/l
Nitrates	1.5 - 13.4 mg/l
Sulfates	14 - 37.7 mg/l
Hydrogénocarbonates	163.48 - 385.6 mg/l

C'est une eau équilibrée, de type calco-carbonique, faiblement minéralisée et de dureté moyenne. Elle peut être consommée sans modération.

GAZ



Gaz	2017	2016	2015
Nombre de nouveaux branchements réalisés	37	19	34
Nombre de fuites réparées	8	13	16
Renouvellement du réseau BP	220 m	1'210 m	1'010 m
Extension du réseau BP	420 m	0 m	0 m
Renouvellement du réseau HP	0 m	0 m	0 m
Extension du réseau HP	0 m	0 m	0 m
Taux de renouvellement annuel			
Nombre de compteurs	3'178	3'177	3'153

Gaz vente

Gaz naturel : légère augmentation des ventes par rapport à 2016.

Gaz naturel carburant : avec un total de 90'983 kilogrammes (consommation moyenne d'une voiture 4 à 5 kg/100 km), les ventes de gaz naturel carburant diminuent de 3.3 % par rapport à l'année précédente.

Gaz approvisionnement

L'approvisionnement a été réalisé à 49.6% par des contrats à long terme (à comparer avec les 67.5% de 2016), 33.9% par des produits à terme et 16.5%

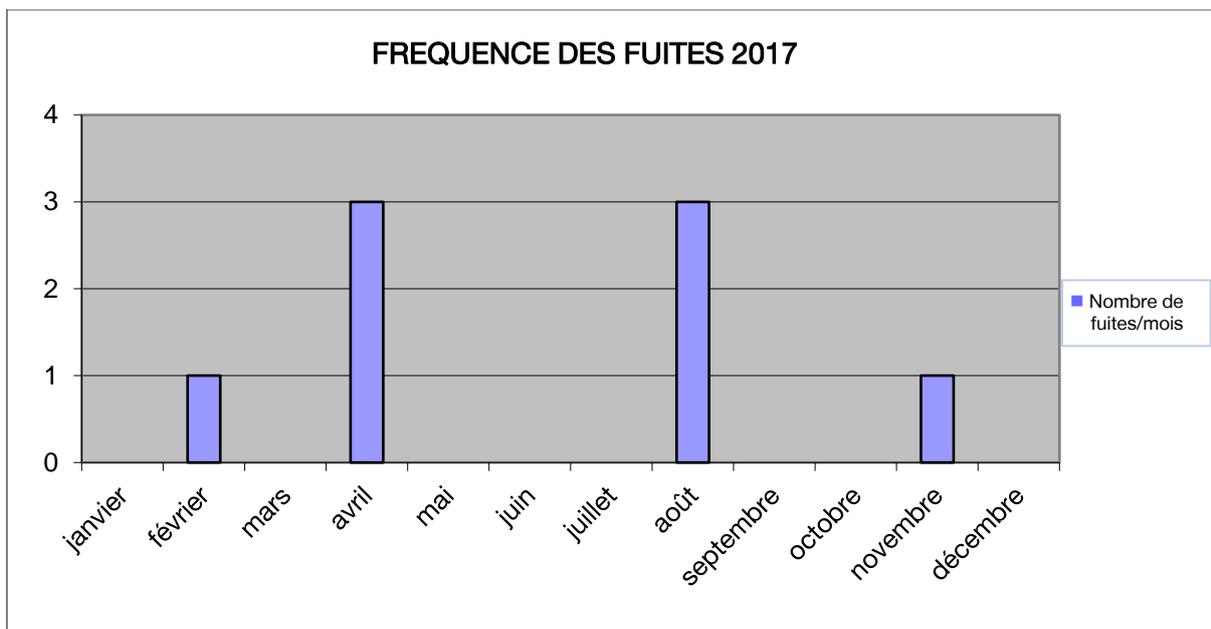
par des produits de flexibilité. Cette structure de portefeuille a permis à Yverdon-les-Bains d'offrir des prix compétitifs à l'ensemble des clients au tarif et de fidéliser ses grands clients.

Gaz réseau

En 2017, l'entreprise de génie civil a été appelée intervenir 55 fois, dont 8 fois sur des fuites de gaz.

Les interventions hors fuites ont été motivées par la :

- Suppression de branchement inutilisé ;
- Pose de robinet sur branchements.

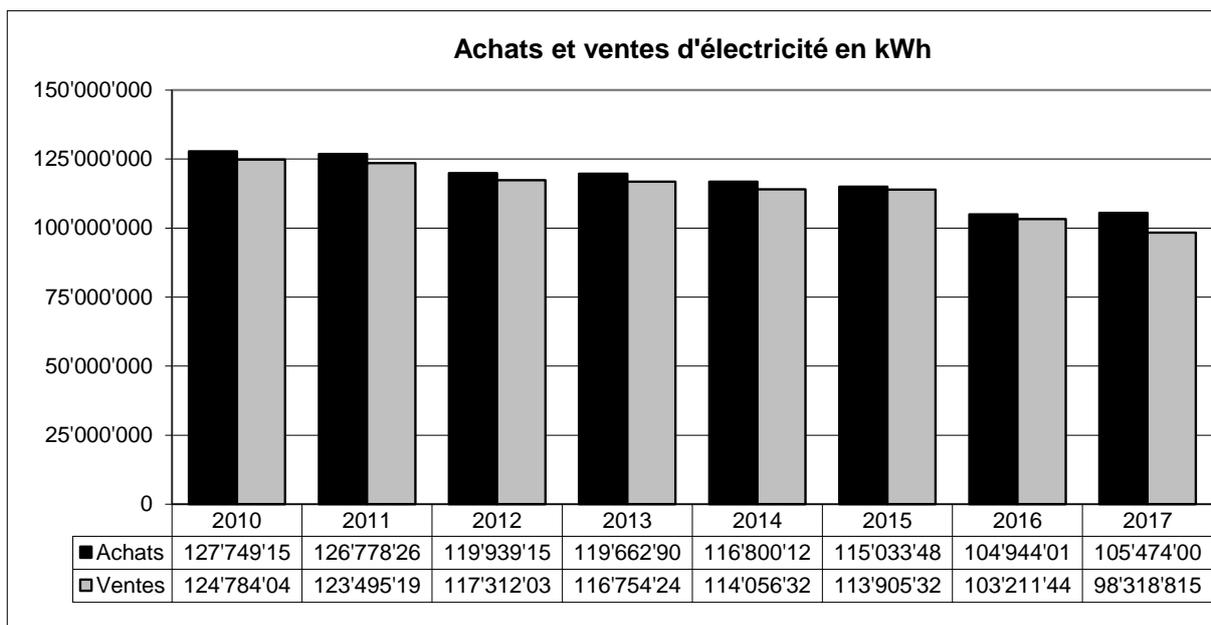


Gaz exploitation

Station détente gaz : 193 stations de détente sont en service. Une fois par année, toutes les stations sont

contrôlées tant au niveau de l'étanchéité que des organes de contrôle.

ELECTRICITE



Electricité	2017	2016	2015
Nombre de compteurs	18'885	18'827	18'451
Renouvellement/entretien réseau BT	1.0 km	1.0 km	0.8 km
Renouvellement/entretien réseau MT	0.0 km	0 km	0.0 km
Taux moyen d'entretien des réseaux	0.6 %	0.4 %	0.9 %
Extension réseau BT	0.0 km	0.0 km	1.4 km
Extension réseau MT	0.0 km	0.0 km	0.0 km

100% de notre approvisionnement bénéficie de garanties d'origine renouvelable.

En 2017, le SEY a effectué des achats structurés d'électricité pour optimiser le prix de revient de l'électricité acquise auprès de différents fournisseurs. Grâce à ce dispositif, le SEY suit régulièrement l'évolution du marché et sollicite les fournisseurs en fonction des besoins à terme, dans le but de faire bénéficier l'ensemble des clients de conditions d'approvisionnement optimales et de conserver ses clients éligibles en particulier.

Réseau moyenne tension (MT) : dans son ensemble, ce réseau n'a nécessité aucun renouvellement en 2017. Le contrôle-commande des postes continue d'être développé afin de faciliter l'exploitation du réseau. De nouvelles stations MT-BT ont été construites (PARC et HALDIMAND) et seront mises en service début 2018.

Réseau basse tension (BT) : les rues de Roselière et Levant ont été rénovées.

Electricité réseaux

Réseau haute tension (HT) : en 2017, aucune intervention majeure n'a été effectuée sur ce réseau.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le déploiement de l'éclairage LED dynamique des zones résidentielles se poursuit.

Environ 1'300 points lumineux sont équipés.

Eclairage public	2017	2016	2015
Renouvellement / Entretien réseau EP	1.0 km	0.5 km	2.5 km
Extension réseau EP	0.0 km	0.0 km	0.0 km
Nombre de candélabres / Lampes EP installés	4'180	4'180	4'180
Nombre de candélabres gaz	33	33	33
Nombre d'heures de fonctionnement EP	4'150 h	4'142 h	4'272 h

FIBRE OPTIQUE (FO)

Un contrat de co-construction du réseau de fibre optique (FTTH- Fiber To The House) été conclu en 2015 avec Swisscom pour un raccordement des 15'000 ménages yverdonnois d'ici 2019. Un contrat de partenariat a été signé avec le réseau des villes suisses câblées Swiss FiberNet (SFN) permettant de

représenter l'offre de la ville auprès des opérateurs nationaux et internationaux. En complément, grâce à 2 partenariats (VO Energies et Init7), le SEY permet aux clients yverdonnois d'accéder à de nouvelles offres concurrentielles, à haut débit.

Bilan 2017 de la Commission consultative des énergies

Commission consultative des énergies	
Projets acceptés en 2017	Montants accordés
Plateforme Management Energétique Urbain	40'000
Centrale solaire photovoltaïque pour grill plage	18'000
Eclairage public dynamique	200'000
HEIG-VD Hydrocontest 2017	15'000
Complément d'étude CAD-STEP 2017	30'000
Laboratoire HEIG "SmartHome"	37'000
Mise à niveau programme de subventions	250'000
Etude de projet centrale solaire participative	68'000
Projet OVNYVORE	16'800
Etude de projet CAD Santal 2017 (Chaufferies)	60'000
Total	734'800

Au 31.12.2017, le solde du fonds communal 281.839 pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables se monte à CHF 1'532'267.-, en

diminution de CHF 402.- par rapport à l'exercice précédent.

Services transversaux

SERVICE COMMERCIAL ET DEVELOPPEMENT

Marché de l'électricité : en ce qui concerne les clients éligibles (consommation annuelle supérieure à 100'000 kWh), les effets de l'ouverture partielle du marché se font sentir. En effet, plusieurs clients sous contrat de marché avec le SEY ont choisi de passer à la concurrence. Ces clients basés à l'étranger ou de dimension nationale (clients multi-sites), ont procédé à des appels d'offre auxquels les concurrents ont répondu en pratiquant une politique de prix très agressive.

Marché du gaz naturel : avec la mise en œuvre de la deuxième étape de l'ouverture du marché du gaz naturel au 1^{er} octobre 2015, la branche gazière suisse a poursuivi sa mue. Les plus gros consommateurs industriels (capacité supérieure à 150 Nm³/h) ont désormais la possibilité d'accéder au

marché libéralisé, sous certaines conditions. Le SEY a répondu aux demandes spécifiques des clients éligibles en proposant des contrats intégrant des approvisionnements à long terme et des volumes achetés sur le marché spot, ce qui a permis de conserver 100% des volumes éligibles.

Une nouvelle gamme de produits gaz et électricité a été introduite dès le 1^{er} janvier 2017. Pour le gaz naturel, la nouvelle offre intègre la possibilité pour les consommateurs de compenser les émissions de CO₂ et de couvrir jusqu'à 10% de leurs besoins avec du biogaz suisse.

L'offre électricité donne quant à elle la possibilité aux consommateurs de choisir un approvisionnement en électricité hydraulique suisse ou photovoltaïque yverdonnoise.

LOGISTIQUE & ENGINEERING

Bureau technique

Depuis 2016, les différents services de la Ville également impliqués par les travaux du SEY, soit STE, Ubat, SIT et SSP Mobilité, ont optimisé la conduite de projets d'ampleur, avec des objectifs de réalisation à court et moyen termes. Aujourd'hui, nous constatons que cette collaboration est fructueuse et doit être poursuivie. Les séances mensuelles de la CCTech, auxquelles AggloY participe depuis mi 2017, permettent de coordonner, au travers des groupes de travail interservices, les interventions opérationnelles sur l'espace public, en optimisant les travaux et en réduisant les coûts et nuisances pour les usagers.

Il est constaté que le taux de renouvellement des réseaux est en deçà des attentes. L'objectif de

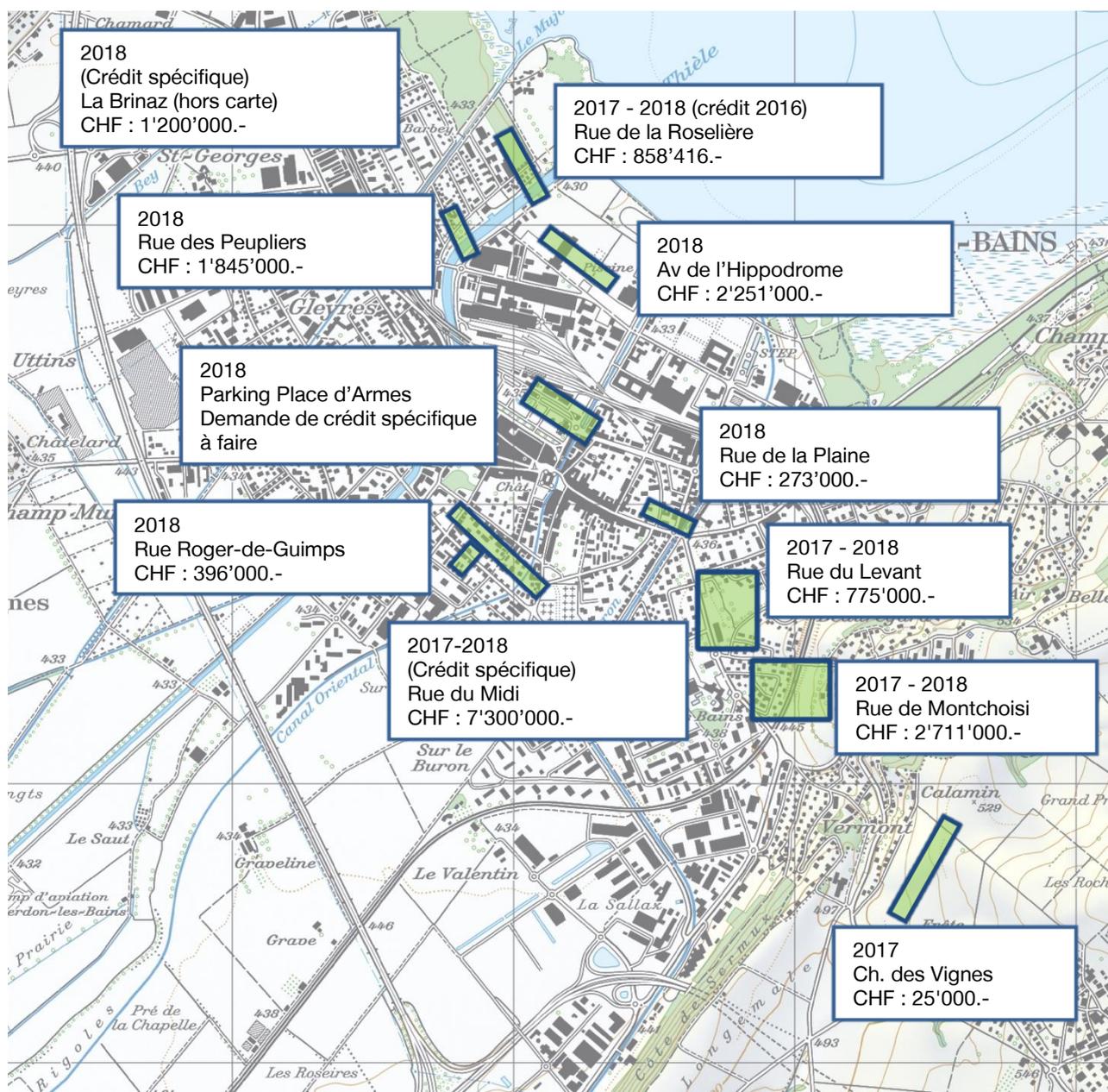
renouvellement doit être à 2% par an, actuellement nous approchons 1 %.

Un réseau correctement entretenu permet de :

- diminuer les désagréments liés aux interruptions
- renforcer la sécurité
- diminuer les gaspillages

En 2017, une somme de CHF 3'500'000.- était allouée, pour le renouvellement des réseaux, dans le plan des investissements. Pour 2018, une demande de CHF 4'650'000.- est faite avec pour objectif d'arriver à CHF 5'000'000.- en 2019.

- Localisation des chantiers réalisés et/ou commencés en 2017 ainsi que les prévisionnels de 2018.



Projets, production d'énergies et conduite des réseaux

- Seconder les responsables de réseaux dans la réalisation de projets liés à la production d'énergies et à la conduite des réseaux, pour l'eau, le gaz, l'électricité et la fibre optique (E+G+EL+FO).
- Réaliser des projets dans les déploiements et la promotion des nouvelles technologies liées aux énergies distribuées par le SEY.

Achats et stocks

- Assurer les dépannages et raccordements urgents, gérer les 3'500 références.
- 2'000 commandes sont effectuées auprès d'environ 300 fournisseurs.

Conciergerie

- Assurer l'entretien et la maintenance des locaux et des ouvrages du SEY.

RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du SEY ont progressé de 1.25 poste en 2017, comparé à 2016, avec un total de 69 postes pour faire face au développement des projets commerciaux.

Le Service a pourvu en 2017 tous les postes ouverts. Il a fait appel à des ingénieurs stagiaires et des

consultants pour aider les chefs de section à gérer les nombreux projets de développement (plan directeur électricité, développement du plan des énergies).

Les participations d'Yverdon-les-Bains dans les sociétés anonymes produisant de l'énergie

ENERGIE NATURELLE MOLLENDRUZ SA (ENM SA)

Le parc éolien du Mollendruz géré par la société ENM SA, dont la Ville est actionnaire à hauteur de 10% a vu son plan d'affectation partiel (PPA) accepté par les villages de Juriens et de Mont-la-

Ville le 18 janvier 2018. Par contre, il a été refusé par le village de La Praz qui remet son préavis au vote le 27 mars 2018.

S.A. DE GESTION DES EAUX DU NORD VAUDOIS (SAGENORD)

Rappel de la mission de SAGENORD : garantir à ses membres actionnaires raccordés un approvisionnement en tout temps en eau potable couvrant les besoins, avec une qualité conforme aux normes en vigueur et en assurant un prix de l'eau raisonnable et maîtrisé.

Gouvernance

Suite au renouvellement des Autorités communales, les actionnaires de SAGENORD ont été invités à une Assemblée Générale extraordinaire pour le renouvellement de son Conseil d'Administration. Ont été élus pour une durée de cinq ans :

- Monsieur Pierre Dessemontet (Président)
- Monsieur Jean-Daniel Cruchet (Vice-président)
- Madame Eliane Piguët
- Monsieur Yves Pellaux
- Monsieur Nicolas Perret
- Monsieur Jacques Levaillant
- Monsieur Stéphane Ballet

Monsieur Philippe Gendret a été nommé secrétaire hors Conseil.

Un directeur employé à 50% depuis le 1^{er} octobre 2017, Monsieur Christophe Bonnet a été engagé. Il travaille à 80% dès le 1^{er} janvier 2018 et a pour mission la mise en œuvre du plan directeur régional des eaux (PDRDE).

Projets en cours

Travaux urgents et/ou complémentaires :

- Alimentation urgente des communes de Mathod et Suscévaz : les travaux nécessaires sont terminés. Ces dernières sont actuellement alimentées depuis le réseau d'YLB.
- Interconnexion urgente des réseaux de distribution YLB – Grandson : SAGENORD et Yverdon-les-Bains souhaitent profiter des travaux de réaménagement de la Brinaz pour adapter cette interconnexion conformément aux plans directeurs et aux normes en vigueur. Le concept local prévu a été accepté par les autorités cantonales. Les travaux sont prévus pour 2018-2019.
- Etude approfondie de l'état microbiologique des systèmes d'alimentation en eau : afin de connaître les impacts in situ des mesures prévues au PDRDE sur le renouvellement de l'eau, SAGENORD a décidé d'élaborer un programme d'analyses microbiologiques au moyen de la cytométrie de flux recommandée par l'EAWAG. La réalisation de la phase 1 correspondant à l'état initial est prévue pour 2018.

- Projet DGE Black-Out : SAGENORD et YLB ont été approchés par les autorités cantonales afin d'élaborer un projet pilote sur la sécurisation de leur système d'alimentation en eau potable en cas de coupure d'alimentation électrique régionale pendant plusieurs jours. Ce projet servira de base pour l'ensemble des distributeurs d'eau du Canton.

Travaux selon PDRDE

Mesure C1 – Rénovation de la station des Râpes et raccordement d'Orges et Vugelles-La Mothe au réservoir de Giez : les travaux prévus arrivent à leur terme. Le puits et la station des Râpes ont été mis en service fin 2017 et cette ressource permet maintenant d'approvisionner en eau les communes de Giez, Orges et Vugelles-La Mothe, en complément des sources de Novalles, via le réservoir de Giez. Le fonctionnement des installations reste encore sous surveillance accrue afin de préciser les tâches d'exploitation et d'optimiser le système de télégestion. Les tâches restantes incluent essentiellement les démarches administratives entre les autorités cantonales, intercommunales et communales.

Autres mesures : SAGENORD a décidé d'approfondir et finaliser les études relatives aux mesures à court terme prévues par le PDRDE, avant de redémarrer les travaux en 2019.

Assistance technique des membres

Commune d'Ependes : vérification des possibilités d'amélioration de la défense incendie communale depuis le réseau actuel d'Yverdon-les-Bains.

Commune d'Yverdon-les-Bains : démarrage de l'étude la défense incendie de l'aérodrome en coordination avec les travaux prévus par ECF La Thièle et finalisation du Plan Directeur de Distribution de l'Eau (PDDE) d'Yverdon-les-Bains en harmonie avec celui de SAGENORD actuellement en vigueur.

Exploitation

Durant l'année 2017, SAGENORD a livré 2'475'794 m³, cela représente une augmentation d'environ 13.5% par rapport à l'année précédente. Il s'agit une bonne année en termes de volumes vendus.

Du point de vue qualité de l'eau, il n'y a eu aucun dépassement des normes en vigueur.

Installations intérieures Eau/Gaz/Électricité

Contrôle des installations intérieures et remplacement des compteurs selon les ordonnances fédérales ou les prescriptions de branches. En anticipation du « Smart-Metering », obligeant dès le 1^{er} janvier 2018 tous les distributeurs d'électricité à équiper leurs réseaux à 80% d'ici 2025

avec des compteurs intelligents, le Service a choisi de procéder à la construction de l'architecture informatique nécessaire au traitement des données, afin de prendre le recul nécessaire au choix d'un appareil standard.

Électricité - Multimédia

ECLAIRAGE PUBLIC

Accentuation de la rénovation du réseau de distribution électrique basse tension.

Poursuite du déploiement de l'éclairage LED dynamique.

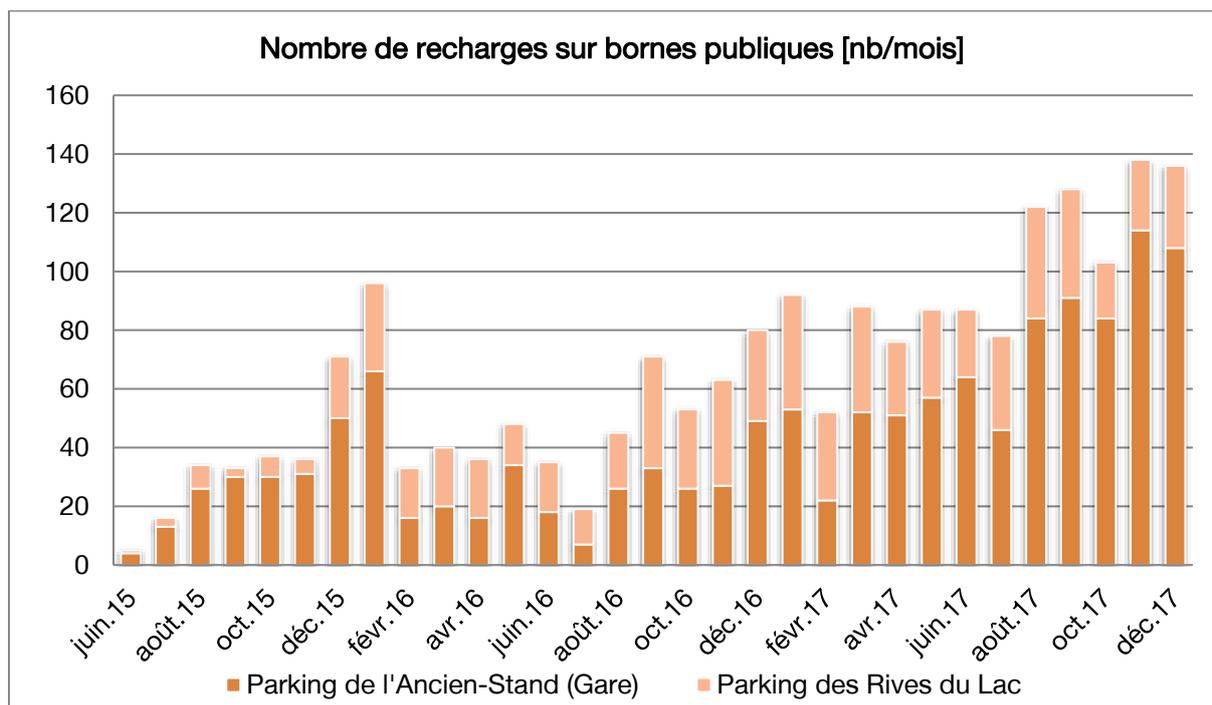
FIBRE OPTIQUE

Poursuite du déploiement de la FTTH, ~12'000 ménages sont raccordés au 31 décembre 2017 conformément au plan de déploiement.

RESEAU DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

La première phase de déploiement des bornes électriques de recharge pour véhicules électriques, mises en service à mi 2015, a permis d'équiper le domaine public de la Ville de deux points de

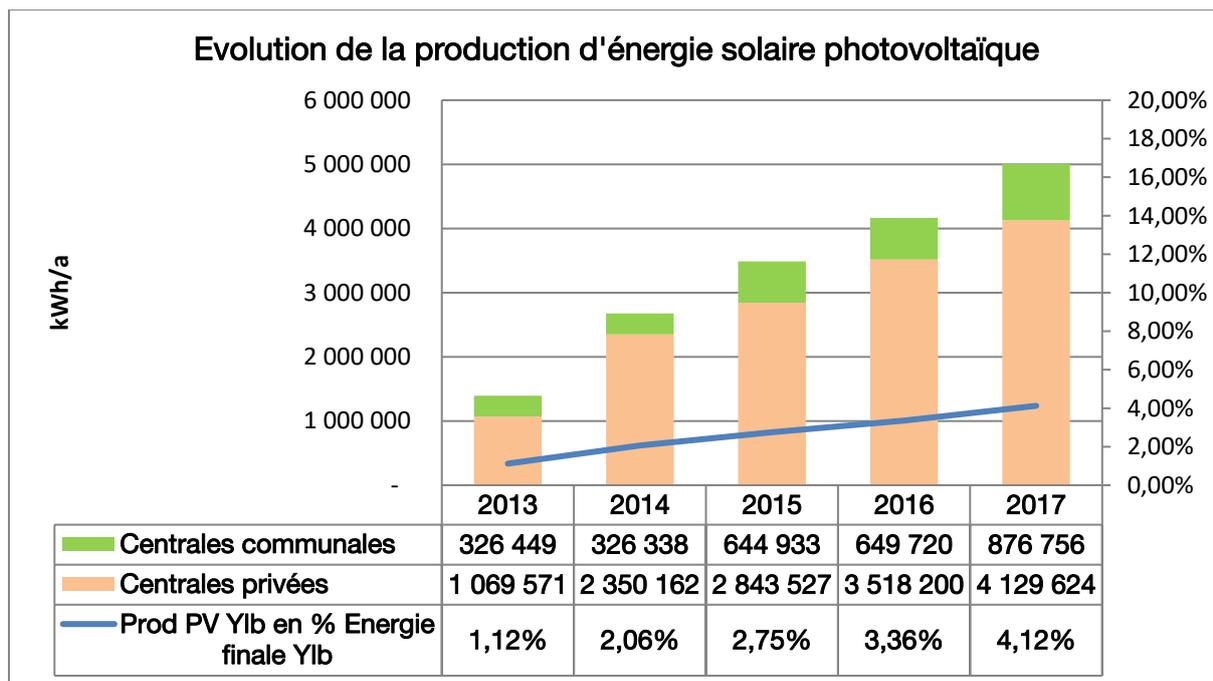
recharge. Après plus de 30 mois, la constante augmentation du nombre de recharges démontre l'intérêt croissant des habitants pour ce type de mobilité.



SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

Un crédit de CHF 581'000.-, voté en 2016 par le Conseil Communal, a permis de réaliser et mettre en service quatre nouvelles centrales solaires sur les toitures des bâtiments communaux et augmenter

ainsi la production des centrales propriétés de la Ville d'Yverdon-les-Bains de 250'000 kWh par année.



PLANIFICATION ENERGETIQUE

L'étude de consolidation des scénarios retenus lors de l'étude de planification énergétique territoriale de 2015 (étude PlanETer) a été intégrée dans le plan

directeur communal (PdCOM) qui sera soumis au conseil communal en 2018.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) EN EXPLOITATION

Le réseau CAD Lotus (SEY, Centre thermal, Grand-Hôtel et Etablissements hospitaliers du Nord-vaudois/eHrv) qui a fonctionné toute l'année 2017 a

donné des résultats d'exploitation avec un rendement global supérieur à 97%, ceci en atteignant le résultat financier visé.

CHAUFFAGE A DISTANCE (CAD) A L'ETUDE

CAD-STEP :

Les adjudications pour les études finales ont été validées par la Municipalité. Elles déboucheront sur la demande d'un crédit de CHF 4.5 millions de francs permettant d'assurer le chauffage du Collège des Rives, qui sera le premier client parmi les bâtiments communaux (piscine, patinoire, salle de La Marive, caserne des pompiers, futur collège des Rives), puis, à terme les preneurs de chaleur du futur quartier Gare-Lac.

CAD-SANTAL :

L'étude de faisabilité détaillée du futur réseau de chaleur à distance CAD-SANTAL a également été effectuée et a permis la demande officielle de la Municipalité à Y-Parc pour la réservation d'une parcelle permettant l'installation de la chaufferie bois. La pré-commercialisation a été lancée fin 2017. Ce projet permettra dans une première étape d'alimenter le CPNV, KinderCity et plusieurs immeubles à proximité, puis progressivement, un plus large périmètre au sud en direction d'Y-Parc.

EOLIEN

Le SEY a apporté un soutien technique et en communication à ENM SA de 150 heures de travail en 2017 pour l'implantation d'un parc de 12 éoliennes au Mollendruz par l'élaboration et la

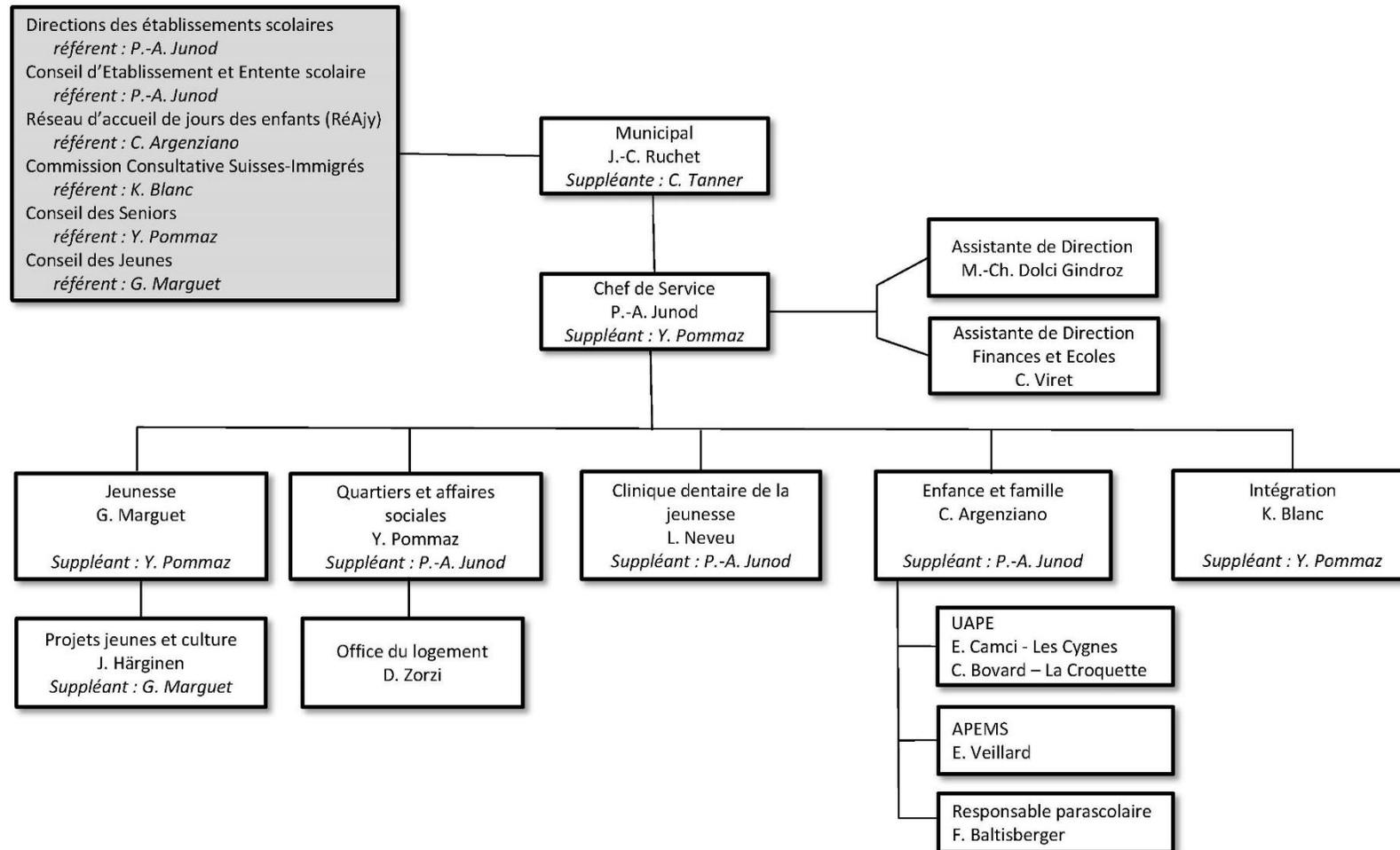
mise en œuvre d'un plan d'actions et de multiples représentations auprès des instances cantonales et de défense des intérêts éoliens.

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE

Monsieur Jean-Claude Ruchet
Municipal

Monsieur Pierre-André Junod
Chef de Service

SERVICE JEUNESSE ET COHÉSION SOCIALE



novembre 2017

SERVICE JEUNESSE ET COHESION SOCIALE

Missions et prestations

La mission du JECOS consiste à promouvoir la qualité de vie et la cohésion sociale en créant des conditions favorables à l'épanouissement et à l'intégration de tous.

Pour ce faire, il incombe au service de proposer les grands axes de politiques publiques suivantes et de les mettre en œuvre :

- La politique enfance et famille (y inclus la Clinique Dentaire de la Jeunesse)
- La politique en faveur de la jeunesse
- La politique d'intégration
- La politique quartiers et affaires sociales (y inclus la politique seniors et l'office du logement)
- La politique écoles et formation

Points forts et faits marquants

Mise en place de la nouvelle organisation du JECOS

Suite à la validation en décembre 2016 du nouvel organigramme du Service jeunesse et cohésion sociale (JECOS) par la Municipalité, 2017 aura été synonyme de mise en place de cette nouvelle structure. Pour rappel, cette réorganisation, basée sur une logique de publics-cibles, a comme objectif de consolider la croissance du Service. Parmi les décisions prises, on peut mentionner les nominations de Messieurs Yves Pommaz et Gérald Marguet à la tête des nouveaux secteurs « Quartiers et affaires sociales » et « Jeunesse ». On peut également relever l'élargissement du Comité de Direction à tous les responsables de secteurs, la décentralisation du soutien administratif au sein des secteurs et la dotation de la réception du Service avec du personnel fixe, ceci afin de la transformer en véritable plaque-tournante du Service et d'améliorer l'accueil des clients.

Les 40 ans de la Commission Consultative Suisses-Immigrés

2017 a été l'année du 40^e anniversaire de la Commission consultative suisses-immigrés (CCSI). C'est en effet le 3 février 1977 que le Conseil communal d'Yverdon-les-Bains a fait œuvre de pionnier dans le canton de Vaud en décidant de créer une commission consultative représentant les étrangers établis dans la Ville. A ce jour, plus de 20 communautés étrangères sont représentées au sein de la CCSI.

Au menu des festivités, on peut notamment mentionner:

- La cérémonie officielle avec une table ronde sur les enjeux présents et futurs de l'immigration en Suisse et la pièce de théâtre « Histoires d'intégration », un spectacle en forme d'hommage à celles et ceux qui œuvrent depuis longtemps à la construction harmonieuse d'une mosaïque des cultures à Yverdon-les-Bains.

- Le vernissage du portfolio des 40 ans de la CCSI et des dessins de presse.
- Une participation de membres de la CCSI à la Fête de la danse.
- Un rallye de l'intégration au centre-ville ouvert au public.
- Un Noël à l'Aula Magna pour les enfants des écoles de langue et culture d'origine.

Une nouvelle politique d'intégration

Lors de sa séance du 1^{er} novembre 2017, la Municipalité a validé la nouvelle politique d'intégration à Yverdon-les-Bains pour la période 2018-2021. Elle est la suite logique de la politique d'intégration 2010-2015. Elle a fait l'objet d'un large processus de consultation parmi les associations et institutions actives dans le domaine de l'intégration. Pour rappel, l'intégration vise à promouvoir l'égalité des chances d'accès aux prestations sociales, aux ressources économiques et à la vie culturelle, la participation des étrangers à la vie publique et la compréhension mutuelle entre Suisses et étrangers. Cette politique communale a également été validée par le Bureau cantonal à l'intégration et a permis d'obtenir un financement cantonal annuel de 126'000 CHF pour la période 2018-2021 dans le cadre du programme d'intégration cantonal.

Un film sur le vivre-ensemble à Yverdon-les-Bains

2017 a également été l'occasion pour le JECOS de réaliser, en collaboration avec Pro Senectute Vaud et avec le soutien de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), un film intitulé « Yverdon-ensemble » retraçant le travail communautaire à Yverdon-les-Bains. Véritable plaidoyer du bien vivre ensemble, il donne à voir une superbe image de la Ville et de ses habitants. Ce film peut être visionné sur le site www.ylb.ch/vivre, rubrique Vidéos à la carte.

Politique enfance et famille

RESEAU D'ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS D'YVERDON-LES-BAINS ET REGION (REAJY)

15 communes composent le réseau RéAÿ : Baulmes, Belmont, Bioley-Magnoux, Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins, Vuiteboeuf et Yverdon-les-Bains.

Des accords ont été passés avec 7 entreprises par le biais de conventions afin que leurs employés domiciliés hors réseau puissent s'inscrire en liste d'attente sur le réseau RéAÿ.

Des conventions inter-réseaux ont également été conclues avec 7 réseaux d'accueil de jour limitrophes permettant aux parents, sous certaines conditions, de placer leur enfant dans un autre réseau que celui de leur lieu de domicile. Il s'agit des réseaux AJERCO, AJOVAL, ARAJ, EFAJE, RADEGE, RYMaje et Sainte-Croix.

Le réseau d'accueil de jour des enfants d'Yverdon-les-Bains et région a accueilli durant cette année 2017 un total de 1'757 enfants dans ses différentes structures d'accueil préscolaire et parascolaire.

Pas moins de 1'079 enfants ont pu bénéficier d'une place dans les 5 garderies du réseau (0-4 ans), 536 enfants dans les 3 UAPE (écoliers 1P-4P) et 142 enfants dans les 3 APEMS (écoliers 5P-8P).

Accueil collectif de jour

Garderies	
L'Arche de Noé	44 places
Le Lapin Bleu	17 places
Le P'tit Phare	44 places
Les Goélands	69 places
Tom Pouce	59 places
Total	233 places
UAPE	
L'Arche de Noé	36 places
Les Cygnes	48 places
La Croquette	48 places
L'antenne des Bains (La Croquette)	12 places
Total	144 places
APEMS	
Les 7 Tilleuls (Pl. d'Armes)	36 places
Les 4 Saisons (Cheminet)	24 places
Les Isles	36 places
Total	96 places

Accueil familial de jour

La prestation d'accueil familial de jour rassemble les 4 réseaux : RéAÿ, RYMaje, RADEGE et Sainte-Croix ; elle est gérée par l'ARAS Junova (voir rapport de l'ARAS JUNOVA).

PRESTATIONS PARASCOLAIRES

Des prestations parascolaires sont également proposées aux enfants scolarisés à Yverdon-les-Bains.

Restaurants scolaires

4 restaurants scolaires proposent chaque jour, excepté le mercredi, un repas chaud labellisé Fourchette Verte Junior aux élèves des Etablissements primaires et secondaires d'Yverdon-les-Bains. Les jeunes qui fréquentent les classes de

raccordement ont la possibilité, quant à eux, d'aller manger tous les jours au restaurant scolaire des Alizés.

Des places pique-nique sont également proposées aux élèves dont le temps de pause est très court ou qui ont un régime alimentaire particulièrement strict. Pour l'année 2017, 34'646 repas chauds ont été servis aux élèves inscrits dans les 5 restaurants scolaires.

Restaurant scolaire	Nombre de places	Nombre d'enfants inscrits au 30.06.2017	Nombre d'enfants inscrits au 31.12.2017	Nombre de repas servis
Les 4 Marronniers	50	68	69	6'292
Le Cheminet	32	29	37	2'503
Le Quai de la Thièle	50	86	82	6'098
Les Isles	134	163	198	17'965
Les Alizés	30	20	12	1'788
Total	296			34'646

Devoirs accompagnés

Du lundi au jeudi, à raison d'une heure par jour, une prestation de devoirs accompagnés est proposée aux élèves de la 3P à la 8P. Durant cette heure, les enfants accomplissent leurs devoirs avec l'aide d'un-e accompagnant-e. Lorsqu'ils les terminent

avant la fin de l'heure, ils ont la possibilité de jouer ou de lire.

Sur 2'142 enfants scolarisés à Yverdon-les-Bains de la 3P à la 8P, 678 ont été inscrits par leurs parents aux devoirs accompagnés pour l'année scolaire 2017-2018.

Nombre d'enfants inscrits	Nombre de groupes 3P-6P	Nombre de groupes 7P-8P	Nombre d'accompagnant-es
678	56	17	81

ACTIVITES DURANT LES VACANCES POUR LES 4-12 ANS

Le secteur enfance et famille organise chaque année un centre aéré et des colonies durant les vacances scolaires d'été et d'automne.

Centre aéré

Durant les 7 semaines de vacances d'été, un centre aéré est organisé pour accueillir de 60 à 100 enfants par jour. Les deux premières semaines de vacances ainsi que les deux dernières, le centre aéré se déroule sur deux lieux permettant ainsi d'accueillir 100 enfants au total. Le reste du temps, 60 enfants sont accueillis à la Cure d'Air.

En 2017, les 7 semaines ont affiché complet avec un total de 322 enfants inscrits. Une équipe composée de 67 personnes (responsable, co-responsables, moniteurs, aide-moniteurs, cuisiniers, aides de cuisine et personnel d'intendance) ont travaillé à offrir un cadre bienveillant, des activités variées et de bons repas.

Colonies

La colonie d'été a eu lieu les deux premières semaines de vacances scolaires à Mauborget. Des

balades, une chasse au trésor, des soirées « casino » et « restaurant » ainsi que la traditionnelle boum ont animé la colonie Bellevue durant les deux semaines. 61 enfants étaient inscrits dont 19 durant les deux semaines. La colonie était donc au complet avec 40 enfants inscrits chaque semaine.

La colonie d'automne a eu lieu durant les deux semaines de vacances scolaires d'octobre aux Replans. Les enfants ont investi « Jolie Brise » avec enthousiasme et ont pu profiter du beau temps pour des activités telles que des balades, une chasse aux monstres, la construction d'une cabane en forêt, le procès de Zorro, une kermesse ou encore un après-midi avec des chiens de traîneaux. 35 enfants étaient inscrits dont 3 durant les deux semaines. La colonie a donc accueilli 15 enfants la première semaine et 20 la deuxième.

Pour ces colonies, 32 personnes (responsable, co-responsable, moniteurs, aides-moniteurs, cuisinier, aides de cuisine, dames de maison et aides de maison) se sont investies pour accueillir les enfants dans une ambiance chaleureuse, de partage et de rires.

MESSAGES AUX PARENTS PRO JUVENTUTE

En collaboration avec Pro Juventute depuis 2011, le Service jeunesse et cohésion sociale propose aux parents d'un premier enfant, de souscrire gratuitement un abonnement pour recevoir durant une année des brochures élaborées par des

spécialistes de l'enfance. Ces brochures fournissent des renseignements utiles et pratiques aux nouveaux parents. En 2017, l'offre a été envoyée à 158 nouveaux parents dont 29 ont souscrit l'abonnement.

SOUTIENS FINANCIERS

En 2017, la Ludothèque, le Jardin Ouvert, l'Association des parents d'élèves Yverdon-les-Bains, Yvonand et environs (APEY), la Croix-Rouge vaudoise, Pro Juventute et le Centre de rencontre et

d'animation (CRA) ont bénéficié de subventions pour soutenir leurs activités en lien avec l'enfance à Yverdon-les-Bains.

Clinique Dentaire de la Jeunesse

L'équipe de la Clinique Dentaire de la Jeunesse (CDJ) est actuellement composée de 3 médecins-dentistes (2.0 ETP), de 4 assistantes dentaires (2.8 ETP), d'une enseignante en santé bucco-dentaire (0.6 ETP) et de 2 hygiénistes dentaires (0.4 ETP). Tout le personnel s'est réuni à deux reprises en 2017. Ces rencontres généralement animées par de petites présentations de formation professionnelle, représentent des moments précieux d'échange et

de renforcement de l'équipe. Elles permettent également d'améliorer le fonctionnement quotidien de la clinique. Une formation d'urgences médicales pour toute l'équipe a de plus eu lieu au mois de décembre. Celle-ci comportait une remise à niveau des connaissances théoriques et une mise en situation dans les locaux de la CDJ avec l'exercice des différents gestes de premiers secours.

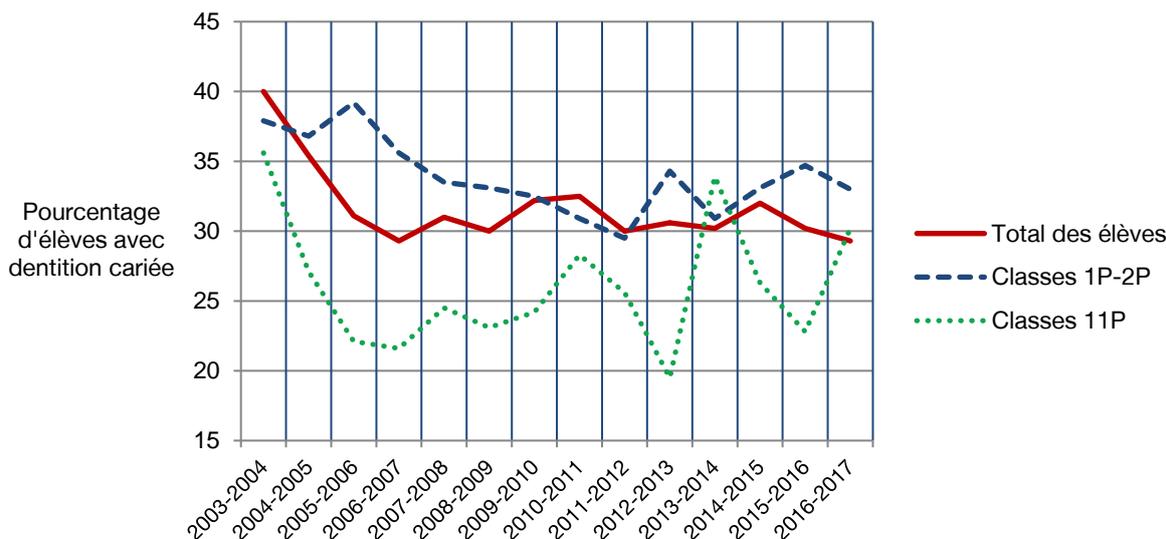
ACTIVITES COLLECTIVES

Dépistage bucco-dentaire

246 classes ont été reçues soit dans les locaux de la CDJ soit dans la salle de l'infirmière scolaire du collège de Léon-Michaud. Mis à part quelques rendez-vous manqués, le dépistage bucco-dentaire 2016-2017 s'est déroulé dans de bonnes conditions. Parmi les 4'153 enfants et adolescents examinés, le nombre de caries observées est resté plus ou moins stable : 29.2% durant l'année scolaire 2016-17 (30.2% en 2015-16, 32.0% en 2014-15 et 30.2% en 2013-2014).

L'analyse détaillée de ces résultats montre que les plus touchés par des lésions carieuses restent les écoliers les plus jeunes : 34.8% des élèves de classes 1-2P présentaient des caries lors du dépistage scolaire 2016-2017 (34.7% en 2015-16 et 33.1% en 2014-2015). Chez les élèves de dernière année, le nombre de lésions carieuses a augmenté par rapport à l'année dernière, passant de 22.8% à 30.2%. Le taux de dentitions cariées chez ces élèves est très variable depuis quelques années et dépend essentiellement des facteurs socio-économiques.

Evolution du taux des élèves à dentitions cariées diagnostiquées lors du dépistage (2003 à 2017)



Prophylaxie bucco-dentaire

Le taux actuel d'occupation de l'enseignante en santé bucco-dentaire ne permet pas d'offrir une séance de prophylaxie dentaire à l'ensemble des classes yverdonnoises.

Les élèves des 119 classes de 1P à 6P, ainsi que des classes spéciales, ont bénéficié d'une séance d'information concernant l'hygiène bucco-dentaire. 41 classes ont suivi une deuxième séance d'animation durant laquelle 253 parents étaient présents.

Conjointement au dépistage buccodentaire, 10 classes de 7P ont profité d'une animation au sujet des érosions dentaires et 16 classes de 10P ont reçu

des informations sur les dangers des piercings dans la cavité buccale.

4 classes de la Fondation Verdeil ont profité d'une leçon de prophylaxie et d'un brossage collectif avec de la gelée fluorée.

Le 26 octobre 2017, une intervention de prophylaxie dentaire destinée à la petite enfance, a été organisée à l'espace Traits d'Union à Yverdon-les-Bains et animée par l'enseignante en santé bucco-dentaire.

En décembre 2017, 350 élèves de 8P ont profité d'une instruction théorique et pratique concernant le fil dentaire dans le bus Elmex.

ACTIVITES INDIVIDUELLES

Prophylaxie bucco-dentaire

En 2017, 20 élèves ont profité des consultations gratuites de prophylaxie individuelle, en moyenne 5 séances par élève ont été nécessaires.

Traitements dentaires

Une enquête sur la valeur du point tarifaire appliqué par nos confrères et consœurs yverdonnois a relevé que ces derniers facturent actuellement le point

tarifaire entre CHF 3.30 et CHF 3.70, soit une moyenne de CHF 3.48. Afin de s'aligner sur les honoraires facturés par les confrères et consœurs de la région et éventuellement de réduire le temps d'attente à la CDJ, le point tarifaire appliqué à partir du 1^{er} janvier 2017 a été fixé à CHF 3.30 pour les patients de l'entente scolaire et à CHF 3.70 pour les patients hors entente scolaire.

Statistiques des prestations facturées

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Nombre de patients	1'287	1'657	1'481	1'569	1'681	1'767	1'782	1'856	1'816
Consultations	1'299	1'596	1'739	1'798	1'998	2'272	2'280	2'289	2'277
Radiographies	1'913	2'345	2'229	2'433	2'490	2'412	2'535	2'196	2'215
Anesthésies	1'471	1'589	1'511	1'507	1'664	1'517	1'414	1'466	1'392
Sédations au protoxyde d'azote	203	202	218	246	302	407	410	402	471
Extractions	509	418	375	481	470	389	399	393	442
Composites sur dents de lait	964	1'170	1'116	1'224	1'438	1'322	1'204	1'244	1'115
Composites sur dents définitives	616	816	752	711	884	805	754	859	776
Scelllements de fissures étendues	0	278	518	433	460	458	491	558	468
Scelllements de fissures	621	992	1'021	889	990	1'038	827	974	1'061
Fluorations	1'676	1'932	1'972	2'098	1'611	2'402	1'794	2'280	1'450
Séances thérapie myofonctionnelle	77	49	52	89	58	17	77	71	64
Rendez-vous manqués	220	248	186	235	212	276	281	249	125

Le nombre de patients suivis en 2017 ainsi que le nombre de consultations est resté stable. Très sollicitée, la CDJ affiche actuellement une attente de 2 à 3 mois. Une partie des enfants et adolescents est dirigée vers les médecins-dentistes privés. La CDJ traite de nombreux cas complexes qui ont besoin d'une prise en charge spécialisée, notamment les traitements dentaires sous sédation consciente au protoxyde d'azote. Cette technique permet à l'enfant d'être plus détendu lors de soins et fait actuellement partie des activités quotidiennes de la CDJ.

La thérapie myofonctionnelle traite les dysfonctionnements musculaires de la bouche tels que les problèmes de déglutition et d'interposition linguale. Les patients sont adressés par des médecins dentistes, des logopédistes ou des orthodontistes. Le nombre de séances de thérapie myofonctionnelle réalisées à la CDJ est resté stable en 2017.

Les rendez-vous manqués font perdre un temps considérable à l'équipe soignante, perturbent le bon fonctionnement de la clinique et pénalisent les

patients en attente d'une consultation. Grâce au système de rappel automatique par sms et grâce aux efforts fournis par les assistantes dentaires, le nombre de rendez-vous manqués a diminué par rapport à l'année dernière.

En raison de leur jeune âge, de leur manque de coopération, de l'importance des soins à réaliser et/ou d'un éventuel handicap, les traitements bucco-dentaires chez certains patients ne sont pas possibles à l'état vigile. Par manque de matériel et de plages horaires, les soins sous anesthésie générale au centre hospitalier eHnv d'Yverdon-les-Bains se limitaient à des extractions dentaires. Cependant cette année, pour la première fois, des traitements dentaires conservateurs ont pu être réalisés chez deux patients. Ceci présente de nombreux avantages tant pour le patient et sa famille que pour le médecin-dentiste traitant et pour la CDJ. 31 enfants ont été transférés chez nos confrères à l'hôpital de l'enfance de Lausanne pour des soins sous anesthésie générale.

REUNIONS / RENCONTRES / PARTENAIRES

La CDJ a participé à la soirée d'information pour les parents de futurs élèves des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi. Nous apprécions beaucoup cette invitation qui permet de présenter nos missions et nos activités en tant que partenaire de l'école.

Dans le cadre de projet de prophylaxie dans les crèches et garderies (2 à 4 ans), une quatrième formation organisée par la CDJ et l'action Sympadent a eu lieu à Yverdon-les-Bains le 20 mai

2017. 10 collaborateurs des établissements scolaires y ont participé.

La journée du passeport vacances a de nouveau affiché complet cette année. 16 « médecins dentistes en herbe » ont participé à une petite formation sur la santé buccodentaire suivie d'une mise en pratique. Cette rencontre annuelle présentant notre activité professionnelle est très appréciée tant par les enfants que par l'équipe de la CDJ.

Politique jeunesse

CONSEIL DES JEUNES ET CITOYENNETE

Le Conseil des jeunes d'Yverdon-les-Bains (CDJY) est l'organe représentatif officiel de la jeunesse de la Ville. Depuis 2004, il est ouvert à tous les jeunes de 13 à 25 ans qui habitent, étudient ou travaillent à Yverdon-les-Bains. Il poursuit un double but : d'une part, offrir aux jeunes de 13 à 25 ans un espace pour débattre des questions qui les concernent, en relation avec la politique de la jeunesse, les sports, la culture ou tout autre domaine; d'autre part, leur permettre de réaliser des projets approuvés par leur assemblée. Le CDJY bénéficie d'une subvention communale de CHF 1.- par habitant pour assurer ses frais de fonctionnement et réaliser des projets.

Election du comité pour l'année scolaire 2017-2018

Le comité est élu au mois de décembre pour une année. Carmen Conod succède à Mathias Ortega, président sortant. Cette année, les tâches du comité ont été clarifiées et un cahier des charges a été établi pour chaque membre. À la suite de cette réflexion, le comité a décidé de fonctionner avec 5 membres en 2017-2018, sachant que la voix du président tranche en cas d'un vote à égalité.

Répartition des responsabilités du comité :

- Carmen Conod, présidente, représentation du CDJY, gestion des affaires courantes, séances plénières et séances de comité
- Noémie Morier, vice-présidente, cohésion interne, organisation d'activités, suivi des projets
- Max Blanc, communication et relations publiques, réseautage, communication du CDJY (responsable du groupe communication), gestion du site internet, des réseaux sociaux
- Théophile Schenker, trésorier. Il s'assure de la bonne tenue des comptes et présente le budget en séance plénière.
- Sylvain Rosset, secrétariat et logistique, prise des PV, envoi des informations aux membres, gestion du matériel du CDJY.

Réalisations du CDJY en 2017

Le Cinéclub a eu lieu le 24 mars 2017. Le but de ce projet est de renfoncer la culture cinématographique des jeunes dans la tranche d'âge 16-25 ans. La projection est suivie d'un apéritif et d'une discussion. Le projet est organisé en collaboration avec la Bibliothèque publique.

Speed Debating le 3 mai 2017 autour de la thématique du harcèlement de rue. Cette année, la

Fédération Suisse des Parlements des Jeunes (FSPJ) a lancé un événement d'envergure nationale. Le but, en plus de favoriser la pratique du débat, est de permettre aux participants d'aller à la rencontre de politicien-ne-s et d'échanger sur un pied d'égalité.

Sortie à Aquapark le 25 juin 2017, activité de cohésion CDJY.

Afterworks le 7 juillet 2017 : rencontre près du Skatepark pour passer une fin de journée en musique.

Erasmus : Une équipe CDJY s'est rendue pendant une semaine à Bucarest (21-27 juillet) avec un groupe de Hollandais et de Roumains. Les jeunes ont monté ensemble un événement sur l'interculturalité. Pour illustrer cette semaine, une vidéo a été réalisée.

Le festival Alternat'Yv a eu lieu sur la Place Pestalozzi le 17 et le 18 septembre 2017. Les organisateurs de la manifestation écologique ont proposé une offre d'activités considérablement revue à la hausse par rapport à l'année précédente. Projet le plus ambitieux du CDJY, ce festival a bénéficié de l'aide de la Ville en termes du soutien financier et des ressources humaines.

Afterschool, ou faire la fête entre jeunes : ce projet propose des soirées aux moins de 16 ans. Ces soirées peuvent prendre la forme d'une scène tremplin permettant aux adolescents de se produire. La première édition a eu lieu le 4 novembre 2017 aux Caves du Château.

Assemblée générale le 14 décembre 2017, événement-performance qui a permis de mettre en lumière les principaux projets réalisés et de féliciter les membres impliqués dans la vie du Conseil.

Tothème : Drum & Bass à l'honneur, des artistes locaux tels que KÜNGA, Mille4Samples et Phaype ont fait vibrer les jeunes le 15 décembre sur le dancefloor de L'Amalgame. Le clou de la soirée était assuré par un set de deux heures de D'N'D, Baker et MC Charta venus tout droit de Londres, puis du Genevois DJ Highman.

Partenariats

Le CDJY a eu à cœur de rencontrer des personnalités et des représentants des institutions phares et hétérogènes de la région afin d'en renforcer le partenariat.

- Conseil des seniors d'Yverdon-les-Bains
- Association PAIRES
- Martine Barraud, Unité de promotion de la santé et de la prévention en milieu scolaire
- Pascal Gafner, Président du Conseil Communal de la Ville d'Yverdon-les-Bains
- Marie-Christine Berney, Les Verts, mouvement écologiste vaudois
- Ella-Mona Chevalley et Lisa Bertoldi (projet d'échange à Togo)
- Adrien Funk (Service de la culture)
- Evelyne Ikoma, Jérémie Duciel, Serge Lopez (travailleurs sociaux de proximité du Service jeunesse et cohésion sociale)

- Association Pierre en fête
- Conseil des jeunes de Lausanne
- Céline Ehrwein Nihan (HEIG VD)

Représentation

Le CDJY, toujours soucieux de s'améliorer, est allé à la rencontre des autres, afin de partager les bonnes pratiques et les bonnes expériences des voisins :

- Rencontre des présidents des parlements de jeunes à Berne le 2 mars 2017.
- Les 1et 2 avril 2017 se sont réunis plus de 150 jeunes parlementaires au Liechtenstein lors de l'Assemblée des Délégués 2017 de la FSPJ. Cette assemblée était organisée par le Parlement des Jeunes de la Ville de Lucerne, en partenariat avec la FSPJ. Les participants étaient issus de 32 parlements de jeunes de toute la Suisse ainsi que de la principauté du Liechtenstein.
- La Conférence des Parlements des Jeunes CPJ 2017 s'est déroulée du 27 au 29 octobre à Zurich.

Communication

Le CDJY dispose d'une page sur le site de la Ville sur laquelle il est possible de trouver les procès-verbaux des séances plénières, les dates des séances ainsi qu'un lien vers sa page Facebook. Le comité du CDJY utilise sa page Facebook tout au long de l'année afin de toucher tous les publics et d'avoir une interactivité avec ceux-ci. Le site internet du CDJY (www.cdjy.ch) est régulièrement mis à jour par le responsable communication. Cette plateforme permet à tout un chacun de découvrir le conseil, ses projets, ses actualités et ses archives.

Easyvote

Easyvote est une brochure éditée par la FSPJ qui permet de guider les jeunes dans la complexité des votations cantonales et fédérales. Depuis 2013, tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans résidant dans la commune ont été abonnés par la Ville d'Yverdon-les-Bains à Easyvote. Par cette action, la Ville veut encourager les jeunes à voter, mais également à débattre et à discuter de sujets politiques et d'actualité. Dans cette optique, les jeunes de nationalité étrangère, ou qui n'ont pas le droit de vote, ont également été abonnés à la brochure. Ils sont, en effet, tout autant concernés par les thèmes débattus et par les modifications de lois que les autres jeunes de leur âge. En 2017, 3'200 abonnés ont reçu les brochures.

Cérémonie des jeunes citoyens

La cérémonie des jeunes citoyens a eu lieu le 6 octobre 2017, elle permet de célébrer le passage à la majorité civique. La cérémonie a réuni une trentaine des jeunes et les autorités communales pour un moment convivial. Une activité culturelle a été proposée en fin de soirée : visite de la Maison d'Ailleurs. La chargée de projet Jeunes et Culture était présente avec deux membres de comité afin de promouvoir le CDJY.

ACTIVITES DE LOISIRS VACANCES

Ces activités ont pour but de permettre aux jeunes de se divertir tout en découvrant le monde qui les entoure : ville, région, lieux d'activité. Il permet également aux jeunes d'être autonomes dans l'organisation de leurs loisirs, de favoriser la rencontre et l'échange. Les vacances scolaires offrent la possibilité de mettre en avant les accueils libres et les autres activités du secteur jeunesse.

Passeport vacances

Le Passeport-vacances, durant les deux semaines des vacances d'octobre 2017, a atteint encore cette année une forte fréquentation, avec la participation de 489 enfants. Cette édition a également permis à 19 enfants de 13 à 15 ans de participer au Pass'Futur : stage de découverte en entreprise.

Afin de permettre à des enfants en situation de handicap d'être pris en charge pendant les relâches et de partager leurs loisirs avec le plus grand nombre, un projet pilote entre le Passeport-vacances et la Fondation Coup de Pouce a pu être mis en place.

Un autre partenariat avec le SEMO – Espace Pluriel a permis à 10 jeunes majeurs allophones d'encadrer les enfants lors d'une activité.

Les enfants ont participé à près de 250 activités réparties en huit thématiques. Pour répondre aux besoins des parents, les activités à la journée ont été privilégiées.

Cette année encore, les bénévoles se sont fortement mobilisés : 108 bénévoles au total, dont une quarantaine très actifs, et la présence de 63 bénévoles au repas de remerciement.

Une stagiaire et 4 bénévoles ont également été formés pour soutenir l'équipe dans l'organisation et la conceptualisation du projet, ainsi que 10 bénévoles pour la vente et 10 pour la saisie des activités.

Ados loisirs

Cette prestation destinée aux jeunes de 11 à 16 ans domiciliés dans la région, s'est déroulée du 3 au 28 juillet 2017. 39 activités représentant 570 places étaient à l'agenda : escalade, cueillette, randonnée avec des huskies, vol en parapente ou via ferrata. Cette offre a permis à près de 200 jeunes accompagnés par des travailleurs sociaux de proximité et des moniteurs d'aller à la découverte d'activités nature et fun.

ACCUEIL LIBRE

Durant l'année 2017, deux formes d'accueil libre ont été proposées aux jeunes d'Yverdon-les-Bains : un accueil pour les jeunes de moins de seize ans dans les locaux d'Espace Jeunes, déjà en place depuis de nombreuses années, et un accueil pour les plus de 16 ans au Check Point, projet qui a débuté en automne 2016.

L'un des principes de ces accueils est la libre adhésion : les jeunes vont et viennent comme ils le souhaitent. Il n'y a pas d'inscription requise, ni de participation financière. L'idée est de proposer un espace de rencontre et d'échange, géré par des professionnels garant-e-s du cadre et à l'écoute des besoins et des demandes des jeunes.

À Espace Jeunes, la fréquentation en chute libre au début de l'année a beaucoup questionné les TSP. Afin de trouver des pistes pour améliorer la situation, les TSP ont visité différents centres de loisirs du canton de Vaud. Suite à ces échanges de pratique, les jours d'ouverture ont été étendus, passant de 2 jours par semaine à 5, et du matériel ludique a été racheté. Le centre a également décidé de suivre l'air du temps en investissant dans une console de jeux vidéo, et s'est appuyé sur les conseils du spécialiste Sandro Dall'Aglio pour son utilisation.

En septembre, une réflexion globale a été menée. Les TSP ont constaté que les pics de fréquentation se situaient les mercredis, vendredis et samedis. Au fil de l'année, l'équipe a constaté que malgré une fréquentation très réduite, un noyau d'habitues s'est constitué. En fin d'année, ces derniers ont amené leurs amis, faisant ainsi remonter la fréquentation.

Enfin, au vu de la mauvaise visibilité d'Espace Jeunes, suite à la construction d'un bâtiment à la rue de Neuchâtel, de son décentrage, et de son manque

d'espace extérieur, décision a été prise de déplacer les accueils au Check Point. Une phase test a démarré durant les vacances de Noël, et un bilan sera fait au mois d'avril. Ce changement de lieu marque aussi la réunion des deux tranches d'âges (12-16 ans et 16-25 ans), séparées depuis quelques années.

Les accueils libres pour les plus de 16 ans se sont poursuivis tous les vendredis de l'année de 18h00 à 23h00, excepté durant les mois de juillet et août. Avec une moyenne de 20 à 30 jeunes filles et garçons par ouverture, ces accueils sont devenus une habitude et un lieu de rendez-vous pour certains jeunes de la ville les vendredis soirs. Les jeunes qui fréquentent le Check Point ont plaisir à partager un repas, organisé et préparé avec le(s) pair(s) de service. Ils apprécient toujours les jeux de cartes ou les parties de ping-pong et baby-foot.

Etant donné l'âge des participants, il s'agit aussi pour l'éducatrice et les pairs présents de mobiliser les jeunes à s'impliquer tant pour la confection des repas, que pour les rangements ou pour la mise en place d'activités spéciales. Ainsi ils ont pu participer à une soirée avec des ateliers animés par l'Espace Prévention, ou organiser des grillades dans le parc devant le centre ou encore des tournois divers.

Les accueils avec des jeunes parfois désœuvrés et sous l'influence de produits peuvent vite dégénérer et c'est là que l'on peut voir l'importance du travail avec les pairs. En effet, ces derniers étant reconnus par les autres jeunes, ils arrivent à se positionner en médiateurs et faire baisser les tensions. Leur soutien est également précieux lorsqu'il s'agit de fédérer un groupe autour d'un projet.

Activités dans le cadre de l'accueil libre

Lors des accueils libres, des week-ends et des vacances scolaires, les jeunes peuvent participer à des activités collectives et de coopération comme les tournois de ping-pong, de baby-foot ou les jeux de consoles, de société et de stratégie.

Des activités et des sorties ludiques, sportives et culturelles sont proposées telles que le ski, la slackline, le lasergame, sortie grillades ou assister à

des compétitions comme les championnats du monde de danse hip-hop.

Les professionnels essaient de tenir compte des idées et des propositions des jeunes dans une logique participative. Dans ce cadre, les jeunes participent à l'entretien des lieux, à des travaux de décoration et de rénovation pour leur permettre de mieux s'approprier l'espace.

ATELIERS

DJ mix

L'atelier fête son 3^e anniversaire cette année. Tout au long de l'année, il accueille des jeunes à raison de 3h30 par semaine. Il permet d'être au contact des jeunes, d'assurer une présence régulière et sécurisante, et de créer de véritables liens de confiance.

La fréquentation est variable allant de 3 à 10 jeunes par atelier. L'atelier dj regroupe des jeunes issus de différents milieux sociaux. Cette mixité sociale permet aux jeunes de partager leurs expériences, d'être ouverts aux autres et au monde qui les entourent.

Grâce à cet atelier, les jeunes peuvent s'épanouir, grandir et être des acteurs à part entière de la ville. Par exemple, ils ont participé à différents projets comme l'Urban Contest, la fête de la musique, le Passeport-vacances. Plusieurs collaborations ont été menées : la Silentsuperboum avec les théâtres de l'Echandole et Benno Besson, les Pianos de Si de La avec le Conseil des Séniors, Afterschool avec le Conseil des jeunes. Ils ont également développé des projets autonomes comme des animations musicales lors des fêtes de jeunesse, et ils ont participé à la fête du 1er août.

L'atelier DJmix est un lieu de distraction, d'écoute et de rencontre. Il permet aux jeunes de développer de multiples compétences, notamment l'organisation de leur planning en prenant des rendez-vous d'une semaine sur l'autre directement au studio ou par téléphone. La mise en place d'un groupe WhatsApp a permis de renforcer la dynamique du groupe, de multiplier les discussions et d'être plus réactifs sur les échanges. L'atelier permet aux jeunes de se construire en tant qu'individu : ils apprennent à être patients, à être concentrés, à faire des choix et à prendre des décisions.

Studio

2017 fut une belle année pour le studio des jeunes avec 322 rendez-vous d'une heure et demi avec des jeunes de 11 à 25 ans qui ont œuvré à la composition de 107 titres de style varié.

Ces rendez-vous ont été autant de moments privilégiés d'échange entre l'éducateur et les jeunes. Les jeunes ont pu développer l'expression, la créativité, l'estime de soi, l'envie d'écrire, le partage, la rencontre de l'autre, créatrice de lien social et outil d'intégration et d'éducation.

En plaçant des objectifs artistiques élevés, certains jeunes en rupture se familiarisent avec le plaisir que

procure l'apprentissage. Cette mise en marche pour atteindre un objectif mobilise de nombreuses qualités telles la considération de l'autre, la remise en question, l'organisation, l'estime de soi, ou encore la persévérance.

Le studio des jeunes a collaboré avec plusieurs organismes de la région :

- L'école de théâtre « La cours du théâtre » et la bibliothèque publique pour la création de l'illustration sonore de pièces exposées à la bibliothèque.
- Les apprentis du Repuis que le travail en studio a aidé à développer de la confiance en eux, ce qui les aide ensuite dans leur intégration professionnelle. En 2017, 10 titres ont été enregistrés par des jeunes du Repuis.
- Prestation musicale de 6 jeunes pour animer la soirée de remise de certificats à l'Orif à Morges.
- Prestation musicale de 5 jeunes sur une scène de la fête de la musique, le 21 juin.
- Prestation musicale de 6 jeunes lors d'une soirée « Afterschool » organisée par le Conseil des jeunes.
- Atelier hip-hop pour les enfants, les mercredis après-midi à Sous-Bois, dans le cadre des démarches communautaires.
- Animation d'une journée pédagogique sur la production musicale pour une classe du Gymnase d'Yverdon, dans le cadre de leur semaine spéciale.

Pour soutenir ses différentes activités, le studio a créé un Label articulé autour de trois axes : développement, carrière et éducation. Constitué par un travailleur social de proximité et 10 jeunes en printemps 2016, ce Label se réunit une fois par semaine, et gère les différents projets du studio. Le lancement public est prévu pour 2018.

Labobidule

L'atelier propose aux jeunes d'exprimer leur créativité à partir de divers matériaux (ferraille, bois, etc.). Une dizaine de jeunes fréquentent l'atelier dont 4 à 5 régulièrement. Que ce soit en bricolant leur trottinette, leur vélo ou en créant des objets, ils ont l'occasion d'apprendre la soudure, l'utilisation des machines et les règles de sécurité. Cette année a été consacrée principalement au développement de projets personnels. Un auxiliaire aux compétences multiples suit le projet de chaque jeune.

SPORT 1400 ET SPORT VILLETTE

Depuis 2010, les jeunes dès 13 ans bénéficient de l'ouverture des deux salles de sport de la Marive tous les samedis soirs de 19h45 à 23h00, excepté durant les mois de juillet et août. Ces ouvertures rencontrent un franc succès auprès des jeunes qui sont en général plus de 60 à participer avec des pics allant jusqu'à 99 et une soirée où ils n'étaient que 30 présents.

Le concept même du Sport 1400 repose sur le travail avec les pairs, appelés « coaches » dans ce projet. Accompagnés d'une éducatrice de rue et d'un adjoint, 8 jeunes accueillent les participants, gèrent les entrées, un kiosque, encadrent les activités dans les salles de sport et s'occupent aussi de ce qui se passe dans les alentours du bâtiment.

Cette année, 38 coaches (filles et garçons) ont travaillé une à deux soirées par mois. Ils ont pu suivre une formation de 4 heures en novembre afin d'approprier quelques outils relationnels et de médiation.

Au fil des années un bel esprit s'est forgé entre les coaches. Les coaches seniors (plus de 18 ans) sont restés et soutiennent les plus jeunes dans leurs tâches. Ils se motivent pour proposer de nouvelles spécialités au kiosque comme des hot-dog ou la raclette. Ils ont également organisé des tournois de foot et projeté des films.

L'équipe des coaches a aussi été sollicitée pour gérer un bar, une structure gonflable et un mur de grimpe lors de la manifestation Yverdon Bouge en mai. Tous les coaches ont participé au tournoi pour assurer une présence tout le dimanche. La pluie étant de la partie ce ne fut pas une journée formidable au niveau de la fréquentation du public, toutefois la bonne humeur de l'équipe a permis de maintenir la motivation. Au mois d'août le même concept avec bar et structure gonflable tenus par des coaches a été mis en place pour la manifestation Urban Project. À nouveau, toute l'équipe a répondu présente et cette fois le soleil a permis un public nombreux et un bon rendement du bar.

Les participants au Sport 1400 apprécient les soirées variées avec des jeux de ballons mais aussi des activités comme « le parcours » ou des jeux d'adresse. Ils étaient également nombreux pour la soirée Bubble-foot en salle et lors des tournois.

Depuis la rentrée scolaire des nouveaux « petits » de 13 ans ont commencé à fréquenter le Sport 1400, l'ambiance qui s'est installée dans ce projet et les coaches qui prennent leur rôle à cœur ont permis leur bonne intégration.

Sur le modèle du Sport 1400, le Sport Villette accueille des jeunes dans la salle de sport du quartier les mercredis après-midis de 13h15 à 16h30, des vacances d'octobre jusqu'à celles de Pâques. Ce projet ayant lieu l'après-midi et dans une seule salle avec en général des participants assez jeunes, un coach senior accompagné de deux coaches juniors ont pu gérer de manière pratiquement autonome les ouvertures de cette salle. L'éducatrice étant présente au début, effectuant des passages et restant disponible, le coach senior peut ainsi faire l'expérience de se responsabiliser auprès des plus jeunes.

La fréquentation de la salle est fluctuante, avec des jeunes de tranches d'âges très différentes. Des enfants de 3-4 ans viennent avec leur grande sœur ou grand frère, une petite grappe d'enfants de 5-6 ans vient régulièrement, alors que la plus grande partie des participants ont 10-13 ans. Certains grands, voire jeunes adultes, aiment bien passer à la salle et taper un moment dans le ballon.

Les coaches doivent donc s'adapter à ce public varié et composer diverses installations dans la salle au cours de l'après-midi. Ils gèrent également les extérieurs, le terrain de sport, la cour d'école qui accueille d'autres utilisateurs et le voisinage.

Les coaches du Sport 1400 et de la Villette ont participé au tournoi organisé dans le cadre de la fête de quartier par un jeune. Ils ont soutenu le projet en tenant des stands de ravitaillement, en participant aux matches et en les arbitrant.

TRAVAIL DE RESEAU ET PARTENARIAT

Le travail de réseau représente une partie importante de notre action tant en interne qu'en externe. Les travailleurs sociaux prennent part à différentes rencontres afin de partager leur pratique professionnelle. Nous citerons quelques exemples de partenariat développés en 2017.

Avec les services de la Ville : Bibliothèque, Service de la culture, Migr'Info, Commission Consultative Suisses – Immigrés, Conseil des seniors, Conseil des jeunes, secteur Quartiers et affaires sociales, Pôle Intégration, Service des sports, Secteur Enfance et famille, Police du Nord Vaudois, Service de l'Urbanisme, Police du parc, Cellule communication, Service des finances, Service des travaux et de l'environnement.

Avec les partenaires externes : Travys, Mobilis, CFF, Imprimerie Cornaz, Grobet SA, Hälter SA, Fondation

Coup de Pouce, Centre Migros Métropole et Chamard, Bel-Air Centre, Association Farfadet, Association Romande des Passeport-vacances, Sonotec, FlashSound, Fondation Apollo, Service du Logement, SeMoNord, SeMoPayerne, Relier, Relai'ds, ProFa, Planning, SPJ, Tribunal des Mineurs, Orientation Scolaire et Professionnelle, Fondation Bartimée, TSHM de Lausanne, Valmont, EPO, Les Léchères, CSR Yverdon, Transition1, Cartons et jardin du Cœur, FVA, Croix-Bleue, GRAAP, La Lucarne, SPOP, STOPSUICIDE, Lire et Ecrire, La Roulotte, Appartenance, FVA, Départ, La Lucarne, Espace Prévention, Foyer de la Thièle, Foyer du Mujon, Carrefour 15-18, La Fraternité, Les établissements scolaires, les Centres Professionnels, Le Repuis, l'Orif, La FMY, Gymnase d'Yverdon, La cour du théâtre, Le CGPI.

EDUCATION DE RUE ET PREVENTION

La médiation nocturne, un projet participatif

En partenariat avec la PNV, la médiation nocturne a démarré en mars 2016. Les buts principaux sont l'apaisement des lieux par la présence des médiateurs, l'écoute, le dialogue et l'accompagnement ainsi que le rappel des règles de respect et de bienséance. En 2017, d'avril à octobre, une analyse sur la médiation nocturne a été faite par un criminologue et ses considérants sont les suivants :

- Les médiateurs amènent de la familiarité au centre-ville
- L'impact est réel avec les noctambules
- Un soutien est apporté aux personnes en détresse
- Un contrôle social qualifié de doux est exercé
- Les médiateurs symbolisent l'intervention ultérieure possible de la police
- La médiation nocturne réduit le sentiment d'insécurité

En résumé pour 2017, le groupe des médiateurs comprend 18 personnes dont 3 nouvelles, 65 médiations se sont déroulées, 1000 contacts environ ont été créés, 8 appels aux services d'urgence ont eu lieu, 1 cérémonie de remise des attestations, 9 réunions du comité de pilotage et 2 du comité directeur ont été faites.

Prestation Personnelle au Travail

Cette procédure s'applique aux dénoncés mineurs, pour lesquels la Commission de Police estime qu'un accompagnement spécialisé est opportun. Les mineurs ayant commis un délit préoccupant mais de peu de gravité se voient proposer de « purger » une prestation au travail sans passer par l'appareil judiciaire du Tribunal des mineurs. Dans ce cadre, les éducateurs de rue offrent aux jeunes concernés un accompagnement personnalisé ainsi que la mise en œuvre de la mesure de réparation avec les divers services de la Ville. En 2017, 55 mesures de réparation représentant 222 heures ont été organisées et suivies par une TSP du JECOS avec la collaboration du Service des travaux, les Jardins du cœur, la Maison des associations et le JECOS.

Travail de rue, déambulation et suivis individuels

À Yverdon-les-Bains, les TSP assurent une présence dans la rue, à la gare, en ville, au centre Bel-Air dans le but de créer un climat de confiance, de médiation, de réduction des méfaits, de tolérance et de responsabilisation. Leur activité consiste à aller à la rencontre des personnes dans leur milieu naturel et de leur redonner le pouvoir d'agir sur leur quotidien avec l'objectif d'assurer une prévention, un accompagnement éducatif, individuel ou collectif,

ainsi qu'un suivi favorisant l'intégration, le dialogue, l'échange, la réduction des risques et la promotion de la santé.

Les TSP rejoignent des jeunes se trouvant en situation d'insertion sociale, c'est-à-dire vivant avec un encadrement minimal soit en demeurant avec leur famille, en fréquentant l'école ou en rupture. Le plus souvent ils vont vers les jeunes hors réseau, en rupture avec celui-ci ou en exclusion. Dans ce contexte, le TSP vise plusieurs objectifs : exercer une présence régulière et continue dans le milieu pour servir de repère et réduire la marginalisation et l'exclusion sociale, sensibiliser les jeunes à adopter et maintenir des comportements sécuritaires et non abusifs en regard de leur santé mentale et physique, accompagner lors de situations de crise, favoriser l'accès aux ressources et aux divers services.

Prévention

Bouteilles d'eau

Depuis maintenant 10 ans, entre fin juin et fin août, les éducateurs de rue, en collaboration avec l'Espace Prévention, organisent la distribution d'eau fraîche et de matériel de prévention lors des fêtes de promotions des gymnasiens et des collégiens au bord du lac. Cette année, les éducateurs ont assuré une présence et une distribution de bouteilles d'eau pendant 2 soirées festives, de 22h00 à 2h00 et 4 soirées durant l'été, des vendredis et samedis de 22h30 à 02h30. Leur venue est bien acceptée et génère toutes sortes d'échanges autour des thématiques de prévention.

Le travail avec les pairs

Plutôt que de parler de travail avec les pairs, on pourrait dire « le travail avec, par et pour les pairs ». En effet ce processus trouve un équilibre quand tout le monde est gagnant. Dans un milieu bas-seuil avec des jeunes vivant des situations de précarité, de violence ou d'exclusion, le travail avec les pairs se révèle être un formidable outil d'insertion sociale et de valorisation.

Les jeunes qui s'engagent comme pairs dans diverses prestations sont souvent en recherche de repères et le fait de valoriser cet engagement par le mot travail et par un défraiement permet d'établir un lien nouveau et différent avec l'éducateur(rice). Le jeune peut ainsi prendre des responsabilités, mieux comprendre des règles de vie et apprendre à se positionner vis-à-vis de ses camarades.

En 2017, un peu plus de 40 jeunes filles et garçons entre 13 et 25 ans se sont investis et impliqués dans les diverses prestations dédiées à leurs semblables, telles que le Sport 1400, le Sport Vilette ou les accueils libres au Check Point.

Politique quartiers et affaires sociales

LES QUARTIERS ET L'EDUCATION DE RUE

Gare - centre-ville

2017 a été une année un peu particulière du côté de la gare et du centre-ville. En effet, la nette diminution de la présence de personnes marginalisées du côté de la gare s'explique en partie en raison de la forte présence policière dans cette zone, ce qui pourrait avoir incité ces personnes à trouver d'autres lieux de rencontre durant l'année, mais également en lien avec les questions relatives à la mendicité.

Un certain nombre d'accompagnements individuels ont été proposés allant de l'aide à la recherche d'un lieu pour la nuit à l'accompagnement dans des démarches administratives en passant, bien évidemment, par l'orientation dans le dispositif social régional.

En ce qui concerne le volet animation, en plus des événements traditionnels, le secteur Quartiers et affaires sociales a collaboré étroitement avec la bibliothèque municipale et plusieurs acteurs sociaux de la région à la mise en place et à l'animation autour l'exposition « Itinéraires entrecoupés » qui s'est déroulée durant les mois de décembre 2017 et janvier 2018. Ce fut l'occasion de nombreuses rencontres et d'échanges avec des habitants de notre ville et des personnes de passage. L'objectif étant d'attirer leur attention sur la question de la pauvreté et de ses nombreux visages, en invitant les passants notamment à se poser la question « Et si c'était moi ? ».

Du côté de la cour de la rue de Neuchâtel 2 où se retrouve quotidiennement une population fragilisée, le travail fut partagé entre des moments de convivialité lors de la fête des voisins ou de la fête de la musique, et d'autres moments plus tendus en lien avec des problématiques d'addiction que rencontre la majorité des personnes présentes.

Cette cohabitation entre un public « marginalisé », les bénéficiaires des prestations du service (habitants de la Ville) et les collaborateurs du Service nécessite de fréquents ajustements et fait l'objet d'une plateforme réunissant la direction du centre d'accueil Zone Bleue, la Police et des représentants du JECOS.

Pierre-de-Savoie

La démarche a débuté en 2006 et le quartier s'est autonomisé en 2011. Les habitants du quartier soutenus par un travailleur social de proximité, développent des activités favorisant la rencontre, la convivialité et l'intégration de tous dans cette démarche communautaire.

Plusieurs activités hebdomadaires ont été mises en place et perdurent : les repas intergénérationnels, les Mercre'Anim pour les enfants, des repas organisés les vendredis soir ou les samedis pour permettre aux jeunes de partager un moment de discussions sur leur réalité de vie, leurs questionnements ou sur des projets qu'ils souhaiteraient mettre en œuvre. Le projet Tipis pour Tous a été un grand succès et a connu des interactions importantes avec différentes institutions, ou lors d'événements comme la fête de

quartier de Pierre de Savoie, le centre aéré ou le festival Alternat'Yv.

D'autres projets ont été soutenus, visant des publics différents que ce soit du point de vue de l'âge ou de la culture : la fête des voisins, la fête de fin d'année, la fête de quartier, la représentation de la pièce de théâtre « Le songe d'une nuit d'été ». Ces projets ont été menés en partenariat avec diverses institutions comme l'Evam, PaviSud, Quartier Libre, le Conseil des Jeunes, le SemoNord ou le Service de la culture. Des projets ponctuels ont été activement encouragés et soutenus dans le quartier comme le tournoi de pétanque, le week-end de sortie du comité d'organisation de la Fête de quartier ou les sorties du groupe des jeunes du quartier.

Une hausse notable de la participation des habitants du quartier est constatée que ce soit dans la fréquentation des différents événements mis en place ou dans l'implication au sein de l'association Pierre en Fête.

Les Moulins

La démarche communautaire Moulins pour Tous est active depuis 2014. A l'initiative des habitants et en partenariat avec des associations, dont Pro Senectute, divers projets ont vu le jour : la balade gourmande interculturelle, des vides-greniers, des fêtes et des grillades, des rencontres autour du four à pain, ainsi que des forums pour faire connaître la démarche.

Un local est mis à disposition des habitants du quartier à la rue des Moulins 19 pour les activités hebdomadaires et mensuelles : le café-tartines, l'atelier jeux de société, l'atelier Contact'Thé, etc. Le Groupe Terrain s'y rencontre une fois par mois et permet à chaque habitant de proposer un projet, de suivre les activités du groupe, de rencontrer divers intervenants ou de nouvelles personnes. Des soirées à thèmes ainsi que des soirées cinémas, et des sorties culturelles et gourmandes sont régulièrement organisées.

Afin d'améliorer la communication et la visibilité des activités de Moulins pour tous, un logo a été créé et imprimé sur des sacs en tissu et des t-shirts.

Villette/Sous-Bois

Autonome depuis l'été 2014, mais soutenu par un travailleur social de proximité de la Ville, le collectif de la Villette à Sous-Bois a montré un bel engagement citoyen en 2017. Il a organisé la traditionnelle fête de quartier durant laquelle les habitants ont pu goûter des spécialités culinaires d'origines diverses, et profiter des animations artistiques programmées. Des jeunes qui suivent l'atelier Hip-Hop du mercredi à Sous-Bois, ont présenté un concert de rap. Une partie de la fête a été organisée pour et avec les jeunes, notamment un tournoi de foot à la Villette suivi d'une grillade au bord du terrain.

Des activités régulières sont organisées : le café-croissants au tea-room de la Villette, des repas, des ateliers de bricolage pour les enfants. La fondation Echaud a ouvert un atelier de bricolage afin de

permettre à des enfants et des adultes en situation de handicap de partager une activité commune, ludique et récréative.

Des ateliers d'écriture et de rap animés par le studio des jeunes ont été proposés à une cinquantaine d'enfants durant une partie de l'année.

Le désormais traditionnel repas de fin d'année sur le thème de Noël a accueilli une vingtaine d'habitants de tous âges. Le collectif a également organisé l'apéritif du premier août.

Suite à la consultation populaire initiée par le collectif invitant les habitants à exprimer leurs souhaits quant à l'aménagement de la place de la Villette, le collectif a organisé une rencontre entre les habitants afin de discuter des diverses propositions faites. Celles-ci feront l'objet d'un suivi en 2018.

Le collectif a décidé de se constituer en association. Un travail civique a été fait durant ce processus avec tous les membres afin de définir les contours de la gouvernance et du cadre opérationnel. Ce travail sera poursuivi en 2018.

Projets inter-quartiers

Un projet commun a mobilisé une quarantaine d'habitants de ces 3 quartiers : la chanson communautaire « Si tous nos pas », écrite et par Serge Lopez et mise en musique par Jérémie Duciel, tous deux travailleurs sociaux de proximité. Le but de ce projet était d'offrir aux habitants l'occasion de se rencontrer au travers de répétitions, de soirées, de repas et d'enregistrements en studio. Un clip vidéo verra le jour en 2018.

2017 a également été l'occasion pour le secteur de réaliser, en collaboration avec Pro Senectute Vaud, un film intitulé « Yverdon-ensemble » retraçant le travail communautaire à Yverdon-les-Bains. S'inscrivant dans la démarche « Qualité de vie », ce film donne la parole aux habitants de notre ville ainsi qu'aux autorités communales et cantonales. Véritable plaidoyer du bien vivre ensemble il donne à voir une superbe image de la Ville et de ses habitants. Ce film peut être vu sur le site de la Ville (<http://www.yverdon-les-bains.ch/prestations-deladministration/secretariat-general/communication/canal-info-vivre/videos-a-la-carte/>) ou sur Youtube.

POLITIQUE SENIORS

Conseil des Seniors (COSY)

Le Conseil des Seniors en 2017 c'est plus de 150 membres qui s'investissent autour de projets multiples et variés avec le soutien de leur comité : Piano de Si de La (piano dans les rues), étude sur les barrières architecturales, journées à thème telle que celle consacrée au logement, ou encore la cérémonie d'accueil des nouveaux retraités.

Durant l'année, le COSY a aussi collaboré avec les services de la commune dans le cadre de différents projets dont les Schubertiades. A cela il faut encore ajouter des liens étroits avec diverses associations locales et un soutien au festival Alternat'Yv mis en place par le Conseil des Jeunes. Le COSY organise également des ateliers thématiques (café WiFi, club de lecture, etc.) organisés dans le local qu'il partage avec la démarche communautaire « Moulins pour tous ». Bref les seniors de notre commune ne manquent ni d'idée ni d'énergie. En fin d'année, le comité s'est renouvelé, il est désormais composé de 7 personnes.

Accueil des retraités

La cérémonie d'accueil des nouveaux retraités a rassemblé une centaine de personnes à l'Aula Magna. A cette occasion le Municipal du dicastère Jeunesse et cohésion sociale a adressé son message aux personnes présentes puis a passé la parole aux diverses associations présentes afin qu'elles se présentent. Cette cérémonie a été agrémentée par les artistes de la compagnie du Cachot et s'est ensuite terminée par une visite des différents stands et un apéritif préparé par les jeunes du SemoNord.

Bons TRAVYS

Depuis plusieurs années déjà, les bénéficiaires de l'AVS domiciliés dans notre commune bénéficient d'une contribution communale de CHF 15 pour les abonnements mensuels et de CHF 150 pour les abonnements annuels TRAVYS. Cette prestation s'inscrit d'une part dans l'encouragement à l'utilisation de transports respectueux de l'environnement et, d'autre part, dans le but d'offrir aux seniors des possibilités de déplacement et de maintenir du lien social. En 2017, cette prestation a représenté un montant de CHF 36'644 pour les 2 types d'abonnements.

AFFAIRES SOCIALES

Bons d'aide aux familles

Instaurée en 2011, cette prestation est octroyée annuellement aux familles répondant aux critères suivants : être domiciliés dans la commune au 1er juillet de l'année civile en cours, avoir un(des) enfant(s) entre 0 et 16 ans et être au bénéfice du subside OVAM de 25% au minimum. En 2017, cela aura représenté 3'162 personnes pour un montant total de CHF 477'408.

Prestations complémentaires communales (PCC)

Ces prestations sont gérées par le bureau régional d'assurances sociales, elles sont octroyées aux personnes bénéficiaires de rentes AVS/AI domiciliées à Yverdon-les-Bains, bénéficiant des prestations complémentaires fédérales et répondant aux critères figurant dans le règlement. En 2017, cela représente 682 ménages pour une somme de CHF 1'168'350.

OFFICE DU LOGEMENT

Suite à l'entrée en vigueur du Revenu Déterminant Unifié (RDU) en 2013, le préposé de l'Office du logement a participé aux groupes de travail concernant l'application et l'évolution du programme informatique et des pratiques entre les métiers appliquant la LHPS (loi sur l'harmonisation des prestations sociales).

Pour rappel, le RDU est un montant calculé sur le revenu et la fortune, selon des modalités unifiées, permettant de déterminer l'octroi des aides sociales cantonales. Les prestations sociales versées s'ajoutent au RDU au fur et à mesure qu'elles sont délivrées.

Aide individuelle au logement (AIL)

Durant l'année 2017, 44 personnes ont bénéficié de l'AIL. L'office a reçu 170 demandes par téléphone et 65 visites en personne. 30 entretiens ont été réalisés, 12 ont abouti à un octroi, 18 dossiers ont été refusés. 48 entretiens de révisions ont été faits. Certains dossiers ont été révisés plusieurs fois.

Par l'intermédiaire du programme en ligne du RDU, l'Office du logement a géré 271 dossiers traités dont 172 provenant de l'Office cantonal des bourses. Ces dossiers n'ont pas forcément fait l'objet d'entretiens directs. Un dossier pour la même famille a pu être traité à plusieurs reprises dans l'année suite à des changements de la situation financière et/ou familiale, ou à des autres prestations catégorielles (OVAM – BRAPA – OCBE).

Le montant total de l'AIL versé en 2017 est de CHF 85'955.-. La participation communale s'élève à CHF 42'977.50, ce qui correspond au 50% du montant. L'Office du logement a également géré 1'480 appels téléphoniques et 571 réceptions concernant les problématiques de logements, ainsi que la gestion des appartements subventionnés. Ce secteur a également généré 517 envois par courrier.

Contrôle des conditions d'occupation des logements subventionnés

L'office a procédé au contrôle de 80 logements. Il a également procédé à 25 admissions de locataires.

Répartition des subsides communaux versés en 2017 par immeuble

Immeuble	Montant
Rue Sous-Bois 1	0.-
Rue des Moulins 25	0.-
Rue J.-A. Venel 23-25	0.-
Rue des Moulins 125	14'463.-
Rue de Payerne 3	0.-
Rue des Moulins 123	0.-
Rue J.-A. Venel 27 – 33	617.-
Rue de Plaisance 4-6-8	18'951.-
Rue Roger-de-Guimps 42	17'508.-
Rue J.-A. Venel 146-150	0.-

Situation du marché du logement à Yverdon-les-Bains

La teneur des logements libres sur le marché yverdonnois est toujours préoccupante malgré un léger mieux en regard de la situation précédente, mais la pénurie est toujours de mise. Cependant, il semblerait qu'une détente est en cours car la durée des annonces de locations s'est allongée, ce qui signifie que l'excédent de demandes a continué à se résorber.

Une enquête a été conduite auprès de 48 gérances louant ou vendant des logements à Yverdon-les-Bains (données non-exhaustives). Le recensement du marché des logements vacants au 1e juin 2017 s'établit comme suit :

- Total des appartements vacants à louer : 142
- Total des appartements + villas vacants à vendre : 7
- Total des villas à louer : 0
- Total des objets disponibles sur le marché : 149 soit 0.96% de l'ensemble du marché yverdonnois (15'561 logements), alors qu'il était 0.39% au 1e juin 2016 (15'043 logements).

Selon l'annuaire statistique Vaud 2017-2018 le taux de logements vacants au 1e juin 2017 était de 0.9% pour le canton de Vaud.

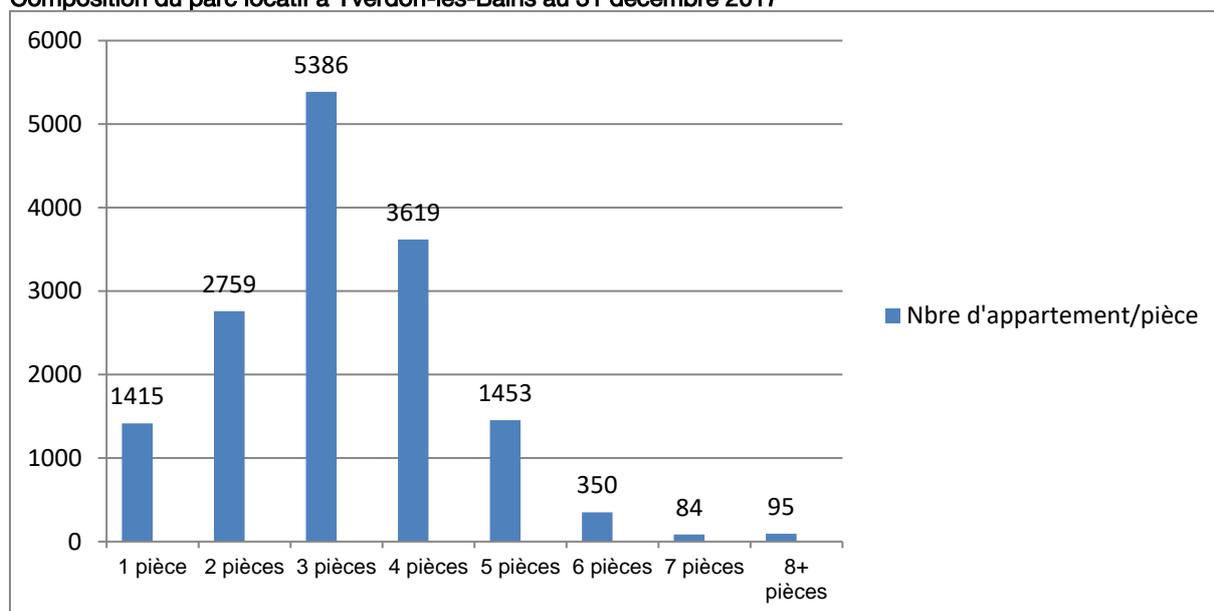
Nbre de pièces	1	2	3	4	5	6	Total
Nbre de logements	44	34	45	23	2	1	149
Dont à louer	44 29.5%	34 22.8%	42 28.2%	20 13.4%	2 1.35%	0	142
Dont à vendre	0	0	3 2%	3 2%	0	1 1.35%	7

Prix moyen des loyers des appartements yverdonnois vacants et hors charges, selon le recensement partiel des annonces parues sur Internet et dans la presse

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	6 pièces
Moyenne 2008	655.-	933.-	1'324.-	1'626.-	1'965.-	2'100.-
Moyenne 2009	741.-	1'004.-	1'338.-	1'719.-	1'980.-	3'850.-
Moyenne 2010	644.-	1'099.-	1'348.-	1'517.-	1'910.-	.-
Moyenne 2011	566.-	968.-	1'371.-	1'671.-	1'925.-	2'700.-
Moyenne 2012 *	691.-(7)	1'136.-(11)	1'451.-(30)	1'719.-(22)	1'687.-	3'500.-(1)
Moyenne 2013 *	936.-(6)	1'112.-(17)	1'576.-(26)	2'044.-(26)	2'402.-	2'966.-(3)
Moyenne 2014 *	679.-(7)	1'102.-(17)	1'433.-(24)	1'891.-(31)	2'060.-(7)	.-
Moyenne 2015 *	739.-(9)	1'151.-(24)	1'515.-(46)	1'931.-(31)	2'159.-(6)	.-
Moyenne 2016 *	784.-(12)	1'237.-(30)	1'547.-(34)	1'920.-(29)	2'087.-(6)	3'200.-(3)
Moyenne 2017	701.-(12)	1'205.-(45)	1'487.-(38)	1'946.-(21)	2'137.-(7)	.-

* chiffre entre parenthèses, nombre de logements ayant servi au calcul de la moyenne.

Composition du parc locatif à Yverdon-les-Bains au 31 décembre 2017



AUTRES PROJETS

Commission alcool

S'inscrivant dans le cadre de la politique alcool de la commune, la journée alcool s'est déroulée le 11 mai. Afin de sensibiliser les yverdonnois à la thématique annuelle « Combien » proposée par l'office fédéral de la santé, un spectacle de rue, différents stands de prévention et un bar à cocktail sans alcool ont été proposés à la population. L'organisation de cette journée a été l'occasion de collaborer avec d'autres villes de Suisse romande avec le soutien du GREA (groupement romand d'étude des addictions). Cette commission était prévue jusqu'en 2017. Avec le rejet de la révision de la loi sur l'alcool par les chambres fédérales à fin 2016, la question se pose de son devenir dans notre Ville. A quoi doit-elle servir ? A qui s'adresse le message ? Tous ces éléments feront l'objet d'une réflexion de la part de la commission alcool au cours de l'année 2018.

Journée SIDA

Après une édition 2016 renforcée, nous n'avons pas organisé de journée SIDA en 2017 pour plusieurs raisons. D'une part des absences de longues durées de plusieurs travailleurs sociaux du service ont nécessité une redéfinition des priorités et, d'autre part, le besoin de s'interroger sur les objectifs de cette journée nous a amené à renoncer au traditionnel « Café-capote » dans les bistrotts de la ville et à la distribution de matériel de prévention à la gare le 1er décembre.

Fête des voisins

Le 19 mai a eu lieu dans plusieurs quartiers de la ville et des alentours, la désormais traditionnelle fête de voisins : moments de convivialité, de partage et de rencontre. Une quarantaine d'organisateur·s se sont annoncés à notre service. A noter que depuis plusieurs années le JECOS s'associe à Zone Bleue pour organiser une fête des voisins dans la cour dans le but de permettre la rencontre et l'échange entre des professionnels et les usagers de la cour.

Noël ensemble

Dans une volonté affichée de travailler activement au bien vivre ensemble, le JECOS, en collaboration avec plusieurs partenaires dont les Jardins du cœur, les Soupes d'ici et d'ailleurs, la fondation Bartimée, le SemoNord, le Service des travaux et de l'environnement, la STRID et Solidarité jouets, a organisé une fois encore l'action Noël ensemble, avec le soutien des autorités communales. Ce projet mobilise une centaine de bénévoles le soir du 24 décembre pour offrir aux 500 personnes présentes ce jour-là, dont plus de 140 enfants, un moment de rencontre et de partage. En prime la visite du père

Noël, accompagné de ses lutins, qui a offert un cadeau à chaque enfant.

Fête de la Musique (FMY)

Les collaborateurs ont une fois encore tenu le bar à l'occasion de la fête de la musique le 21 juin dernier. A cette occasion un nombreux public est venu découvrir les artistes en herbe fréquentant l'école de musique, les ateliers studio du JECOS ou encore la FMschool, ou pour découvrir des talents venus d'autres régions. Tout cela dans une ambiance festive et conviviale.

Politique d'intégration

NOUVELLE POLITIQUE D'INTEGRATION POUR LA PERIODE 2018-2021

Pour élaborer la nouvelle politique d'intégration 2018-2021, les acteurs de l'intégration ont été conviés à une soirée de consultation et de réflexion. Lors de la séance du 27 février, à laquelle cinquante-trois personnes ont répondu présentes, le bilan intermédiaire du mini PIC a été présenté avec les résultats et les défis à relever. Ensuite, des ateliers d'échanges ont été proposés dans trois domaines d'encouragement à l'intégration, avec des exemples concrets de projets. La discussion finale a permis de faire remonter des propositions pour un renforcement des objectifs de la politique d'intégration communale et la mise sur pied de

nouveaux projets, selon les objectifs stratégiques de la Confédération. Afin de compléter cette consultation, une évaluation intermédiaire externe a été menée par une consultante, spécialisée dans le domaine social. Trois projets ont été étudiés : la permanence sociale migr'info, le programme Femmes-Tische et les cours de français en entreprise. L'évaluation démontre que ces projets répondent aux objectifs du programme aussi bien au niveau communal que cantonal. Sur cette base, la politique d'intégration 2018-2021 a été validée par la Municipalité.

DELEGATION

Le Pôle intégration a participé aux différentes conférences et formations suivantes. Lors de certaines conférences, quatre agents d'intégration ont également été invités à participer.

- Femmes et Migrations : autres regards, organisé par l'Association Appartenances et ses Espaces Femmes.
- Protection contre la discrimination de manière concrète et pratique, organisée par le Service de lutte contre le racisme (SLR) dans le but de promouvoir la diversité au sein des institutions.
- Accès à la justice en cas de discrimination raciale, rencontre organisée par le Centre suisse de compétences pour les droits humains (CSDH) sur l'application concrète des bases légales.
- Deuxième journée professionnelle du programme fédéral de lutte contre les mariages forcés organisée par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).
- Troisième conférence nationale sur l'intégration par la Conférence tripartite des agglomérations (CTA).
- Présentation de la mise en œuvre du programme Femmes-Tische à Yverdon-les-Bains lors de la rencontre des politiques locales : accueil des

migrants et intégration des étrangers : quel rôle pour les communes ? organisée par l'IDHEAP.

- Plateforme cantonale de la semaine d'actions contre le racisme au Bureau cantonal de l'intégration.
- Séance d'information sur le Mini Pic 2 au BCI et rencontres bisannuelles avec les Déléguées à l'intégration du Canton de Vaud.
- Première journée nationale sur la formation continue « Où va l'assurance qualité ? » organisée par la FSEA et le SEM.
- Promoting migrant integration for a powerful, diverse and multicultural Europe, à Bruxelles.
- Conférence de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés sur la situation de l'accueil des Syriens en Suisse.
- Le recrutement, outils et étapes de l'entretien.
- Rencontre de la Commission Fédérale contre le Racisme (CFR) sur la question du racisme anti-Noir.
- Rencontres nationales des Délégués à l'intégration.

COMMISSION CONSULTATIVE SUISSES IMMIGRES

Le travail effectué par la Commission est étroitement lié aux activités du Pôle intégration. Les actions sont organisées conjointement dans des groupes de travail. La Commission s'est réunie à 9 reprises. 22 pays sont représentés : Albanie, Allemagne, Angola, Brésil, Cameroun, Chine, Congo, Côte d'Ivoire, Erythrée, France, Kosovo, Kurdistan, Macédoine, Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie), Mexique, Portugal, Russie, Sénégal, Somalie, Sri Lanka. 13 institutions partenaires sont représentées : Appartenances, le Bureau cantonal pour l'intégration

des étrangers et la prévention du racisme, Chambre cantonale consultative des immigrés, Caritas Vaud, Cartons et Jardins du Cœur, Conseil des Seniors, Coordination Asile Nord Vaudois, EVAM, Femmes-Tische, GAMYR (Groupe Asile Migration Yverdon et Région), Lire et Ecrire, Solidarités-Ecologie, Tisserands du Monde. 4 membres des partis politiques du Conseil communal font partie de la CCSI, ainsi que la préposée au Contrôle des habitants et un représentant de la Police du Nord Vaudois.

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

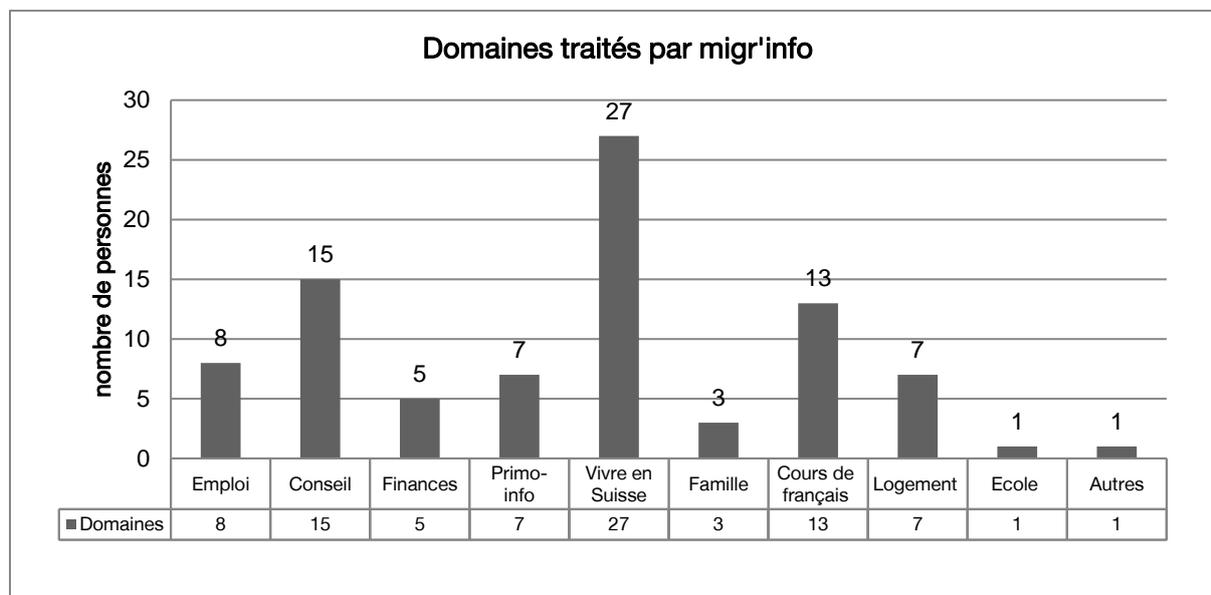
Cette cérémonie annuelle est coordonnée par la Déléguée à l'intégration et le Secrétariat général. Elle a lieu chaque année le premier samedi du mois de novembre. Plus de 813 ménages sont invités et 120 personnes ont répondu présentes. Une dizaine de membres de la CCSI ont assuré l'accueil, tenu un stand d'information et offert des traductions simultanées en trois langues. Durant la partie officielle, chaque Municipal présente son dicastère. Le chœur Acrotopège a regalé

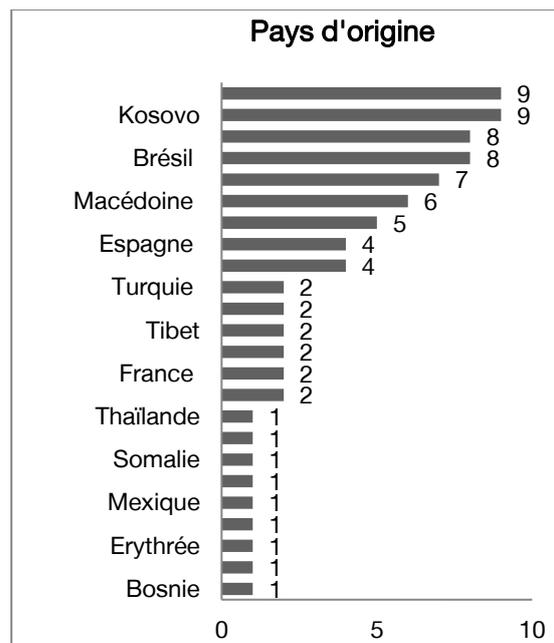
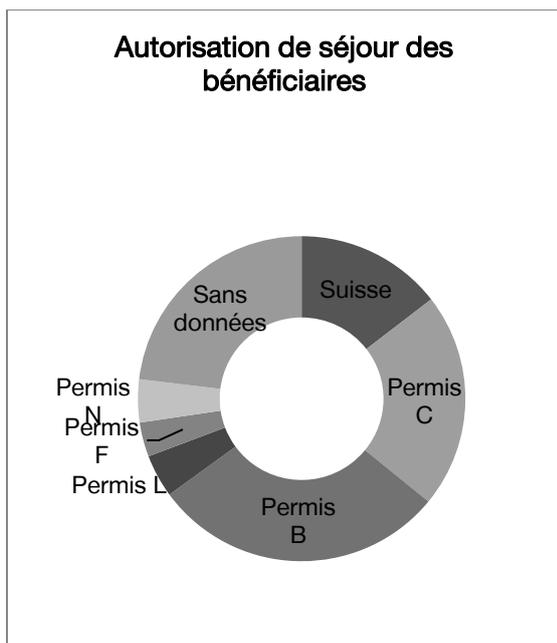
l'assemblée de chants en plusieurs langues. Une garderie a accueilli une douzaine d'enfants durant la partie officielle. En seconde partie, les invités ont dégusté le buffet préparé par le SemoNord et visité les stands tenus par huitante personnes des services communaux et des associations partenaires. Une visite à choix d'un des lieux importants de la ville a été proposée. 90 personnes ont visité la bibliothèque, la caserne des pompiers, la Maison d'Ailleurs, le centre-ville historique ou la Strid.

PERMANENCE SOCIALE MIGR'INFO

La permanence a accueilli 117 personnes lors des 42 permanences ouvertes les samedis matin de neuf heures à midi. Dix agents d'intégration ont fait le suivi de 87 situations. Ils ont répondu en particulier à des questions concernant la naturalisation et les démarches à entreprendre auprès du Contrôle des habitants. Soucieux de l'évolution de la situation des immigrés, de nombreux Suisses viennent se rassurer

sur les droits et les devoirs des étrangers et de la société d'accueil. Pour le bon fonctionnement de la permanence, les dix agents d'intégration suivent une formation continue et bénéficient de séances d'intervision au JECOS pour la mise à jour des informations à transmettre et le matériel d'orientation.





ESPACE TRAITS D'UNION

La collaboration avec l'Espace Traits d'Union est fructueuse. Des séances sont organisées deux fois par an et permettent d'échanger et d'apporter rapidement les améliorations nécessaires au bon fonctionnement de cet espace dédié à l'intégration.

Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI)

Les projets soutenus dans les domaines miniPIC sont cantonaux et suivis par l'antenne située à l'Espace Traits d'Union et le Bureau cantonal à

Lausanne. La plupart des projets soutenus par le Canton sont sous convention dans les domaines suivants : langue et formation (7 projets), pré scolaire (1 projet), employabilité (1 projet), intégration sociale (3 projets), et lutte contre les discriminations (1 projet).

Caritas Vaud

Les cours de français se déroulent à raison de 1h30 par semaine, durant 19 semaines.

Niveaux des cours FLE	Nb cours FLE à Yverdon en 2017	Nb heures de cours	Nb heures de préparation	Nb apprenants	Nb enfants gardés
Module 1	9	256.5	256.5	70	20
Module 2	6	171.0	171.0	53	
Module 3	5	142.5	142.5	48	
Module 4	5	142.5	142.5	47	
Module 5	2	57.0	57.0	21	
Totaux	27	769.5	769.5	197**	
		1539			

**Personnes distinctes ; le total ne correspond pas à la somme des apprenants de chaque module, certains ayant suivi des modules de niveaux différents durant l'année.

Lire et Ecrire Vaud – Nord Vaudois

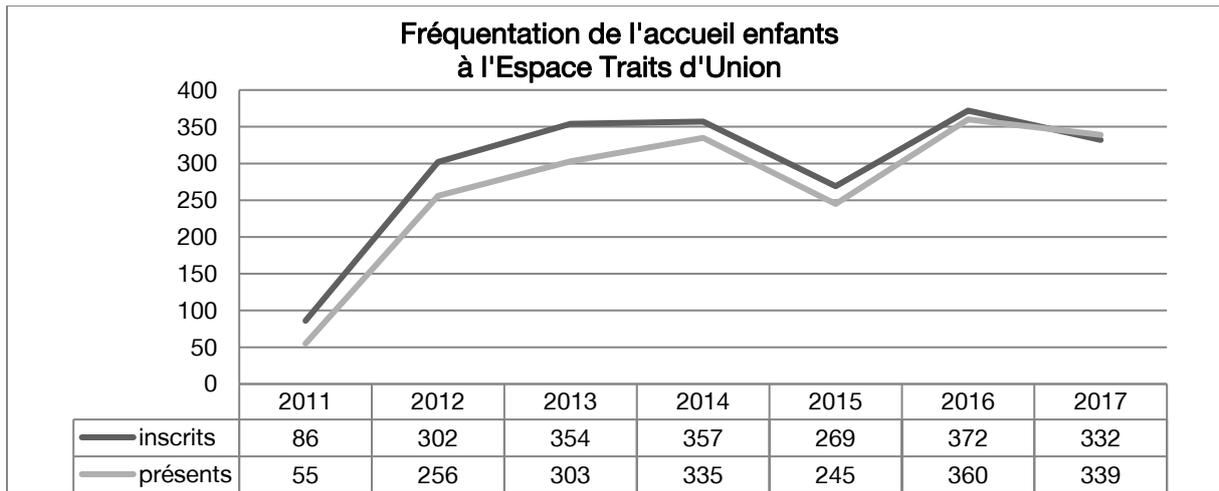
L'équipe nord vaudoise de Lire et Ecrire a été renouvelée, tant du côté des permanents que des bénévoles, à la suite de la fusion des anciennes sections vaudoises en une seule section. Une responsable régionale a été engagée à 50%, et la responsable pédagogique a augmenté son taux à 25%. 19 cours et 1 atelier ont été donnés à 142 apprenants dans les districts du Jura-Nord Vaudois et de la Broye-Vully, un cours d'accompagnement à la préparation de l'examen théorique du permis de conduire a débuté, un module de sensibilisation à l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC). Au total, cela représente 1319 heures de cours.

Appartenances

Trente-cinq rencontres de femmes ont été organisées les vendredis et pendant les vacances scolaires, pour sortir de l'isolement, se familiariser avec un cadre institutionnel et la langue française. 119 enfants ont fréquenté la garderie comme espace de socialisation pour se préparer à l'entrée à l'école.

Accueil pré-scolaire

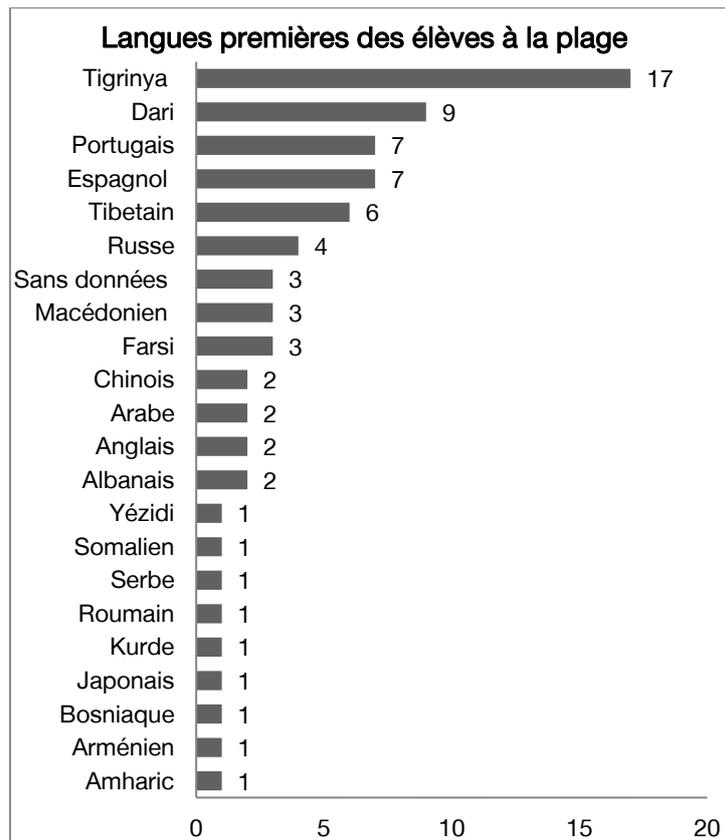
Offrir un lieu de socialisation et de familiarisation avec le français aux enfants dont les parents suivent des cours de français ou d'alphabétisation est le but de l'accueil enfants de l'Espace Traits d'Union. Six enfants de 1 à 6 ans sont accueillis chaque jour. L'intérêt pour cet accueil auprès des familles est en augmentation. La légère baisse dans le graphique est due au calendrier des vacances scolaires.



FRANÇAIS A LA PLAGE ET EN ENTREPRISES

Les cours de français à la plage municipale au mois de juillet ont accueilli 76 personnes entre 17 et 67 ans, dont 25 avec emploi et 8 étudiants. La plupart de ces personnes sont au bénéfice d'une autorisation de séjour de longue durée (permis C ou B).

Aucun cours de français en entreprise n'a pu être donné cette année, même si vingt-cinq entreprises ont été contactées dans 7 secteurs économiques différents. Le remplacement de l'enseignante a momentanément ralenti le projet.



ÉCOLES DE LANGUE ET CULTURE D'ORIGINE (ELCO)

Treize écoles accueillent environ 500 enfants pour leur apprendre leur langue première dans 15 salles mises à disposition par le Service des bâtiments. Une rencontre annuelle est organisée par le JECOS

afin de soutenir leur travail. Plus de 300 adultes et enfants ont participé au Noël des ELCO le 9 décembre à l'Aula Magna, pour fêter les 40 ans de la CCSI.

SEMAINE D' ACTIONS CONTRE LE RACISME

Quatre dessinateurs de presse, Caro, Coco, Barrigue et Pitch, ont créé 13 dessins pour une exposition sur l'évolution de l'immigration et sur les 40 ans de lutte contre les discriminations et la prévention du racisme. Environ cent-quarante personnes sont venues admirer les dessins de presse, qui ont par ailleurs fait l'objet de deux reportages télévisuels par des chaînes régionales. En lien avec l'exposition, un portfolio a été rédigé par la journaliste Corinne Jaquier. Composé des dessins, d'interviews des membres de la CCSI et de faits historiques, le recueil met en lumière l'investissement de la commission dans la vie de la cité et les projets pour le bien vivre ensemble. Le portfolio a été mis à disposition de la population et envoyé aux partenaires institutionnels et associatifs. A ce jour, plus de 700 exemplaires ont été distribués.

La projection du film « L'héritier » de Christian Karcher, a été proposé dans le cadre de Cinemundo. Une cinquantaine de personnes ont participé, en présence du réalisateur, à la discussion sur les préjugés et la manière dont chacun réagit face à l'inconnu.

Cinq tables rondes du programme Femmes-Tische ont abordé la question de la discrimination à l'aide du « jeu des identités » où les participants ont pris conscience qu'il faut se méfier des premières impressions. Vingt-six personnes ont obtenu des informations sur le cadre légal et l'accompagnement des personnes victimes de discrimination.

Au mois de mars, 650 employés communaux ont été invités à utiliser la vignette « Parlons du racisme » en signature de leurs emails.

IMPOTS A LA SOURCE

Une lettre d'information sur la déclaration d'impôt simplifiée et le formulaire a été envoyé à 465

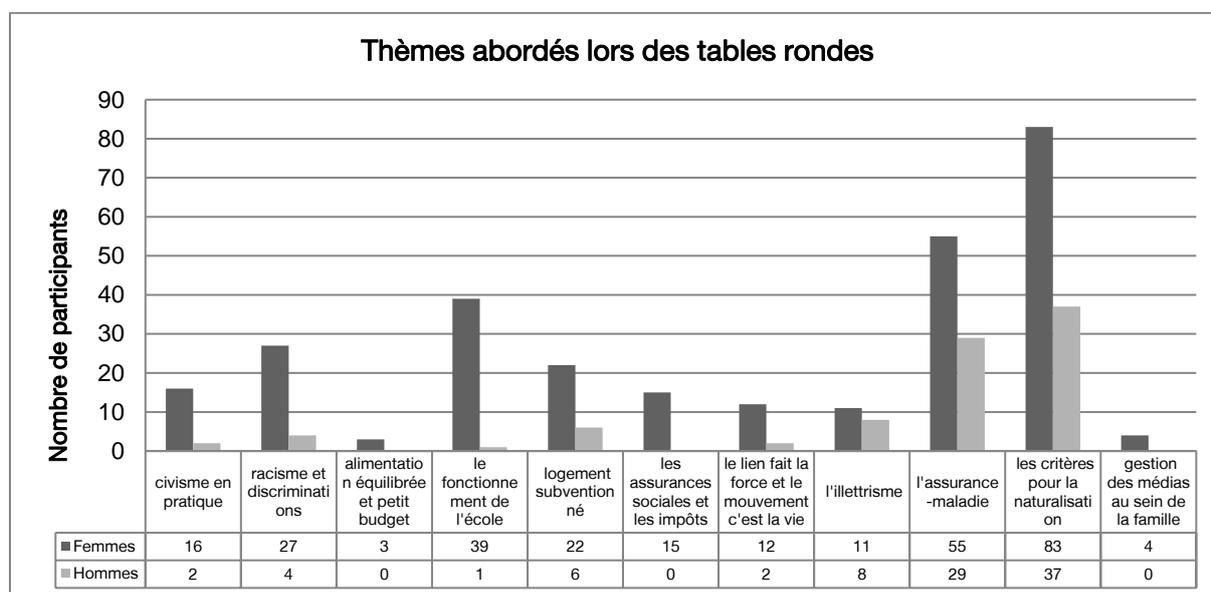
personnes titulaires d'un permis B et ayant élu domicile à Yverdon-les-Bains en 2017.

PROGRAMME FEMME-TISCHE

Dix animatrices et deux animateurs ont organisé 72 tables rondes. En moyenne, chaque table ronde a accueilli 5 participants. Dix-sept tables rondes se sont déroulées dans un contexte multiculturel, à savoir avec des participants d'origine et de langue maternelle différente, tandis que cinquante-cinq tables rondes ont réuni des participants parlant la même langue. En tout, les tables rondes se sont déroulées dans les 10 langues suivantes : français, tigrinya, arabe, portugais, espagnol, italien, tibétain, anglais, russe, albanais et serbo-croate. Ces rencontres visent à transmettre des informations sur les thèmes de la santé et de l'éducation. Les participants apprécient tout particulièrement ces tables rondes car elles sont autant d'occasions de partager leurs points de vue et d'étendre leur réseau en augmentant leurs connaissances.

La coordinatrice du centre Femmes-Tische participe aux rencontres des responsables en Suisse. Un des thèmes abordé est notamment l'ouverture du programme Femmes-Tische aux hommes au niveau national, offre que la plupart des centres n'ont pas encore adoptée.

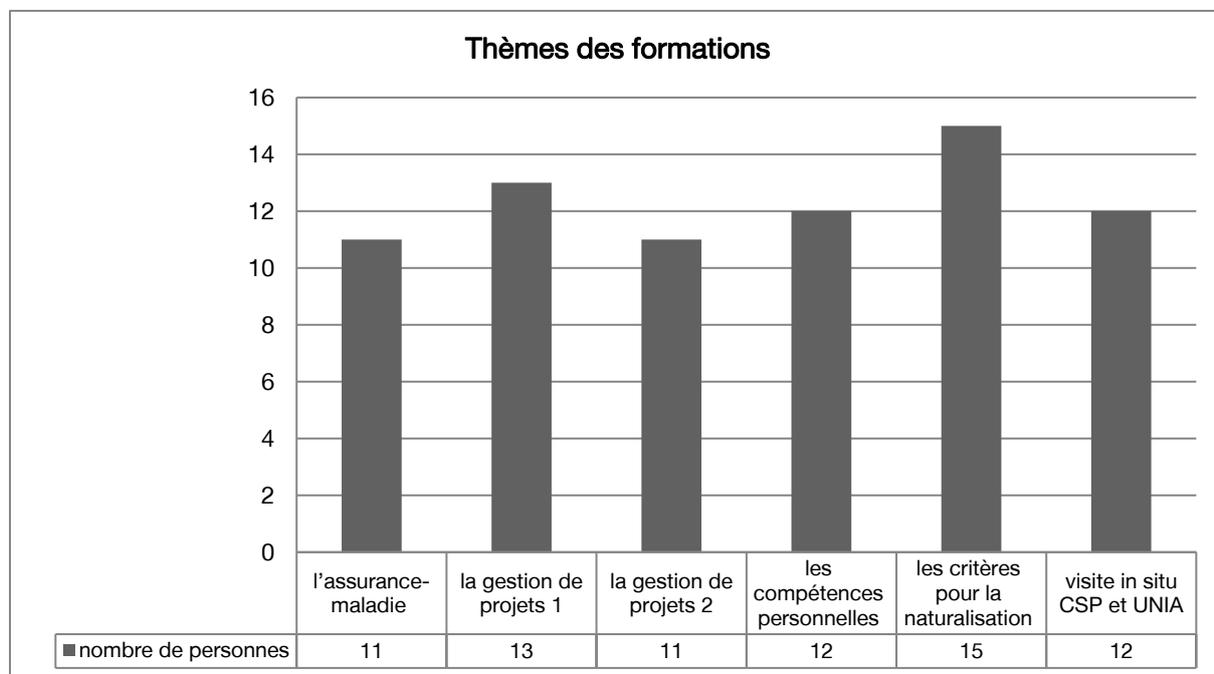
Une journée au vert est organisée pour tous les agents d'intégration afin de réfléchir ensemble au programme de formations. Ils ont également tenu un stand d'informations à l'occasion de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants et ont participé aux « Soupes d'ici et d'ailleurs » en décembre. Ils ont été conviés à une formation nationale organisée par l'association suisse portant sur le bien-être et la prévention du stress. Une animatrice Femmes-Tische a également participé au projet "Maintenant en Suisse...mieux la connaître" des Cartons et Jardins du Cœur en animant trois ateliers.



FORMATION DES AGENTS D'INTEGRATION

Accueillir, conseiller, informer et orienter les usagers de la permanence sociale migr'info et les participants des tables rondes, voilà le rôle des agents d'intégration. Le Pôle intégration propose une formation continue sur des thématiques en lien avec la prévention, la santé et le système social.

A la fin de l'année, chaque agent d'intégration s'est vu remettre des mains de Monsieur le Municipal J.C. Ruchet une attestation relative aux activités menées durant l'année. Lors de cette cérémonie 18 agents ont été remerciés pour leur engagement et leur implication au service du vivre-ensemble.



PLATEFORME EMPLOI

Une rencontre annuelle est organisée avec les chefs d'entreprises locales pour échanger et comprendre les besoins en lien avec leurs employés et leurs équipes de diverses origines. Le but est d'améliorer la fidélisation et l'expression des compétences de leurs employés, de permettre aux institutions spécialisées de l'emploi de mettre en place un soutien adéquat. Le responsable des ressources

humaines de Travys a partagé les valeurs de son entreprise et apporté un témoignage sur les difficultés liés à l'employabilité des personnes allophones. Quarante-huit personnes ont participé à cette conférence dont vingt-neuf personnes sont employées par des institutions sociales ou des services d'insertion professionnelle.

AIDE AU DEVELOPPEMENT

Un montant de Fr. 2.- par habitant permet à la Commune de soutenir des projets d'aide au développement. Depuis 1994, nous collaborons avec la FEDEVACO (Fédération Vaudoise de Coopération) qui, par le biais de sa commission technique, examine des projets à soutenir. En 2017, la commune d'Yverdon-les-Bains a soutenu les projets suivants :

- Combattre les mariages précoces (Jordanie) par l'association Surgir.
- Eau propre pour toutes et tous (Salvador) par Solidar, Suisse.
- Nous grandissons ! SIYAKHULA ! (Afrique du Sud) par United through sports, Imbewu

RESSOURCES HUMAINES

- 18 agents d'intégration engagés comme personnel auxiliaire
- 1 animatrice de la petite enfance à 10%
- 1 stagiaire à 60%
- 1 assistante de direction à 20%
- 1 chargée de projets à 60%
- 1 coordinatrice du programme Femmes-Tische à 40%
- 1 déléguée à l'intégration à 70%

Politique écoles et formation

NOMBRE D'ELEVES, D'APPRENTIS ET D'ETUDIANTS A YVERDON-LES-BAINS

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
Élèves de la scolarité obligatoire (total)	3'873	3'935	3'921	3'939	4'097	4'159
primaire 1P et 2P	702	741	751	722	748	786
primaire 3P à 6P	1'347	1'422	1'377	1'445	1468	1484
primaire 7P à 8P	615	617	601	620	712	709
secondaire 9P à 11P	1'011	975	960	976	1015	992
classes d'accueil	51	42	68	36	36	47
classes de développement	56	54	76	55	57	65
Raccordement I et II	91	84	88	85	61	76
Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion (OPTI)	132	134	130	149	132	104
Centres d'enseignement spécialisé	223	217	226	220	214	233
Fondation Entre-Lacs	105	103	104	99	104	107
Fondation de Verdeil	111	108	110	109	110	114
<i>dont enseignement spécialisé</i>	<i>55</i>	<i>51</i>	<i>56</i>	<i>54</i>	<i>56</i>	<i>55</i>
<i>dont TEM</i>	<i>56</i>	<i>57</i>	<i>54</i>	<i>55</i>	<i>54</i>	<i>59</i>
Fondation DINO (RECI)	7	6	12	12	0	12
Élèves de la scolarité post-obligatoire (total)	5'543	5'592	5'689	5'665	7'060	6'704
Gymnase	1'062	1'121	1'151	1'097	1'200	1'297
<i>dont division maturité</i>	<i>709</i>	<i>706</i>	<i>719</i>	<i>736</i>	<i>780</i>	<i>816</i>
<i>dont division diplôme</i>	<i>353</i>	<i>415</i>	<i>432</i>	<i>361</i>	<i>420</i>	<i>481</i>
CPNV	2'561	2'509	2'628	2'583	3'961	3'747
<i>dont apprenti -e</i>	<i>2'231</i>	<i>2'222</i>	<i>2'415</i>	<i>2'287</i>	<i>3'504</i>	<i>3'260</i>
<i>dont maturité professionnelle</i>	<i>330</i>	<i>287</i>	<i>213</i>	<i>296</i>	<i>320</i>	<i>350</i>
<i>dont ES et MCT</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>137</i>	<i>137</i>
HEIG	1'920	1'962	1'910	1'985	1'899	1'660
Écoles privées	73	82	70	127	118	117
<i>Ecole Haora (dès 2015)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>40</i>	<i>26</i>	<i>27</i>
<i>École Aquarelle</i>	<i>73</i>	<i>82</i>	<i>70</i>	<i>77</i>	<i>81</i>	<i>64</i>
<i>Ecole Edenpark (dès 2015)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>10</i>	<i>11</i>	<i>26</i>
Insertion professionnelle	246	238	234	225	140	493
Le Repuis, Yverdon-les-Bains	150	140	124	135	22	375
SemoNord	96	98	110	90	118	118
TOTAL	10'090	10'198	10'270	10'325	11'761	11'810

CONSEIL D'ETABLISSEMENT (CET)

Cette commission extraparlamentaire est constituée de 32 membres.

- 8 représentants des autorités communales
- 8 représentants des parents d'élèves
- 8 représentants des professionnels actifs au sein des établissements scolaires
- 8 représentants des milieux et organisations concernés par la vie des établissements scolaires

La Présidence est assurée par M. Jean-Claude Ruchet, Municipal de la Commune d'Yverdon-les-Bains et la Vice-Présidente par Mme Sylvie Di Dario, Municipale de la Commune de Cheseaux-Noréaz. En 2017, le CET s'est réuni à deux reprises et les quatre sous-groupes de travail suivants ont été créés :

- Ecole et famille
- Parascolaire et rentrée scolaire
- Activités sportives et Jeux olympiques de la jeunesse
- Le numérique dans les établissements scolaires

ENTENTE SCOLAIRE INTERCOMMUNALE

L'entente scolaire intercommunale regroupe les communes de Chamblon, Champvent, Cheseaux-Noréaz, Method, Suscevaz, Treycovagnes, Ursins, Valeyres-sous-Ursins et Yverdon-les-Bains. Assistent également aux séances les quatre

Directions des Etablissements scolaires et des représentants du JECOS. Sous la Présidence de M. Jean-Claude Ruchet, Municipal de la Commune d'Yverdon-les-Bains, l'Entente scolaire intercommunale s'est réunie à trois reprises en 2017.

ECOLE A LA MONTAGNE ET CAMPS SPORTIFS (JOLIE-BRISE ET BELLEVUE)

Ecole à la montagne	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	16	11
Etablissements primaires :		
Nombre de semaines occupées	15	11
Nombre de classes (1P à 8P)	21	14
Nombre d'élèves primaires	398	234
Etablissement secondaire de Félice :		
Nombre de semaines occupées	1	-
Nombre de classes secondaires (9P à 11P)	3	
Nombre d'élèves secondaires	19	

Camps sportifs	Jolie Brise	Bellevue
Nombre total de semaines occupées	1	2
Etablissement primaire Pestalozzi :		
Nombre de semaines occupées	1	1
Nombre d'élèves	42	40
Etablissement primaire Edmond-Gilliard :		
Nombre de semaines occupées	-	1
Nombre d'élèves	-	40
Etablissements Pestalozzi/Edmond-Gilliard :		
Nombre de semaines occupées	1	2
Nombre d'élèves	42	80

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

Les responsables du sport scolaire facultatif yverdonnois ont validé 1171 inscriptions aux 34 sports répartis dans les 4 sessions proposées durant le courant de l'année 2017 : agrès mixtes, aviron, badminton, billard, danses latines, danse classique, équitation, escalade, escalade parents-enfants, escrime sportive, football féminin, gymnastique garçons, handball, hockey, judo, karaté, kung fu, modern-jazz, natation perfectionnement, petits jeux de coordination, rugby, sauvetage, sport stacking, tennis, tennis de table, tir à l'arc, tir au pistolet, unihockey, voile, volley, yoseikan budo et zumba. Au vu de leur grande attractivité, plusieurs sports ont été proposés dès l'inscription avec différents horaires. Il s'agit notamment de l'équitation, de la danse classique ou encore de la zumba. Certains sports ont été présentés presque à chaque session. Cependant, au vu des conditions

météorologiques ou autres, certaines activités n'ont été possibles que pour une seule volée.

Par ailleurs, certaines activités proposées n'ont finalement pas eu lieu en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, ceci afin de respecter les engagements pris avec l'Etat de Vaud et selon les conditions de remboursement.

Le retour des élèves et des parents reste très positif pour cet accès favorisé de la jeunesse au mouvement, à l'activité sportive et à la cohésion sociale.

Le Panathlon Club d'Yverdon-les-Bains a toujours à cœur de soutenir notre action par une information sur les valeurs du fair-play lors des cours et une cérémonie récompensant les élèves les plus méritants.

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES EDMOND-GILLIARD (EPEG) ET PESTALOZZI (EPP)**Effectifs**

A la rentrée d'août 2017, l'établissement primaire Pestalozzi comptait 1487 élèves répartis dans 79 classes ; l'établissement primaire Edmond-Gilliard 1592 élèves répartis dans 83 classes.

Faits marquants

Les élèves de 5 et 6P ont animé une nouvelle fois la ville en organisant une flashmob sur la Place Pestalozzi le dernier jour d'école avant les vacances d'été.

Evénements en lien avec la commune

Plusieurs classes ont collaboré avec le Service des travaux et de l'environnement pour l'aménagement

de jardins potagers autour des écoles. Dans divers quartiers, les écoles ont participé à des fêtes de quartier en collaboration avec le Service JECOS ainsi qu'avec le groupe « Quartiers solidaires ».

Ecole – culture – intégration

De très nombreux élèves répartis dans 114 classes ont eu l'opportunité d'entrer, lors d'activités spécifiques, dans les lieux culturels yverdonnois. Ils ont ainsi visité la galerie d'art contemporain de l'Hôtel de Ville et le Musée d'Yverdon. Notre médiatrice culturelle a présenté aux enseignants divers projets qui ont rencontré un succès important tant auprès des enseignants, des élèves que de leurs parents.

Sport et santé

La thématique autour de l'école bouge a été renforcée et des animations ont été offertes à de nombreuses classes. Un accent a aussi été mis sur les exercices à pratiquer en classe entre les activités afin de permettre aux élèves d'obtenir une détente musculaire suffisante et d'acquérir de bonnes postures pendant les moments passés assis devant leur table.

Depuis cette année les deux établissements primaires n'ont pas été en mesure d'offrir trois périodes de gymnastique à tous leurs élèves. Pour pallier le manque de salles de gymnastique, l'établissement primaire Pestalozzi a continué à offrir le projet « Santé par le sport » en proposant des activités et des sports dispensés par des clubs yverdonnois : cirque, claquettes, tennis, judo, hip hop, sport stacking, danse africaine, badminton, danses africaines, danse de salon, kung-fu, voile, badminton. Plusieurs marches et des joutes sportives ont également été organisées par le corps enseignant.

Spectacles

Dix spectacles ont été proposés aux élèves de 1P à 8P durant l'année scolaire 2017-2018 :

- Ficelle et Côté lune pour les 1-2P ;
- Zingoingoï avec Gaëtan et Le loup des sables pour les élèves de 3-4P ;
- Vice versa, Ma vie de Courgette et The Wackids pour les élèves de 5-6P ;
- Cette année Noël est annulé, Hocus Pocus et Ma vie de Courgette pour les élèves de 7 et 8P.

Projets pédagogiques

Comme les années précédentes, de nombreux projets pédagogiques financés par le Canton et la Commune ont été proposés par les enseignantes et acceptés par les directions : pièces de théâtre, rencontres intergénérationnelles avec des résidents d'EMS, chantées de Noël dans les EMS et les quartiers, plusieurs concerts organisés par les chorales de divers bâtiments scolaires, soirées conviviales avec les parents des élèves (soupe à la courge, repas multiculturels), projet « Je m'entraîne à la lecture » avec des bénévoles, aventures sur la paille (école à la ferme), visites d'expositions de peintres célèbres.

Ces projets pédagogiques touchent également à l'aspect culturel, social ou festif lié à la vie de l'établissement ou de la Commune.

ETABLISSEMENT SECONDAIRE F. B. DE FELICE (ESDF)

L'établissement secondaire F. B. de Felice est placé sous la direction de Mme Martine Blanc-Dély, assistée de Mme Martine Delay, Mme Fabienne Leimer et M. Patrick Harnischberg, doyens. En date du 22 décembre 2017, l'établissement accueille 564 élèves du secondaire répartis en 30 classes dont 3 classes de développement et 3 classes de raccordement. Les 70 enseignants rattachés à ESDF travaillent dans les bâtiments suivants : Cheminet, Fontenay, Pestalozzi, Place d'Armes, Les Isles et La Marive.

Nous avons fait appel à plusieurs reprises au financement communal pour assurer le transport des élèves comme par exemple pour se rendre au musée de l'Alimentarium, au musée du Blé et du Pain, au Laténium, et à la découverte de l'environnement de la ville.

La direction de l'établissement Pestalozzi a proposé aux élèves de 5-6P de participer à « La dictée ». Cet événement a eu lieu à la Marive où trois cents élèves se sont appliqués à écrire le plus grand nombre de mots justes. Au préalable, chacun d'entre eux avait trouvé deux sponsors qui s'engageaient à verser dix centimes par mot juste. Le bénéfice de cette action a été versé au bénéfice de l'association « Porte-bonheur »

Salon du Livre et rencontre avec des auteurs

Une cinquantaine de classes, majoritairement d'Yverdon-les-Bains, mais également d'Yvonand et d'Orbe, ont participé aux rencontres avec un auteur. Durant deux périodes, les élèves des classes inscrites ont pu échanger avec l'auteur de leur choix et présenter le travail déjà effectué en classe autour d'une de ses œuvres. Les auteurs et les élèves accompagnés de leur famille se sont ensuite retrouvés au Salon du livre de la jeunesse dans les caves du Château.

Des classes ont également participé au Prix Chronos qui permet à des lecteurs de différentes générations d'échanger sur des livres lus et de décerner un prix des lecteurs dans le cadre du salon du livre de Genève.

Championnats de mathématiques

De nombreuses enseignantes se sont mobilisées pour permettre aux élèves dès la 6P de se préparer aux éliminatoires du championnat international de jeux mathématiques et logiques qui ont lieu en mars.

Bibliothèque publique et scolaire

Toutes les classes primaires des deux établissements ont vécu une ou plusieurs animations à la bibliothèque pour un total de 317 accueils.

Ferme pédagogique de Champvent « Au fil de vent »

78 classes de 1P à 8P ont vécu une ou plusieurs matinées à la ferme afin de découvrir une des thématiques proposées par l'enseignante en charge de ce projet. Les élèves ont ainsi pu découvrir le monde des vaches, poules, lapins, jardin potager, verger, métiers de la ferme.

Camps sportifs

ESDF a organisé en mars 2017 des camps de ski de piste à Fiesch, La Lenk, Planachaux et Leysin destinés aux élèves de 9P. En juin 2017, les élèves de 10P ont participé à des camps sportifs à Levier, Haute-Nendaz, Fiesch et Bellecin.

Voyages de fin de scolarité

Toutes les classes de 11P et RAC1 ont effectué un voyage préparé avec leurs enseignants pour clore leur scolarité obligatoire. Les destinations se répartissent en deux grandes catégories, les visites

culturelles de grandes villes européennes comme Edimbourg, Lisbonne ou Rome, et les camps de découverte de la nature en Camargue ou en Sicile.

Semaine arts et sciences

Tous les élèves de 9P ont participé à une semaine spéciale dans les domaines des arts et des sciences. Chaque élève a choisi un atelier qui lui a permis d'approfondir une thématique tout au long de la semaine. Ils ont ainsi pu rencontrer des artisans, des artistes et des scientifiques, visiter des lieux en lien avec le sujet, effectuer des expériences et préparer une présentation de leurs travaux destinée à leurs parents. 13 ateliers différents ont ainsi été organisés : création d'un atelier de radio, découverte de Charlie Chaplin et expression théâtrale, fabrication d'un jeu de plateau, d'une guitare ou de masques, réalisation d'une chorégraphie, d'une enquête de police scientifique et de peintures à l'huile.

Ecole à la montagne

2 classes ont effectué une semaine d'école à la montagne durant l'année civile 2017. Le camp musical couronnant un cours de TM annuel de fabrication de guitares électriques a également eu lieu à Jolie-Brise.

Activités du Groupe de prévention santé (GPS)

Des activités ont été organisées sur les thèmes suivants :

- élèves de 9P + DES : le bon usage des moyens de communication et des nouvelles technologies
- élèves de 10P + DES : harcèlement et cyberharcèlement

ETABLISSEMENT SECONDAIRE LEON-MICHAUD

Durant l'année 2017, M. Georges Berney a pris sa retraite et a été remplacé par M. Gaëtan Willenegger à la direction de l'établissement secondaire Léon-Michaud. Il est assisté dans cette tâche par Mme Marie-Laure Bovard, M. Stephan et M. Eric Berney. Au 31 décembre 2017, l'établissement compte 549 élèves répartis dans 31 classes dont 2 classes d'accueil et une classe de raccordement 2. Ils sont encadrés par 83 enseignants et bénéficient des infrastructures de Léon-Michaud et des Isles.

Grâce au précieux soutien logistique et financier de la Commune d'Yverdon-les-Bains, différents projets ont été mis sur pieds tout au long de l'année.

Prévention de la santé

Les actions de prévention sont ciblées sur la thématique des réseaux sociaux et du harcèlement. Le projet Oser bouger se poursuit et rencontre un franc succès : il s'agit d'un cours facultatif destiné aux élèves qui ont besoin de mouvement et qui ne pratiquent pas de sport en dehors de l'école. Le Groupe Prévention Santé supervise les actions de prévention et organise des espaces conviviaux d'échanges de pratiques répartis durant l'année scolaire.

- élèves de 11P + RAC1 + DES : sensibilisation aux réalités sociales (précarité, solidarité)

Une collaboration étroite avec la Police Nord Vaudois a permis de renforcer la prévention des délits et de résoudre des situations problématiques. La collaboration concernant l'hygiène bucco-dentaire s'est poursuivie avec la Clinique Dentaire de la Jeunesse. Le groupe-ressources continue à offrir aux enseignants un lieu d'évaluation des situations difficiles permettant, par des regards croisés de professionnels, de cibler les structures à mobiliser.

Championnat de jeux mathématiques et logiques

La 31e demi-finale régionale suisse des championnats de jeux mathématiques et logiques a été organisée par un groupe d'enseignants de l'établissement secondaire F. B. de Felice et des établissements primaires Edmond-Gilliard et Pestalozzi le 25 mars 2017 dans les collèges du Cheminet et de Fontenay. 299 concurrents du Nord vaudois y ont participé. 48 se sont qualifiés pour la finale suisse et un pour la finale internationale à Paris (il a terminé 25e de la catégorie C2).

Championnat suisse de la First Lego League

Une équipe constituée d'élèves de classes de développement a participé au concours régional de robotique de la First Lego League qui a eu lieu le samedi 18 novembre 2017 au CPNV. Elle a terminé 15e de cette compétition qui comprenait 16 équipes.

Activités culturelles

2 spectacles ont été présentés aux élèves des classes de 9P à 11P et RAC1.

Projet interdisciplinaire

Les classes d'accueil s'investissent dans plusieurs projets d'établissement, notamment la tenue du jardin potager et l'entretien du biotope. D'autres projets commencent à germer et seront bientôt mis en place.

Echanges linguistiques

Les élèves et les enseignants montrent toujours une belle motivation pour les échanges linguistiques organisés avec la Suisse allemande. Des contacts ont été pris pour recommencer les échanges linguistiques avec Collesano en Italie, cet échange pourrait bientôt se concrétiser.

Concours de vacances

Un projet libre a été mené par des élèves volontaires sur leur temps de vacances. Avec l'aide d'un enseignant, ils investissent un thème se rapprochant ou non d'une discipline enseignée à l'école. Cette année, le concours a été également ouvert aux élèves de 7P et 8P de l'établissement primaire Pestalozzi.

Conseil des élèves

Le Conseil des élèves regroupe 31 délégués de classes, il a siégé à cinq reprises durant l'année. Le Conseil s'est notamment préoccupé du climat de l'établissement et a développé différents projets au sein de l'établissement, sous la conduite de deux enseignantes. Chaque séance du Conseil des élèves est préparée et animée par un comité de 5 membres. Cette année, parmi les différentes actions, le Marché de Noël et l'invitation des nouveaux élèves à une Crêpes Party ont rencontré un franc succès. Les manifestations du Conseil des élèves sont désormais soutenues financièrement par le Conseil d'établissement.

Activités sportives

Les élèves de 9P ont participé aux traditionnels camps de ski de fin janvier qui se sont très bien déroulés. Deux camps sont organisés à Grimetz et deux autres à Leysin. Les élèves de 10P, quant à eux, participent à un camp d'été également orienté sport. Ces camps d'été ont lieu à Leysin, Tenero, Nendaz et Bellecin (F). Tout au long de l'année, les

élèves profitent des installations sportives de la ville et ils participent également à des concours régionaux. En septembre et en juin des joutes sportives scolaires sont organisées.

Activités culturelles

Grâce à une excellente collaboration entre le Service jeunesse et cohésion Sociale, le Service de la culture et les écoles, les élèves de chaque degré bénéficient de spectacles durant l'année scolaire. La diversité et la qualité de l'offre suscitent l'intérêt des élèves pour différents types de spectacles. L'opportunité de participer à une représentation en soirée choisie dans le programme de la saison culturelle yverdonnoise est très appréciée.

Voyages de fin de scolarité

Une fois les examens de certificat terminés, les élèves de 11P participent à un voyage à visée culturelle. De nombreux projets emmènent élèves et enseignants dans les pays voisins avant de revenir à Yverdon-les-Bains pour la cérémonie des promotions.

Représentation du Municipal

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE LA SANTE ET MAINTIEN A DOMICILE

En 2017, les équipes du CMS ont fourni au total 136'724 heures d'aide et soins, soit une augmentation de 13.4% par rapport à 2016. Cet accroissement touche les clients de toutes les tranches d'âge, dans une proportion à peine plus faible pour les 0 à 40 ans (+ 12.5%). La hausse d'activité est constatée pour tous les types de prestations (soins infirmiers, soins d'hygiène et de confort, ergothérapie, assistance sociale).

Le programme de santé mentale mis en place dans le cadre d'une politique cantonale a permis d'identifier plus rapidement les problématiques

psycho-sociales et de prévenir la péjoration de ce type de situations.

Dans certains cas, les difficultés dues au vieillissement s'ajoutent à un handicap déjà présent - certaines personnes sont soutenues par le CMS depuis plus de 15 ou 20 ans - et alourdissent considérablement la prise en charge.

Appelés à suivre des situations de plus en plus complexes, les professionnels du CMS ont renforcé leurs collaborations avec divers partenaires du réseau de soins (médecins, services hospitaliers, centres d'accueil temporaire, centre de gériatrie, Association Alzheimer, etc.).



Aide et soins à domicile dispensés à Yverdon-les-Bains en 2017

Heures de prestations par classe d'âge (activité terrain effectuée auprès du client)

Somme de HRelevées	Étiquettes de colonnes							Non renseigné	Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus			
Yverdon	250	802	2'318	5'922	9'869		145	19'306	
Yverdon Les Bains		80	142	666	1'365			2'253	
Yverdon-les-Bains	938	5'451	17'823	28'971	60'317	1'542	1	115'044	
Yverdon-les-Bains 1		13			108			121	
Total général	1'188	6'347	20'283	35'560	71'658	1'542	146	136'724	

Nombre de prestations (= 1 relevé pour chaque prestation) par classe d'âge

Somme de NbPrestations	Étiquettes de colonnes							Non renseigné	Total général
	0 à 19 ans	20 à 39 ans	40 à 59 ans	60 à 79 ans	80 à 99 ans	100 ans et plus			
Yverdon	404	1'281	3'552	11'258	21'414		282	38'191	
Yverdon Les Bains		168	324	1'706	3'036			5'234	
Yverdon-les-Bains	1'343	7'121	26'789	59'175	125'759	2'981	2	223'170	
Yverdon-les-Bains 1		24			192			216	
Total général	1'747	8'594	30'665	72'139	150'401	2'981	284	266'811	

ASPMAD/MP/27.02.18

ASSOCIATION REGIONALE D'ACTION SOCIALE JURA – NORD VAUDOIS (ARAS JUNOVA)

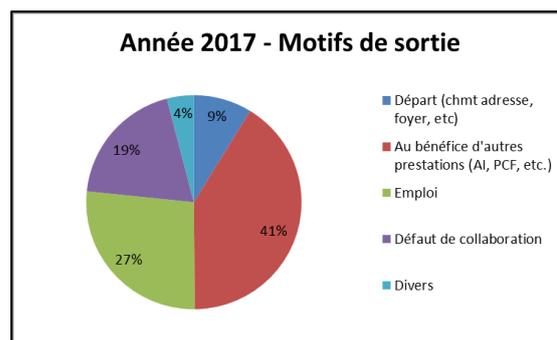
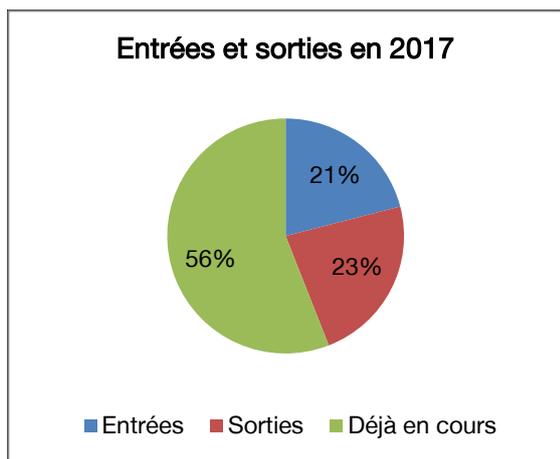
Centre social régional (CSR)

Année	Nombre de dossiers traités Yverdon-les-Bains	Augmentation par rapport à l'année précédente	CSR JUNOVA
2011	1'362	+ 7,49 %	2'995
2012	1'441	+ 5,80 %	2'917
2013	1'492	+ 3,53 %	3'008
2014	1'496	+ 0,26 %	3'055
2015	1'433	- 4,21 %	3'088
2016	1'648	+ 15,00 %	3'056
2017	1'693	+ 2,73 %	3'178

Le Centre Social Régional Jura Nord-vaudois a suivi au total 3'178 dossiers en 2017. Les dossiers concernant les habitants de la Ville représente 53,27% de l'ensemble des dossiers traités. En décembre 2017, le nombre de dossiers actifs pour Yverdon-les-Bains était de 1'078. Le nombre d'entrées dans le dispositif RI a été de 404 dossiers, et le nombre de sorties a été de 445 dossiers.

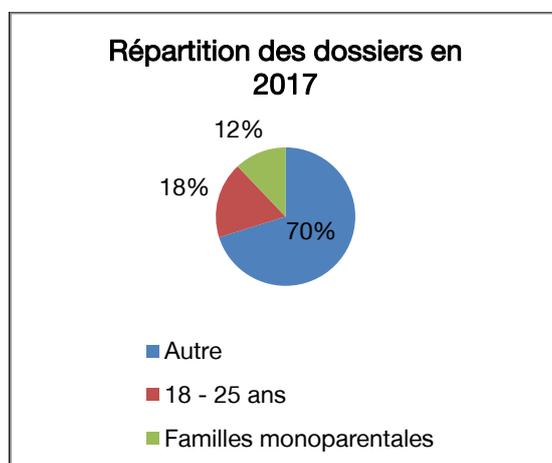
Les différents motifs de sorties en 2017 sont :

Départ (changement d'adresse, foyer, etc)	39
Au bénéfice d'autres prestations (AI, PCF, etc)	183
Emploi	119
Défaut de collaboration	86
Divers	18
TOTAL	445



Dans le cadre de la totalité des suivis en 2017, nous avons identifié :

- 291 familles monoparentales
- 429 dossiers de jeunes adultes de 18 à 25 ans



Enfin, le nombre de MIS (Mesures d'Insertion Sociale) en 2017 a été de 637, et le nombre de Forjad (Formation des Jeunes Adultes en Difficulté) a été de 46.

Agences d'assurances sociales (AAS)

Rubrique	Dossiers actifs au 31.12.2017
Allocations familiales	1'370
Prestations complémentaires AVS-AI	2'216
Prestations complémentaires Familles	359
Affiliés employeurs	910
Affiliés indépendants	585
Affiliés en qualité de non actif	2'424
Rente-Pont	82
Rentes AVS-AI	4'744
Subsides à l'assurance maladie	11'540
Total	24'230

Accueil familial de jour Yverdon-les-Bains et région (AFJYR)

Enfants domiciliés dans les communes membres du réseau RéAjy bénéficiant d'une solution de garde en accueil familial

Communes	Nombre d'habitants (31.12.2016)	Accueil préscolaire		Accueil parascolaire		Nombre d'AMF au 31.12.2017	Liste d'attente (février 2018)
		Nombre accueils	Nombre heures	Nombre accueils	Nombre heures		
Baulmes	1'055	16	10'189.00	18	3'230.00	3	4
Belmont-sur-Yverdon (+ Le Villaret)	368	7	3'135.75	7	993.50	1	3
Bioley - Magnoux	230	1	801.75	2	574.75	1	1
Chamblon	548	2	3'141.00	4	655.75		3
Champvent, (Essert-sous-Champvent, Villars-sous-Champvent)	652	9	2'793.75	15	3'903.92	2	3
Cheseaux-Noréaz	670		370.25	4	767.50		2
Ependes	350	4	4'784.25	1	248.75		2
Method	614	4	807.25	5	163.25		5
Suchy	606	15	4'876.11	24	6'009.25	4	3
Suscévaz	202	1	1'568.50	1	87.00		
Treycovagnes	446	4	2'816.25	3	1'334.75	1	2
Ursins	210	2	1'565.25				
Valeyres-sous-Ursins	247	4	942.75	3	200.00	1	
Vuiteboeuf (Peney)	556	5	3'678.75	7	1'771.00	2	1
Yverdon-les-Bains (+ Gressy)	29'570	234	149'288.39	154	53'109.10	60	71
Total	36'324	308	190'759.00	248	73'048.52	75	100

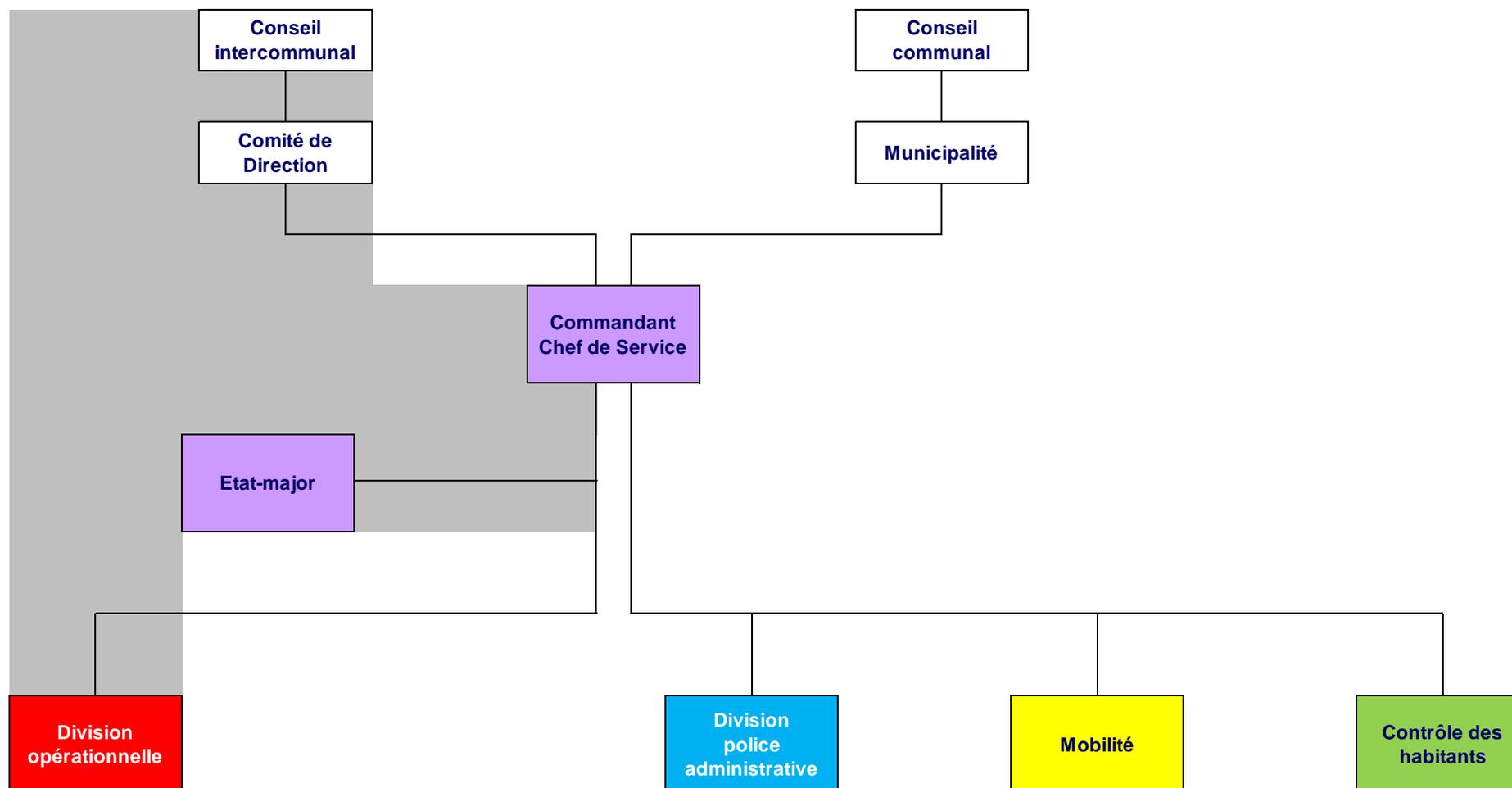
SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Lieutenant-colonel Pascal Pittet
Chef de Service - Commandant

SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

En grisé : effectif Police Nord Vaudois



SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Depuis le 1^{er} juillet 2012, le Service de la Sécurité publique, bien que rattaché à l'administration d'Yverdon-les-Bains, englobe la Police Nord Vaudois à la tête de laquelle figure un organe législatif et exécutif indépendant.

Par le jeu de la fusion du « Grand Chavornay », les communes d'Essert-Pittet et Corcelles-près-Chavornay ont quitté notre association sécuritaire au 1^{er} janvier 2017.

Ci-dessous la composition de nos organes politiques pour l'exercice 2017 :

Comité de Direction		Conseil intercommunal
		Marie-Louise Miéville, secrétaire (hors Conseil)
Jean-Pierre Blanc	Chamblon	Max Holzer Blaise Nicole
Denis Schneider	Cheseaux-Noréaz	Olivier Bloch Jean-Marc Tâche
Christian Bavaud	Ependes	Jean-Pierre Beausire Paulette Visinand
Pascal Marendaz	Method	Eliane Piguet Janique Tissot
Nicolas Biselx	Montcherand	Michel Greppin Jean-François Tosetti
Mary-Claude Chevalier	Orbe	Serge Berthoud Didier Zumbach
Patrick Grin	Pomy	Bernard Annen Denis Roulier
Oxana Cholly	Suchy	Cédric Pittet, Président Eric Girardet Thierry Herman
Pierre-André Tharin	Suscévaz	Christophe Décoppet Lorna Harvey
José Souto	Treycovagnes	Stéphane Baudat Alain Bonnevaux
Valérie Jaggi Wepf, Présidente	Yverdon-les-Bains	Gloria Capt Jean-Claude Ruchet

Activité du Comité de Direction

Durant cette année 2017, le Comité de Direction s'est réuni à 7 reprises. Il a démontré sa détermination à donner à la Police Nord Vaudois les moyens nécessaires, tant techniques et opérationnels qu'en

matière de personnel et de formation, afin d'assurer ses missions au service de la population de notre région.

Activité du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal, composé de 22 délégués des communes partenaires, s'est réuni à 2 reprises, les 20 juin à Suchy et 7 novembre à Treycovagnes. Lors de ces séances, 4 préavis ont été adoptés. L'organe législatif a ainsi accepté respectivement les

comptes 2016, le budget 2018 et la modification des articles 10, 11 et 27 des statuts de l'association ainsi que l'ajout de l'addenda modifiant les articles 9, 26 et 37 desdits statuts.

Missions du Service de la Sécurité publique

Le Service de la Sécurité publique a pour mission de veiller à la sécurité publique, de maintenir l'ordre, d'assurer l'exécution des lois, de protéger les personnes et les biens et de procéder aux arrestations dans les cas prévus par la loi.

Les principales attributions qui en découlent, nombreuses et variées, sont notamment :

- Interventions 24 heures sur 24
- Mesures d'urgence en cas d'accidents, d'événements particuliers et de catastrophes
- Arrestations de délinquants recherchés ou pris en flagrant délit
- Service de sécurité lors de manifestations
- Opérations de recherches
- Activités préventives de surveillance et de contrôle (sécurité publique)
- Prévention et éducation routière
- Prévention criminalité
- Conseils en matière de sécurité
- Contrôle et régulation du trafic en mouvement (radar)
- Contrôle du stationnement
- Enregistrement de plaintes pénales

- Police des mœurs
- Police du commerce (établissements publics – lotos – licences – appareils automatiques, etc.)
- Exécution des notifications
- Enquêtes administratives (Juges – Service de la population – rapport de naturalisation, etc.)
- Exécution de réquisitions (mandats d'amener – rapports de renseignement – auditions)
- Notification des commandements de payer pour l'Office des poursuites
- Circulation routière
- Signalisation routière et lumineuse
- Chantiers sur les voies publiques (déviations, etc.)
- Contrôle de l'activité des taxis
- Gestion des objets trouvés
- Commission de police
- Contrôle des habitants
- Analyse, conception et modélisation de la politique de mobilité
- Gestion du Centre funéraire
- Gestion du stand de tir
- Gestion des ports et amarrages

Objectifs généraux du service

Les objectifs du Service de la Sécurité publique, respectivement de la Police Nord Vaudois ont été déclinés comme suit :

- Poursuivre et renforcer l'implantation de la culture d'entreprise
- Assurer un fonctionnement tenant compte des processus connus
- Favoriser l'entretien des partenariats
- Mettre en œuvre les principes d'un suivi qualité des prestations fournies et mesures prises

- Veiller à l'adéquation des compétences professionnelles, méthodologiques, personnelles et sociales
- Maintenir une haute présence policière en rue

Ces objectifs servent de base aux Chefs de division afin de fixer les leurs en tenant compte de trois axes. A savoir : Fonctionnement – Opérationnel – Ressources humaines. Ils se traduisent ensuite en objectifs auprès des collaborateurs de chaque entité.

Point fort 2017

Au-delà des événements factuels traités par l'ensemble des collaborateurs du Service de la Sécurité publique, le point fort 2017 constitue l'opération AZUR TENERE ayant comme objectif la lutte contre les stupéfiants. En collaboration avec

plusieurs Corps de police communaux, nos agents ont lutté sans relâche afin de faire diminuer le sentiment d'insécurité que certains citoyens et/ou usagers pouvaient ressentir.

Détail des activités

DIVISION OPERATIONNELLE - ACTIVITE POLICIERE REGIONALE

Nous relevons à nouveau que les sollicitations de toutes origines sont principalement orientées entre Yverdon-les-Bains et Orbe. Cette dernière localité représentant en moyenne près de 6 % des interventions et près de 3 % pour les autres communes partenaires. Le total des interventions policières sur le secteur PNV est significativement identique à l'année 2016 (2016 : 9'311 interventions, 2017 : 9'333 interventions).

Nous constatons à ce jour, avec prudence gardée, que le secteur régional demeure malgré tout en marge des infractions en tous genres constatées dans le canton. La tendance globale de la criminalité

sur le secteur de la Police Nord Vaudois reste relativement stable. Toutefois, la vigilance doit être maintenue, respectivement renforcée, dans la lutte contre les cambriolages et autres incivilités.

Dans nos villages, un bon nombre d'actions opérationnelles étaient liées à des réunions de jeunes sur des sites tels que refuges ou grandes salles avec des incivilités ayant trait au littering et à la consommation de boissons alcooliques ou d'autres substances psychotropes.

Par ailleurs, il faut relever que la PNV a conduit de nombreuses actions, seule ou d'une manière coordonnée avec la Police cantonale vaudoise, dans

le domaine de la lutte contre les stupéfiants en mettant sur pieds depuis le mois de mai et jusqu'à fin décembre, l'opération AZUR TENERE. Dans une première phase, l'engagement de 67 collaborateurs de 7 polices communales vaudoises a permis de renforcer nos effectifs jusqu'à mi-août. Dans le cadre de cette action, la Police cantonale a repris à son compte les interventions dans les communes partenaires afin que les effectifs PNV puissent se concentrer sur la visibilité policière en Ville d'Yverdon-les-Bains. Le bilan en fin d'année dénombre près de 14'000 heures de travail et plus de 1'200 contrôles de personnes suspectes, dans le cadre de cette vaste opération qui perdurera en 2018. Si le résultat est un succès indéniable en matière de sentiment d'insécurité des citoyens et

commerçants du centre-ville d'Yverdon-les-Bains, ce bilan est plus mesuré concernant la présence de personnes suspectées de vendre des substances psychotropes en rue, puisqu'en fin d'année, nous pouvions encore dénombrer quotidiennement une dizaine d'individus sur le pourtour de la gare. Précisons que les flux migratoires sans précédent de ressortissants d'Afrique de l'Ouest, une offre et une demande pléthoriques de produits stupéfiants, la surpopulation carcérale, ainsi que des compétences légales inadaptées ne contribuent pas à une amélioration sur le front de la scène de la drogue. De plus, nous avons géré près de 30 manifestations sur le territoire de la PNV. Nous retiendrons les succès des Brandons, de la Schubertiade et du Triathlon.

SECTION POLICE TERRITORIALE - PROXIMITE & PREVENTION

Durant cette année, l'unité de Proximité & Prévention et l'unité Sécurité Publique ont essentiellement contribué à une présence accrue au centre-ville dans le cadre de l'OP AZUR TENERE. Les locaux de la Gare ont été occupés par le personnel de cette opération.

Dans le cadre de la poursuite de sa restructuration, la Division Opérationnelle a également vu la consolidation de ses capacités d'accueil et de prise en charge des interventions par la mise en œuvre d'une unité dédiée à la centrale d'engagement et à l'accueil & réception.

La prévention scolaire est intervenue auprès du 100 % des enfants scolarisés sur le territoire de la Police Nord Vaudois, de la 1^{ère} à la 11^{ème} année Harmos.

Une vingtaine de campagnes de prévention ont été conduites sur l'ensemble du secteur. Citons notamment :

- Les rentrées scolaires ;
- La route n'est pas mon circuit ;
- L'alcool au volant ;
- Les vols dans les véhicules ;
- Les vols à la tire ;
- Le contrôle des cycles ;
- Plan d'eau (prévention au bord du lac et piscine) ;
- Vols terrasses ;
- Prévention cambriolages ;
- Plan Canicule ;
- Vols au préjudice des aînés ;
- Dégagez – démarrez.

Des présences préventives ont été particulièrement marquées dans les endroits clés. Par exemple :

- Pl. de la Gare ;
- Numerik Games ;
- Brocantes ;
- Fête-Eau-Lac ;
- 1^{er} août

- Abbaye d'Orbe ;
- Fête des Saveurs Orbe ;
- Fête de la saucisse aux choux Orbe ;
- Promotions scolaires Orbe ;
- Brocantes et vide grenier Orbe ;
- Marché de Noël Orbe ;
- Communes partenaires ;
- Rues commerçantes, y compris Orbe.

En outre, des stands d'information et de prévention ont été tenus dans les lieux suivants :

- Comptoir du Nord Vaudois
- Le Conseil Régional de Prévention et de Sécurité (CRPS)
- Période des fêtes de fin d'année à Orbe et Yverdon-les-Bains
- SEMONORD
- CPNV
- Vente de vélos ATE
- Centres commerciaux Bel-Air et Métropole
- CRPS Orbe « Ze mots du net »

Par ailleurs, les contacts avec les différents partenaires ont permis de renforcer les synergies afin de résoudre des problématiques particulières. L'efficacité du travail est effective aussi bien à Yverdon-les-Bains, qu'avec les autres partenaires de la région. Sur Orbe, des rencontres avec les commerçants, les tenanciers d'établissements publics et les parents d'élèves ont été organisées. Malgré l'engagement permanent dans le cadre de l'OP AZUR TENERE, 90 enquêtes de police de proximité ou d'approche en résolution de problème ont été ouvertes par le personnel de l'Unité de Proximité & Prévention. Celles-ci ont souvent nécessité une analyse approfondie de la situation et un échelonnage dans le temps, soit par le biais de contrôles récurrents, mais également par des informations spécifiques.

OBSERVATOIRE DE LA SECURITE

En 2017, l'Observatoire de la Sécurité a travaillé sur plusieurs concepts afin de déterminer les inquiétudes sécuritaires et de trouver des réponses communes avec différents partenaires. Les schémas traités et en cours sont notamment :

- En partenariat avec JECOS, la médiation nocturne a démarré en mars 2016. Les buts principaux sont l'apaisement des lieux par la présence des médiateurs, l'écoute, le dialogue et l'accompagnement ainsi que le rappel des règles de respect et de bienséance. En 2017, d'avril à octobre, une analyse sur la médiation nocturne a été faite par un criminologue et ses considérants sont les suivants :
 - Les médiateurs amènent de la familiarité au centre-ville
 - L'impact est réel avec les noctambules
 - Un soutien est apporté aux personnes en détresse
 - Un contrôle social qualifié de doux est exercé
 - Les médiateurs symbolisent l'intervention ultérieure possible de la police
 - La médiation nocturne réduit le sentiment d'insécurité

En résumé pour 2017, le groupe des médiateurs comprend 18 personnes. 65 médiations se sont déroulées. Environ 1000 contacts ont été créés. 8 appels aux services d'urgence ont eu lieu. 1 cérémonie de remise des attestations, 9 réunions du comité de pilotage et 2 du comité directeur ont été faites.

Les autres mandats et travaux de l'OBS

- Avec les bijoutiers-joailliers, les horlogers et la PNV, des interactions ont été développées. Ainsi, la circulation d'information en cas d'événements particuliers a été utilisée douze fois entre les participants. Ces interactions permettent une réactivité aux demandes de ces partenaires.
- En ce qui concerne les agences bancaires de la place, de nouvelles couleurs pour les zones de

confidentialité devant les distributeurs automatiques de billets ont été déterminées. Celles-ci seront réalisées en 2018. L'utilisation des sas bancaires squattés les nuits a été en partie résolue par le changement des heures d'ouverture et de fermeture de ceux-ci ainsi que par la surveillance des unités de police.

- Conjointement avec les différents responsables religieux (pasteurs, curés, imams, évangélistes, diacres), des synergies sécuritaires se mettent en place. Elles concernent particulièrement les attitudes à adopter lors de faits particuliers (trouble lors des cérémonies, dommages à la propriété, accident, etc.). L'objectif restant d'obtenir un meilleur sentiment de sécurité pour toutes les communautés.
- Des interactions avec les médiateurs de Neuchâtel et de Vernier ont également été faites.

D'autres projets sont en phase d'approbation comme :

- En partenariat avec JECOS, de nouveaux développements des prestations personnelles pour les jeunes condamnés par la Commission de Police sont prévus. L'éducation des jeunes reste le principal objectif de ces mesures. Une de celle-ci consistera à adjoindre une présence policière pour les récidivistes.
- Avec l'EVAM, le projet en cours est la réanimation cardio pulmonaire par des migrants. Les personnes intéressées suivront la formation adéquate afin de pouvoir porter secours aux personnes faisant un malaise.
- La mise en place d'un stand commun dans la rue avec les différends responsables religieux. Cette représentation a pour but de démontrer le respect et la tolérance entre les différentes religions. Le rejet des attentats et agressions sera un des éléments clés de la visibilité de ces personnes œuvrant pour la paix et la sécurité.

UNITE TECHNIQUE

L'unité technique assure le bon fonctionnement quotidien de nos véhicules qui ont parcouru 241'054 kilomètres en 2017, mais limiter l'activité de cette unité au seul entretien des véhicules serait par trop réducteur. Ses collaborateurs gèrent notamment l'ensemble de la signalisation routière verticale et/ou horizontale. La mise en conformité aux nouvelles normes a induit le changement de près de 200 panneaux en 2017.

L'unité technique, par son expertise, collabore étroitement à la gestion des nombreux chantiers présents en ville ou sur le territoire de nos communes partenaires.

La gestion du trafic, par la mise en place de radars pédagogiques est également une mission confiée à l'unité technique.

MOBILITE

L'entité Mobilité a un champ d'action particulièrement étendu. Elle participe à la planification de la mobilité à l'échelle de l'Agglomération, elle pilote les études des documents opérationnels communaux et met en œuvre les projets d'aménagement qui en découlent.

L'année 2017 a été riche et décisive pour bon nombre de projets, notamment pour l'élaboration des plans directeurs, documents de bases pour la planification des aspects « mobilité » dans tous les projets de la ville.

La finalisation du plan directeur des Circulations permet dès lors de disposer de principes directeurs

pour la planification des infrastructures routières. De plus, les fiches réalisées sur la base des analyses faites sur 23 secteurs de la ville, définissent les mesures infrastructurelles à entreprendre pour assurer le fonctionnement d'un réseau routier multimodal intégrant la route de contournement, à l'ouest de la ville.

L'étude du plan directeur de la Mobilité douce a également été terminée en 2017. Cette étude d'envergure, réalisée en partenariat avec un bureau spécialisé dans le traitement de la mobilité douce, identifie les mesures infrastructurelles susceptibles de développer de nouveaux services et de promouvoir les modes doux, et le développement de conditions cadres pour le déploiement de projets favorisant ces modes de transports. Enfin, grâce à la réalisation d'une hiérarchie cyclable et piétonne, le réseau de mobilité douce yverdonnois bénéficie désormais de nouveaux outils de planifications développés.

Ces nouveaux outils permettront le développement de nouveaux projets intégrant équitablement tous les modes de transports.

L'année 2017 a également été importante pour le développement de projets spécifiques. Le déploiement des zones macarons dans toute la ville, ainsi que la définition d'une nouvelle stratégie de régulation sont des projets impactant directement le trafic en ville. Ils sont deux projets qui pourront aboutir à court terme.

La filière Mobilité a également pu, en partie grâce à l'arrivée de nouveaux collaborateurs, améliorer son

implication dans le développement des projets transversaux comme les plans de quartier et la création d'un nouveau parking à la Place d'Armes. Plusieurs études complémentaires ont été lancées en parallèle et en collaboration avec d'autres services afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de mobilité.

Enfin, le développement d'Y-Parc et l'arrivée de nouvelles entreprises a également impacté le travail de la filière Mobilité en 2017. En effet, la gestion du stationnement sur le PST a nécessité de nombreuses analyses en parallèle du développement du projet de création d'un parking collectif, prévu pour accueillir les employés et visiteurs d'Y-Parc.

En bref, l'année 2017 marque un tournant dans le développement des activités de la filière Mobilité. L'arrivée de nouveaux collaborateurs spécialisés, et l'aboutissement des nouveaux documents directeurs permettent de disposer de nouveaux moyens pour penser aux nouveaux projets clés pour la gestion de la mobilité à Yverdon-les-Bains ces prochaines années.

L'année 2017 a été particulièrement tumultueuse pour l'équipe de la Mobilité. Constituée d'un effectif réduit, il sied de relever l'excellente qualité des prestations fournies par cette entité. L'arrivée en fin d'année d'une nouvelle responsable et l'engagement futur d'un nouveau collaborateur devrait permettre à la Mobilité d'atteindre sa vitesse de croisière.

POLICE ADMINISTRATIVE

L'activité de la division administrative est considérable et sur plusieurs fronts.

- Police du commerce
- Enquêtes administratives
- Contraventions et Commission de police
- Contrôle du stationnement
- Centre funéraire
- Stand de tir
- Affaires portuaires

Gestion Qualité prestation

La police administrative est une composante importante de l'activité économique et associative d'Yverdon-les-Bains, mais aussi des communes partenaires de la Police Nord Vaudois. Apportant de régulières et pertinentes analyses, cette division assure le respect des directives communales et cantonales en matière de police administrative.

CONTROLE DES HABITANTS

Pour la Commune d'Yverdon-les-Bains, cette unité assure le premier accueil des nouveaux habitants et des demandeurs de permis de séjour ou de travail. Sa mission est de tenir à jour le registre des habitants et de transmettre aux instances autorisées toutes les mutations telles qu'arrivées, départs, déménagements, naissances, décès, divorces et autres événements.

Elle analyse les demandes de permis, récolte les documents utiles et transmet à l'Autorité cantonale. Elle est également en charge des renouvellements et

changements de permis, pour près de 10'000 habitants étrangers et 2'000 frontaliers.

L'établissement des demandes de cartes d'identité, la remise de documents officiels tels qu'attestations de résidence et d'établissement, certificats de vie et les réponses aux demandes de renseignements font également partie de ses attributions.

Dans le cadre du registre civique, elle accomplit les opérations depuis la levée du rôle jusqu'à sa clôture, et contrôle les signatures sur les différents référendums et initiatives.

Ressources humaines (en grisé personnel Service de la Sécurité publique Yverdon-les-Bains)

EFFECTIF AU 31.12.2017

126 ETP

Division Etat-major (Commandement – Observatoire - Chancellerie & Intendance – Unité technique – Projets & Partenariat - Formation) :

- Commandant – Chef de Service
- 2 officiers
- 4 sous-officiers supérieurs
- 1 sous-officier
- 1 assistante de direction
- 4 collaborateurs civils

Division Opérationnelle (Section Police-secours – Section Police territoriale) :

- 2 officiers
- 10 sous-officiers supérieurs
- 28 sous-officiers
- 28 policiers
- 3 collaboratrices civiles

Division Police administrative (Enquêtes administratives – Unités spécialisées (Centre funéraire, stand de tir) – Bureau des contraventions – Assistants de sécurité publique – Police du commerce – Finances) :

- 1 chef de la police administrative
- 1 remplaçante du Chef de la police administrative / Juriste
- 8 assistants de sécurité publique
- 14 collaborateurs

Mobilité

- 1 cheffe
- 1 ingénieur en mobilité
- 1 collaborateur administratif

Contrôle des habitants

- 1 Préposée
- 6 collaboratrices

Personnel en formation

- 3 aspirants de police
- 2 apprenties employées de commerce
- 2 maturanter

Personnel détaché à l'Académie de police

- 1 collaborateur spécialisé
- 1 assistant de sécurité publique
- 1 collaboratrice administrative

Nouveaux collaborateurs

Dans le courant de l'année, nous avons eu le plaisir d'accueillir les nouveaux collaborateurs suivants :

Au 1^{re} février 2017

M. Blaise Chapuis	Remplaçant chef du garage
-------------------	---------------------------

Au 1^{re} mars 2017

Brigadier Christophe Linder	Division opérationnelle
Aspirant Christophe Debétaz	Académie de police
Aspirant Raphaël Leuthold	Académie de police

Au 1^{re} juillet 2017

Mme Erika Cavin	Police administrative
Mme Joëlle Pillot	Police administrative

Au 1^{re} août 2017

Brigadière Letizia Natale	Division opérationnelle
M. J.-Marc Maendly	Police administrative

Au 1^{re} octobre 2017

Agente Angélique Birchler	Division opérationnelle
---------------------------	-------------------------

Au 1^{re} novembre 2017

Mme Vesna Stankovic	Cheffe Mobilité
Brigadier Nicolas Luthi	Division opérationnelle

Durant l'année 2017, 7 collaborateurs-trices nous ont quittés.

PROMOTIONS – NOUVELLES FONCTIONS

Plusieurs collaborateurs ont obtenu une promotion au cours de l'année 2017 à savoir :

Lieutenant-colonel	Pascal Pittet	Chef de service & Commandant de police
Sergent-major	Laurent Miéville	Chef de l'Unité technique
Brigadière	Laurie Chevalley	Division opérationnelle
Brigadier	Karim Zentar	Division opérationnelle
Appointé	Adrien Avot	Division opérationnelle
Appointé	Yann Gallandat	Division opérationnelle
Appointé	David Page	Division opérationnelle
Appointé	Florian Paquier	Division opérationnelle
Appointé	Loïc Ruprecht	Division opérationnelle
Appointé	Didier Streit	Division opérationnelle

ACCIDENT ET MALADIE

Quelques 721 jours maladie et 631 jours accident sont comptabilisés dont 272 le sont s'agissant d'accidents professionnels. D'une manière globale,

nous pouvons dire que ces absences représentent 5.6 ETP manquant en permanence sur l'année, ce qui n'est pas négligeable.

EVALUATIONS DES COLLABORATEURS

Le processus d'évaluation des collaborateurs donne entière satisfaction. Une grande majorité d'entre eux fournissent des prestations en adéquation avec les objectifs fixés. Pour ceux qui ne les auraient pas

atteints, des mesures correctrices ont été imposées. Une analyse démontre que plus de 90% des collaborateurs sont satisfaits ou très satisfaits.

ACADEMIE DE POLICE

Trois aspirants ont suivi avec succès la formation initiale à Savatan obtenant brillamment leur Brevet fédéral de policier. Un collaborateur de la Division opérationnelle est toujours détaché auprès du Centre de formation du Chablais en qualité de collaborateur spécialisé en logistique. L'engagement

de ce policier fait l'objet d'un retour financier. Notre appui à l'organisation formatrice est renforcé par la présence à 80 % de Mme Magali Pittet en qualité de secrétaire de direction et de l'assistant de sécurité publique Christophe Jacot.

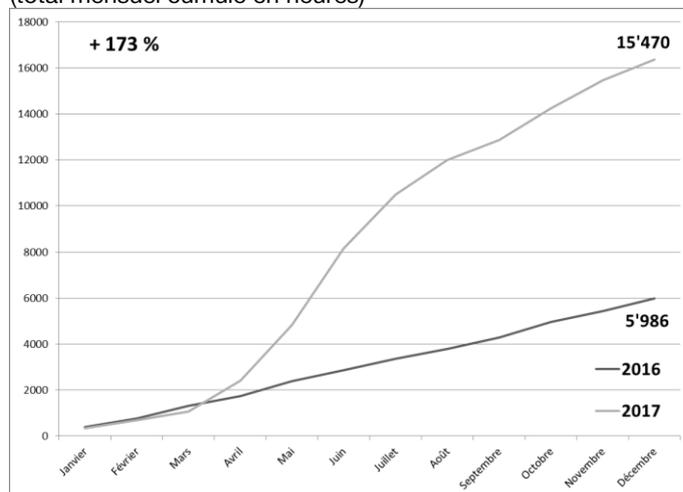
Chiffres clés - Statistiques

DONNEES OPERATIONNELLES

Les chiffres sont extraits de l'application JEP (Journal des événements de police). Les données prennent en compte les interventions prises en charge par la PNV et démontrent la tendance des années 2016 et 2017. Dès lors, il s'agit d'être prudent à la lecture de ces chiffres qui peuvent varier au regard de la tendance globale de la statistique de la criminalité nationale diffusée annuellement.

En effet, et encore une fois nos statistiques reflètent l'activité propre et constatée par la PNV. Un délit commis sur notre territoire et annoncé ailleurs n'est donc pas pris en compte dans nos chiffres.

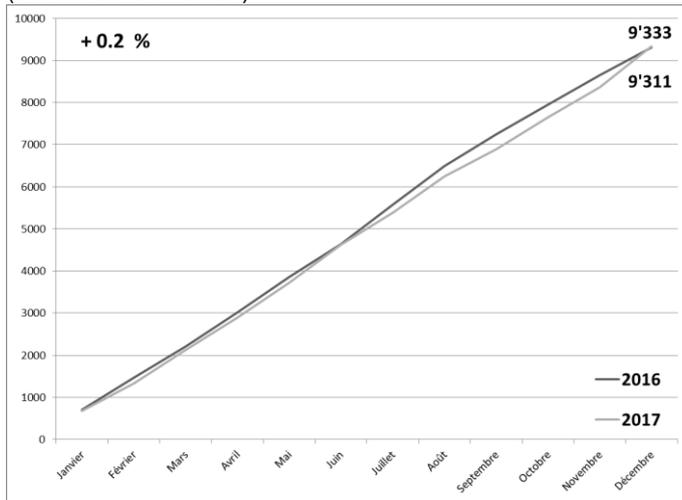
Présence policière en rue – 01.01.2016-31.12.2017 (total mensuel cumulé en heures)



Nous pouvons légitimement penser que la priorité accordée au maintien d'une forte présence policière en rue, qu'elle soit pédestre et/ou à vélo, contribue fortement à la diminution de certains phénomènes criminels présentés ci-après.

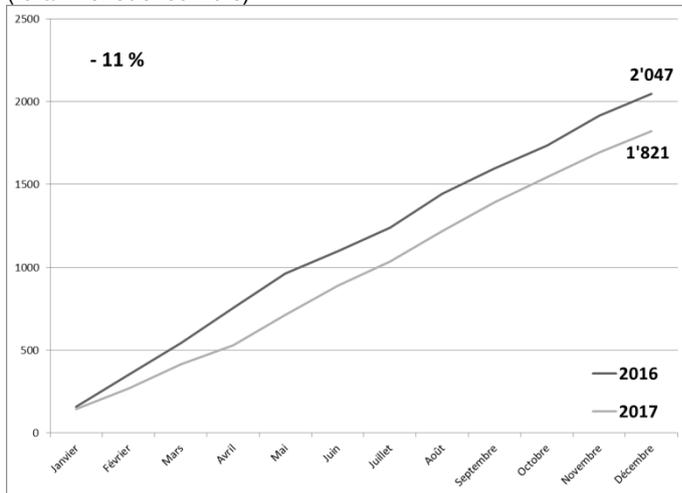
Le nombre d'heures très important de présence en rue en 2017 a été possible grâce à l'appui de renforts des Polices communales vaudoises dans le cadre de l'Opération AZUR TENERE. Cette haute visibilité a permis de significativement baisser le sentiment d'insécurité.

Interventions – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



En synthèse, nous constatons une très légère hausse générale des sollicitations. Toutefois, celles-ci restent majoritairement localisées à Yverdon-les-Bains. Il est à préciser que les interventions prises en charge par la Gendarmerie dans les communes partenaires durant l'opération AZUR TENERE ne sont pas prises en compte.

Plaintes pénales – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)

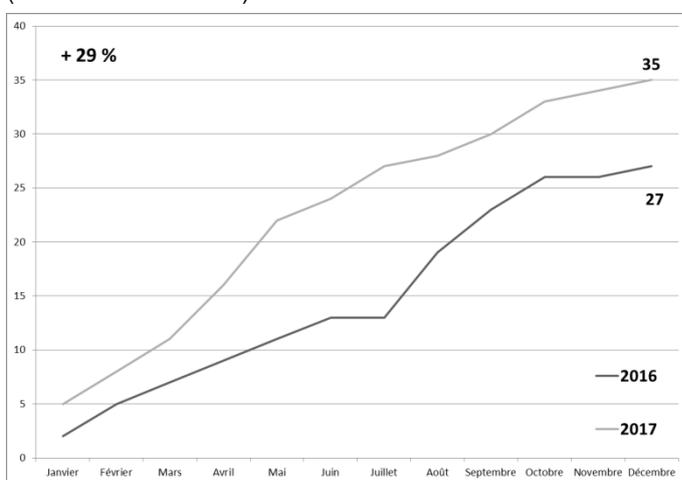


Il faut relever que la totalité des plaintes pénales ne représente pas la provenance des victimes. A cet égard, il est utile de dire qu'un certain nombre de plaintes pénales enregistrées par PNV concernent des délits commis hors territoire. En d'autres termes, nous constatons que l'accessibilité d'ouverture de nos locaux de police permet assurément une prise en charge confortable pour nos concitoyens.

Si ce constat est favorable pour les plaignants, à contrario il s'agit de ressources policières fortement engagées à l'interne, au détriment d'une plus grande présence terrain.

VOLS AVEC VIOLENCES

Brigandages et vols à l'arraché – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)

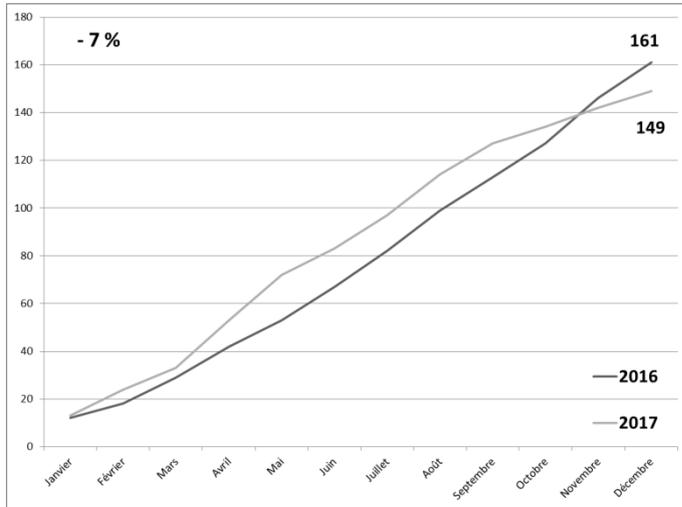


Nous dénotons une hausse de ce phénomène malgré la forte présence policière dans le terrain. Cette augmentation est essentiellement due à l'action de délinquants locaux et multirécidivistes. Une part prépondérante des cas 2017 est imputable à une seule et même équipe.

Nous précisons toutefois qu'une grande partie de cette dite équipe ont été interpellés par nos services.

VIOLENCES DE MOINDRE GRAVITÉ

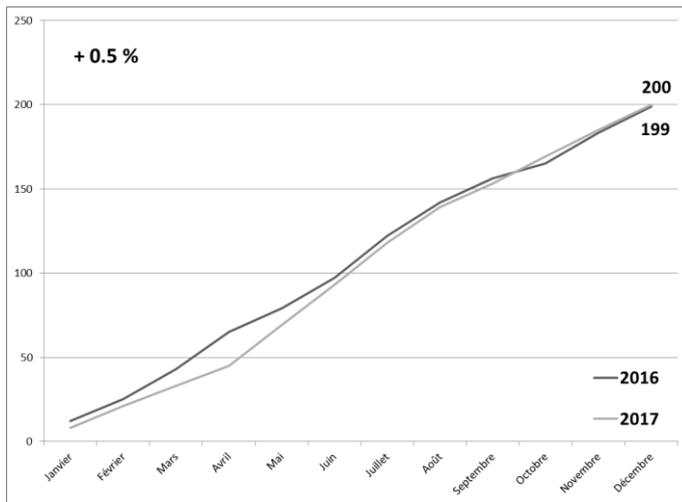
Voies de fait & lésions corporelles simples – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Les voies de faits sont généralement consécutives d'une altercation entre personnes, souvent sous l'emprise de boissons alcoolisées. Il s'en suit une bagarre durant laquelle des coups sont donnés sans entraîner de blessures graves.

La poursuite systématique et les dénonciations des incivilités constatées par les policiers peuvent avoir un effet dissuasif. Nous allons dès lors maintenir la politique de tolérance zéro.

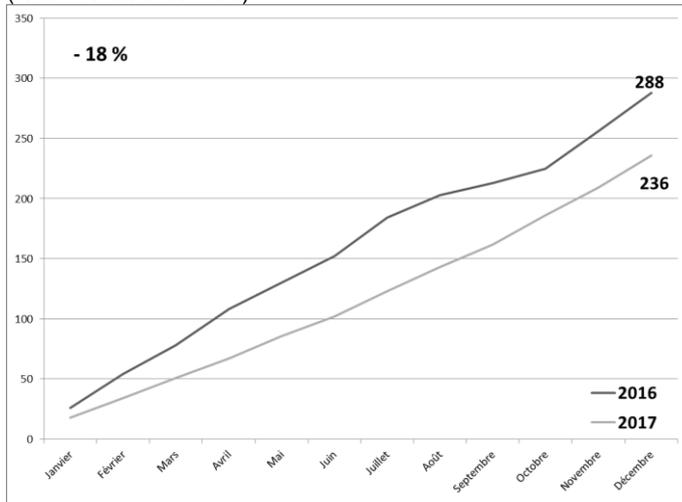
Menaces et injures – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Les chiffres stables relatifs à ce type d'infractions sont dus à la poursuite quasi systématique lorsque celles-ci sont proférées à l'encontre de policiers. A terme, la présence policière et la tolérance zéro des agents face à ce manque d'éducation ne pourront qu'influencer de manière positive le nombre de dénonciations et donc lutter contre ces incivilités.

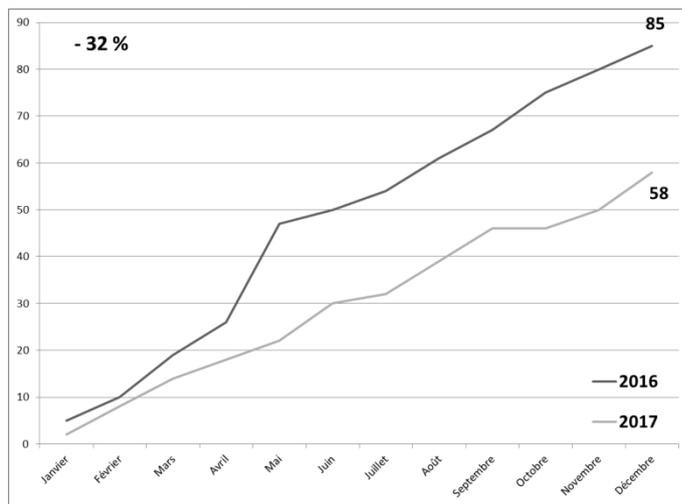
CAMBRIOLAGES

Vols par effraction – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



La baisse générale du nombre de vols par effraction dans le secteur Nord vaudois est aussi constatée, dans une certaine mesure, dans le reste du canton. Là aussi, l'optimisation des forces policières, dans la réaction et la proactivité ainsi que les nombreuses arrestations, soit en flagrant délit ou par l'exploitation moderne des traces, dont l'ADN, ont probablement permis de contenir cette problématique. Comme à l'accoutumée, ce phénomène a connu une augmentation en fin d'année. Grâce à l'action policière, divers auteurs ont été interpellés et de nombreux cas ont ainsi été résolus.

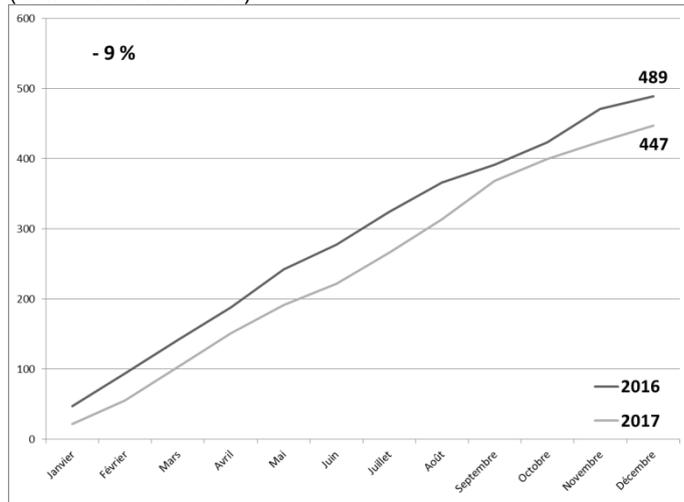
Vols par introduction clandestine – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Le phénomène affiche une baisse significative. Ce genre de vol est souvent commis par opportunité. Il y a lieu de poursuivre, voire de renforcer encore la prévention et d'inciter les citoyens à fermer leurs portes et fenêtres à clé.

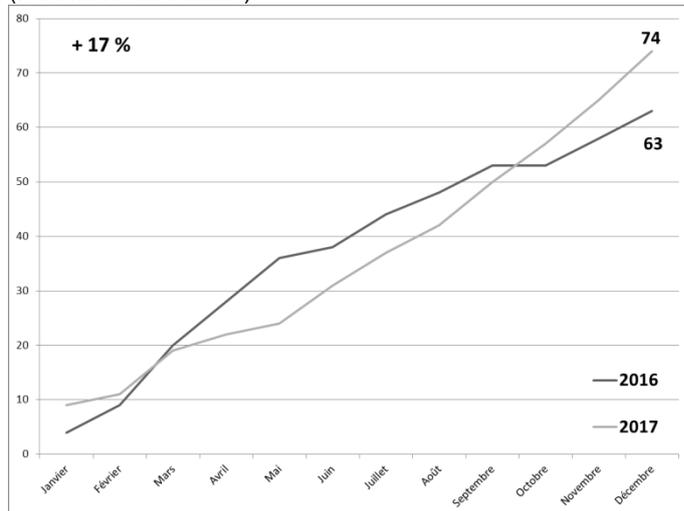
AUTRES ATTEINTES AU PATRIMOINES

Dommages à la propriété – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



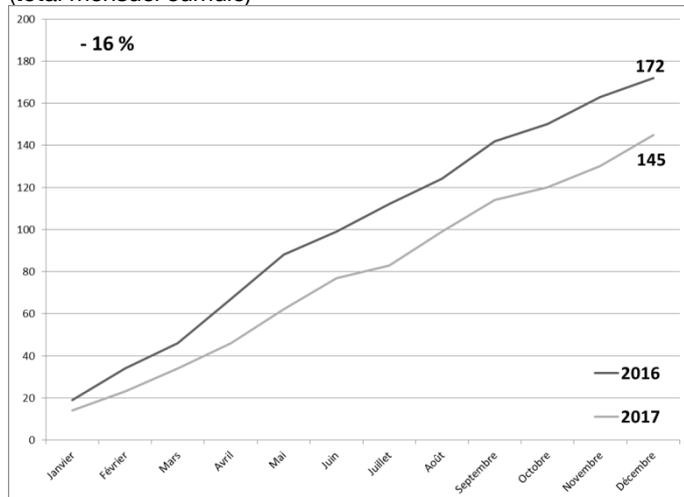
Le nombre de dommages à la propriété demeure relativement stable. Nous notons toutefois que les véhicules en stationnement sont trop souvent ciblés par de jeunes noctambules qui commettent ces actes gratuitement. Plusieurs identifications d'auteurs ont eu lieu durant l'année 2017. Nous poursuivons nos efforts pour lutter contre ces incivilités, en déployant nos forces selon l'analyse des phénomènes.

Vols à la tire / à l'astuce – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une augmentation de ce phénomène en 2017. Le renforcement de la présence policière en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a permis de maintenir un bas niveau jusqu'au mois de septembre. Suite à la baisse des effectifs dédiés à la visibilité policière, le phénomène est reparti à la hausse au dernier trimestre.

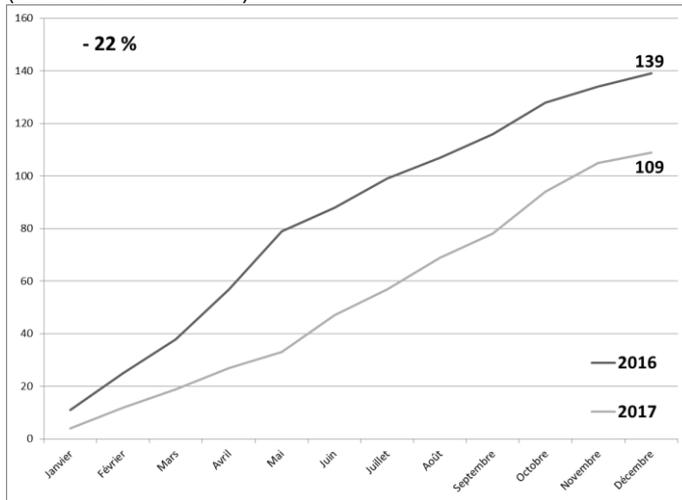
Vols simples – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Recul significatif de ce type de délit. Nous précisons que ces cas concernent essentiellement des vols d'objets personnels laissés sans surveillance et sont rendus possible par une certaine forme de négligence des victimes.

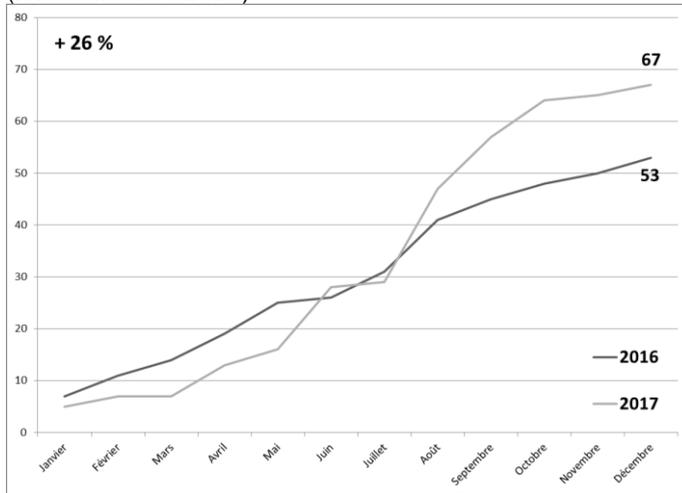
Suite à diverses actions de prévention et une présence policière accrue, nous constatons tout de même une sensible diminution de ce phénomène.

Vols par effraction dans et sur les véhicules – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Nous constatons une diminution du nombre de vols dans les véhicules. Ce phénomène reste lié à la présence de valeurs laissées visibles à l'intérieur de l'habitacle. Là aussi, la présence policière en rue et des campagnes de prévention peuvent influencer positivement cette statistique.

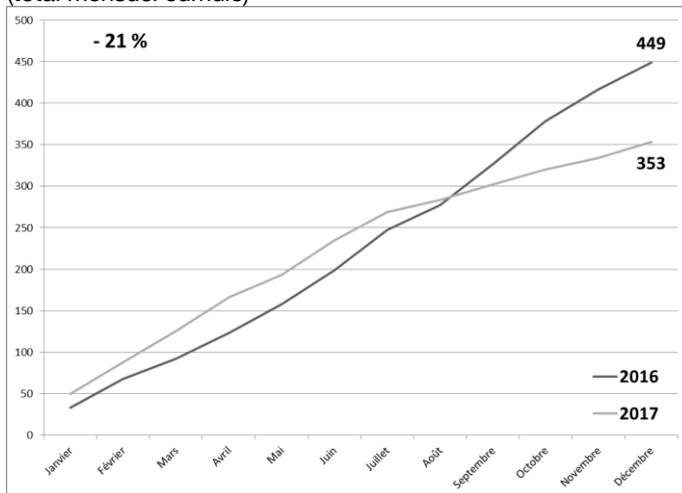
Incendies – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



De manière générale, nous constatons une augmentation des incendies. Si le nombre des cas accidentels n'est pas influençable, nous constatons une progression des incendies criminels, lesquels sont principalement le fait de jeunes délinquants locaux.

Précisons que ces mêmes jeunes ont été vraisemblablement impliqués lors des incendies criminels de la fête du 1^{er} août ainsi que dans la commission de divers autres types de délits.

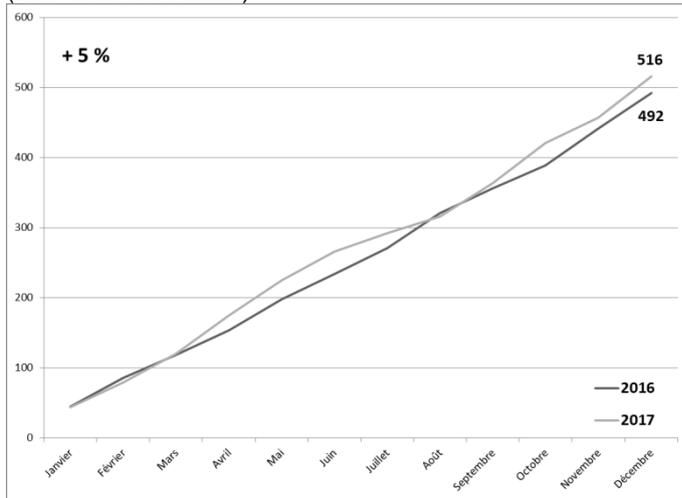
Infractions à la LFStups – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



La haute visibilité policière uniformée en rue dans le cadre de l'opération AZUR TENERE a eu pour conséquence une nette diminution du nombre de flagrants délits de consommation de produits stupéfiants.

Dans cette lutte incessante à l'encontre de la scène de la drogue, la PNV a effectué plus de 3000 contrôles de personnes et collabore étroitement avec les brigades spécialisées de la Police cantonale. Un Etat-major de conduite impliquant la PNV et la Police cantonale a été mis sur pied afin de mieux coordonner nos actions et lutter plus efficacement.

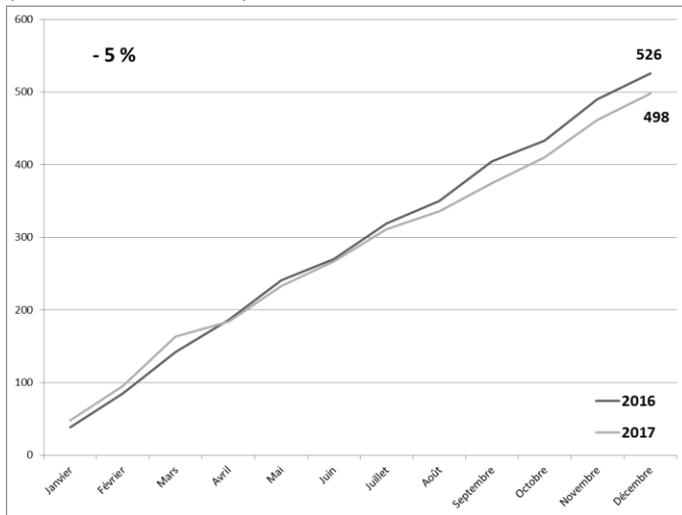
Accidents de la circulation – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Les types d'accidents comptabilisés regroupent les accidents avec blessés, fuite, ivresse, mortels ou encore ne causant que des dégâts matériels. L'analyse effectuée ne démontre aucun endroit pouvant être qualifié d'accidentogène.

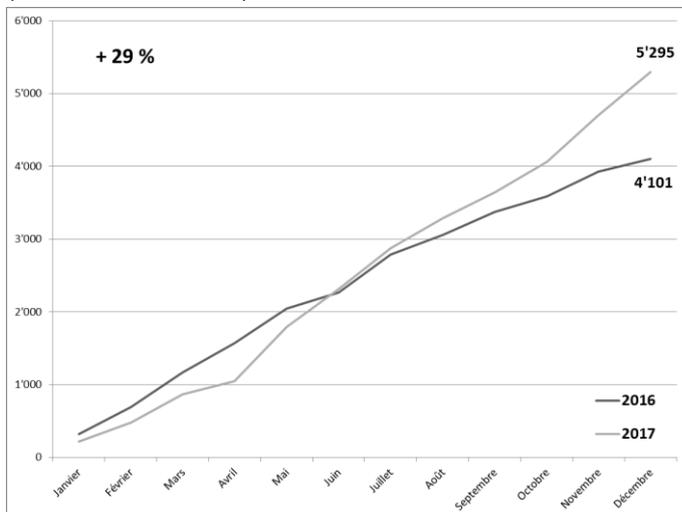
GESTION DU TRAFIC

Contrôles radar – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Durant l'année 2017, 498 contrôles de vitesse ont été effectués sur le territoire de la PNV. En résumé, la vitesse de 132'620 véhicules a été mesurée. Nous avons réalisé 80 contrôles de vitesse nocturnes entre 19h00 et 07h00 et 55 contrôles en zone 30 km/h.

Nombre d'infractions – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



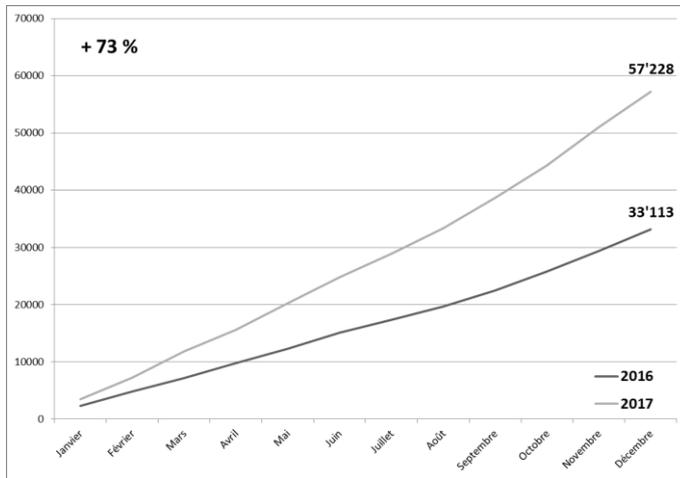
Au total, 5'295 infractions ont été dénombrées en 2017. Soit une augmentation de 29%. 4'180 amendes d'ordre ont été délivrées. 77 rapports de dénonciation ont été établis, dont 64 en Préfecture et 13 au Ministère public. Toutefois, nous pouvons déterminer que 97,5% des usagers contrôlés ont respecté les limitations de vitesse.

Relevons que durant cette année, aucun site de contrôle n'a présenté une moyenne d'infraction supérieure à 10%, taux déterminant la pertinence d'entreprendre des mesures supplémentaires.

Police administrative

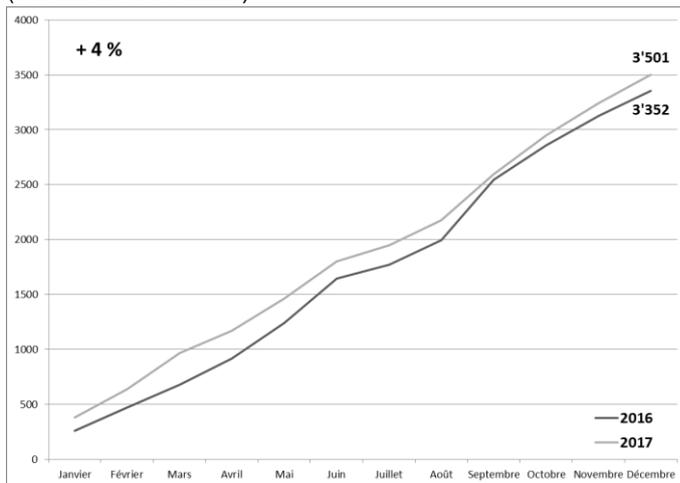
STATIONNEMENT

Nombre de stationnements via smartphone – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



L'introduction d'un système de paiement des taxes de stationnement par smartphone (ParkingCard) rencontre un succès grandissant auprès des automobilistes, comme le démontre la progression du nombre de stationnements ci-contre.

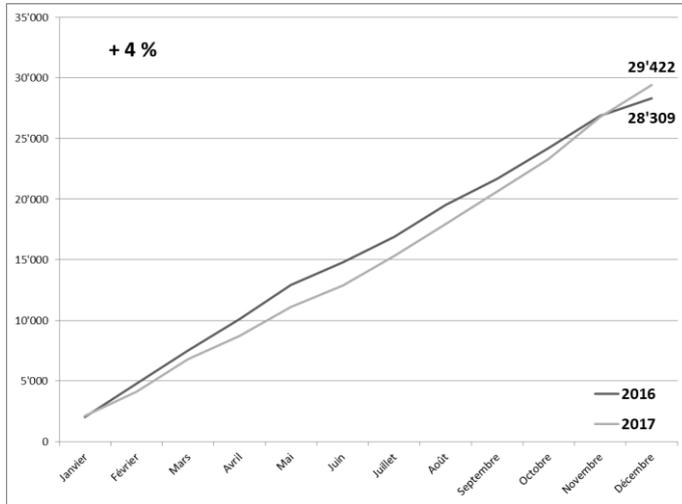
Macarons délivrés – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



L'introduction progressive des macarons dans les zones centrales et résidentielles permet aux résidents et entreprises de trouver une solution de stationnement adaptée, dans leur rue ou sur des parkings collectifs. En 2017, malgré le fait qu'aucune nouvelle zone n'a été créée, la croissance a néanmoins été de 4%.

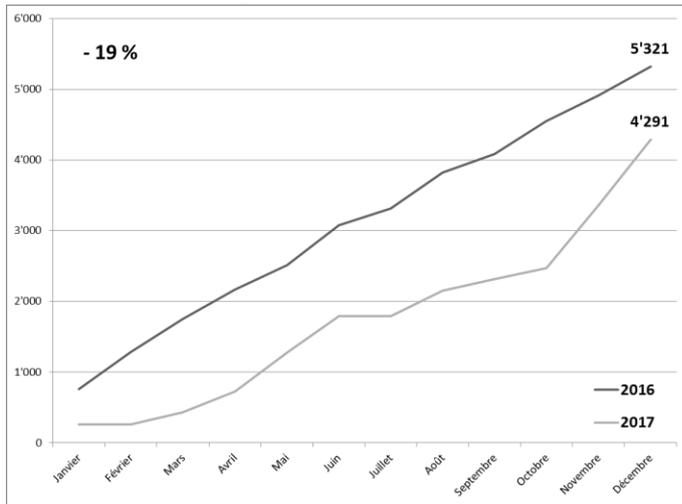
GESTION DES CONTRAVENTIONS

Amendes d'ordre – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



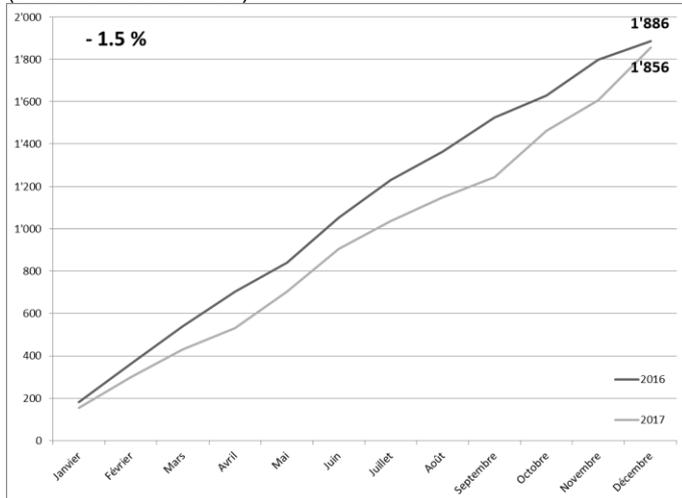
La délivrance d'amendes d'ordre avec délai de réflexion est en légère baisse. Cet indicateur donne le pouls des contraventions délivrées sur le terrain, activité à laquelle il convient d'ajouter toutes les contraventions adressées par courrier (ordonnances pénales).

Ordonnances pénales – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



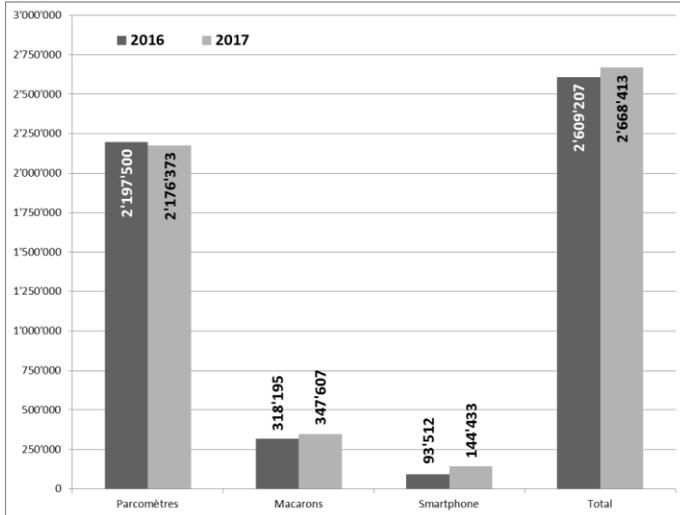
Les ordonnances pénales rendues par la Commission de police sont en baisse, en matière statistique, par le décalage temporel des affaires traitées durant la phase de mise en œuvre des nouveaux logiciels de gestion des contraventions (Epsipol et Epsipour). Lissé sur 2 ans, le volume traité retrouvera son niveau de référence et les affaires retrouveront un délai de traitement standard.

Correspondances – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Le nombre de correspondances établies au sujet de contraventions est stable, en très légère baisse par rapport à 2016.

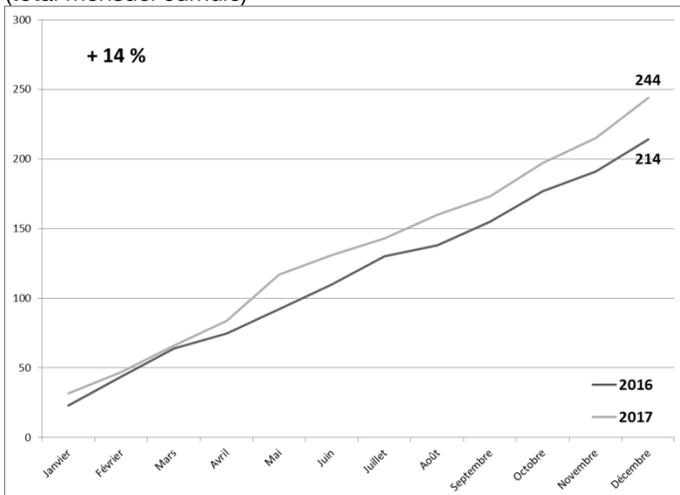
Recettes en CHF – 01.01.2016-31.12.2017



Les recettes liées au stationnement sont en augmentation (+2.3%). Le paiement des taxes de stationnement par téléphone portable est en constante hausse, observée au détriment du paiement en monnaie dans les appareils.

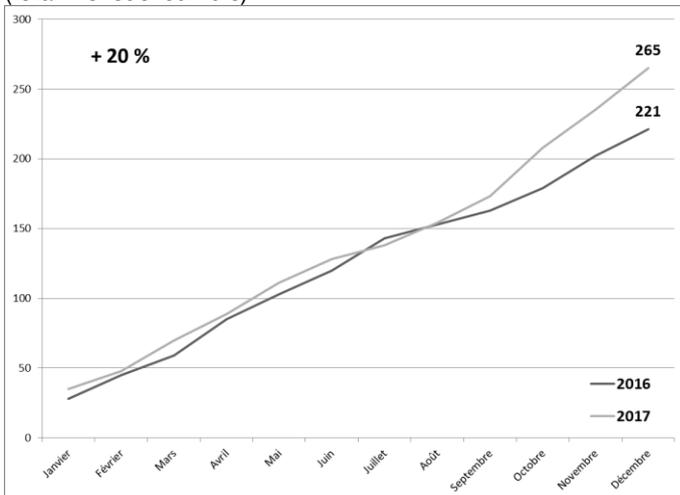
CENTRE FUNERAIRE

Permis d'inhumation / incinération – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



La quantité de permis d'inhumation ou d'incinération est en augmentation de 14% en 2017, représentative d'une mortalité en légère hausse sur notre commune durant cette période.

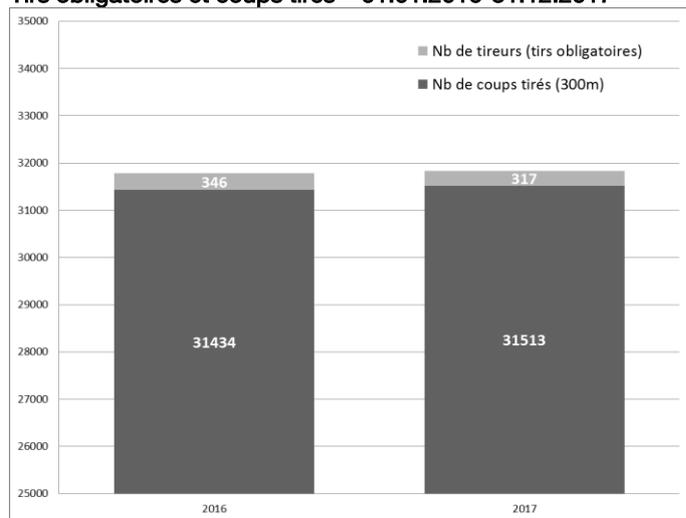
Cérémonies – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Le nombre de cérémonies s'étant déroulées à Yverdon-les-Bains en 2017 suit naturellement la même tendance à la hausse que celle des décès, sachant que notre centre funéraire accueille des cérémonies pour des décès survenus dans des communes alentours.

STAND DE TIR

Tirs obligatoires et coups tirés – 01.01.2016-31.12.2017



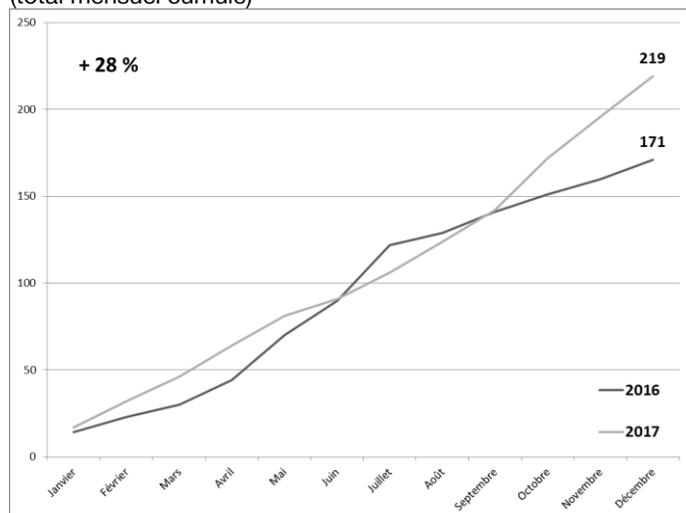
Tenant compte à la fois des tirs obligatoires et des sociétés de tir, la fréquentation des installations du stand de Floreyres est stable.

Le nombre de coups tirés est en légère hausse de 0.3 %.

ENQUETES ADMINISTRATIVES

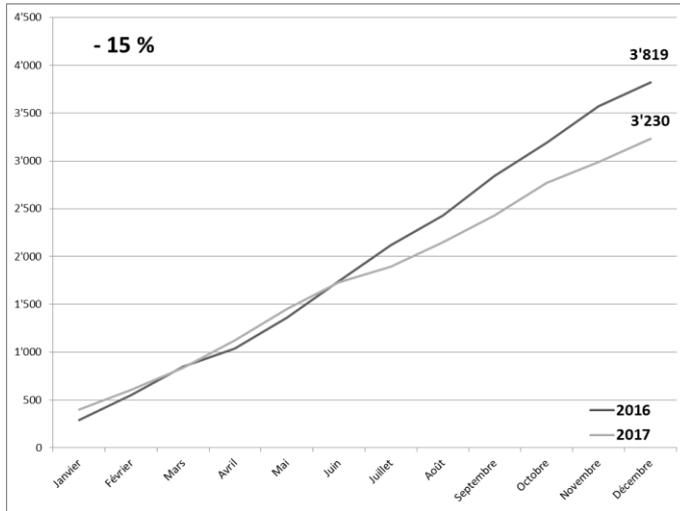
Enquêtes de naturalisation – 01.01.2016-31.12.2017

(total mensuel cumulé)



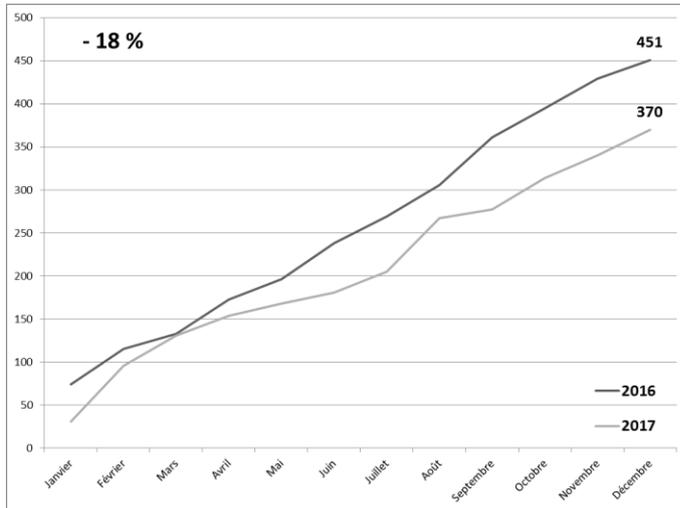
Le nombre de dossiers d'enquêtes liées à des naturalisations est en hausse au second trimestre 2017, les requérants anticipant un changement notable dans les conditions d'octroi dès le 1^{er} janvier 2018.

Commandements de payer notifiés – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



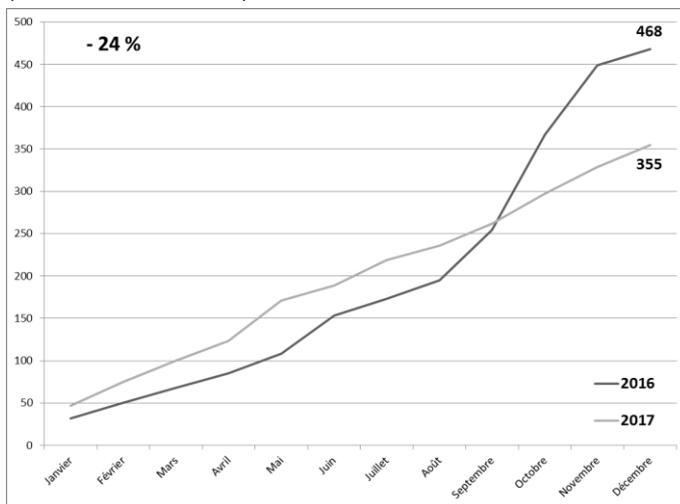
La notification des commandements de payer, qui reste une part importante de l'activité de terrain des enquêteurs administratifs, est en baisse en 2017.

Recherches d'adresses – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Les recherches d'adresses en faveur d'autorités cantonales ou communales sont en baisse par une sollicitation plus faible de la part de ces instances.

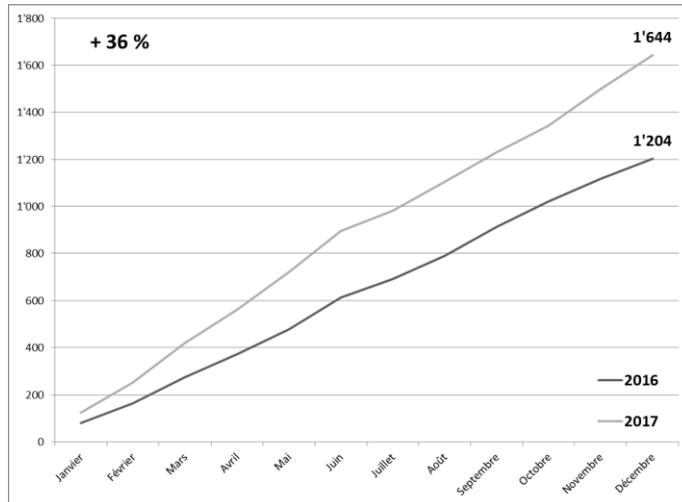
Rapports établis – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



Les rapports dressés par le bureau des enquêtes administratives sont en baisse, représentant néanmoins 142 dossiers par collaborateur en 2017.

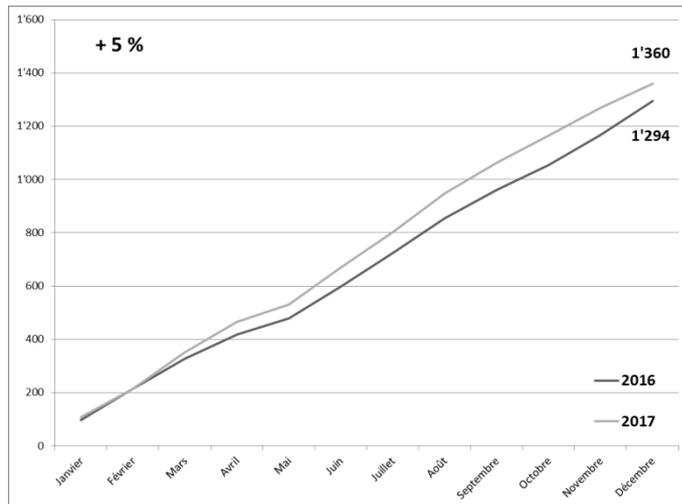
POLICE DU COMMERCE

Ecrits manifestations – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



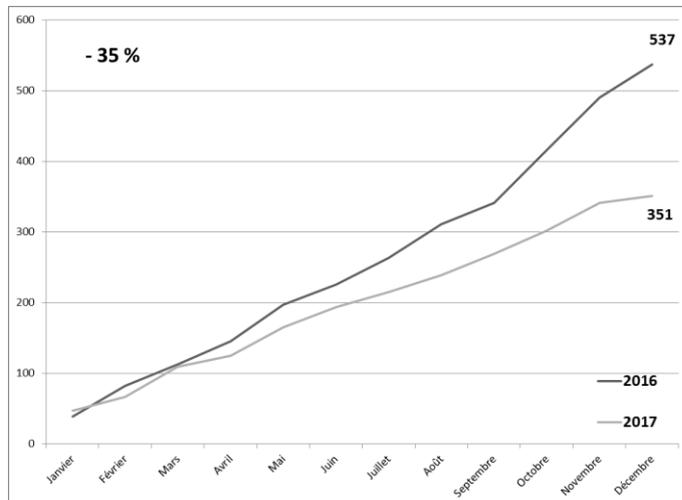
Les écrits liés à des manifestations sont en hausse sur la commune d'Yverdon-les-Bains, ville-centre qui semble présenter un intérêt croissant pour les organisateurs d'événements de tout ordre.

Ecrits établissements publics – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



La hausse du nombre de dossiers traités par notre police du commerce résulte d'une dynamique proactive vis-à-vis de nos partenaires.

Ecrits foires et marchés – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)

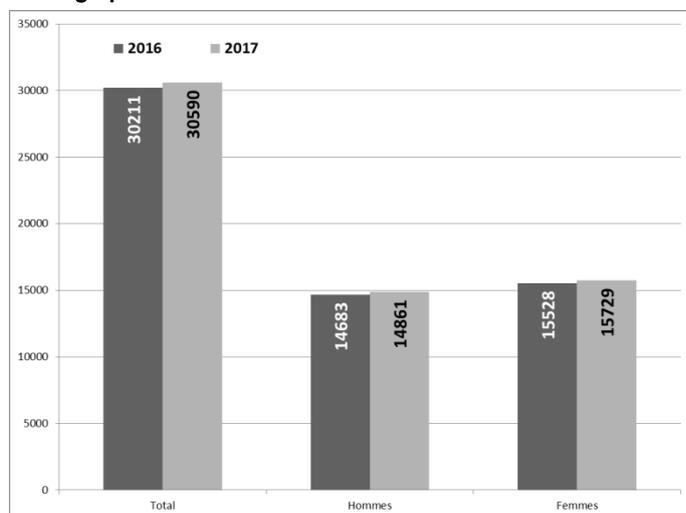


Les écrits liés à nos foires et marchés sont en baisse en 2017, tenant compte du fait que 2016 était une année d'activité intense par l'introduction de macarons spéciaux en faveur des marchands.

Contrôle des habitants

POPULATION

Démographie – 31.12.2016-31.12.2017

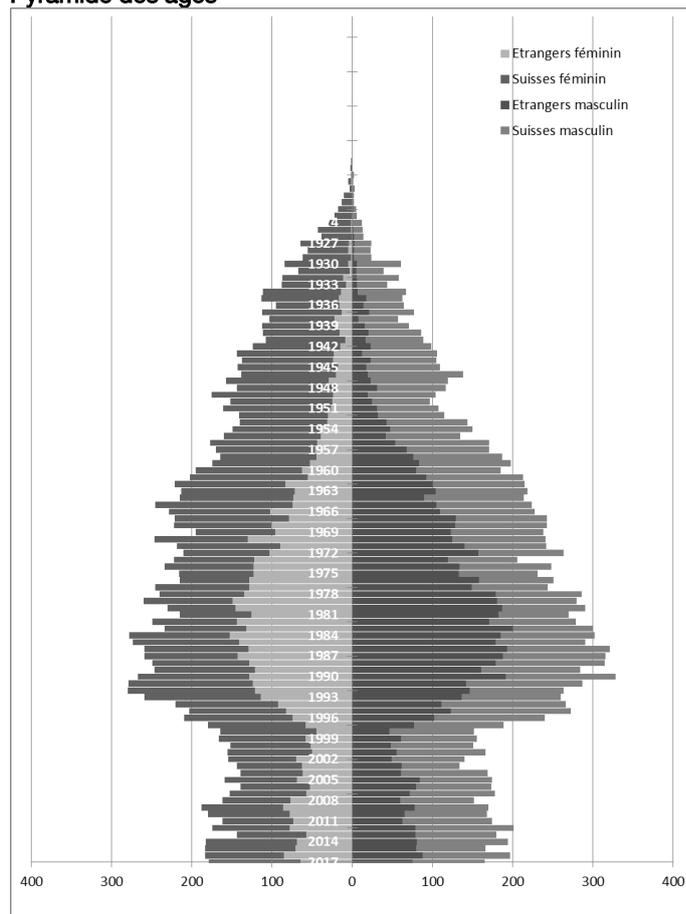


La population yverdonnoise au 31 décembre 2017 se monte à 30'590 habitants, soit une augmentation modeste mais constante.

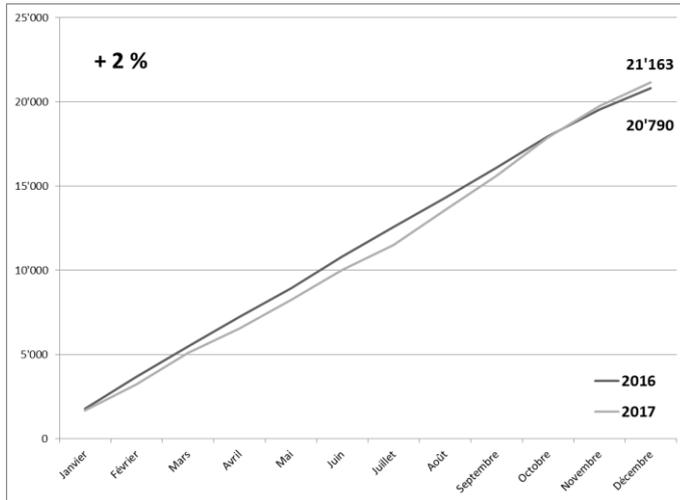
La population suisse représente le 62 % de nos résidents.

Le 35 % de la population, soit près de 11'000 habitants sont au bénéfice d'un permis d'établissement B et/ou C.

Pyramide des âges

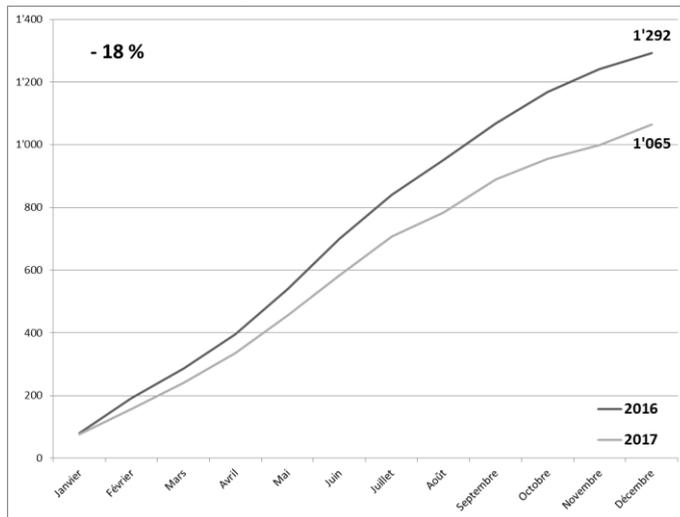


Fréquentation du guichet – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



On constate une grande stabilité du nombre de personnes qui se présentent au guichet, pour toutes sortes d'opérations, par exemple annoncer leur arrivée, leur départ ou leur changement d'adresse au sein de la commune ; demander une attestation d'établissement ou un certificat de vie, renouveler une carte d'identité, retirer des bons de réduction Mobilis, faire prolonger ou modifier un permis de séjour.

Cartes d'identité – 01.01.2016-31.12.2017
(total mensuel cumulé)



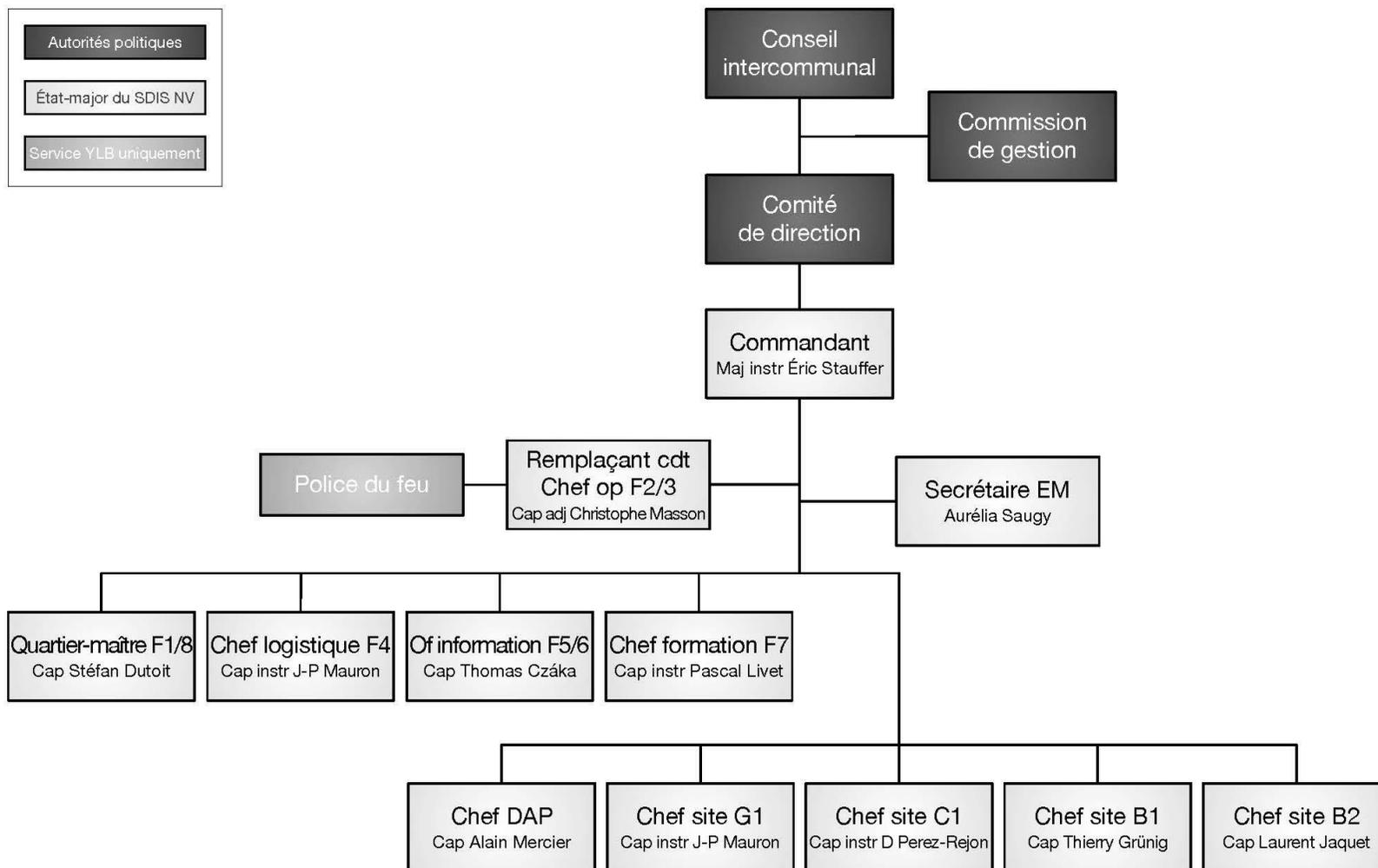
On constate une légère diminution des cartes d'identité commandées à Yverdon-les-Bains en 2017 par rapport à 2016. Les citoyens Suisses privilégient l'acquisition d'une offre combinée passeport et carte d'identité, plus avantageuse, qui ne peut être obtenue qu'au centre cantonal de biométrie à Lausanne.

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

Madame Valérie Jaggi Wepf
Municipale, Présidente du Comité de direction

Maj instr Éric Stauffer
Commandant

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

L'association intercommunale

Le SDIS régional du Nord vaudois (SDIS NV) est une association de 40 communes du Nord vaudois dont le but est d'assurer la défense incendie et le secours conformément à la Loi sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS) (RSV 963.15)

En ce sens, le SDIS NV assure tous types d'interventions tels qu'incendies, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, désincarcérations, pollutions, incidents chimiques et inondations.

L'organisation

Sous la direction législative du Conseil intercommunal (CI), le Comité de direction (CoDir) représente la direction politique exécutive du SDIS NV, sous laquelle se situe l'État-major qui constitue la direction opérationnelle du SDIS. Le SDIS NV est composé d'un détachement de premier secours

(DPS) qui assure les premières interventions pour l'ensemble des communes membres, voire au-delà de leurs territoires, et d'un détachement d'appui qui vient renforcer, voire suppléer le DPS pour certaines interventions. Le DPS doit satisfaire à l'Arrêté sur le standard cantonal de sécurité (RSV 963.15.5).

Conseil intercommunal (CI)

COMPOSITION DU CI

Le bureau du CI se constitue comme suit :
 M. Patrick Grin, Président (Pomy)
 M. Pierre-Alain Lunardi, Vice-président (Montagny-près-Yverdon)
 Mme Valérie Outemzabet, Secrétaire hors conseil.

À la fin de l'année 2017, le CI (40 membres) se compose des représentants suivants :
 M. Cédric Grin, Belmont-sur-Yverdon
 M. Christian Meystre, Bioley-Magnoux
 M. François Jaquier, Bonvillars
 M. Jean-Pierre Blanc, Chamblon
 M. Yves Guilloud, Champagne
 M. Nicolas Perret, Champvent
 M. Sébastien Mercier, Chavannes-le-Chêne
 Mme Sandrine Gobalet-Staufffer, Chêne-Paquier
 M. Jean-Marc Tâche, Cheseaux-Noréaz
 Mme Viviane Bignens, Concise
 M. Denis Payot, Corcelles-près-Concise
 M. Emmanuel Boss, Cronay
 M. Alexandre Jörg, Cuarny
 M. Aurélien Gerber, Démoret
 M. Pierre Billaud, Donneloye

M. Rémy Perrin, Épendes
 M. Didier Fardel, Fiez
 M. Xavier Bösiger, Fontaines-sur-Grandson
 M. Félix Oberhaensli, Giez
 M. François Payot, Grandson
 M. Pascal Marendaz, Mathod
 M. Christian Cosendai, Molondin
 M. Sylvain Bolens, Mutrux
 M. André Guillet, Novalles
 M. Alain Portner, Onnens
 M. Gérard Perrier, Orges
 Mme Christiane Jeanmonod, Provence
 M. Vincent Despland, Rovray
 Mme Oxana Cholly, Suchy
 M. Pierre-André Tharin, Suscévaz
 M. José Souto, Treycovagnes
 M. Patrick Marrel, Ursins
 M. Christian Bruand, Valeyres-sous-Montagny
 M. Blaise Chapuis, Valeyres-sous-Ursins
 M. Michel Cornamusaz, Villars-Epeney
 M. Pierre Beuret, Vugelles-la-Mothe
 M. Jean-Claude Ruchet, Yverdon-les-Bains
 M. Philippe Moser, Yvonand.

SEANCES

En 2017, le CI a tenu deux assemblées en dates du 18 mai à Pomy et du 28 septembre à Épendes.

PREAVIS DEPOSES EN 2017

En 2017, le CoDir a déposé quatre rapports qui sont : le PR17.01CD en date du 21 avril concernant le rapport de gestion 2016, le PR 17.02CD en date du 7 avril concernant les comptes 2016, le

PR17.03CD en date du 18 août concernant le budget 2018, le PR17.04.CD à la même date concernant la suppression de la section DAP Z3 Valeyres-sous-Montagny.

DECISIONS DU CI

Le 18 mai, le CI a approuvé les comptes 2016 ainsi que le rapport de gestion 2016. Le 28 septembre, le

CI a approuvé le budget 2018 et la suppression de la section DAP Z3.

Commission de gestion (CoGe)

La CoGe est composée de :
 M. Pierre-André Tharin, Président (Suscévaz)
 M. Denis Payot, Vice-président (Corcelles-près-Concise)
 M. Pierre Billaud (Donneloye), remplacé par M. Aurélien Gerber (Démoret) dès le 28.09.2017
 M. Patrick Marrel (Ursins) et M. Nicolas Perret (Champvent).

La Commission de gestion est élue par le CI à chaque début de législature et pour la durée de celle-ci.

Elle a rencontré le CoDir à deux reprises, soit le 30 mars pour traiter des comptes 2016 et le 22 août pour traiter du budget 2018 et de la suppression de la section DAP Z3.

Comité de direction (CoDir)

COMPOSITION DU CODIR

Présidente : Mme Valérie Jaggi Wepf, Municipale sécurité publique, SDIS, Orpci, mobilité (Yverdon-les-Bains)
 Vice-Président : M. Hervé Kemmling, Municipal, réseaux, circulation et sécurité, forêts, service du feu, PCi (Giez)

Membres :

M. Marc-André Burkhard, Municipal, travaux et environnement (Yverdon-les-Bains)

Mme Gloria Capt, Municipale, urbanisme et bâtiments (Yverdon-les-Bains)
 M. Olivier David, Municipal, forêts, domaines, service du feu, Orpci (Yvonand)
 M. Pierre Dessemontet, Municipal, énergies (Yverdon-les-Bains)
 M. Francesco Di Franco, Municipal, écoles et sécurité (Grandson)

Secrétaire hors comité: Mme Barbara Giroud.

SEANCES

Le CoDir s'est réuni à huit reprises en 2017.

L'État-major (EM)

COMPOSITION DE L'EM

Une nouvelle composition de l'EM est entrée en fonction le 01.01.2016 (voir organigramme en tête de chapitre).

SEANCES

L'État-major s'est réuni à 12 reprises en séances ordinaires et à une reprise en séance extraordinaire.

Détachement de premier secours (DPS)

Le DPS est composé de quatre sites, Yverdon-les-Bains (catégorie G), Grandson (catégorie C), Yvonand et Concise (catégorie B), pour un effectif total de 162 personnes. Les sites DPS sont largement sollicités puisqu'ils comprennent la grande partie des moyens en matériel et qu'ils constituent le premier échelon d'alarme.

Ce sont une trentaine de véhicules et autant de remorques qui équipent les quatre casernes.

Vingt-trois personnes ont démissionné durant l'année, tandis que 13 ont pu être recrutées en fin d'année.

Détachement d'appui (DAP)

Au 31.12.2017, le DAP disposait de six locaux, à savoir Y1 Donneloye, Y2 Belmont-sur-Yverdon, Y3 Montagny-près-Yverdon, Y4 Bonvillars, Z1 Chavannes-le-Chêne et Z3 Valeyres-sous-Montagny.

L'effectif initial du DAP de 128 sapeurs a diminué avec 38 démissions, il a toutefois été possible de recruter 7 personnes en fin d'année.

Prestations

Le SDIS NV offre quatre types de prestations externes, à savoir :

- Défense incendie et secours selon les critères de la LSDIS
- Services de prévention tels que gardes pour des manifestations
- Police du feu (pour la ville d'Yverdon-les-Bains uniquement)

- Formation (principalement pour l'ECA) et concours.

Toutes les informations détaillées sont disponibles dans les rapports d'activité et de gestion disponibles sur le site Internet officiel du SDIS NV (<http://www.sdisnv.ch>). Seules les prestations au bénéfice de la commune d'Yverdon-les-Bains ou effectuées par le site DPS G1 Yverdon-les-Bains sont présentées ici.

DEFENSE INCENDIE ET SECOURS

En 2017, le site DPS G1 est intervenu à 432 reprises (+4% par rapport à 2016) dont 276 sur la ville d'Yverdon-les-Bains.

SERVICES DE PREVENTION

Le site DPS G1 a effectué 9 services de prévention durant l'année 2017, pour un total de 118.5 heures.

POLICE DU FEU

La prestation police du feu est entièrement dévolue à la Ville d'Yverdon-les-Bains. Ce travail exige de faire respecter les normes de protection incendie de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI), principalement lors de mises à l'enquête. En résumé, ces normes :

- visent à protéger les personnes, les animaux et les biens contre les dangers et les effets des incendies et des explosions ;
- fixent les obligations juridiques nécessaires afin d'atteindre cet objectif ;
- s'appliquent aux bâtiments, ouvrages et installations à construire, ainsi que, par analogie, aux constructions mobilières.

En outre, les bâtiments, ouvrages et installations existants doivent être rendus conformes aux prescriptions de protection incendie en cas de transformation, d'agrandissement ou de changement d'affectation importants de la construction ou de l'exploitation ainsi que lorsque le danger est particulièrement important pour les personnes. Les diverses manifestations font aussi l'objet d'inspections afin de faire respecter la prévention incendie et les voies d'évacuations des cantines, salles de concerts, de spectacles ou des cirques de passage au parc des Rives et de garantir les accès des secours.

La police du feu a mené 261 missions dans le terrain et a transmis ses conclusions à la police des constructions qui les intègre dans ses rapports à la Municipalité afin que cette dernière puisse délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser les locaux concernés.

La police du feu est intégrée à la Commission de construction qui a siégé à 12 reprises pour traiter 93 dossiers.

Une vingtaine d'exercices d'évacuation ont été préparés et exécutés dans des entreprises, centres commerciaux, garderies et dans les écoles de la ville.

La police du feu est de plus en plus mise à contribution pour l'élaboration des plans de sécurité incendie lors de grandes manifestations annuelles ou ponctuelles comme, par exemple, le Comptoir du Nord vaudois, le Marché de Noël, Numerik Games, l'Antidote Festival, les Jeux du Castrum ou encore les Schubertiades.

Plusieurs séances ont eu lieu avec les directions des écoles yverdonnoises pour la mise en place de la détection incendie (DI) et d'une bande sonore pour l'évacuation des collèges de Pestalozzi, la Villette et la Place d'Armes en cas d'événement feu. Un projet de plan d'évacuation qui sera affiché dans chaque classe est en phase de finalisation. Des réunions ont également eu lieu par rapport à la problématique du stockage de bouteilles de divers gaz dans les locaux de travaux manuels.

Plusieurs réunions et visites ont été agendées avec les maîtres d'ouvrage, les bureaux d'architecte et les divers entrepreneurs engagés sur les biens immobiliers en construction en ville. Les visites sur des chantiers d'une certaine importance ont pour but non seulement de garantir les accès des sapeurs-pompiers, mais aussi la sécurité des personnes qui y travaillent.

Pour aider les propriétaires de bâtiment et les organisateurs de manifestation, un document a été élaboré avec une récapitulation des diverses normes sur l'emplacement des moyens d'extinction des immeubles et le type de signalisation utilisée pour indiquer ces moyens, ainsi que le cheminement des sorties de secours.

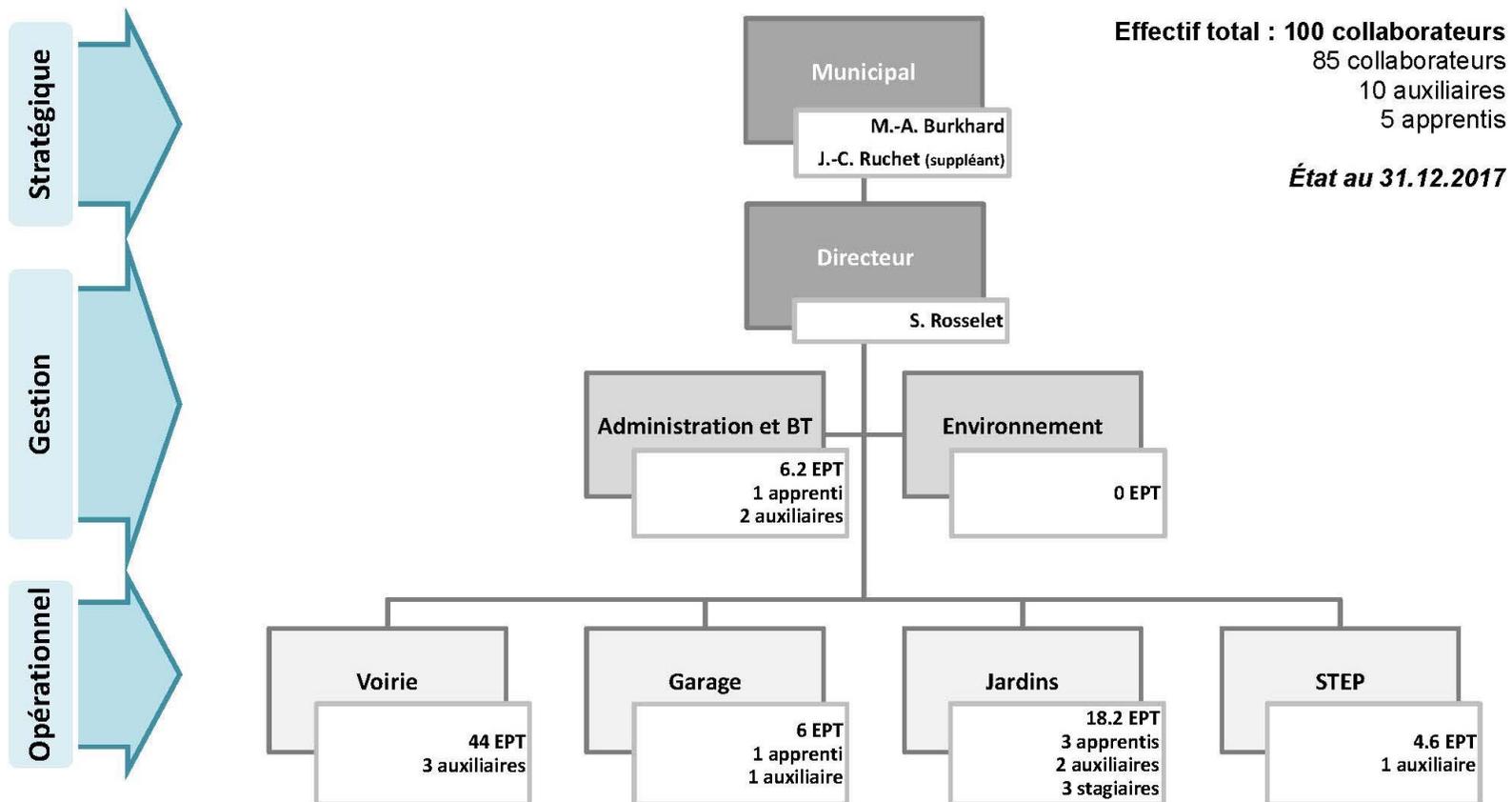
Il sied de préciser que le contrôle des normes AEA est un domaine qui s'est passablement complexifié avec les années et les décisions y relatives peuvent être très lourdes de conséquences. À cet effet, le nombre de dossiers et, surtout, le temps consacré par dossier ne cesse d'augmenter, à tel point que le personnel est actuellement largement insuffisant pour accomplir toutes les tâches qui incombent à la police du feu. Ceci va malheureusement encore s'accroître en 2018 avec l'arrivée de nombreux chantiers d'ampleur.

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Marc-André Burkhard
Municipal

Monsieur Sandro Rosselet
Chef de service

SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT



SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

Missions du service

BUREAU TECHNIQUE

- Gestion des infrastructures des réseaux d'assainissement et des voies de circulation.
- Élaboration, planification et suivi des projets de développement, renouvellement et maintenance des infrastructures assainissement-mobilité.
- Procédures DP.
- Développement et mises à jour continues de la couche SIT STE, média : assainissement, déchets, patrimoine routier, ouvrages de voirie, mobilier et arbres.
- Planification et suivi des inspections caméras de contrôle sur les collecteurs communaux.
- Examen des dossiers d'enquêtes et traitement des dispenses d'enquêtes spécifiques, commissions des constructions et de salubrité.
- Taxes de raccordement aux égouts pour les nouvelles constructions ou extensions.
- Contrôles du séparatif des fonds privés (par coloration) avant délivrance du permis d'habiter ou d'utiliser.
- Déclarations de conformité pour les garages, stationnement sauvage de véhicules non immatriculés.
- Précipitations et niveau de la nappe phréatique, relevés piézomètres, calculs des moyennes et documentation.
- Suivi, traitement et collaboration avec les différents partenaires lors d'urgences telles qu'inondation, pollution, débordement du réseau d'assainissement, accident.
- Décomptes pour les subsides du Canton (DGE, DGMR) relatifs à l'entretien des cours d'eau et des projets routiers.
- Participation aux validations des délivrances des permis de fouilles sur l'ensemble du territoire et transmission des exigences pour la remise en état.
- Participation aux différentes séances de planification/coordination interservices et AggloY.

VOIRIE

- Entretien du réseau routier et déneigement.
- Entretien des collecteurs.
- Collecte des déchets.
- Fauchage et nettoyage.
- Entretien de la plage, des rives et des cours d'eau.
- Entretien des bancs, places de jeux, ponts et passerelles en bois.

JARDINS

- Entretien et décoration des espaces verts (3'000 arbres à entretenir).
- Entretien des terrains de sports.
- Cultures en serres.
- Préparation des thèmes pour les massifs.
- Contrôle du feu bactérien, des plantes invasives et divers contrôles selon les directives cantonales et fédérales.

STEP

- Acheminement et traitement des eaux usées de la Commune d'Yverdon-les-Bains.
- Six communes raccordées.
- Reprise des boues de cinq communes.

GARAGE

- Entretien de l'ensemble du parc véhicules et engins du service, participation à l'entretien des autres véhicules de la commune.
- Achats des véhicules et engins pour le service, conseil et soutien aux autres services communaux pour les acquisitions.
- Gestion de la formation des chauffeurs selon OACP, maintien des certificats de transports professionnels.
- Suivi des bennes ACTS.

ADMINISTRATION

- Gestion financière du service et des investissements complémentaires.
- Établissement des correspondances et des rapports municipaux.
- Traitement de la facturation fournisseurs et débiteurs.
- Gestion du personnel.
- Autorisation de fouilles et de dépôts.
- Gestion des domaines communaux, plantages, forêts et vignes communales.
- Communication et sensibilisation.
- Depuis 2017, les services ont la nouvelle tâche de rédiger les préavis (mesure provisoire établie en 2016). Ce report de charge occasionne bien des tensions et des heures de travail qui ne sont pas de la compétence des services techniques. Par préavis, une dizaine d'heures doivent être consacrées à sa rédaction et aux échanges avec le secrétariat général.

ENVIRONNEMENT

- Planification et suivi des investigations menées sur les sites pollués.
- Coordination et suivi des projets de sécurisation et renaturation de cours d'eau.
- Projet de management environnemental.
- Elaboration de procédures « qualité » pour assurer la maîtrise des interventions.
- Contrôle, suivi et lancement de procédures en cas de pic de pollution de l'air.
- Assurer le suivi et la mise à jour des cartes des dangers naturels.
- Suivi des plans de gestion forestier.
- Contrôle des coûts, décompte de subsides.
- Communication et sensibilisation.

Points forts 2017

2017 aura été une année bien riche en émotions ! Le 1^{er} mai 2017, notre chef jardinier a quitté l'établissement horticole pour prendre sa retraite. Gilbert Bossy est entré en fonction le 1^{er} juin 1982 en qualité de jardinier. Depuis 1990, il a assumé avec beaucoup de savoir-faire, le rôle de chef jardinier. 27 ans à un poste difficile, chef d'orchestre des décorations florales et de l'entretien des espaces verts de la ville d'Yverdon-les-Bains, M. Bossy a continuellement adapté le mode de gestion, afin d'assurer une transition vers des aménagements, les plus respectueux possible de la nature, afin d'offrir des gîtes pour la biodiversité. Il a amené l'ensemble de son équipe vers cette nécessité, en y intégrant les plus sceptiques et en formant les autres secteurs. En 2011, la ville a été lauréate de la biodiversité dans le cadre du concours "Villes et villages, acteur de la biodiversité", signe des valeurs des actions mises en place. Les collaborations avec le COSNY, la Grande Carrière, Pronatura, la Direction générale de l'environnement (DGE) et la fondation Pusch ont été bénéfiques à tous les niveaux. Grâce à ces dernières, le travail de M. Bossy a été reconnu en Romandie. Cette reconnaissance s'est même concrétisée par des formations sur la biodiversité en ville organisées par la fondation Pusch et le SANU à Yverdon-les-Bains. Biodiversité, mais aussi diversité des goûts et des couleurs dans les massifs que Gilbert Bossy a toujours su choisir pour répondre à l'attente des citoyens, avec la collaboration d'artistes ou d'artisans de la région. Les perspectives sont plus que réjouissantes pour le service. M. Bossy a été remplacé par Monsieur

Lionel Guichard, nommé le 1^{er} juin, suite à la mise au concours du poste. Cette nomination interne a permis de passer le témoin en douceur et a engendré une motivation très prononcée dans les équipes, la fierté de pouvoir continuer dans la ligne et la sérénité. Cette transition sera marquée par la mise en place d'un système de management de la qualité qui sera soumis à un organe de certification en 2018. Dans les faits marquants, il a eu la mise à l'enquête de la route de contournement, puis le recours de l'association Isles/Valentin-sud. Paradoxe du recours, les mesures prises par le projet de modération pour pacifier le trafic sur l'axe Graveline-Valentin n'ont pas été jugées satisfaisantes par l'association. Finalement, les seules exigences de l'association ont été traduites par l'engagement de la pose d'un revêtement peu bruyant et la limitation à 30 km/h de cet axe, sans modération ! La Municipalité avait déjà anticipé ces deux mesures, le revêtement dans le cadre du préavis sur la route de contournement et la limitation à 30 km/h avec les mesures provisoires pour le chantier de la rue du Midi. La légalisation permanente à 30 km/h a pu se faire dans la foulée. Le recours a été levé et le permis a été délivré par la Direction générale de la mobilité et des routes le 15 janvier 2018, permis de construire « à vie » qui ne conditionne pas l'ouverture, ni la fin du chantier. La Municipalité a répondu aux citoyens qui ont plébiscité cet axe principal d'agglomération. Le financement est acquis, le permis octroyé.

Détails des activités

BUREAU TECHNIQUE

Projets en phase d'étude

- Rues des Peupliers, de Rogers-de-Guimps (tronçon Midi/Chainettes), du Pré, de la Maison-Rouge et Hippodrome : réfection générale de la chaussée et des infrastructures souterraines.
- Rues de la Roselière et goulet du Casino : réfection générale de la chaussée.
- Route de contournement : projet d'exécution pour le tronçon sud et études sur les tronçons centre et ouest.
- Passerelle sur la Thièle « Coop » : réfection générale.
- Divers aménagements routiers : plateau surélevé à la rue du Buron, mise en conformité du passage à niveau CFF de Grand Chenau, place à bateaux de la Batellerie, cheminement « Age 3 ».
- Rue de Neuchâtel, tronçon Mujon/Chamblon : réhabilitation par gainage du collecteur unitaire.
- Mise à jour du concept de gestion des eaux du PST, étapes 4 et 5.
- Avenue Kiener, rue du Valentin et rue Graveline : modération et assainissement du bruit routier.
- Nombreux grands projets interservices/AggloY/PQ/PD sur les thèmes : assainissement, espace routier, domaine public, déchets, foncier et entretien.
- Participation active aux différents groupes de travail (GT, COPROJ et COPIL) pour les projets : place d'Armes, parking silo PST, front gare, port et rives, PQ Roseyres, Coteau-Est, Les Parties, Pré-du-Canal, assainissement du bruit routier, PGA et MD Clendy.
- Nombreux projets d'aménagements internes STE, élaboration de projets techniques et financiers, appuis techniques et administratifs aux différents secteurs.

- Thièle et Buron : réhabilitation des collecteurs de concentration.
- Gestion du patrimoine routier : première mise à jour du rapport d'état.
- Chemin du Réservoir (Terrasses de Floreyres) : transfert au domaine public.
- Renouvellement du règlement communal sur les égouts.

Projets en phase d'exécution

- Chemin du Fontenay : réfection de la couche de roulement par la pose d'un tapis type ACMR8-VD (2'600 m²).
- Rue des Petites-Roches et chemin de la Petite-Thoile : pose du tapis type ACMR8-VD (2'495 m²).
- Rue de Montchoisi : réfection générale de la chaussée (2'850 m²) et des infrastructures souterraines (L = 470 m).
- Rue de la Jonction : pose du tapis type ACMR8-VD (2'600 m²).
- Rue du Midi, tronçon Moulins/canal Oriental : réfection de la superstructure (5'200 m²) et des infrastructures souterraines (660 m).
- Mobilité douce le long du canal du Buron : réalisation du tronçon centre avec construction d'une passerelle.
- Rives du lac, STAP Thièle-stade : réhabilitation par gainage du collecteur de concentration (601 m).
- Rue des Chainettes : pose du tapis type ACMR8-VD (1'100 m²).
- Place Pestalozzi : réfection du pavage.
- Cabane « Yverdon-Ancienne » le long du canal du Buron à la plage.
- Ruisseau de Pomy : revitalisation.
- Rues de Montagny, des Cygnes et avenue de Grandson : application d'un enrobé coulé à froid (5'925 m²).

VOIRIE

Travaux routier, réfection de rues

- Hôtel de ville : amélioration de la zone de stationnement.
- Interventions diverses sur les chaussées : remise en état de pavés de giratoire, nids de poules, coussins berlinois, abaissements de trottoir, mise à niveau de regards, grilles des planelles d'écoulements, faïençage d'enrobé et remise en état des chemins en grave.
- Rue des Cygnes, tronçon CFF/Conservatoire : reconstruction totale du trottoir.
- Réalisation des travaux préparatoires en vue de la campagne d'application d'enrobé coulé à froid sur chaussée. Pose de l'enrobé ECF par l'entreprise Ziegler AG, comme suit : avenue de Grandson (1'850 m²), rue de Montagny (2'400 m²), rue des Cygnes (1'675 m²).

- Campagne de pontage des fissures : suivi et organisation des travaux réalisés par l'entreprise Prodo SA (6'570 m).
- Chaussée de Treycovagnes : pose de bordures et bordurettes de délimitation du trottoir.
- Chemin du Pré-Neuf : finalisation de la délimitation du DP.
- Rue des Uttins : élargissement, création d'un nouveau réseau de récolte des eaux pluviales dans le contour à la fin de cette rue.
- Rues des Bouleaux, des Cygnes, d'Orbe, Pestalozzi, Quai des Ateliers, avenue Général-Guisan : campagne de remise en état des chaussées et des trottoirs par la pose d'un tapis bitumineux.
- Pour l'ensemble des travaux de maintenance du réseau routier, l'équipe du STE a appliqué à la main :

<i>Couches de roulement</i>			<i>Couches de base</i>				
AC 4 L	AC 8 S	AC 11 S	ACT 11S	ACT 16N	ACT 16S	ACT 22N	ACT 22S
26.56 t.	109.79 t.	284.01 t.	0 t.	15.53 t.	138.69 t.	0 t.	154.91 t.

Soit un total de **729.49 tonnes** d'enrobés bitumineux.

Interventions sur collecteurs communaux et éléments du réseau

- Rives du Lac : travaux préparatoires pour la déviation du collecteur de concentration et réalisation d'une nouvelle chambre de visite ronde diamètre 1'200 cm, dans le cadre des travaux de gainage.
- Rue de Neuchâtel : réparations ponctuelles et création de trois nouvelles chambres de visite en prévision des travaux de gainage.
- Réparations ponctuelles de divers affaissements de collecteurs.
- Remise en état/remplacement de diverses grilles de routes, caniveaux et couvercles gatic en ville.
- Entretien général par le camion hydrocureur : rinçage du réseau des collecteurs eaux usées et eaux claires, contrôles périodiques de certains points critiques sur le réseau des collecteurs communaux, curage des sacs dépotoirs de routes et des diverses stations de pompages.

- Les Vuagères : aménagement de la place devant l'édicule public.
- Clôtures et portails en ville : remise en état, réglage et renouvellement.
- Chantier communal : moulage d'éléments puisards, sacs coupe-vent, gatics et cadres de grille type « ville d'Yverdon ».
- Suppression de plusieurs barrières architecturales faisant suite au rapport du COSY.
- PCS du camping des Iris : aménagement de la nouvelle place.
- Plusieurs interventions pour la pose de blocs/cailloux, potelets et bases en ville, sur demande de SSP et socles pour poubelles requins.
- Mobilité : aménagements/déplacements/remise en état d'arrêts et abris de bus pour Mobilité et Travys, notamment route de Bellevue, et divers travaux sur des abris vélos et abaissements de trottoir.
- Suivi, planification et préparation des travaux réalisés par la fondation Pro Travail.
- Fontaines : entretien, mise en eau et nettoyage des fontaines en ville, du mur d'eau de la place de l'Ancienne-Poste, des bassins de la place de la gare, des giratoires de Tivoli et du Grand baigneur.
- Aménagement, équipement des enclos/couverts/abreuvoirs pour les moutons.
- Appuis (préparation, logistique et déchets) lors des diverses manifestations/fêtes.
- Divers sondages (Batellerie, Valentin) pour l'étude de stabilisation au liant hydraulique du bureau technique.

Divers aménagements et interventions

- Station d'épuration : travaux préparatoires, travaux de maçonnerie dans les locaux, carottages, diverses améliorations et aménagements extérieurs, fouilles, ainsi que diverses interventions du camion hydrocureur.
- Route de Lausanne, pont Tordu sur le Buron : remise en état des murs de soutènement.
- Grève d'Yvonand : remise en état des barrières en bois le long du chemin de mobilité douce.
- Plage : remise en état des marches pieds.
- Avenue de la gare : remise en état des dalles granit.
- Chemin des Polonais, zone des plantages, Grande Prairie, Cure d'Air, Skate-park et parking de la plage : remise en état.

Nettoyages

- Campagne de désherbage thermique et manuel des bords de trottoirs et des bas de murs en ville. Fauchage des bords de routes, parcelles et chemins communaux, assisté, selon nécessité, d'une épaveuse.
- Rives du lac : nettoyage désensablement du bord du lac.
- Balayages et entretiens divers assurant le standard qualité de propreté de la ville.
- Nettoyage périodique complet, par petits moyens, de l'ensemble des ruelles du centre-ville.
- Remplacement du sable des différents scatodromes de la ville.

Interventions spécifiques sur les places de jeux

- Rives du Lac et plage: remise en état, apport de sable et entretien des terrains de « beach volley ».
- Mobilier urbain : remise en état, entretien et remplacement.

- Aéroport : démontage de la place de jeux et pose d'une structure plus importante, dont un avion.

Ponts, passerelles et cours d'eau

- Entretien et mise en conformité des garde-corps de plusieurs passerelles.
- Rives du lac : pose, dépose et entretien des bouées de la plage, prise d'échantillons pour les analyses cantonales, mise à l'eau du radeau de la plage, suivi et organisation du faucardage.
- Entretien/nettoyage/fauchage des canaux pour garantir leur fonction hydraulique.
- Plage : réfection complète de la passerelle en bois sur le Buron à hauteur de la Cure d'Air.

Neige

2017 comptabilise 17 sorties neige par la voirie, 8 en janvier et 9 en décembre, soit un total de 1'071 heures consacrées à la neige qui ont conduit à épandre environ 72 tonnes de sel.

Déchets

	2015			2016			Delta % 15 - 16	2017			Delta % 16 - 17	
	Déchet.	Collecte	Total	Déchet.	Collecte	Total		Déchet.	Collecte	Total		
Urbains Incinérables	39	4'179	4'218	49	4'162	4'211	-0.17%	44	4'172	4'216	0.11%	
Compost	162	3'084	3'246	173	3'350	3'523	8.55%	156	3'112	3'268	-7.24%	
Papier carton	442	2'111	2'554	447	2'126	2'573	0.78%	384	2'081	2'465	-4.21%	
Verre	235	826	1'061	249	840	1'090	2.69%	254	843	1'096	0.63%	
Métal	179	68	248	172	78	250	1.06%	148	76	224	10.47%	
Encombrant	378	672	1'049	356	768	1'124	7.13%	334	785	1'118	-0.51%	
Total annuel			12'376			12'772				12'388		
Delta % par an	2015			3.20%			2016			-3.01%		
										2017		

En 2010, un citoyen produisait en moyenne 268 kilos d'ordures ménagères par an, puis 114 kg en 2014. Cette quantité est restée très stable puisqu'en 2017, un yverdonnois produisait toujours 114 kilos.

En 2017, le PET récolté en ville représente 78,6 tonnes, soit un total de 88 bennes acheminées à l'entreprise Cand-Landi SA pour procéder au recyclage de cette fraction.

On constate que les quantités de papiers-cartons et déchets compostables collectés au porte-à-porte sont en diminution par rapport à 2016, respectivement - 4 % et - 7 %. Pour les déchets verts, cette diminution résulte principalement des conditions climatiques (été sec).

La collecte des objets encombrants au porte-à-porte est restée en stable en 2017.

Tout comme les années précédentes, il est constaté que les Yverdonnois continuent à avoir un réel intérêt pour le tri sélectif. Les quantités collectées sur les points de collecte sélective (PCS) sont stables. Ce résultat démontre l'effet incitatif de la taxe causale instaurée en 2011.

Pour conserver une qualité de tri sélectif acceptable, plusieurs mesures ont été entreprises en 2017 afin de poursuivre la lutte contre les incivilités connues (dépôts sauvages, élimination de déchets ménagers dans les corbeilles publiques, utilisation des PCS en

dehors des jours et heures autorisés, mauvaise qualité du tri, etc.), notamment :

- Installation de signalétique sur les PCS ;
 - Retrait des poubelles « tonneau » sur les PCS pour éviter l'usage abusif ;
 - Augmentation de la fréquence des campagnes de surveillance et des dénonciations ;
 - Développement de la restriction d'accès aux PCS.
- Le service a participé activement à la journée de l'amiante organisée par STRID SA le 25 mars ainsi qu'à la journée des nouveaux habitants qui s'est tenue le 4 novembre. Lors de ces deux occasions, le personnel présent a renseigné les participants sur les méthodes de gestion des déchets compostables. Pour lutter contre le phénomène connu du dépôt sauvage d'objets encombrants pas annoncé et non-conforme, quatre campagnes de surveillance sur les PCS problématiques, ainsi que deux campagnes de surveillance des déchets sauvages ont conduit à dénoncer 433 personnes. En parallèle, le contrôle de

l'utilisation des sacs taxés officiels se poursuit. Les campagnes régulières menées par le personnel assermenté ont conduit à dénoncer 60 personnes à la commission de police et révèlent que 1,3 % des ordures ménagères sont conditionnées dans des contenants non-conformes.

La vidange des PCS par une société externe le samedi a été maintenue en 2017 et renforcée par une collecte supplémentaire le dimanche, ceci pour un essai d'un an. Bien que le désapprovisionnement sur les PCS soit interdit le dimanche, et que les PCS sont vidangés le samedi, il a été constaté que le lundi matin, ces derniers débordent de déchets. Cela accentue le phénomène de dépôts sauvages autour de ces infrastructures.

En 2017, la déchèterie STRID SA a comptabilisé 49'839 passages contre 44'761 en 2016, soit une augmentation de 11 %. A noter que 991 cartes ont été distribuées aux nouveaux habitants de la commune.

JARDINS

Plantations

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Aérodrome	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	2
Rue de l'Ancien-Stand	<i>Betula pendula</i>	Bouleau	3
Rue de la Blancherie	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	1
Buron rive gauche	<i>Carpinus betulus</i>	Charmille	2
Buron rive gauche	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	3
Buron rive gauche	<i>Prunus avium</i>	Merisier	3
Buron rive gauche	<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé	3
Buron rive gauche	<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc	2
Buron rive gauche	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	2
Buron rive gauche	<i>Salix alba</i>	Saule blanc	2
Carton du cœur	<i>Carpinus betulus</i>	Charmille	3
Parc du Castrum	<i>Acer platanoides</i>	Erable plane	2
Châtelard	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	1
Temple de Fontenay	<i>Quercus robur "fastigiata"</i>	Chêne fastigié	1
Avenue Kiener	<i>Juglens nigra</i>	Noyer noir	4
Avenue Kiener	<i>Zelkova serrata</i>	Orme de Sibérie	1
Collège de Montagny	<i>Tilia europaea (x) 'Euchlora'</i>	Tilleul de crimée	1
Collège de Montagny	<i>Tilia europaea (x) 'Euchlora'</i>	Tilleul	1
Rue de Montchoisi	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	2
Rue des Mouettes	<i>Magnolia kobus</i>	Magnolia de Kobée	2
Rue des Moulins	<i>Tilia cordata 'Greenspire'</i>	Tilleul à petite feuille	1
Rue des Moulins	<i>Salix alba</i>	Saule blanc	6
Promenade Dessus les Moulins	<i>Betula pendula</i>	Bouleau	1
Rue des Philosophes	<i>Prunus cerrulata "amanogwa"</i>	Cerisier à fleur	1
Plage	<i>Acer campestre</i>	Erable champêtre	2
Plage	<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux	2
Plage	<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	2

Lieu	Nom latin	Nom français	Quantité
Plage	Salix alba	Saule blanc	2
PST	Acer pseudoplatanus	Erable pseud	4
Avenue des Sports	Acer platanoides "crimson king"	Erable plane	1
Quai de la Thièle	Acer platanoides	Erable plane	22
Rue des Uttins	Acer pseudoplatanus	Erable pseud	6
Rue du Valentin	Prunus cerrulata "amanogwa"	Cerisier à fleur	1

En 2017, les différents services communaux ont planté 92 arbres, dont 25 arbres supplémentaires (hors compensation obligatoire suite aux abattages).

Projets/interventions

- Sapins de Noël: broyage de 118 sapins lors de la fête des rois le 6 janvier 2017.
- Quai de la Thièle : abattage en deux temps de l'alignement de Robiniers et remplacement au printemps par des érables.
- PST : remise de l'entretien des parcelles publiques et mise en place d'un plan d'entretien par le biologiste M. Maillefer.
- Terrain des Vuagères : diminution des haies de charmilles.
- Finalisation des relevés d'arbres sur le géoportail.
- Avenue de Grandson : mise au gabarit routier de l'alignement de platanes.
- Rive gauche de la Thièle : abattage de l'alignement de peupliers, broyage des souches et replantation de peupliers d'Italie.
- Rive gauche du Buron : arborisation par des arbres et arbustes indigènes.
- Orages du 31 mai : un peuplier foudroyé aux rives du lac a été abattu en urgence et une cépée de saules est tombée le long du Buron.
- Fauche des prairies fleuries à la mi-juin et en octobre.
- Contrôle et remise en état du parcours « biodiversité » pour la visite d'un cours sur la biodiversité proposé par la fondation Pusch.
- La Schubertiade : entretien intensif de la ville et mise en place de décorations dans les salles de concert.
- Place Pestalozzi : marquage au sol de l'emplacement des bacs à fleurs pour une remise en place facilitée.
- Attaque de castors sur les peupliers le long des rives du lac : mise en place d'une protection pour protéger les arbres.
- Etang d'Entremonts : plantation d'une haie vive au bord et premier essai de paillage avec les roseaux de la Grande Cariçaie.

- Avenue Kiener : en raison des nombreuses casses de branches des noyers durant l'année, un rapport sanitaire a été demandé et cinq sujets ont été jugés dangereux, puis abattus.
- Parc du Château : élagage et mise en place d'hauban sur le platane.
- Grotte des cygnes : remplacement de la haie de buis par une haie d'ifs.
- Terrains de sport : entretien courant, remise en état suite aux différents matchs internationaux et de rugby.

Massifs en ville

- Plantation des massifs sur le thème de la Schubertiade. Vif succès et beaucoup de remerciements pour l'effort considérable réalisé par l'équipe des jardins, mais également par le garage qui a mis à disposition le hangar, la voirie et l'administration qui ont été en soutien pour la planification de cette manifestation qui a accueilli plus de 15'000 mélomanes.

Divers

- Projet de mise en place d'une certification ISO 14'001 ; quantification de l'utilisation de tourbe, de produit phytosanitaire et biologique.
- Production de 4'300 plantes fleuries, 2'500 plantes vertes, 5'000 fleurs coupées, 28'500 plantes pour les massifs d'automne et 33'400 plantes destinées aux massifs d'été.
- En 2017, les jardins ont mis à disposition de sociétés, associations ou services internes, 51 décorations.
- Visite de l'établissement horticole par les Paysannes vaudoises, Passeport vacances et participation à la journée « Oser tous les métiers ».
- Mise en conformité du local à essence et amélioration du stockage des outils et matériaux.

STEP

Tableau de bord

			2013	2014	2015	2016	2017
Volumes	Eaux traitées	m ³	4'297'401	4'233'583	3'584'888	3'993'679	3'284'978
	Pluie totale	mm	1'074.4	1'033.5	842.6	972.7	786.6
	Boues éliminées en t/MS	to	597.7	652.7	711.3	645.7	573.5
	MS moyenne	%	29.7	29.6	30.0	30.0	31.2
Consommables	Floculant boues excès	kg	4'500	4'750	4'550	3'975	4'875
	Floculant centrifugeuse	kg	4'275	4'275	5'150	5'875	3'850
	Chlorure ferrique	l	308'544	323'208	298'562	400'626	382'199
Prestations pour tiers	Boues non dig. petites STEP	to	630	536	1'182	1'231	1'280
	Boues dig. petites STEP	to	1'190	1'669	996	1'098	1'258
	Séparateurs à graisse	to	1'603	1'647	1'465	1'587	1'592
	Fosses septiques	to	307	281	546	267	436
	Fosses relevage	to	119	147	157	208	269
Valorisation boues	Gaz méthane produit	m ³	565'004	586'016	566'551	556'945	648'517
	Gaz méthane valorisé	m ³	565'003	586'015	566'505	553'276	636'830
	Production électrique	kWh	1'084'265	1'095'251	1'075'100	1'054'409	1'201'081
	Autonomie électricité	%	79.2	78.2	82.9	85.1	91.8
Electricité	Consommation totale	kWh	1'368'288	1'400'997	1'296'345	1'238'814	1'308'886
	Consommation STAP	kWh	289'260	171'695	157'066	163'279	145'613
	Production CCF	kWh	1'084'265	1'095'251	1'075'100	1'054'409	1'201'081
	Achats	kWh	366'619	380'720	332'036	318'783	294'390
	Retour réseau	kWh	82'596	74'974	110'791	133'913	186'585

Projets réalisés

- PR15.15PR Programme de travaux d'amélioration et réhabilitation de la STEP.
- Nouvelle conduite de déviation des boues en excès, se trouvait sur la parcelle dédiée à la première étape du futur chantier STEP 2020.
- CCF 1 (Dimag): âgé de 19 ans il a été remplacé par une machine du fabricant BES de 120 kW de puissance électrique et un rendement électrique de 37 %. La mise en service a eu lieu le 23 février 2017 ; objectif : amélioration de production énergétique, mais il sert également de génératrice de secours 2, dédié aux surpresseurs des nouvelles biologies.
- Epaisseur stockeur en deuxième digesteur (2) : transformation.
- Co-digestion de sous-produits animaux ; objectif : augmenter la production de gaz.

- Intégration terminée des machines pour le Stripping dans le logiciel d'exploitation StepVision et GMAO.
- Digesteur 2 : changement du système de brassage, vidange et nettoyage complet, changement de toutes les vannes pneumatiques, révision des pompes.
- Nettoyage à haute pression de l'intérieur de toutes les tuyauteries, d'un digesteur à l'autre et du digesteur vers le stockeur boues.
- Supervision Stripping, partie « Transit », intégration dans la supervision Citect terminée.
- Découplage complet de la biologie 1 terminé, afin de libérer le terrain pour l'étape 1 des travaux de construction STEP 2020.
- Stripping: suite des essais en culture (méthode CULTAN par injection : Controlled Uptake Long Term Ammonium Nutrition)

Analyses 2017

Valeurs		Limite	Moyenne	Nombre	En dehors des limites	
					Écart toléré	Écart réel
DCO rendement entrée - sortie	mg/l	< = 45.00	53.20	140	11	104
Rendement entrée - sortie	%	> = 85.00	91.60	140	11	6
DB05	mg/l	< = 15.00	4.38	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 90.00	95.10	140	11	7
P tot.	mg/l	< = 0.80	0.31	140	11	1
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	95.20	140	11	1
Nh4-N	mg/l	< = 60.00	32.11	140	11	0
Rendement entrée - sortie	%	> = 0.00	5.30	140	11	0
N02-N	mg/l	< = 0.30	0.27	140	11	26
COD	mg/l	< = 10.00	14.10	140	11	121
Rendement entrée - sortie	%	> = 80.00	91.8	140	11	1
MES rendement - sortie	mg/l	<=15.00	14.00	140	11	22
PH sortie	mg/l	De 6.5 à 8.5	7.69	140	-	-

Études de projet et d'amélioration en cours

- Chauffage à distance: récupération de chaleur des eaux usées; un gros potentiel est disponible, le projet est piloté par le Service des énergies et l'étude de potentiel et de la faisabilité est terminée. Ce projet, financé par le SEY, doit être couplé avec le projet STEP 2020, le bâtiment de pompage/échangeur est prévu sur le site de la STEP à l'endroit de l'exutoire actuel. Le 17 mai, le SEY a positionné ce projet comme priorité absolue afin de chauffer le nouveau collège des Rives, dont l'inauguration est prévue en juin 2019.
- Concept Process STEP 2020, traitement des micropolluants: 4 analyses des micropolluants ont été réalisées sur les eaux usées de la ville d'Yverdon-les-Bains par la Direction générale de l'environnement (DGE) en 2017. Le choix du charbon en poudre ou l'option charbon en granulés reste ouvert. L'étude technique du traitement des micropolluants reste à réaliser à l'horizon 2020. Des subventions cantonales pour la nitrification/dénitrification sont prévues à la hauteur de 35 %, étape essentielle en amont du traitement des micropolluants. Ce traitement doit passer, dans un premier temps, par la construction de nouvelles filières eau (la STEP actuelle n'avait pas été conçue pour cela). Le prélèvement de la taxe fédérale de CHF 9.- par habitant et par an, (durée 20 ans) est entrée en vigueur le 1 janvier 2016. Ce fonds commun financera le 75 % des investissements des nouvelles installations pour le traitement des micropolluants.
- Concept Process STEP 2020 : une convention de raccordement à la STEP d'Yverdon-les-Bains a été signée en décembre 2017 par l'AIERG (Association intercommunale pour l'épuration région Grandson) Elle prévoit le raccordement de 13'000 EH à la STEP à l'horizon 2022.
- STAP Stade, Thièle, Mujon : travaux préparatifs d'adaptation des équipements en vue du raccordement AIERG prévu sur STAP Mujon.

- Nouvelles lignes de traitement des eaux usées : l'appel d'offres pour la mise en concours d'un bureau d'ingénieur a été publié le 25.11.2016 (ID Projet 146413, publication n° 936009, délai de clôture : 20 janvier 2017) et a été remporté par le bureau d'ingénieurs Triform SA.
- Déviation de la conduite des eaux usées, depuis la station relevage de la STEP vers le décanteur primaire 2, ainsi que déviation de la même eau vers les bassins biologiques 5 et 6 (nécessaire en cas de travaux de révision sur le DP 2).
- Prétraitement des retours : vérification en cours de la diminution de la charge d'ammonium à l'exutoire de la STEP. Le pilote est en fonction depuis avril 2016. Les résultats sont encourageants, l'expérience acquise a conduit à une amélioration du transit (système membranaire) et des modifications ont été réalisées en décembre 2017.
- Production d'engrais : l'installation de « Stripping » produit du sulfate d'ammonium (engrais), depuis avril 2016. Il s'agit d'un engrais de « croissance ». Des réflexions sont en cours afin de produire un engrais de « démarrage » en y ajoutant du phosphore. La faisabilité a été soumise à l'EAWAG, afin de trouver une solution simple de récupération de phosphore.
- PR17.26PR : séance avec la commission le 7 novembre, explication du projet et réponses aux questions.
- PR17.26PR : demande de crédit d'investissement CHF 31'040'000.- accepté par le Conseil Communal.

Eaux usées

- Traitement de l'eau : 140 analyses effectuées, selon les différents paramètres prévus. Sur 120 analyses imposées par la Direction générale de l'environnement (DGE) pour une STEP de notre capacité, 11 déviations sont autorisées et à respecter.
- Entrée STEP, m³/traités : 3'284'978 m³ en 2017, 3'993'679 m³ en 2016, pluviométrie 927.7 mm en 2016, contre 786.6 en 2017.

- Des analyses supplémentaires ont été réalisées pour définir la stabilité du taux d'ammonium en sortie STEP.
- Traitement physico-chimique et déphosphatation : Ecoferric FeCl3 40 % (382'199 l).
- Charge moyenne entrée de grille en kg: DCO EH 48'723, DBO5 en EH 14'631. Ptot. en EH 26'295. NH4 en EH 41'952.

- Depuis le 1^{er} mai 2017, l'épuration se fait uniquement avec la ligne 2. Bon rendement d'épuration sur la moyenne annuelle. Les dépassements ont lieu à partir de 12'000 m³/jour, limite hydraulique théorique de base.

GARAGE ET ATELIER

Nouveaux véhicules

Le service a poursuivi le renouvellement planifié des véhicules conformément au préavis PR14.11, à savoir

- Une remorque camion à essieux tandem, pour le transport de machines et bennes (charge utile 11 tonnes).

Un crédit complémentaire a permis le remplacement d'un ancien bus Peugeot par un Ford Ranger, car sa remise en état devenait trop onéreuse.

Grosses avaries

Plusieurs véhicules ou engins ont subi des réparations conséquentes en 2017, mais les frais engendrés ont pu être entièrement absorbés par le budget.

Activités diverses

- Entretien, mise en conformité, contrôle et préparation aux expertises des véhicules et engins.

- Soutien et appui lors des interventions de déneigement.
- Entretien, dépannage et équipement des véhicules pour d'autres services communaux (environ 800 heures/an).
- Conseil, accompagnement et installation des équipements lors d'achat de véhicules et machines pour les autres services communaux.
- Entretien du mobilier urbain: grilles, places de pique-nique, piquets de zone piétonne et pose de poubelles.
- Pose de bouteroues pour la sécurisation du pont du Maréchat et renforcement de la structure avec des poutres en acier.
- Construction de portes pour le Service des énergies, sécurisation de locaux électriques.
- Construction de deux mezzanines au garage, destinées au stockage temporaire de pièces et au stock magasin.

DOMAINES

Les parcelles louées aux agriculteurs, maraîchers et entreprises ont généré un revenu de CHF 123'344.-, auxquels s'y ajoutent CHF 15'000.- pour la location des parcelles aux Maraichat et aux Quatre-Vingts, pour les besoins des plantages.

Afin de compenser des pertes de terrain liées au projet de la route de contournement, une

réorganisation des locataires des parcelles est en cours de négociation avec plusieurs agriculteurs.

La parcelle n° 842 a accueilli un essai pilote de halte pour les limicoles, tout en gardant son statut de surface cultivée. La réhabilitation des drainages sur les parcelles n° 842 et n° 864 doit également permettre la gestion des inondations.

PLANTAGES

Suite à des résiliations, 44 parcelles ont été attribuées à de nouveaux locataires soit le double par rapport à l'année 2016. La commission des plantages s'est réunie à quatre reprises afin de contrôler, entre autres, l'état des plantages suite aux changements de locataires, taxer deux baraques et attribuer des prix à 23 locataires pour l'excellente tenue de leur parcelle. Une soixantaine de demandes sont en attente pour l'obtention d'un plantage. La consommation d'eau s'élève à 47'000 m³, soit une augmentation d'environ 16 % par rapport à la saison 2016. La dernière étape pour la réfection des allées des plantages avec la pose de potelets amovibles aux entrées de ces chemins est terminée, à la grande satisfaction des locataires. Au mois d'avril, pour la deuxième fois, une bourse aux

plantons a été organisée au Maréchat en collaboration avec collaborateurs des espaces verts. Cet échange de nombreuses graines et plantons rencontre un grand succès auprès des participants qui, à cette occasion, font part également de leurs expériences et trouvent réponses à leurs questions auprès de nos jardiniers professionnels. En automne, des bennes ont été mises à dispositions des locataires durant trois samedis afin de collecter les déchets verts difficiles à composter sur place. Pas moins de 7 bennes de 9 m³ ont été nécessaires pour ce ramassage. La propreté du site est confiée à l'équipe de la fondation Pro Travail qui poursuit son mandat et ramasse régulièrement les déchets sauvages, toujours plus nombreux, disséminés aux alentours des plantages.

VIGNES

L'année 2017 a été le spectacle d'aléas climatiques à la chaîne : une fin d'hiver douce a fait débourré la vigne avec 10 jours d'avance sur la moyenne ; puis le gel printanier a décimé certains vignobles, mais a heureusement épargné le Nord Vaudois, protégé par la bise ; le printemps, un manque de précipitations se fait ressentir et certaines parcelles ont dû être arrosées ; et pour finir, la grêle s'est abattue sur l'est de l'appellation, mais n'a pas touché la commune de Champagne. Heureusement, ces conditions climatiques ont très peu affecté la vigne en termes de maladies, ce qui a permis de limiter le nombre de traitements.

Récolte 2017

Cette année, notre récolte 2017 respecte les prescriptions en matière de classification et a de nouveau été classée "Grand Cru".

Cépage	Kg	Degrés Oechsle	Kg/m ²
Chasselas	3'255	85.00	0.881
Pinot Noir	3'876	105.41	0.775

L'année 2017 fut donc une année de production peu abondante, mais avec des sondages exceptionnels.

FORETS

Malgré un mois de janvier frais, l'année a débuté avec des températures hivernales douces, le manque de pluie se fait déjà ressentir. Le gel tardif d'avril ainsi que les violents épisodes de grêle, contrastent avec une météo chaude et pauvre en précipitation tout au long de l'année.

Montagne de la ville, montage et démontage des clôtures

La montagne de la ville est composée de forêts et de pâturages boisés. Des clôtures fixes séparent ces deux environnements, afin de conditionner le bétail sur les prairies et les forêts parcourues par ce dernier. Retirées pour l'hiver, les clôtures sont remises en place durant le mois de mai. Une centaine de piquets ont été changés (7'200 ml de clôtures).

Entretien des chemins

Un entretien courant de la desserte forestière est effectué afin de garantir la longévité de cette dernière. Il consiste au curage des renvois et des sorties d'eau, réparation des nids de poules et évacuation des pierres éboulées. Un émondage des bords de chemins est également effectué à l'aide d'une épareuse, afin de garantir un gabarit adéquat.

Soins à la jeune forêt

Des soins aux jeunes peuplements ont été réalisés sur 3.5 hectares, selon le contrat de subventionnement portant sur la période 2016-2019, pour lequel la commune s'est engagée à réaliser 10 hectares de soins cultureux.

Biodiversité/pâturages boisés

Une zone de pâturage a été entretenue sur le versant sud de la montagne au fond du chemin Martin. Les zones les plus boisées ont été éclaircies, afin de permettre à la lumière d'atteindre le sol et d'apporter assez de chaleur pour que l'herbe puisse reverdir ces surfaces sombres et peu intéressantes pour le bétail. De plus, sur cette même zone, un essartage mécanique à l'aide d'un broyeur a permis d'éliminer une broussaille épineuse devenue, au fil du temps, envahissante. L'entretien des pâturages boisés est indispensable à la pérennité de ces milieux sylvopastoraux riches en espèces, offrant de surcroît ce paysage extraordinairement beau et typique de l'arc jurassien. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 70 % dans le cadre des aides allouées pour la biodiversité en forêt par le Canton et la Confédération.



Broyeur mécanique sur Menzi Muck

Exploitations forcées

Quelques arbres renversés par les vents et d'autres bostrychés ont été exploités. Le volume de 25 m³ est

tout à fait acceptable et ne péjore en rien la qualité des forêts de la Ville.

ENVIRONNEMENT

La titulaire a quitté son poste en juillet, et son remplaçant a été engagé, dans un premier temps à 50 % jusqu'en décembre pour assurer l'intérim, et sera engagé en fixe à partir de janvier 2018.

Actions réalisées

- Les Vuagères et le Saut: échantillonnages, analyses des eaux souterraines et surveillance sur le site.
- Bois des Vernes: échantillonnages et analyses des remblais dans la partie sud-est.
- Martelages: 9^e arrondissement (montagne de la Ville) et du 8^e arrondissement (forêts de plaine)
- Tournées des allées.
- Ruisseau de Pomy: réalisation du projet de protection contre les crues et renaturation.
- Corbeaux Freux: suivi des colonies en zone urbaine ainsi que mise à jour de l'inventaire et mesures d'effarouchement.
- Biodiversité: réalisation d'un plan d'entretien différencié pour le PST.
- Ecopâturage: deux parcs à Moutons.
- Grande Prairie : mise en place d'un sentier balisé pour les cavaliers de randonnée.
- Escales pour limicoles: réalisation d'une phase test d'inondation contrôlée durant les mois de septembre et octobre.
- Drainage Quatre-Vingts : mise à l'enquête et adjudication des travaux de drainages sur les parcelles n° 842 et 864.
- Iles aux Vernes : mise à l'enquête du projet de revitalisation, projet soumissionné.

- ECF Thièle : mise à l'enquête et appel d'offres réalisés, ainsi que l'optimisation de l'emprise des travaux et relevé géométrique.

Actions et travaux en cours d'exécution

- Sites contaminés : investigations et surveillance sur les différents sites : les Vuagères et le Saut.
- Ruisseau de Pomy: suivi financier.
- Forêts: préavis au Conseil Communal pour les nouveaux statuts du groupement forestier du Nozon.
- Projet d'escales pour limicoles: étude de faisabilité du projet au-delà de la phase test.
- Jardins de la ville : coordination pour la mise en place d'un système de management qualité environnement-sécurité pour une certification en 2018.
- Renaturation du Mujon: préparation du dossier de mise à l'enquête.
- Iles aux oiseaux: réalisation des travaux de génie civil pour la revitalisation des îles aux Vernes.
- Drainages: suivi du projet et des travaux de réhabilitation des drainages dans le secteur de la Grande Prairie.
- ECF Thièle : suivi du projet et des travaux de correction fluviale de la Thièle.
- Source thermique: étude hydrogéologique en cours.
- Etude de sensibilité déchets pour l'instauration d'une taxe de base pour la gestion des déchets : conception et rédaction de notice pour la rédaction d'un préavis au Conseil Communal en 2018.
- Pic de pollution : proposition d'un plan de gratuité lors de pollution de l'air en coordination avec Travys.

Qualité de l'air

Selon les enregistrements de la station fixe du Curtil-Maillet, fournis par le Département du territoire et de l'environnement :

	2017	2016	2015	2014
Température maximale instantanée (moyenne sur 30 minutes)	34.8 ° C Le 3 août	34.6 ° C Le 20 juillet	38.4 ° C Le 7 juillet	32.6 ° C Le 9 juin
Température minimale instantanée (idem)	- 7.0 ° C Le 10 décembre	- 4.4 ° C Le 30 décembre	- 4.8 ° C Le 3 février	- 5.7 ° C Le 29 décembre
Température moyenne annuelle pondérée	11.5 ° C	11.3 ° C	11.8 ° C	11.7 ° C
Dioxyde d'azote NO ₂ (les valeurs limites légales de l'Opair ne sont pas dépassées). Moyenne annuelle	19.6 µg/m ³	19.2 µg/m ³	19.8 µg/m ³	21.1 µg/m ³
Ozone O ₃ , dépassements horaires de 120 µg/m ³	126	160	309	145

Niveau du lac

Selon les bandes d'enregistrement du limnigraphe du port de Grandson fournies par le Service hydrologique et géologique national, après contrôle :

- Maximum : 429.58 le 31 mai 2017
- Minimum : 428.73 le 13 janvier 2017
- Moyenne annuelle pondérée : 429.24 (<http://www.hydrodaten.admin.ch/fr/2154.html>)

RESSOURCES HUMAINES

Bureau technique

En 2017, les collaborateurs du bureau technique ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- VSS journée technique « Revêtements peu bruyants » et « Conception de routes principales en localité » ;
- Séminaire RH « Le recrutement, étapes, outils et conduite des entretiens » ;
- Séminaire ERTEC « Routes du futur » ;
- Séminaire APEV « 50 ans » ;
- Séminaire IMP « Forum Strasse ».

Voirie

En 2017, l'apprenti menuisier a décidé de mettre un terme à son contrat après 15 mois pour se réorienter. Quant aux collaborateurs de la voirie, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Séminaire RH « Le recrutement, étapes, outils et conduite des entretiens » ;
- Séminaire COSEDEC « Accueil et communication en déchèterie ».

Jardins

2017 a été marquée par le départ à la retraite du responsable des espaces verts, après 35 ans d'activité à la ville. Sa fonction a été attribuée à un collaborateur interne, suite à une mise au concours. Son départ ayant permis une réorganisation de la répartition des missions, deux collaborateurs ont été promus en qualité de contremaîtres.

Cinq stagiaires ont été accueillis durant 6 mois en 2017 dans le cadre d'un programme d'emploi temporaire et de réinsertion. Quant aux collaborateurs des jardins, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Formation « Travail sur corde » ;
- Cours SFPF « Utilisation de la débroussailleuse » ;
- Cours SAVI Vaud « Mise à jour contrôleur feu bactérien » ;
- Cours SANU « Mise à jour du permis pour l'utilisation de produits phytosanitaires » ;
- Cours OH Semence SA « Fleurs sauvages » ;
- Cours Hauert « Gazon bio » ;
- Cours « Production végétale » ;
- Séminaire SANU « Néophytes invasives » ;
- Forum ARPEA « Renaturer nos villes » ;
- Cours ARIAQ « Techniques et outils pour l'amélioration de la qualité » ;
- Swiss Loc « Permis nacelle » ;
- Mise à jour du permis de traiter ;
- Cours CEP « Conduire une équipe de terrain » ;
- Cours UUSP « Journée de l'arbre ».

STEP

En 2017, les collaborateurs de la station d'épuration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Cours GMAO ;
- Cours spécialisés FES : CS6 et CS7 ;
- Formation Citect ;
- Formation manipulations produits chimiques pour l'installation stripping ;
- Journée technique du GRESE ;
- Veilles légales et technologiques en tant que membre actif du comité du GRESE.

Garage

En 2017, l'apprenti mécanicien a obtenu son CFC avec succès et un nouvel apprenti de première année a été accueilli au mois d'août. Quant aux collaborateurs du garage, ils ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Formation en interne des mécaniciens et des utilisateurs sur le nouveau matériel, et perfectionnement sur le matériel existant ;
- Permis nacelle ;
- Utilisation et dépannage des saleuses Boschung ;
- Utilisation et sécurité des buses de curage des canalisations.

Administration & direction

En 2017, les collaborateurs de l'administration ont suivi les formations et/ou séminaires suivants:

- Conférence JERI « A l'attaque des chaussées » ;
- SVAF « Rôle des améliorations foncières dans la renaturation des cours d'eau » ;
- Conférence HYDREOS « Journée Technique sur l'assainissement intelligent » ;
- Séminaire RH « Le recrutement, étapes, outils et conduite des entretiens » ;
- Formation CEP: « Prendre des notes et rédiger des procès-verbaux ».

Cellule environnement

En 2017, la responsable environnement, puis son remplaçant ad-intérim a suivi les formations suivantes :

- Séminaire RH « Le recrutement, étapes, outils et conduite des entretiens » ;
- Cours ARIAQ « Techniques et outils pour l'amélioration de la qualité » ;
- Forum ARPEA « Renaturer nos villes ».

Perspectives et mot du municipal

Les perspectives sont excellentes avec les projets prioritaires, mais aussi les multiples projets d'importance régionale, notamment au PST. Le tout va ensemble, s'assemble et se construit en simultanéité. Le projet d'AggloY périclité et les mises à jour du PA 2 sont déjà dépassées par les nouveaux événements. Ce n'est pas la mise à jour qui est nécessaire dans cette organisation, mais tout

simplement la méthodologie qu'il faut revoir et adapter aux mutations perpétuelles.

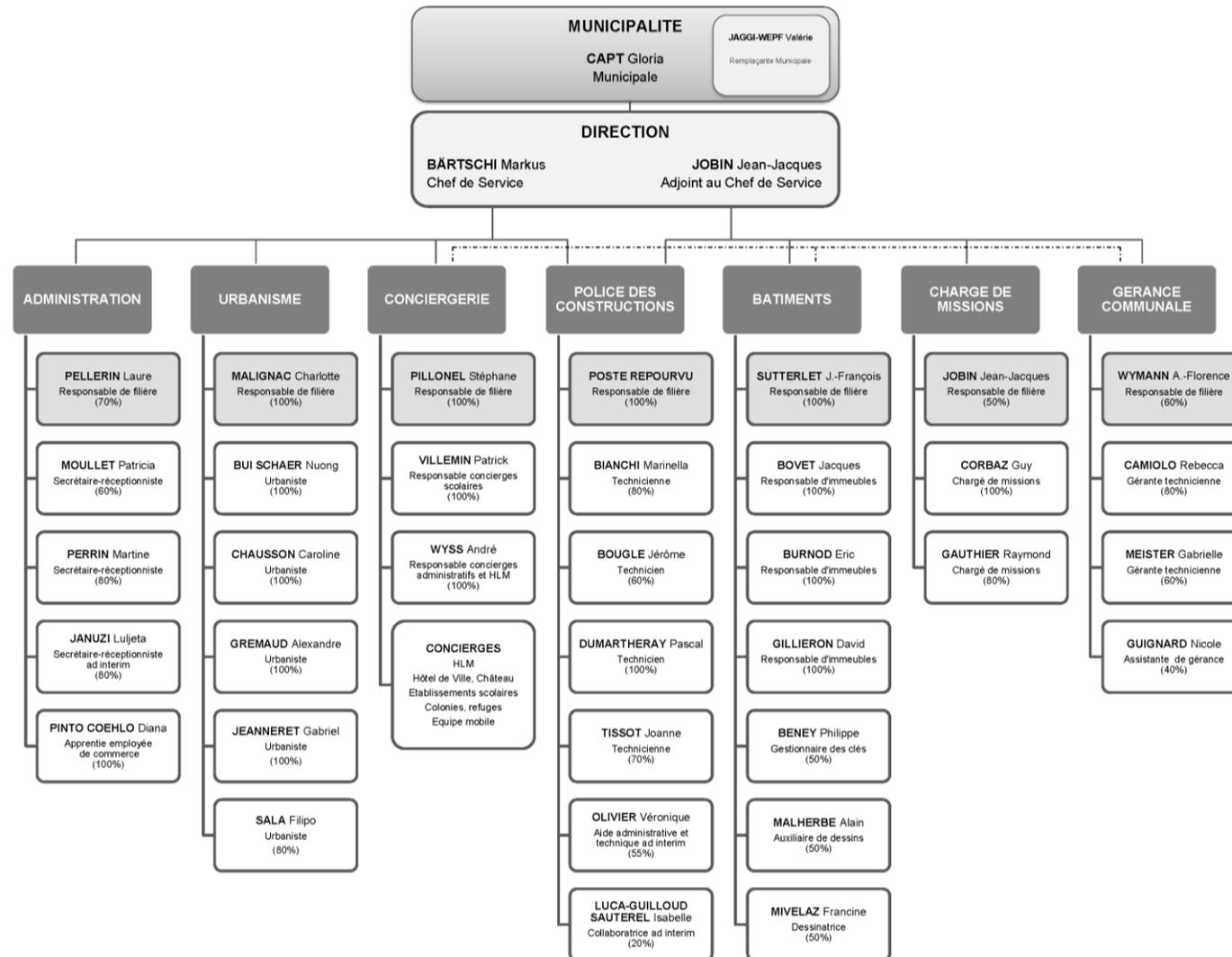
Pour le secteur sud de l'avenue des Trois-Lac, tous les feux sont au vert pour la perspective d'un début de chantier au printemps 2018. Après plus de 40 ans d'attente, c'est une sacrée victoire d'étape pour l'exécutif en place, aucune procédure n'avait aboutie à ce jour !

SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

Madame Gloria Capt
Municipale

Monsieur Markus Bärtschi
Chef de service

SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS



SERVICE DE L'URBANISME ET DES BÂTIMENTS

Missions

URBANISME

- développer et gérer les instruments d'aménagement du territoire (plans directeurs, plans d'affectation, etc.).
- concevoir et réaliser les aménagements urbains en synergie avec les partenaires.
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage (MO) dans les projets d'urbanisme.
- planifier l'organisation du bâti et des activités qui ont des incidences sur le territoire.
- participer à la politique foncière communale.
- participer à l'élaboration des stratégies territoriales intercommunales et régionales.
- participer à la Commission urbanisme et mobilité avec la filière Mobilité du Service de la sécurité publique (SSP).

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- gérer les demandes de permis de construire en application des lois, règlements et normes concernées, assurer le suivi et le contrôle des chantiers.
- gérer les demandes de travaux de minime importance, d'abattage d'arbres, de teintes de façades et d'enseignes en application des règlements inhérents.
- vérifier l'application et le respect de la Loi vaudoise sur l'énergie (LVLEne), contrôler la sécurité sur les chantiers et vérifier le respect des réglementations liées à l'amiante et au radon.
- traiter les demandes de fractionnement de parcelles.
- veiller au respect des prescriptions en matière de constructions et d'aménagement sur le territoire.
- répondre aux questions de la population en matière de Police des constructions (guichet et téléphones).
- numéroter les bâtiments.
- mettre à jour les statistiques cantonales.
- vérifier les citernes.
- piloter la Commission de salubrité et la Commission des constructions.
- participer à la Commission d'estimation fiscale.
- réaliser des prestations en matière de Police des constructions pour les communes adhérentes au Réseau intercommunal de bureaux techniques (RiBT), bureau d'Yverdon-les-Bains.

GERANCE COMMUNALE

- gérer tous les baux de la Ville en tant que bailleur et locataire.
- participer à l'élaboration et au suivi des Droits distincts et permanents (DDP) avec le Secrétariat général (SGE).
- facturer annuellement les Droits distincts et permanents (DDP) ainsi que les loyers calculés sur les chiffres d'affaires des restaurants propriétés de la Ville.
- mettre en location les biens immobiliers propriétés de la Ville (appartements, surfaces commerciales, cafés restaurants, places de parc, etc.).
- suivre administrativement la gestion des baux, des locataires (guichet et téléphones).
- gérer les travaux et rénovations lors de changements de locataires.
- effectuer les bilans annuels des loyers et des décomptes de chauffage.
- rédiger diverses conventions d'usage et autres documents.

BATIMENTS

Gérer le patrimoine immobilier propriété de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires) soit :

- assurer l'entretien courant et la valorisation des bâtiments communaux par le biais des budgets annuels d'entretien des immeubles et par des crédits d'investissement.
- mettre à disposition des services communaux les locaux administratifs et techniques nécessaires au bon fonctionnement de l'administration.
- développer de nouveaux projets immobiliers avec des procédures spécifiques et ad hoc telles que concours d'architecture (écoles, bâtiments administratifs, etc.).
- assurer le rôle de représentant du Maître de l'ouvrage (MO) dans les projets immobiliers.
- gérer les contrats d'entretien de certaines installations techniques (chauffages, ascenseurs, etc.) dans les bâtiments propriétés de la Ville par le biais du budget annuel.

- gérer tous les plans et documents graphiques (support papier ou documents informatiques) des bâtiments propriétés de la Ville (y compris, notamment veiller au respect de la charte graphique pour les plans dessinés à l'ordinateur

(DAO) ainsi que leur classement selon la SIA 416 et DIN 227).

- gérer les clés électroniques et mécaniques, assurer leur entretien, réparation et remplacement.

CONCIERGERIE

- assurer et gérer la conciergerie de tous les bâtiments propriétés de la Ville (bâtiments administratifs, financiers, HLM et scolaires).
- suivre l'évolution de l'entretien des bâtiments attribués en fonction du nombre d'utilisateurs, de la fréquence d'utilisation, du type d'utilisation des locaux, adapter les ressources si nécessaire et calculer les besoins pour les futurs bâtiments.
- participer à la surveillance des bâtiments et des installations.
- gérer les stocks : produits, consommables, sources lumineuses et machines d'entretien.
- assurer l'évacuation et le tri des déchets selon les normes en vigueur.
- déblayer la neige des accès aux bâtiments et veiller à ce que ces voies soient utilisables.
- assurer le nettoyage des abords des bâtiments attribués à la conciergerie.
- assurer l'entretien des surfaces vertes inhérentes aux bâtiments propriétés de la Ville, soit en interne ou par sous-traitance.

- assurer le nettoyage des cours d'écoles : (vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage). Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat par les balayeuses du Service des travaux (STE).
- assurer le suivi et les déménagements du mobilier scolaire.
- participer à l'achat du mobilier scolaire et de son stockage en partenariat avec le Service de la jeunesse et cohésion sociale (JECOS).
- effectuer des petits travaux d'entretien dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- mettre en location des salles de classe (en dehors des périodes scolaires).
- effectuer les remplacements et apporter son aide au responsable des clés.
- assurer les tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe (SG/GRF).
- assurer la distribution du courrier interne.

ADMINISTRATION

La mission de la filière administration consiste à gérer tous les aspects administratifs, RH et financiers qui concernent le Service. En particulier :

- assurer l'accueil et l'orientation du public au guichet, la réception téléphonique, les travaux de secrétariat, le soutien administratif et logistique.
- gérer l'interface avec la Municipalité concernant le traitement des rapports, des notes et des préavis.
- coordonner les aspects ayant trait à la communication interne et externe en lien avec les activités du Service (événements, articles dans le journal communal, site internet, brochures, etc.).
- assurer la gestion administrative du personnel, l'organisation de l'accueil et du départ des

collaborateurs, les séminaires inhérents au Service.

- établir la facturation des prestations fournies, contrôler et saisir toutes les factures des fournisseurs et mandataires.
- soutenir administrativement les différentes filières (organisation de démarches participatives, mise en place d'outils informatiques, traitement de la correspondance, etc.).
- élaborer avec les différentes filières le budget de fonctionnement, contribuer au contrôle budgétaire des comptes de fonctionnement et d'investissement, participer au processus de bouclage des comptes annuels.

Points forts 2017

NOUVELLE ORGANISATION DU SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS (URBAT)

- En mars 2017, la Municipalité a validé la séparation d'URBAT en deux entités distinctes, un Service de l'urbanisme et un Service des bâtiments, afin de répondre encore plus efficacement aux nombreux défis urbanistiques et immobiliers qui attendent la Ville d'Yverdon-les-Bains.
- Le Service de l'urbanisme sera dirigé par M. Markus Bärtschi et le Service des bâtiments par M. Thomas Czák, nommé à cette fonction en septembre 2017 par la Municipalité, suite à une mise au concours.
- Les locaux actuels de l'avenue des Sports 14 seront partagés par les deux Services.
- Sous la direction de Mme Gloria Capt, Municipale du dicastère Urbanisme et Bâtiments, cette

nouvelle organisation entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

- Pour mettre en oeuvre cette nouvelle organisation, des groupes de travail (GT) ont été créés afin d'impliquer les collaborateurs dans différentes thématiques (locaux, places de travail, site internet et intranet, communication et logos, budget et aspects administratifs, arborescence informatique, répartition des dossiers).
- Un COPIL réunissant des représentants des RH et d'URBAT a également été mis en place pour accompagner le processus de changement.

La répartition des rôles et des missions a été clairement redéfinie comme suit :

Le Service des bâtiments (BAT)

- Gestion immobilière (ex-filière Bâtiments) - gestion du parc immobilier propriété de la Ville.
- Gérance communale - location des surfaces propriétés de la Ville.
- Maintenance et entretien (ex-filière Conciergerie) – entretien et nettoyage des bâtiments appartenant à la Ville.
- Développement immobilier et grands projets (ex-filière Grands projets) – développement du patrimoine foncier et immobilier de la Ville et coordination des grands projets, tels que la construction du nouveau Collège des Rives.

Administration – l'équipe administrative, comprenant le secrétariat et la réception, sera quant à elle partagée entre les deux nouveaux services.

Le Service de l'urbanisme (URB)

- Planification et aménagements urbains (ex-filière Urbanisme) – planification du territoire de la Ville et réalisation de ses espaces publics (hors réseau routier et carrefours).
- Police des constructions – Analyse de la conformité avec la réglementation des projets de construction.

URBANISME

- La 4^{ème} révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn) ainsi que la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire et les Constructions (LATC) (volet aménagement uniquement) ont été mis en consultation au printemps-été 2017. Depuis, le Conseil d'Etat a transmis au Grand Conseil les projets dont l'entrée en vigueur est prévue fin 2017. Dès que le dossier sera approuvé par le Conseil fédéral, le Canton sortira de la période transitoire actuelle, qui gèle toute possibilité d'étendre la zone à bâtir.
- Révision du Plan Directeur Communal (PDCoM) et du Plan Général d'Affectation (PGA) : le Plan directeur traite des thématiques obligatoires concernant l'urbanisme, la mobilité, l'environnement et l'énergie. Le diagnostic terminé, les enjeux identifiés, le travail sur le projet de territoire a pu être réalisé en étroite collaboration avec les différents Services communaux impliqués (SSP-Mobilité, STE, Sports, JECOS, SEY, etc). Il a été soumis au processus de validation au 2^e semestre. Les réflexions sur la révision du PGA ont commencé avec la révision des dispositions générales et de 3 zones (centre historique, zones d'activités et la zone résidentielle 1).
- Quartier Gare-Lac : le Conseil communal a octroyé un crédit de Fr. 1'020'000.- à la Municipalité le 1^{er} septembre 2016 pour l'élaboration des Plans de quartier (PQ). En octobre 2017, un accord-cadre avec le Canton a été signé, afin de bénéficier d'une aide à fonds perdus pour le financement d'une stratégie visant à chiffrer le coût d'équipement du projet « Gare-Lac » et de définir son financement entre la Ville et les propriétaires. Des cahiers des charges ont été élaborés, puis des mandataires ont été retenus pour réaliser cette étude. Une démarche d'amélioration foncière a été initiée et de nombreux contacts ont été pris avec différents propriétaires tels que La Poste, Intershop, etc.
- Plan de Quartier (PQ) Roseyres : sur la base du protocole d'accord signé en 2016 entre le propriétaire, l'entreprise Steiner SA et la Municipalité, un mandat d'études parallèles a été mené de mars à septembre. A l'issue du mandat, la Municipalité et l'entreprise Steiner SA, maître d'ouvrage du projet, ont décidé de retenir le bureau Archilab SA à Lausanne. Cette procédure qualitative a défini la forme urbaine, un projet architectural et un projet pour les espaces libres.

Sur cette base, les travaux d'élaboration du PQ ont commencé en fin d'année.

- Plan de Quartier (PQ) Coteau Est : le PQ et l'avant-projet des travaux collectifs (APTC) ont été envoyés à l'examen préalable complémentaire des services cantonaux en août 2017. Leur retour était attendu pour décembre, mais ces derniers ont informé le Service qu'il y aurait du retard. Cette procédure devrait permettre de clarifier la suite de ce projet, celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement (SDA).
- Plan de Quartier (PQ) Les Parties : le PQ et l'avant-projet des travaux collectifs ont également été envoyés à l'examen préalable en juillet 2017. Cette procédure devrait, là aussi, permettre de clarifier la suite de ce projet, celui-ci se situant hors zone à bâtir et en surface d'assolement (SDA). En décembre, le Service était toujours dans l'attente d'un retour de l'examen préalable, censé durer 3 mois. Les questions de péréquation foncière et financière ont été résolues avec les propriétaires et elles garantissent l'engagement des propriétaires à réaliser le projet, une fois les autorisations obtenues.
- Plan de Quartier (PQ) Verdan : la question des accès est complexe et a nécessité des études complémentaires exigées par le Canton. Ces études seront finalisées courant 2018. Le programme et le type de commerces autorisés ont également été remis en cause par l'agglomération et le Canton. L'objectif est de finaliser le projet pour envoyer le dossier à l'examen préalable au printemps 2018.
- Plan de Quartier (PQ) Clendy-Dessous : le dossier de PQ et le volet « améliorations foncières » ont été mis à l'enquête conjointement du 18 juin au 17 juillet 2016. Cette procédure a généré des oppositions de la part des propriétaires et des riverains et s'est suivie de plus d'une année de négociations avec les propriétaires opposés. Cette étape a nécessité la rédaction de plusieurs conventions. Elles permettront de lever un grand nombre d'oppositions et, par conséquent, de poursuivre la légalisation de ce PQ.
- Plan de Quartier (PQ) les Fleurettes : le PQ est entré en vigueur en date du 19 avril 2017.
- Quartier de la Scierie (ex tour Landi) : le réaménagement du secteur situé à l'extrémité est de l'Avenue Haldimand est actuellement en chantier. Parallèlement à la construction des 4

bâtiments, qui comprend la requalification de l'ancienne tour LANDI, une surface d'environ 1'000m² doit également être aménagée par le promoteur en voie de mobilité douce (tronçon est de l'ancienne VR de Clendy). Au terme des travaux planifiés à l'été 2018, cette zone sera cédée à la Commune, puis transférée au domaine public (DP).

- Le réaménagement de la Place d'Armes est lié au projet de parking souterrain. La procédure d'appel d'offres pour la recherche du partenaire privé qui réalisera le parking est à bout touchant. Les études concernant le projet de parking souterrain et le réaménagement paysager vont débuter dans le courant de l'année 2018.
- Camping, 2^e étape du réaménagement : les travaux complémentaires ont été réceptionnés en fin d'année. Ils comprenaient : la reprise du parvis en béton au niveau des sanitaires, la réfection du chemin en enrobé et les compléments de plantations.
- PQ St-Roch/Haldimand/Industrie : Les travaux de construction du nouveau quartier et de ses aménagements extérieurs se sont terminés en début d'année. L'ensemble a été réceptionné en juin et juillet 2017, avec quelques réserves quant à des défauts mineurs constatés. Corrigés ensuite, la totalité des espaces extérieurs a été définitivement réceptionnée au mois de novembre

2017. Le réaménagement de la parcelle n°2289, propriété de la Bâloise Vie SA, doit encore faire l'objet d'une mise en œuvre. Une proposition d'Implenia est attendue pour le début de l'année 2018.

- Réaménagement de la rue du Midi (Traversée SO) : le Conseil communal a accordé un crédit de Fr. 7'300'000.- en octobre 2016 pour la réalisation des travaux. Le pilotage du projet a été transféré à Yverdon Energies (SEY) en 2016. Les travaux ont commencé en 2017 et seront terminés en octobre 2018.
- Aménagement des rives entre la Thièle et le canal Oriental : un préavis a été soumis en septembre 2016 afin d'obtenir un crédit d'étude pour l'élaboration des Plans de quartier à Gare-Lac et initier des réflexions pour le réaménagement des Rives du lac. Le montant du préavis, correspondant au périmètre de réflexion des rives, a été refusé par le Conseil communal. Depuis, un schéma directeur clarifiant les usages le long du lac a été validé par la Municipalité. Ce schéma terminé, la Municipalité a initié une réflexion pour réaménager les rives du lac entre la Thièle et le Canal Oriental, qui fera l'objet, en 2018, d'une demande de crédit d'étude au Conseil communal.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Nouvelle composition de la Commission des constructions depuis le 1^{er} janvier 2017.
- Entrée en vigueur des modifications partielles du Règlement du Plan Général d'Affectation (RPGA) en septembre 2016. Réédition du RPGA mise sous presse en octobre 2017, version disponible au guichet de la Police des constructions.
- Poursuite de la participation du responsable de filière à la révision complète du RPGA.
- Départ à la retraite de M. Pascal Dumartheray, technicien, après plus de 40 ans de service.
- Départ de M. Laurent Thiémar, responsable de la filière, pour rejoindre une autre commune de la région.
- Maintien d'un nombre élevé de contrôles énergétiques sur les chantiers.
- Poursuite de la saisie des archives de la Police des constructions et mise en ligne par le système d'information du territoire (SIT).

GERANCE COMMUNALE

- Mise en route du nouveau projet situé dans le quartier de Venel pour la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL).

BATIMENTS

- Mise à l'enquête des travaux de rénovation de l'immeuble à la rue du Four 1, demande du crédit d'investissement au Conseil communal et début des travaux en automne 2017.
- Réalisation des travaux de rénovation de la couverture de la toiture de la patinoire, par la projection d'une peinture d'étanchéité sur la couverture existante.
- Etude en Partenariat Public Privé (PPP) pour la rénovation des tribunes du stade de football et des infrastructures, en collaboration avec le Service des sports.
- Etude préliminaire en PPP pour la réorganisation et le réaménagement des locaux de Sports 5.
- Réalisation des travaux pour la surélévation du Collège de la Villette.
- Démolition du théâtre du Petit-Globe aux Rives du Lac.
- Démarrage du chantier du futur Collège des Rives et cérémonie officielle de la pose de la première pierre le mercredi 6 septembre 2017. Validation du devis général pour la caserne des pompiers et démarrage de la phase d'appel d'offres.
- Développement du programme architectural et commercial, notamment par plusieurs études préliminaires, pour la réalisation de l'ensemble Front Gare. Discussions et négociations foncières avec les autres propriétaires fonciers, en particulier avec CFF Immobilier. Le programme culturel

comprenant un multiplexe de cinéma, une nouvelle bibliothèque communale, le Musée Suisse de la Mode et des locaux d'exposition, est encore à confirmer.

- Appel d'offres et pré-adjudication des travaux en entreprise totale (ET) pour la construction de la salle de Gym à la rue Pestalozzi. Rédaction du préavis (PR17.31PR) pour la demande de crédit d'investissement.

CONCIERGERIE

- Arrivée d'une nouvelle concierge à 60 % pour les bâtiments de Léon-Jaquier. Cet engagement découle d'une volonté de professionnaliser l'activité de conciergerie au sein des bâtiments propriétés de la Ville en regroupant cinq postes d'auxiliaires à faibles taux d'occupation.
- L'appui technique du nouveau responsable des concierges bâtiments administratifs, financiers et HLM, ainsi que les petites réparations qu'il effectue, apporte une grande aide à la gérance communale.
- Remise aux normes de nos installations de gaz dans les refuges de l'Escarbille et de Gressy afin de respecter le rapport d'inspection, transmis par la société Technique de l'Industrie Gazière Suisse (ITIGS), qui a été demandé conjointement par la filière conciergerie et celle des bâtiments.
- Amélioration de notre productivité dans l'entretien des espaces verts. L'acquisition d'une faucheuse, broyeuse (épareuse) a permis de gagner en efficacité, principalement aux abords des refuges.
- Acquisition d'une nouvelle autolaveuse et d'une monobrosse, équipées chacune d'un plateau orbital qui permet un décapage, sans produit chimique, tout en réduisant la consommation d'eau de 70%.
- Extension des moyens d'informations : les concierges mobiles sont désormais équipés de smartphones.
- Aménagement du hangar de l'avenue des Sports 5 : cet aménagement permet le parage des véhicules de la conciergerie en toute sécurité. Depuis, les déprédations sur les véhicules ont cessé.

ADMINISTRATION

- Collaboration à la mise en place du nouveau logiciel financier Abacus au sein du Service, formation des collaborateurs et optimisation des outils.
- Prise en main du nouveau logiciel NEST pour la facturation/débiteurs.
- Mise en place de la nouvelle organisation administrative des deux nouvelles entités : Service de l'urbanisme et Service des bâtiments (plan comptable, communication, aspects administratifs, etc.)
- Création d'une nouvelle arborescence informatique, dans le cadre de la nouvelle organisation, pour les deux services.

Détails des activités

REALISATIONS, PROJETS

URBANISME

OPERATIONS FONCIERES ET CONVENTIONS

Achat / vente et DDP :

- Parcelle n°3326, chaussée de Treycovagnes : la Ville a acquis cette parcelle en 2015, puis elle a octroyé un Droit distinct et permanent (DDP) à Monsieur Ballestraz le 23 décembre afin qu'il y déménage son activité au printemps-été 2018.
- Dans le cadre de la réalisation d'un équipement multisports pour le quartier des Moulins (sous le viaduc autoroutier de la N05), une autorisation d'utilisation du site doit être délivrée par l'OFROU. La demande a été faite le 7 juillet 2016 et le Service de l'urbanisme est toujours en tractation avec le propriétaire. Le projet a été mis à l'enquête publique du 22 juillet au 20 août 2017.

Servitudes :

- La liaison piétonne entre les rues de Chamblon et de Neuchâtel est en attente de son inscription auprès du registre foncier.

- La servitude de passage public à pied au travers du futur quartier de la Scierie (ex tour Landi) est inscrite au registre foncier depuis le 12 juillet 2017.
- Les servitudes publiques à modifier et à créer, dans le cadre de la réalisation de la voie de mobilité douce en traversée du site de l'EMS des 4 Marronniers, ont été ratifiées par voie conventionnelle. L'acte notarié y relatif est dans l'attente de signature.
- La servitude publique de passage à pied rue du Valentin est finalisée. Elle sera signée entre la Ville et la copropriété en début d'année prochaine.

Conventions :

- La convention de gestion pour les aménagements des espaces extérieurs du quartier St-Roch/Haldimand/Industrie est finalisée. Transmise aux représentants des copropriétaires concernés, elle demeure toujours dans l'attente de son approbation. Sa signature est envisagée aux alentours de mi-février 2018.

- Plusieurs conventions ont été rédigées suite aux discussions qui ont suivi l'enquête publique du PQ Clendy-Dessous. Ces dernières visent au retrait des oppositions.
- EMS des 4 Marronniers : le permis de construire d'un nouvel EMS, d'un immeuble de logements protégés et d'un centre d'accueil temporaire, a été délivré le 21 décembre 2017. En parallèle, des accords entre la Fondation des 4 Marronniers et la Ville ont été scellés par voie conventionnelle. Il

fallait notamment trouver un accord sur la nature de la voie de Mobilité douce prévue en traversée de site (Avenue-Haldimand à Sous-Bois), à aménager par et aux frais de la Fondation. Suite à cet accord, un cheminement en site propre sur la quasi-totalité du tracé, d'une largeur de 3.50m, pour les piétons et les cyclistes, sera réalisé dans le cadre des aménagements extérieurs.

PLANIFICATION INTERCOMMUNALE

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2017, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Communes	Phase du processus
Plan directeur régional	ADNV	Document terminé mis en consultation. <i>Mandat ADNV + Canton</i>
Projets phares	Agglomération	Les communes, le Canton et le bureau d'agglomération ont tenté de se déterminer sur les projets phares de l'agglomération. Ce travail a été discuté entre les syndicats de l'agglomération en fin d'année. Les positions des syndicats sont réservées face aux demandes du Service du développement territorial du Canton.
Plan directeur localisé Chamard-Châtelard (PDL)	Montagny-sur-Yverdon, Yverdon-les-Bains, Grandson, Valeyres-sous-Montagny	Le diagnostic territorial est terminé. Volonté de la part du maître d'ouvrage (Commune de Montagny) d'élaborer en parallèle, avec les enseignes, les futurs PPA. La procédure choisie, qui consiste à élaborer simultanément le PDL et les PQ, a pris environ 1 an de retard. <i>Mandats AggloY + Canton + Montagny</i>

PLANIFICATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2017, les planifications actuellement à l'étude :

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur communal (PDCom) Plan général d'affectation (PGA)	Multiplés	Le PDCom comprend 3 parties. 2 sont presque terminées (le diagnostic et le projet de territoire). La révision du PGA est amorcée. Interaction importante avec la 4e révision du Plan directeur cantonal (PDCn) et la révision sur la Loi sur l'aménagement du territoire (LATC). PR14.09PR <i>URBAT</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan directeur localisé (PDL) Gare -Lac	Logements + activités + commerces + équipements communautaires (bâtiments et espaces publics)	Signature de l'accord-cadre avec le Canton en octobre. Les documents nécessaires au démarrage des PQ ont été établis (cahier des charges, etc.) <i>PR16.11RA</i> <i>URBAT</i>
Plan de Quartier (PQ) « Aux Parties »	Activités + équipements communautaires (bâtiments SEY+STE) + dépôt des bus (Travys, car-postal) + logements + crèche + commerce	Dossier transmis pour examen préalable au Canton en juillet, en attente du retour. <i>PR10.26PR</i> <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Roseyres »	Logements + commerces + équipements communautaires (crèche et maison de quartier) + espaces publics + éventuellement activités	Mandat d'études parallèles en deux degrés achevé en septembre 2017. Sur cette base, les travaux d'élaboration du PQ ont pu commencer. Parallèlement, les négociations sont en cours pour les cessions de terrain nécessaires à la route de contournement (barreau sud). <i>Mandat Steiner SA.</i>
Plan de Quartier (PQ) « St-Roch – Haldimand – Industrie »	Logements + activités + commerces + parc privé ouvert au public + place publique	Les bâtiments sont construits. Les travaux d'aménagements extérieurs ont été terminés dans le courant de l'été 2017. Les aménagements extérieurs doivent être finalisés par Implenia. <i>Mandats Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Coteau Est »	Logements + activités + commerces + équipements publics (espaces publics, notamment parcs + bâtiments d'intérêts publics)	Dossier transmis pour examen préalable au Canton en août, en attente du retour. La répartition des coûts de l'APTC sont en cours de discussion avec les services de la Ville. <i>Mandats Syndicat Coteau Est</i>
Plan de Quartier (PQ) « Fleurettes »	Logements + parc privé ouvert + mobilité douce dans et hors périmètre du PQ	Le PQ et son règlement ont été mis en vigueur le 19 avril 2017. Le permis de construire du 3 ^e bâtiment, rendu possible par la légalisation du PQ, a été octroyé le 18 décembre 2017. <i>Mandats propriétaires</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Clendy-Dessous »	Logements + activités + commerces + zone de rencontre 20 km/h	Les dossiers du PQ et AF ont été mis à l'enquête publique de juin à juillet 2016. Confrontés à de nombreuses oppositions, des études complémentaires ont été entreprises afin de trouver des solutions satisfaisantes pour les opposants, les différents propriétaires et la Ville. Des projets de conventions ont été rédigés afin d'entériner les engagements et promesses des différentes parties. Elles sont dans l'attente de leur validation et signature. Le PQ et son règlement doivent encore faire l'objet de légères modifications et d'une enquête publique complémentaire courant 2018. <i>Mandats Syndicat Clendy-Dessous</i>
Plan de Quartier (PQ) « Verdan »	90 % zone d'activités et 10% logements	Le projet de plan de quartier est quasiment terminé. Des compléments pour la thématique mobilité doivent être apportés avant l'envoi à l'examen préalable. <i>Mandat commune</i>
Quartier de la Scierie / tour Landi (abandon du développement d'un nouveau Plan de Quartier (PQ) « A la Scierie »)	Logements + zone d'activités + espaces extérieurs	Signature en avril 2016 d'une convention impliquant notamment l'inscription d'une charge foncière pour la participation à la construction d'un passage sous voie entre le quartier de la Scierie et la rue de Clendy. <i>Mandat commune + propriétaire</i>
Plan de Quartier (PQ) « Au Pré du Canal Ouest » (révision)	Logements + espaces extérieurs	Les discussions quant au devenir de ce PQ légalisé ont recommencé à la fin de l'année 2017 avec le propriétaire, la Zurich Assurance. <i>Mandat Commune + propriétaires</i>
Plan de Quartier (PQ) « Pêcheurs »	Logements 75% + zone d'activités 25%	L'étude de faisabilité AT/AF a débuté. Deux séances d'information avec les propriétaires ont eu lieu : le 8 mai et le 26 septembre 2017. Une première version du rapport a été rendue à la fin de l'année avec des propositions pour élaborer le plan de quartier. <i>Mandat commune + propriétaire</i>

Désignation	Affectation	Phase du processus
Plan de Quartier (PQ) « Sports »	Logements 75% + zone d'activités 25%	Un questionnaire a été élaboré et envoyé aux propriétaires en juin 2017, afin de connaître leur intérêt au développement d'un PQ. Sur la base des réponses, des séances seront organisées au début 2018 afin de fédérer les propriétaires au projet et signer des conventions de planification.

La liste ci-après décrit les autres études en cours :

- Surfaces d'assolement (SDA) : les SDA créent toujours autant d'incertitudes pour les projets situés dans ces zones (PQ Coteau Est, PQ Les Parties, PQ Roseyres). Les retours des deux examens préalables en cours (Coteau Est et Les Parties) devraient clarifier la situation.
- Zones d'activités industrielles et artisanales : la Municipalité souhaite développer les zones artisanales sur le territoire communal. Dans cette perspective, les plans de quartier « Aux Parties » et « Verdan » sont des projets prioritaires. Toutefois, la mise en œuvre de ces projets se heurte aux nouvelles directives cantonales qui souhaitent établir une stratégie cantonale pour le dimensionnement des zones à bâtir qui portent tant sur la création de nouvelles zones de logement que de nouvelles zones d'activités. Comme cette stratégie n'est toujours pas aboutie, la position du Canton reste donc réservée quant aux 2 projets communaux concernés.
- Projets prioritaires/phares et dimensionnement de la zone à bâtir : dans le cadre de la mise en œuvre de la révision de la LAT, le Canton doit fixer des règles d'aménagement du territoire pour limiter l'étalement urbain. Pour ce faire plusieurs outils et

réflexions ont été élaborés depuis 2015. Le scénario finalement retenu est celui du « potentiel habitant » autorisé. Pour l'agglomération, c'est une croissance correspondant à peu près à 11'000 nouveaux habitants qui est autorisée d'ici à 2030. Toutefois, les projets en cours dans le périmètre de l'agglomération ainsi que les réserves de densification permettent un accroissement de la population significativement plus important (près de 15'000). De ce fait, le Canton demande aux communes de l'agglomération de prioriser les projets afin de ne pas planifier plus qu'autorisé. Cette priorisation pose de nombreuses questions et difficultés. Les visions divergent entre le Canton et les communes de l'agglomération.

- Assainissement phonique des rues : le rapport technique a été finalisé en collaboration avec STE et SSP-Mobilité. La mise en œuvre des mesures sera ensuite opérée directement par ses deux services.
- Rénovation de l'aérodrome : le périmètre PSIA a été octroyé par l'Office fédéral de l'aviation (OFAC). L'Air Club est toujours en train d'élaborer un projet de développement pour le site.

AMENAGEMENTS URBAINS ET CHANTIERS

Le tableau ci-après expose le degré d'avancement dans lequel se trouvent, au 31 décembre 2017, les projets d'aménagement actuellement en cours :

Désignation	Projet	Phase du processus
Réaménagement de la Place d'Armes	Réaménagement de la place (diverses mesures AggloY en priorité A1) et construction d'un parking souterrain.	Les études pour le réaménagement de la surface pourront démarrer dès que le contrat avec les investisseurs du parking sera signé. Objectif début 2018.
Parc St-Roch	Aménagement du parc et de la place publique prévus par le PQ.	Les travaux des aménagements extérieurs sont terminés et réceptionnés. Quatre arbres en plateau de la placette publique doivent être remplacés au printemps 2018. <i>Mandat propriétaire</i>

Désignation	Projet	Phase du processus
Camping d'Yverdon-Plage	Travaux complémentaires.	Développement du projet et chiffrage (réfection du chemin principal, extension de la placette centrale, amélioration de la déchetterie et plantations complémentaires). Réception des travaux en décembre. <i>Urbanisme</i>
Réaménagement des rives du lac de la Thièle au Canal Oriental	Équipements sportifs – traitement terre/eau, continuité mode doux	Faisabilité technique et financière.
MD VR Clendy	Assainissement de l'ancienne voie de raccordement (VR) de Clendy et aménagement d'un tronçon de mobilité douce	L'avant-projet de mobilité douce a fait l'objet d'une validation Municipale le 6 septembre 2017 (ra80-17). Montage du dossier de consultation des CFF (selon art. 18m LCdF) et du Canton (selon procédure Loi sur les routes) en cours. La démarche de consultation est prévue entre avril et août 2018. <i>Urbanisme</i>

POLICE DES CONSTRUCTIONS :

- La nouvelle composition de la Commission des constructions donne pleinement satisfaction. En effet, la présence de divers spécialistes (architecte-urbaniste, ingénieur mobilité, architecte-paysagiste, collaborateurs communaux, etc.) permet d'avoir une analyse transversale et approfondie des dossiers mis à l'enquête.
- Suite à l'approbation de la modification partielle du Plan général d'affectation (MPGA) qui a permis de remplacer la zone d'intérêt générale par trois zones (para)-publiques de faible, moyenne et forte densité, tous les documents inhérents ont été mis à jour en ligne sur le site de la Ville et sont disponibles en format papier aux guichets du Service.
- Dans le cadre de la révision du Plan directeur communal (PDCoM) et du Règlement du Plan général d'affectation (RPGA), pilotée par la filière de l'Urbanisme et dont le mandat a été confié à Urbaplan, le responsable de filière a maintenu sa participation active aux séances de travail afin d'amener au projet un œil pratique sur la future applicabilité du document.
- Le nombre total de dossiers traités, toutes procédures confondues, s'est maintenu à niveau durant ces trois dernières années : (2015 : 433, 2016 : 419) et 2017 : 437. Si ces chiffres sont relativement stables, il convient de préciser que les procédures se complexifient et deviennent de plus en plus exigeantes. Pour déposer une demande de permis de construire, l'architecte doit s'associer dorénavant les prestations d'un ingénieur thermicien et d'un expert en protection incendie (nouvelle construction ou transformation), d'un diagnostiqueur d'amiante (démolition ou transformation) et d'un ingénieur géomètre. Le nombre de parcelles constructibles diminuant, la densification soutenue par la Confédération provoque des rapports de voisinage de plus en plus tendus et génèrent de nombreuses oppositions. Les cas de litiges augmentent considérablement les décisions de la Municipalité et sont plus fréquemment attaquées soit par les requérants soit par les opposants.
- Après plus de 40 ans de service, M. Pascal Dumartheray est parti à la retraite à la fin de l'année 2017. Il s'occupait de la gestion des abattages d'arbres, de l'entretien des citernes, des ramonages et de toutes les questions de salubrité des constructions ainsi que des visites de la Commission de salubrité. Son poste sera repourvu en février 2018.
- Après plus de 7 ans au sein de la Police des Constructions, M. Laurent Thiémond a quitté les rangs du Service de l'urbanisme et des bâtiments pour rejoindre la Commune de Grandson. Successeur de M. Dumartheray au poste de responsable de filière, il a œuvré au développement et à la gestion de sa filière, a participé activement au processus de création du RiBT et s'est engagé dans de nombreuses commissions toujours dans le but de promouvoir le développement de la Ville d'Yverdon-les-Bains. Son poste sera repourvu en janvier 2018.
- En 2017, le rythme des contrôles de chantier au niveau énergétique s'est poursuivi sur les bases de l'année précédente. Les entreprises concernées se sont habituées à ces visites de contrôle et sont de

plus en plus sensibles à leurs devoirs en la matière. Les responsables des travaux sont systématiquement informés de la date de la visite et certains réagissent positivement, en envoyant même spontanément des photos de suivi de leur chantier, ce qui permet d'améliorer l'organisation de cette tâche légale. 80% des entreprises qui sont touchées par la LVLEne sont visitées au moins une fois et aucune non-conformité grave n'a été relevée en 2017.

- Initiée en 2012, la saisie des archives de la Police des constructions s'est accélérée depuis l'automne 2016. En effet, une stagiaire employée à 20% jusqu'en été 2018 alimente les documents disponibles en ligne depuis le système d'information du territoire (SIT) et améliore les anciennes données disponibles depuis le logiciel de la Police des constructions. Ce qui permet aujourd'hui de jouir de données fiables de 1966 à nos jours.

GERANCE COMMUNALE

- Gestion courante des relations contractuelles avec tous les locataires des objets à louer, propriétés de la Ville.
- Gestion des baux à loyer en tant que bailleur et locataire.
- Participation à la rédaction de quelques Droits distincts et permanents (DDP).
- Réfection partielle ou complète des logements quand nécessaire (peinture, sols) et/ou remplacement d'appareils ménagers, stores, etc.

- Suivi des paiements des loyers et des dossiers contentieux.
- Gestion de l'immeuble subventionné et des appartements, propriété de la Fondation Yverdonnoise pour le Logement (FYL).
- Collaboration avec la Régie Bobst SA pour la gestion de l'immeuble Sports 5 à Yverdon.

BATIMENTS

ENTRETIEN COURANT

Chaque année, une quantité très importante de travaux sont effectués dans les bâtiments propriétés de la Ville pour un montant d'environ Fr. 1,5 Mio afin de les maintenir (ou valoriser dans certains cas).

Le budget comprend :

- la gestion des contrats d'entretien, des installations techniques (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, sécurité et incendie), des ascenseurs, des toitures, des stores, des appareils ménagers (cuisinières, fours, lave-vaisselles, frigos, hottes de ventilation, lave-linges et sèche-linges), des aménagements extérieurs et des clôtures y.c. les installations de jeux, la révision

des orgues, des horloges monumentales et des cloches ;

- la gestion des travaux d'entretien importants et des petites interventions de réparation ainsi que la gestion des clés électroniques – mécaniques, la gestion des cylindres, la programmation des clés, la modification des accès (horaires et lieux), le blocage des clés perdues, etc., et la commande des nouveaux cylindres et clés, la petite maintenance des installations, notamment l'échange des batteries, les serrures bloquées, les clés cassées, etc.

PROJETS EN COURS

Désignation	Projet	Phase du processus
Sous-Bois 17-23	Avant-projet pour les améliorations énergétiques de l'enveloppe de l'immeuble, mise à l'enquête.	Enquête publique déposée, travaux prévus dès 2019.
Gîte du Passant	Etude pour la rénovation de l'ancien bâtiment et mise en conformité.	Début de l'étude en 2016 et finalisation en 2017.
Temple de Fontenay	Etude pour la réfection des façades (traitement du béton) et de la toiture (étanchéité).	Début de l'étude en 2017 et réalisation en 2018.
Stade municipal	Avant-projet en partenariat public-privé (PPP) pour la rénovation de la tribune du stade et des infrastructures.	Avant-projet, devis et planning en discussion.
Sports 5	Avant-projet pour le développement et réaménagement des locaux entre PPP-Sports-SCU.	Début de l'étude en 2017 et finalisation en 2018.

Désignation	Projet	Phase du processus
Hôtel de Ville	Projet de réaménagement de la salle des débats à la demande du Conseil communal.	Début de l'étude en 2016 et finalisation en 2017.
Château	Procédure de mise au concours d'un appel d'offres pour un architecte de maintenance en collaboration avec l'ARCHY.	Etablissement du cahier des charges en 2016, appel d'offres en 2017.
Marive salle et gym	Etude pour le remplacement du revêtement du terrain de basket, de la fosse de saut intérieur et de la toiture de la salle.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Collège du Cheminet	Etude pour la rénovation des sols en PVC.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Collège 4 Marronniers	Etude pour la création d'un ascenseur.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Collège Léon-Michaud	Etude pour la création de préaux couverts.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Collèges Fontenay et Montagny	Etude pour le remplacement des chaudières.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Tous les collèges	Etude pour le remplacement du système acoustique d'alarme.	Etude en 2017, réalisation en 2018.
Collège Pestalozzi	Etude pour la rénovation de la toiture et des façades.	Etude en 2017 et 2018, réalisation en 2019.
Eclairage monumental	Etude en collaboration avec le SEY d'un éclairage pour les bâtiments de la Place Pestalozzi (Château, Hôtel de Ville et Temple).	Etude en 2016 et 2017, réalisation en 2018.
Cygnes 7-9-11	Etude avec expert immobilier pour établir un cahier d'appel d'offres pour la vente de l'immeuble.	Début de l'étude en 2017 et cahier des charges + vente en 2018.
Contrôles OIBT	Etude et demande de crédit d'investissement pour le contrôle et la mise en conformité des installations électriques des immeubles.	Début de l'étude en 2017 et réalisation sur 4 ans, de 2017 à 2020.
Planification immobilière	Etude pour l'acquisition d'un logiciel de planification immobilière et un logiciel de gestion immobilière.	Début de l'étude en 2017 et finalisation en 2018.
Centre Gare	Plan de quartier et réalisation d'un ensemble multi-fonctionnel mixte, comprenant des commerces, de la restauration, des locaux culturels, une bibliothèque, un musée, un cinéma, des locaux administratifs et des logements.	Négociation des aspects fonciers et financiers. Etudes préliminaires en finalisation. Etudes de programmation et études de marché pour le programme commercial. Recherche de stratégies d'investissement et négociations foncières.
Parking Place d'Armes	Nouveau parking souterrain financé, réalisé et exploité dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).	Finalisation des négociations avec le partenaire privé et signature des contrats. Dépôt du préavis en vue du vote par le Conseil communal des conditions du partenariat et de ses implications financières. Lancement des études en vue de la réalisation.

REALISATIONS, CREDITS D'INVESTISSEMENT

Désignation	Projet	Phase du processus
Patinoire	Projet de peinture d'étanchéité de la couverture de toiture de la patinoire et diverses installations techniques à la piscine, devis estimatifs et appel d'offres. Coût des travaux Fr. 2'321'960.-.	Etude planifiée en 2016, travaux piscine réalisés en 2016 et ceux de la patinoire en 2017. Préavis PR15.04PR
Four 1	Travaux de rénovation complète de l'immeuble et du restaurant. Coût des travaux Fr. 3'680'000.-.	Etude en 2016 et 2017, début des travaux fin 2017 et en 2018. Préavis PR17.15PR
Théâtre Benno Besson – Restaurant de La Grange	Travaux de réfection complète des façades et de la toiture. Rénovation intérieure totale de la partie restaurant. Coût final des travaux de Fr. 6'320'000.-.	Préavis PR14.25PR et préavis PR16.24PR pour le complément de crédit de Fr. 1'930'000.- voté en février 2017. Chantier en 2015 et 2016, éclairage ext. et divers réalisés en 2017.
Collège de la Villette	Projet de rehaussement pour quatre classes supplémentaires. Coût des travaux Fr. 2'000'000.-.	Etude finalisé en 2016, travaux effectués en 2017. Préavis PR16.25PR
Collèges, sécurisation	Projet définitif concernant la 3 ^e étape des travaux de sécurisation dans les écoles. Coût des travaux Fr. 2'010'000.-.	Début de l'étude en 2016 et poursuite en 2017. Réalisation en 2017 et 2018. Préavis PR16.12PR
Collège des Rives du Lac	Création d'un nouveau collège et d'une caserne des pompiers. Coûts des travaux Fr. 62'000'000.-.	Etude finalisée en 2016. Réalisation en 2017 et 2018. Préavis PR16.31PR
Salle de gym de Pestalozzi	Démolition de l'ancienne salle de gym et reconstruction de la nouvelle. Coûts des travaux Fr. 6'195'000.-.	Etude en 2016 et 2017, réalisation en 2018. Préavis PR17.31.PR

La Ville continue également à faire face, en tant que Maître de l'ouvrage (MO), à un nombre toujours plus important de litiges concernant des malfaçons effectuées lors de travaux de construction, voire des

erreurs des mandataires. Le nombre croissants de projets à gérer constitue en lui-même un facteur impliquant potentiellement un plus grand nombre de litiges.

CONCIERGERIE

Organisation et gestion du personnel

- Environ 75 concierges œuvrent pour la Ville.
- Gestion des vacances, absences de courte et de longue durée.
- Organisation et contrôle du travail des équipes, distribution des tâches avec comme support, des fiches de travail.
- Développement des activités des concierges mobiles.
- Participation de 4 concierges à la formation « ABC du nettoyage », formation donnée par Diversey.
- Organisation annuelle de deux séances de travail, une pour le secteur des écoles et l'autre pour le secteur administratif, financier et HLM. Ces deux séances traitent de différents sujets liés à l'évolution du métier, la formation, la sécurité, etc.
- Organisation d'une formation traitant de l'utilisation des produits et des nouvelles machines de nettoyage, cette formation a été donnée en trois fois, par petits groupes.
- Organisation d'une rencontre concernant le littering et les incivilités. Cette rencontre a été

initiée par URBAT avec la participation des services JECOS et SSP. Son objectif était d'expliquer ce qu'est le littering, de faire un point de situation dans les écoles et d'informer sur les démarches entreprises par les services tels que : URBAT, JECOS et SSP.

- Organisation des travaux d'à fonds en interne ou en externe.
- Organisation de l'entretien des surfaces vertes en interne ou externe.

Distribution du courrier interne

- Prise en charge du courrier de la Commune à la Poste.
- Distribution du courrier dans les services et reprise du courrier sortant.
- Affichage des documents venant du Greffe sur les piliers publics : promenade Auguste-Fallet, Gressy et Sermuz.
- Distribution et reprise des cartouches de toner pour les imprimantes venant de l'office informatique.

Conciergerie mobile

- Remplacement des concierges lors d'absences de courte durée et aide à la gestion des clés.
- Petites réparations dans les bâtiments propriétés de la Ville.
- Enlèvement des graffitis.
- Livraison de matériel et de produits.
- Gestion du stock tampon de matériel et de produits au Collège du Cheminet.
- Aide au nettoyage des cours d'écoles : « Vidage des poubelles, ramassage des déchets et balayage ». Le balayage des grandes surfaces est effectué en partenariat avec le STE (balayeuse de voirie).
- Aide au déblayement de la neige et salage avec le tracteur Kubota ou mono axe, selon plans établis.

Mobilier scolaire

- Demande de devis pour l'acquisition de nouveau mobilier scolaire, réparations et déménagements de ce mobilier scolaire. Gestion effectuée en collaboration avec le service JECOS.

Tâches d'huissier en collaboration avec le Greffe

- Préparation des locaux et du matériel nécessaire aux diverses manifestations.
- Accompagnement du Municipal(e) en charge des visites aux nonagénaires et centenaires.
- Fourniture des boissons et des collations.
- Suivi durant les réceptions.

Location des salles de classe

- Location des salles de classe en dehors des périodes scolaires, gestion des disponibilités.
- Mise à disposition des clés nécessaires à l'accès aux classes.
- Contrôle des locaux en matière de propreté des classes et WC.

ADMINISTRATION

- Gestion courante des activités administratives, RH et financières du Service.
- Collaboration avec le Service des finances pour l'implémentation du logiciel comptable Abacus au sein du Service et collaboration active à l'optimisation de différents modules/extractions relatifs aux bons de commande.
- Traitement de 127 rapports et 23 notes à la Municipalité.
- Traitement de 9 préavis pour le Conseil communal.
- Organisation et collaboration étroite avec la direction du Service dans le cadre de la mise en

place de la nouvelle organisation, des outils de communication (mailings, séances, etc.) et du suivi des différents groupes de travail.

- Participation au COPIL dans le cadre de la réorganisation du Service URBAT.
- Mise en place administrative et financière de la séparation du Service en deux entités distinctes, notamment par la création de nouveaux plans, de modèles, de logos, de la communication, etc.
- Création d'une nouvelle arborescence informatique pour les deux nouveaux services en veillant à conserver une même structure pour les deux entités.

Ressources humaines

Dans le cadre de la réorganisation du Service, l'implication des personnes concernées et un accompagnement au changement ont été les clés principales de réussite (GT, séances d'information, etc.).

Le recrutement d'un nouveau Chef de service pour le Service des bâtiments a été réalisé par un mandataire externe, conjointement avec le Service

des ressources humaines, pour une entrée en fonction au 1^{er} janvier 2018. En parallèle, afin de renforcer la filière « grands projets », un poste de « chargé de missions » a également été mis au concours et repourvu en novembre 2017.

Quelques changements dans le personnel du Service ont marqué l'année 2017 :

DIRECTION

- Septembre : recrutement et engagement de M. Thomas Czaka pour une entrée en fonction au 1^{er}

janvier 2018 en qualité de chef de service du Service des bâtiments.

URBANISME

- Novembre : M. Filippo Sala, nouvel urbaniste.

- Décembre : Mme Nuong Schaer, urbaniste, a donné sa démission pour fin mars 2018.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Octobre : M. Laurent Thiémard a quitté son poste de responsable de filière à la Police des constructions.

- Décembre : M. Dumartheray est parti à la retraite après plus de 40 ans de service.

GERANCE COMMUNALE

- Septembre : Arrivée de Madame Nicole Guignard comme assistante de gérance à 40%

BATIMENTS

- Novembre : accueil d'un nouveau collaborateur à la filière « Grands Projets », M. Guy Corbaz.

CONCIERGERIE

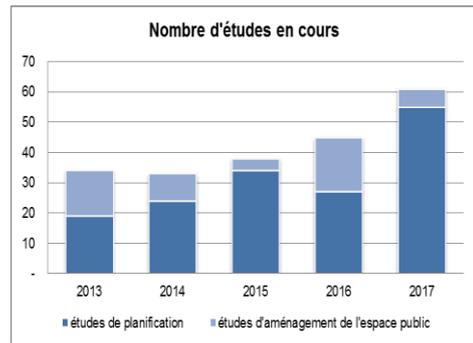
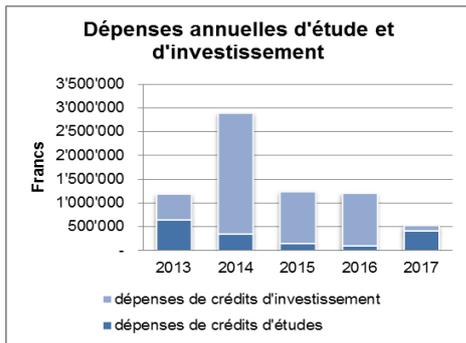
- Mai : promotion d'une concierge, 60% aux Pavillons des Jordils.
- Août : promotion d'un concierge, 100%, au collège de Léon-Michaud.
- Août : promotion d'un concierge, 100%, au collège de la Villette.
- Août : arrivée d'un nouveau concierge, 35%, aux pavillons de Pierre-de-Savoie.
- Octobre : arrivée d'une nouvelle concierge, 60%, pour les HLM.
- Divers départs et engagements de concierges, notamment de concierges auxiliaires.

ADMINISTRATION

- Congé maternité et remplacement d'une secrétaire-réceptionniste à 80%.

Chiffres clés - Statistiques

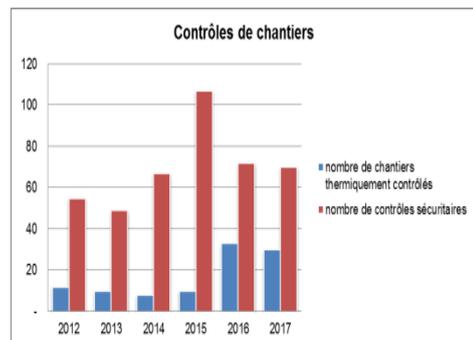
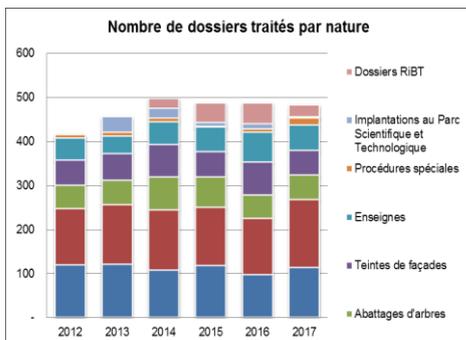
URBANISME



18 projets de planifications sont en cours. Ces projets génèrent de nombreuses études thématiques (environnement, paysage, mobilité etc.), soit plus d'une cinquantaine d'études suivies par les urbanistes.
6 projets d'espaces publics. La filière est engagée dans moins de projets d'aménagements urbains que

les années précédentes, toutefois la taille et les enjeux de ces projets sont plus importants et complexes (Parc des rives, projet de réaménagement de la surface de la Place d'Armes, en sont des exemples significatifs).

POLICE DES CONSTRUCTIONS



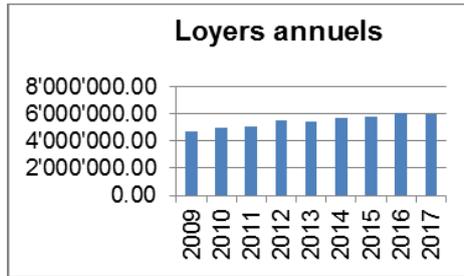
GERANCE COMMUNALE

Pour l'année 2017, la gérance communale a encaissé des loyers bruts pour la somme totale de Fr. 5'971'581,15.

Au 31 décembre 2017, des loyers étaient ouverts pour un total de Fr. 51'912.20. Ces postes ouverts tiennent compte des locataires en retard d'un mois de loyer et plus et des suppléments de chauffage. En ce qui concerne le contentieux, la Gérance communale a constaté que le montant des arriérés reste stable et que les locataires concernés par les rappels avec un ou deux mois de retard sont très

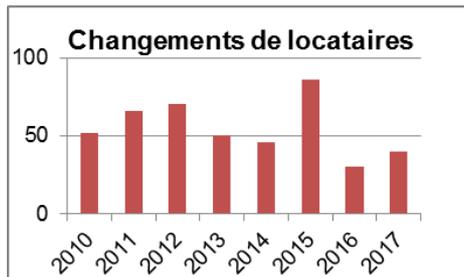
régulièrement identiques tous les mois. Un suivi régulier de ces paiements est en place afin d'éviter des situations difficiles et des arrangements de paiement sont régulièrement mis en place.

L'année dernière, plusieurs appartements ont été remis en location suite à des décès de locataires. Des démarches rapides et efficaces sont mises en place lorsqu'un logement/place de parc ou autre va se libérer afin de maintenir le nombre d'objets vacants au minimum.

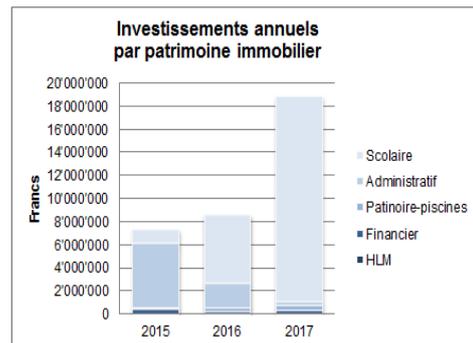
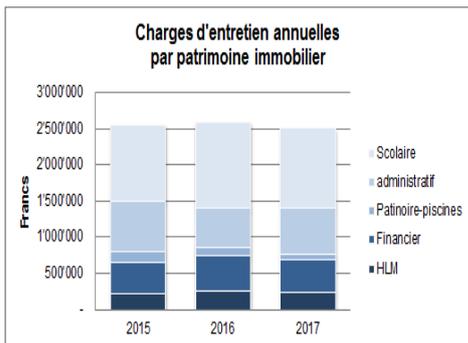


La Gérance communale est toujours vivement sollicitée par les nombreuses demandes pour les logements à loyers modérés. Il est encore difficile de

satisfaire toutes les requêtes cependant, le marché se tend par rapport aux années précédentes pour certaines catégories de logements.

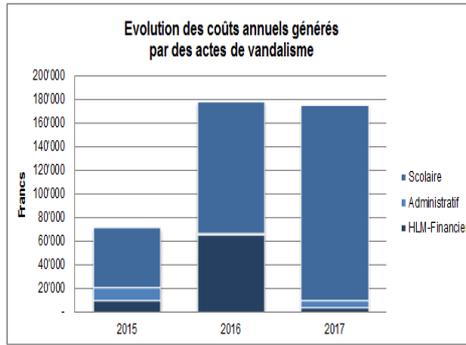


BATIMENTS



Les frais d'entretien des bâtiments, propriétés de la Ville, restent importants en raison du vieillissement des immeubles. Un outil de planification immobilière ad hoc s'avère maintenant indispensable de manière à avoir une vision d'ensemble claire de l'état du parc immobilier. Il sera très certainement nécessaire de

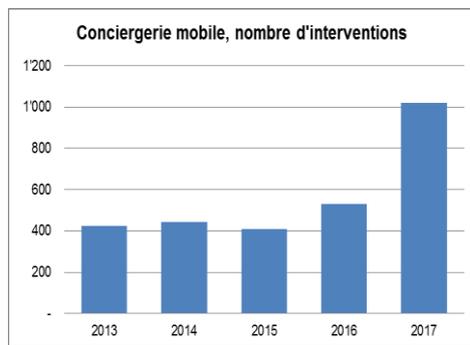
réaliser des transactions immobilières, afin de se défaire de certains immeubles dont l'état de vétusté est marqué et pour lesquels les rendements ne sont pas favorables, de manière à pouvoir réinvestir sur d'autres.



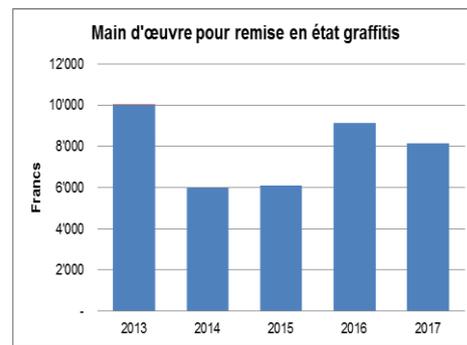
Une augmentation très importante des frais liés aux actes de vandalisme est constatée, essentiellement les cas d'incendie dans les écoles. Les actes

d'incivilités dans les HLM et WC publics sont, quant à eux, en nette diminution.

CONCIERGERIE

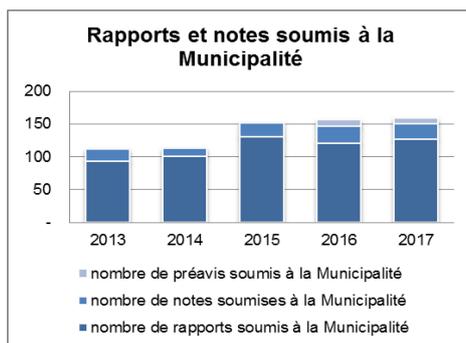


L'arrivée du nouveau responsable des concierges bâtiments administratifs, financiers et HLM, a augmenté le nombre d'interventions et de dépannages de manière considérable,



principalement pour les bâtiments HLM et ex. HLM. Concernant les bâtiments administratifs, financiers (sauf Ex. HLM) et les écoles, une légère augmentation des interventions est constatée.

ADMINISTRATION



Perspectives 2018

PLANIFICATION ET AMENAGEMENTS URBAINS

- Développement de la nouvelle stratégie de communication : « Yverdon-les-Bains demain ! »
- Adoption de la 4ème révision du Plan Directeur Cantonal (PDCn) et de la révision de la LATC.
- Développement du quartier Gare-Lac :
 - Finalisation de la stratégie de pilotage (répartition des coûts d'équipements) ;
 - Etude AT/AF pour le Plan de quartier (PQ) « Pêcheurs » ;
 - Cahier des charges et adjudication du mandat d'étude pour le PQ « Pêcheurs » ;
 - Cahier des charges et adjudication du mandat d'études pour le PQ « Ancien Stand » ;
 - Mise en place d'une communication ad hoc (site internet, identité visuelle).
- Reprise des études d'avant-projet et de projet de la Place d'Armes (une fois le projet du parking en sous-sol connu).
- Retour de l'examen préalable complémentaire du PQ « Coteau Est ».
- Retour de l'examen préalable du PQ « Les Parties ».
- Transmission du PQ « Verdan » au Canton pour l'examen préalable.
- Transmission de la révision du Plan directeur communal (PDCCom) et du Plan général d'affectation (PGA) au Canton pour examen préalable.
- Demande de crédit d'étude au Conseil communal pour le réaménagement des rives entre la Thièle et le Canal Oriental.
- PQ « Les Roseyres » élaboration du PQ avec l'entreprise Steiner SA et dépôt du dossier d'examen préalable au Canton.

POLICE DES CONSTRUCTIONS

- Poursuite de la participation active à la révision du RPGA et PDCCom.
- Redistribution, optimisation et uniformisation des tâches de la filière suite au départ à la retraite de M. Dumartheray.
- Formation de collaborateurs à la statistique de la construction.
- Acquisition de compétences supplémentaires dans la sécurité des constructions (BPA).
- Gestion complète des dossiers d'enquête par le même collaborateur de la réception du dossier au permis d'habiter.
- Mise en place de binômes au sein de la filière afin d'assurer le suivi des dossiers lors d'absence du collaborateur.
- Développement de la consultation sur le SIT des dossiers d'enquête et des dispenses d'enquête pour la population.
- Implication augmentée de la Ville dans la problématique de l'amiante suite à l'application du nouvel article 103a LATC.
- Révision du règlement du tarif des anticipations sur le domaine public et sur les procédés de réclame.
- Utilisation des données numériques dorénavant fournies avec les dossiers d'enquête (guichet virtuel).

GERANCE COMMUNALE

- Mise en place d'un nouveau logiciel pour la gestion.

GESTION IMMOBILIERE

- Sécurisation des écoles, étape n° 3, phase réalisation.
- Début des travaux à la Marive, terrain de basket, fosse intérieure de saut et réparation de la toiture.
- Poursuite de l'étude pour la rénovation de la toiture et des façades du Collège Pestalozzi.
- Travaux de rénovation des sols du Collège du Cheminet.
- Remplacement des chaudières des Collèges de Montagny et Fontenay.
- Exécution des couverts du Collège Léon-Michaud.
- Poursuite des travaux pour l'assainissement du bâtiment de la rue du Four 1.
- Début des travaux de traitement de la carbonatation du béton du Temple de Fontenay.
- Etude afin de proposer des solutions pour déplacer la salle du Conseil communal à l'Aula Magna ou autre.
- Etude de revalorisation du site du Stade municipal, mise à l'enquête en Partenariat Public Privé (PPP).
- Etude de réaménagement des locaux de Sports 5 en collaboration avec PPP, SCU et Sports.
- Préparation avec le nouvel architecte de maintenance pour le Château, des étapes suivantes.
- Mise en vente de l'immeuble Cygnes 7-9-11 avec un courtier.
- Deuxième phase de la mise en conformité OIBT des immeubles.
- Poursuite de l'étude concernant l'éclairage monumental en collaboration avec SEY.

- Achat et mise en place d'un logiciel de gestion immobilière en collaboration avec la Gérance.
- Recherche et développement d'un logiciel de planification immobilière.
- Analyses financières avec des prestataires externes en vue de développer et valoriser le patrimoine bâti.

DEVELOPPEMENT IMMOBILIER ET GRANDS PROJETS

- Réalisation du nouveau Collège des Rives et projet d'extension de la Caserne des pompiers.
- Réalisation de la reconstruction de la salle de gym Pestalozzi.
- Développement du projet Centre Gare : Place d'Armes-Remparts y compris PPP parking souterrain d'une part, et, d'autre part, le développement des études sur le Front Gare en partenariat avec le Service de l'urbanisme (URB).
- Diverses valorisations du patrimoine foncier communal en partenariat avec URB (en prévision ou suite à la légalisation de certains plans de quartiers).

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

- Renforcer la cohésion entre les filières « Gestion immobilière (ex. Bâtiments) », « Gérance communale » et « Maintenance et entretien (ex. Conciergerie) » dans le cadre du nouveau Service des bâtiments.
- Rechercher une répartition équitable des tâches en fonction des responsabilités du poste et des compétences personnelles, entre les concierges sur site, les concierges mobiles et les deux responsables de secteur.
- Développer les compétences techniques des concierges afin d'améliorer le suivi des installations techniques avec l'appui de la filière « Gestion immobilière ».
- Achat de deux nouveaux véhicules : un véhicule léger pour le transport urbain de matériel, produits, etc., dévolu au nouveau concierge mobile et un second véhicule léger, partagé principalement entre les deux responsables de conciergerie ainsi que le responsable de la filière. De nombreux déplacements en lien avec des dépannages et des transports urgents sont prévus.

ADMINISTRATION

- Coordination et consolidation de la nouvelle organisation administrative et financière des deux services.
- Réalisation de la nouvelle communication pour les deux services.
- Mise à jour et consolidation des directives et procédures internes pour le Service.
- Mise en place d'un site Intranet.
- Recrutement d'une assistante de direction et réorganisation des tâches administratives au sein de l'équipe.

Conclusion

Le présent rapport a été approuvé par la Municipalité au cours de sa séance du 18.04.2018, sous les réserves d'usage.

Toutes les pièces justificatives sont à la disposition de la commission de gestion pour l'exécution de son mandat.

La Municipalité a l'honneur de demander au Conseil communal, vu le rapport de la Commission de gestion :

d'approuver la gestion de l'exercice 2017.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

J.-D. Carrard



Le Secrétaire

F. Zürcher